

michel benoit



LE CHEMIN des PEUL

du BOOBOLA

**TRAVAUX  
ET DOCUMENTS  
DE L'O.R.S.T.O.M.**

**Le chemin des Peul  
du Boobola**

**M. Benoit**





# ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

## RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'ORSTOM  
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par chèque bancaire barré ou par C. C. P., au nom du Service des Publications ORSTOM-C. C. P. : 22.272-21 Y PARIS.
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

## I - CAHIERS ORSTOM

BIOLOGIE	Océanographie
ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET PARASITOLOGIE	PÉDOLOGIE
HYDROBIOLOGIE	SCIENCES HUMAINES
HYDROLOGIE	

*séries trimestrielles* Abonnement : *France* 120 F.  
*Etranger* 156 F. 36,30 US dollars

GÉOLOGIE - *série semestrielle* Abonnement : *France* 96 F.  
*Etranger* 120 F. 28,00 US dollars

## II - BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRIINAIRE

12 numéros par an (15 fascicules) Abonnement : *France* 115 F.  
*Etranger* 130 F. 30,25 US dollars

### Du même auteur :

#### INTRODUCTION A LA GÉOGRAPHIE DES AIRES PASTORALES SOUDANIENNES DE HAUTE-VOLTA

Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 69, 1977, 96 p. . . . . 21,40 F  
ISBN n° 2-7099-0426-8.

### Anonyme :

#### ESSAIS SUR LA REPRODUCTION DE FORMATIONS SOCIALES DOMINÉES (CAMEROUN, COTE D'IVOIRE, HAUTE-VOLTA, SÉNÉGAL, MADAGASCAR)

Travaux et documents de l'ORSTOM n° 64, 1977, 192 p. . . . . 34,24 F  
ISBN n° 2-7099-0441-4.

*Le chemin  
des Peul du Boobola*

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).  
« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

© O.R.S.T.O.M. 1979  
ISBN : 2-7099-0476-4

**Le chemin  
des Peul du Boobola**

*Contribution à l'écologie du pastoralisme  
en Afrique des savanes*

**Michel BENOIT**

O.R.S.T.O.M.  
PARIS  
1979

*A la mémoire d'IDRISSA*

*A PASCAL*

*« Mais voici que descendent du ciel,  
à leur tour,  
le forgeron, le griot, le Bobo, le Peul,  
tous fils de Dieu et des nièces de celui-ci,  
Azouna, Yékié, Soumou ;  
Yékié est la mère du forgeron,  
Soumou a enfanté le Bobo,  
Azoüna le griot ;  
quant au Peul, il est le fils de Dieu seul. »*

Conte bobo recueilli par J. CRÉMER.

*« Les premiers des Peul venus dans le Séno sont les Diallo. Ils y ont trouvé les Bobo, raison pour laquelle on appelle ce pays « Boobola ». Les Sidibé sont venus après. Lorsque les Bobo ont appris que des Peul arrivaient, ils ont commencé à abandonner leurs villages. Ils n'ont pas voulu attendre la guerre. C'est ainsi que les Peul ont occupé les villages. Nos gens ont été les premiers à s'installer à Torokoto. C'est de là qu'ils ont commencé à se disperser et à occuper le Boobola.*

*Les Peul ont suivi le pâturage frais. Petit à petit, ils avancent. Plus ils avancent, plus ils sont bien... »*

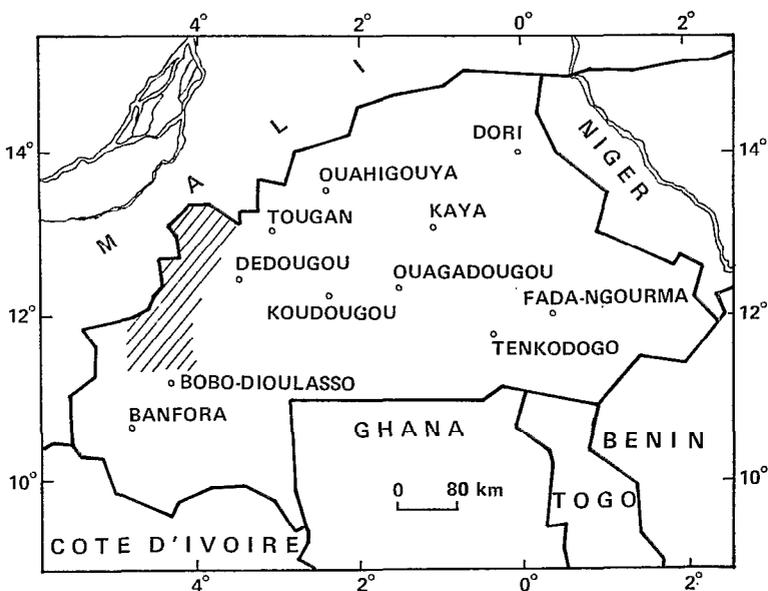
EL HADJ ALPHA SIDIBÉ.

## Avant-propos

*A défaut de pouvoir vérifier des hypothèses par l'expérience, les faits humains ne peuvent être raisonnablement interprétés qu'à la faveur d'une analyse comparative. Or, les résultats qu'on trouvera exposés ici concernent une situation unique, c'est dire qu'ils sont provisoires. En fait, la démarche utilisée est bien comparative : un choix de régions jugées représentatives des diverses situations pastorales de Haute-Volta a été fait à l'aide de quelques indicateurs cartographiables. La région de Nouna dont il va être question est l'une d'elles.*

*La communication des résultats pouvait se faire de deux façons : publier l'ensemble des conclusions à la fin de la recherche — et donc ne rien diffuser pendant des années — ou bien fournir des résultats limités au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les zones choisies étant analysées l'une après l'autre. J'ai choisi la seconde solution. Ainsi, le texte présente les caractéristiques d'une monographie d'aire pastorale mais il devrait être plus que cela car ces résultats seront interprétés à nouveau à la faveur d'une comparaison avec ceux obtenus dans les autres zones d'étude qui seront publiés ultérieurement.*

*Le traitement systématique de l'information produit des résultats chiffrés ou graphiques dont l'aspect rebute parfois le lecteur non averti. Cependant,*



Carte 1. — Situation de la zone d'étude.

*l'inquiétude que m'inspire le rôle de l'homme dans la nature croît avec l'avancement de ma recherche et il m'apparaît indispensable de communiquer au plus grand nombre de personnes les quelques convictions qui m'animent. J'ai donc choisi de publier sous la forme la plus littérale possible, quitte à manquer parfois de précision. Dans un même ordre d'idées, la cartographie a été simplifiée au maximum. Cela est certainement critiquable notamment par les chercheurs travaillant sur des thèmes voisins des miens et qui ont besoin de résultats quantifiés suivant les normes utilisées habituellement. Pourtant, j'ai pensé que le devenir de l'« homme-habitant » méritait mieux que des textes utilisables uniquement par des spécialistes déjà convaincus. De toute façon, ceux-ci trouveront sous forme d'articles ou de publications légères habituelles l'ensemble des données qui manqueront peut-être dans ce livre.*

## Résumé

Certains genres de vie basés sur l'utilisation de ressources renouvelables impliquent des comportements qu'on a parfois tendance à considérer comme purement conjuncturels. Qu'en est-il du pastoralisme en Afrique des savanes ?

Pour les Peul du Boobola, la nature est la richesse. Elle est utilisée directement en vue de la survie du groupe et non pour la satisfaction de besoins croissants. Cette utilisation relève d'une technologie consommant peu d'énergie : il s'agit d'ajuster par la mobilité la pression du groupe au potentiel *estimé*.

L'état du pasteur est celui d'un homme dont le genre de vie est basé sur l'élevage extensif et « non-interventionniste », avec ce que cela implique d'autarcie, de mobilité saisonnière ou migratoire et de priorité accordée au troupeau. Ce refus de maîtriser le milieu ne signifie pas qu'il n'y a pas une histoire de la nature : la stabilité d'un équilibre homme-bétail-ressources est impossible sauf si les charges animales sont infimes. Le pasteur n'évolue pas dans un milieu originel mais bien dans un paysage modifié.

Le projet pastoraliste n'est pas le contrôle de la nature mais son animation, pas la possession de l'espace mais sa pénétration. La mobilité est l'art des Peul du Boobola. Elle est impliquée par le genre de vie.

Ces conclusions suggèrent des inquiétudes ; de telles visées sont elles encore compatibles avec les charges humaines d'aujourd'hui ? Sont-elles toujours « assumées » par les intéressés grâce à des besoins modestes et stables ? Dans le premier cas, il faudra poser le problème du droit à l'existence de certaines conceptions de la condition humaine ; dans le deuxième, c'est celui de la protection de la nature qui devra être abordé. Cela n'est qu'une perspective qui découle de ces premières conclusions. En effet, ce texte n'est que la première étape d'une recherche à plus long terme.

## Summary

Certain life styles based on the use of renewable resources imply types of behaviour which tend to be regarded sometimes as purely circumstantial. What is the situation of pastoralism in the African Savannah ?

For the Fulani of Boobola, their wealth lies in nature. The latter is directly employed for the survival of the group and not for the satisfaction of growing needs. This usage requires adjusting the pressure of the group to the *estimated* potential by means of the mobility, a technology needing little energy.

The situation of the pastor is that of a man whose life style is based on extensive and "non-interventionist" stock-farming, with all the autarchy, seasonal or migratory mobility, and priority accorded to the herd implied therein. This refusal to master the environment does not mean that there exists no history of nature : the stability of a man-cattle-resources balance is impossible, unless the animal burden is infinitesimal. The pastor does not evolve in an original environment, but in a modified setting.

The pastoral project does not aim at controlling nature, but at giving life to it, not at possessing the space, but at penetrating it. Mobility is the art of the Fulani of Boobola, and this is implied by the life style.

These conclusions suggest reasons for anxiety : are such aims still compatible with the human burdens of today ? Can the people in question still meet them, thanks to modest and stable needs ? In the first case, the problem must be raised of the right to existence of certain conceptions of the human condition ; in the second case, the problem of protecting nature is the one which should be dealt with. That is only a perspective which arises from these early conclusions : this text is only the first step to some longer-term research.

## *Préliminaire*

Il est urgent — sinon déjà trop tard dans certains cas — de définir des plans de gestion de l'espace. Cela signifie que l'étude du site des groupes humains est plus pertinente que jamais. Conduites avec le désir de définir de meilleures relations entre l'homme et son environnement, ces recherches fourniront les bases de l'humanisme de demain si elles contribuent à un meilleur épanouissement de l'un par un plus grand respect de l'autre.

Quel que soit le niveau technologique du pays considéré et quels que soient les critères qu'on y emploie pour concevoir la condition humaine, on trouve la conscience d'une relation de plus en plus imparfaite entre les hommes et leur milieu. Bien sûr, les fondements de cette conscience varient d'une société à l'autre, mais cela ne doit pas empêcher de réfléchir au problème de l'insatisfaction de l'« homme-habitant », car ce problème existe et se posera avec une acuité croissante.

Qu'en est-il des sociétés non industrielles qu'on a longtemps considérées comme des victimes impuissantes d'une nature contraignante ? Le trait majeur de l'écologie humaine en Afrique occidentale intérieure se caractérise par un accroissement démographique variable certes, mais massif dans l'ensemble. Or, il se manifeste dans une situation de

stabilité technologique relative. Il en résulte une plus grande consommation d'espace. Comme le diagnostic que la plupart des civilisations locales font sur leur environnement ne change pas ou ne le fait qu'avec lenteur, il y a dégradation du milieu *estimé* (au sens du C. O. SAUER), si on considère que les ressources naturelles sont les estimations d'une civilisation sur son milieu.

Aux anciens aléas — comme l'irrégularité des pluies par exemple — viennent s'ajouter désormais de nouvelles incertitudes issues d'une dégradation irrémédiable rendant les premiers intolérables. Ceci est valable aussi bien pour les pasteurs que pour les paysans. Lorsqu'une technique étrangère est adoptée, elle favorise souvent une destruction accrue du capital naturel, donc une plus grande détérioration des relations entre les hommes et les ressources.

Si l'exploitation inconsidérée de la nature provoquera probablement la mise en cause d'une certaine idée du confort et de la croissance dans les sociétés industrielles, elle aboutira ailleurs à l'impossibilité de se maintenir dans le cadre de genres de vie pratiqués jusqu'alors. Dans ce dernier cas, ce n'est pas le problème de la multiplication des biens qui doit être posé d'abord, mais celui de la survie du groupe dans son milieu et à l'aide du mode de vie auquel il est attaché. Dans une telle optique, l'étude de l'espace pastoral était prioritaire parce que le système économique sur lequel il est fondé paraît d'autant plus vulnérable qu'il est plus extensif et aussi parce que le pastoralisme africain est moins bien connu que le fait agraire, surtout en savane. Ainsi fut décidée une recherche pour les préoccupations qu'inspirent des genres de vie assumés dans des conditions de plus en plus difficiles, mais aussi pour contribuer le plus efficacement possible à mieux comprendre l'« homme-habitant ».

Je me refuse à prôner — au nom de quoi le ferais-je ? — une action en vue de modifier les *estimations* des pasteurs sur leur milieu, mais cela ne veut pas dire que je ne souhaite pas contribuer à favoriser des initiatives en vue d'une protection et d'une meilleure utilisation de la nature exploitée par l'homme peul en l'occurrence. Au contraire.

J'ai publié dans une *Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta* (1974) l'état de la documentation disponible sur la situation du pastoralisme dans ce pays et les principaux motifs qui inspiraient de telles préoccupations :

« Au moment d'aborder un programme de recherche sur la nature et le devenir des aires pastorales (...) de Haute-Volta, nous signalons ci-dessous les principales rubriques qui guideront la collecte des données sur le terrain : les pâturages (composition et dynamique), l'eau d'abreuvement, les espaces agraires, les effectifs (hommes et bétail), la technologie, les besoins, le genre de vie, les parcours, les flux migratoires, le fait agricole chez les pasteurs.

« Cette information devant être mise au service d'une analyse spatiale, toutes les données qui la composent seront localisées.

« Les thèmes qui seront traités ont été définis pour permettre une bonne connaissance de l'organisation de l'espace pastoral mais aussi pour rendre possible une action éventuelle tant au niveau des divers éléments du système (pâturages, eau, effectifs, etc.) que des phénomènes de mobilité qui intègrent les éléments (...).

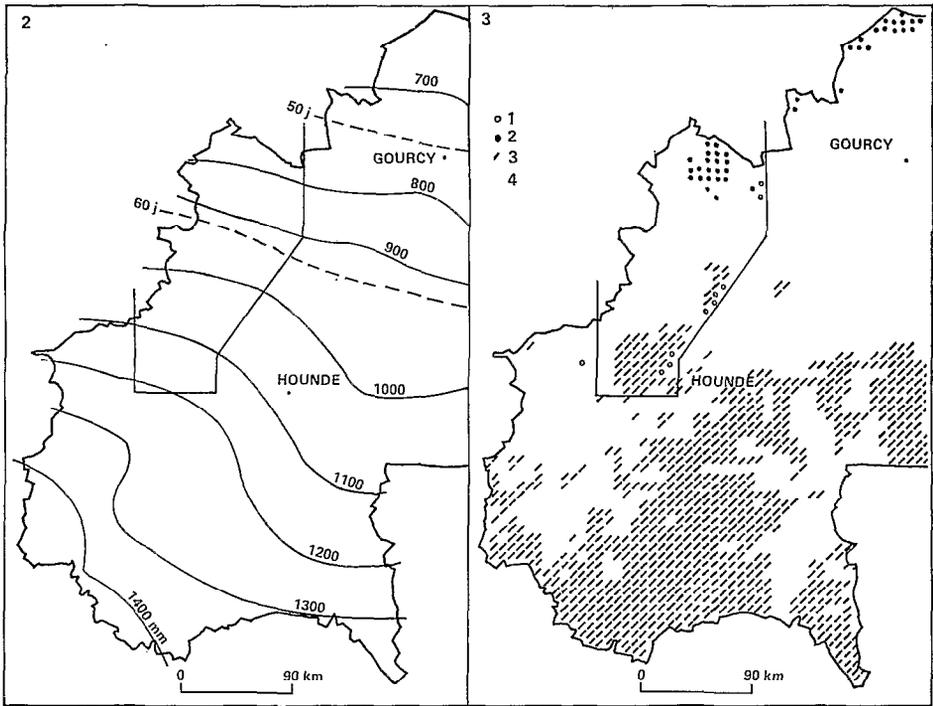
« La liste des thèmes n'est pas limitative et évoluera probablement (...):

« — l'aire pastorale en tant qu'ensemble fonctionnel : définition et localisation des éléments (pâturages, points d'eau, lieux d'habitat, zones de cultures, groupes humains, bétail) ; fonction des éléments et « comportement » saisonnier des aires ; mécanismes d'auto-régulation (notamment : solutions spontanées face à la dégradation du potentiel pastoral) ;

« — l'aire pastorale dans son environnement : l'aire et les espaces vides ; l'aire et les espaces agraires (concurrence et symbiose) ;

« — l'aire pastorale en devenir : les phénomènes de genèse, de mutation ou de migration. »

Mise à part un certain assouplissement des différents thèmes évoqués, le programme s'est approximativement déroulé suivant la méthode et la problématique exposées dans ces quelques lignes.



Carte 2. — La pluviométrie annuelle moyenne dans l'ouest de la Haute-Volta. La zone d'étude est comprise entre les isohyètes 750 et 1 100 mm. Elle est incluse dans le domaine nord-soudanien des bio-géographes.

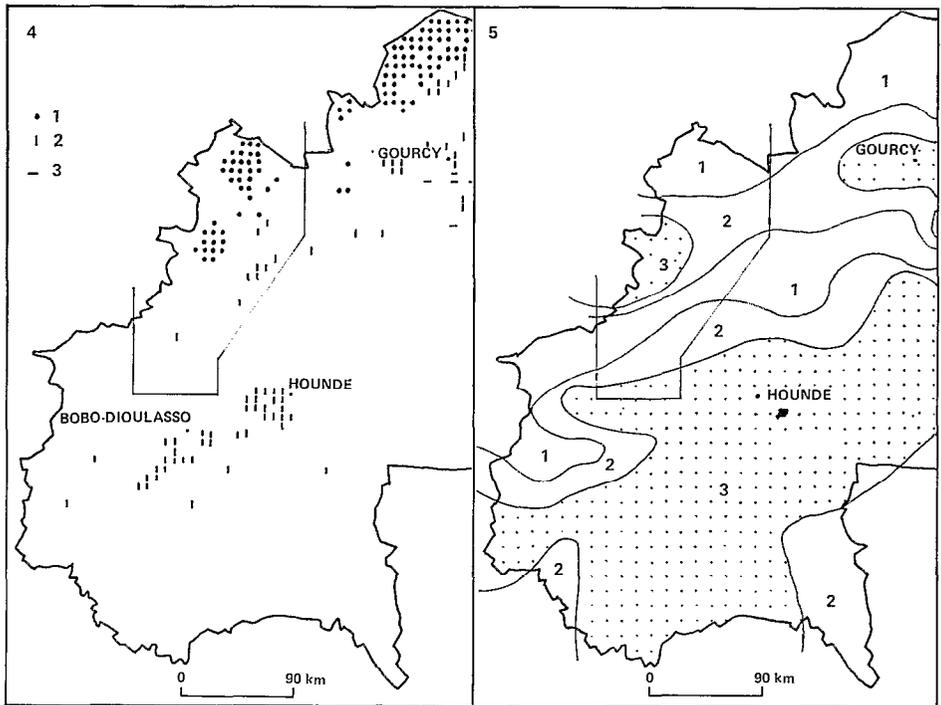
Carte 3. — Situation de la zone d'étude par rapport aux grandes zones agrostologiques de l'ouest voltaïque. 1. Prairies hydrophiles ; 2. Pâturages à graminées annuelles sahéliennes ; 3. Pâturages à graminées pérennes (savane) ; 4. Pâturages à graminées annuelles nord-soudaniennes dominantes ou autres pâturages possédant un taux d'occupation agricole du sol moyen à élevé (6% et plus).

L'intrusion des pâturages « sahéliens » dans le nord du Boobola s'explique par la nature sableuse du sol. La plage 4 représente — pour diverses raisons à préciser — une zone relativement peu favorable à l'élevage bovin, à la différence des autres régions, intéressantes à divers titres.

Plus rapidement dit, je traiterai ici des relations des pasteurs peul. (Diallo, Sidibé et Sangaré essentiellement) avec leur environnement dans la région de Barani, Nouna et Dokuy (Subdivision de Djibasso et Nouna). En fait, c'est l'organisation de l'espace résultant de l'interprétation de la nature par ces hommes et certains de leurs anciens esclaves, les *Rimaïbé*, qui sera analysée.

L'ensemble des groupes concernés représente un effectif de 5 000 personnes environ, réparties dans près de 80 villages.

Cette zone d'investigation est incluse dans la sous-préfecture de Nouna, faisant elle-même partie du département de la Volta Noire. Au moment où avaient lieu mes premières enquêtes sur le terrain (1972) on l'appelait « cercle de Nouna ». C'est le terme que j'ai utilisé.



Carte 4. — Les genres de vie pastoraux dans l'ouest voltaïque. 1. Peul transhumants ; 2. Peul sédentaires ; 3. Silmi-mossi sédentaires.

Les Silmi-mossi constituent un groupe d'éleveurs issu d'un métissage historique entre certains groupements peul et des communautés paysannes mossi, ethnie occupant le centre de la Haute-Volta.

Carte 5. — La sécheresse de 1972 dans l'ouest voltaïque. 1. Zone ayant enregistré un déficit absolu pendant la saison des pluies de 1972 ; 2. Zone ayant enregistré un déficit important pendant la saison des pluies de 1972 ; 3. Zone ayant enregistré un déficit faible ou nul pendant la saison des pluies de 1972.

Le déficit de l'année 1972 a peu influencé le comportement que je me propose de décrire car l'enquête rétrospective (faite pendant la saison sèche 1972-1973) a porté sur la période comprise entre la saison des pluies de 1971 et celle de 1972. Sans anticiper, il faut signaler que la « sécheresse » a été assez bien supportée ici grâce à la souplesse de la transhumance locale.

Les cartes 2 à 5 n'appellent pas grand commentaire. Elles ont simplement pour but de situer l'aire pastorale étudiée dans l'ouest de la Haute Volta. Le lecteur intéressé par un zonage systématique de l'espace pastoral voltaïque voudra bien se reporter à l'ouvrage, déjà cité, d'où sont extraits ces documents (BENOIT, 1974).

PREMIÈRE PARTIE

*L'estimation des ressources  
par les Peul d'aujourd'hui*



# 1

## *Le genre de vie et le diagnostic sur la nature*

J'éprouve une certaine appréhension en introduisant les concepts de « genre de vie » et de « nature ». Le premier a souvent été utilisé d'une façon approximative et donc pas toujours efficace. Quant au second, son utilisation est en général incantatoire — surtout aujourd'hui — ce qui explique probablement l'imprécision des définitions qui sont habituellement proposées. A ma connaissance, la géographie humaine n'a jamais vraiment essayé de traiter le problème de la nature et de l'homme *dans* la nature, le postulat utilisé en l'occurrence étant celui de l'homme *contre* un hypothétique milieu naturel. Ainsi, ce ne sont pas les géographes qui peuvent nous aider à lever une certaine ambiguïté.

« Le terme de matière dénote des processus, des forces — chimiques, gravifiques, nucléaires, etc... — et des structures organiques régis par des lois propres.

La nature se rapporte à la matière d'un point de vue particulier. Elle désigne l'organisation des puissances matérielles, la totalité de leurs rapports concrétisés en une configuration » (MOSCOVICI, 1968).

« J'appellerai donc éléments les différentes matières hétérogènes, nécessaires pour la production générale des phénomènes de la nature et *nature* le résultat général actuel ou les résultats généraux successifs de la combinaison des éléments » (DIDEROT, 1875).

*« Lorsque le fils se marie, il construit  
à côté ou dans la cour de son  
père. Dans l'ancien temps,  
tous les Peul vivaient avec leurs esclaves ».*

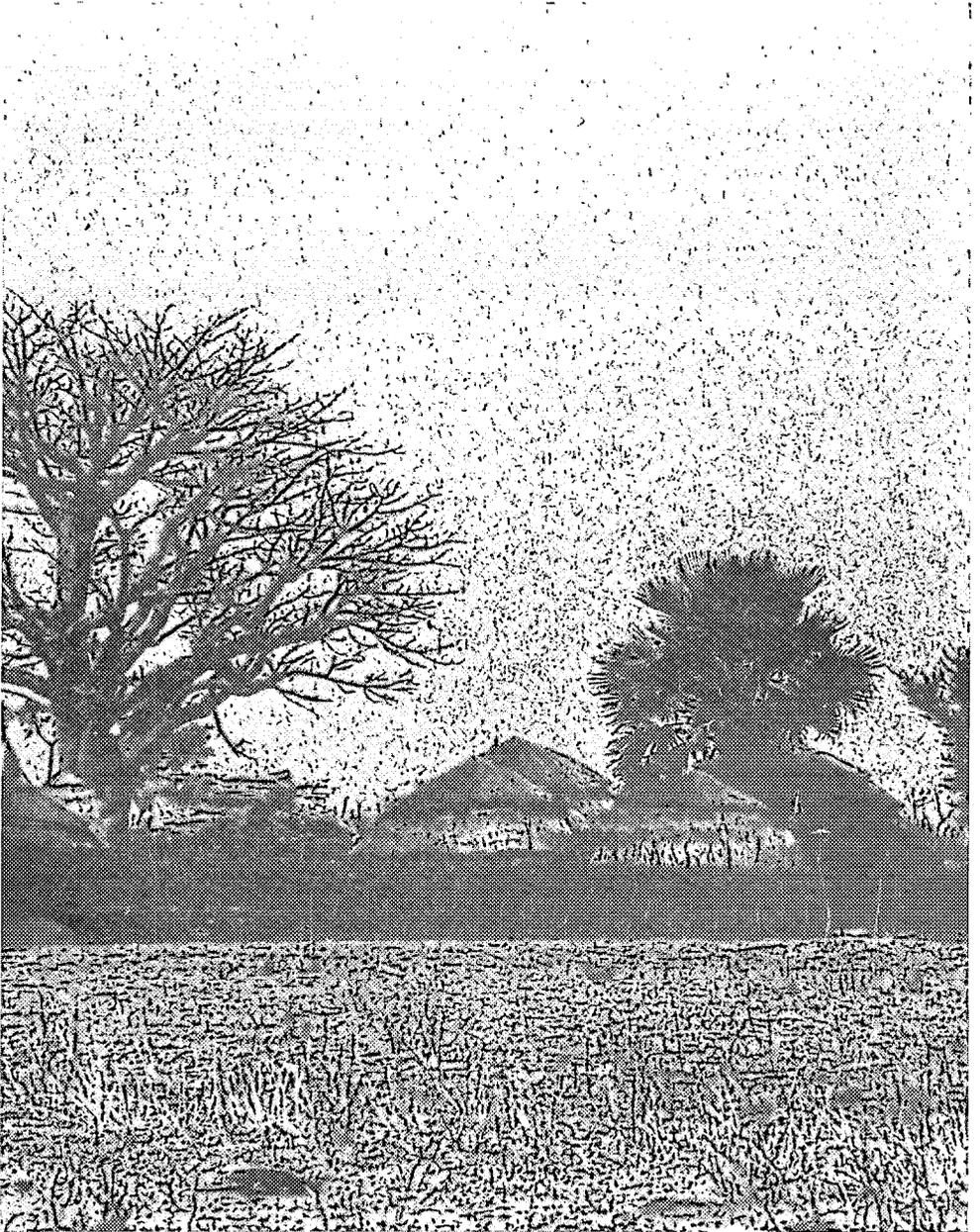


Photo 1. — Un gallé à Barani.

Cliché auteur

Pour l'écologie humaine, le problème est de situer l'homme dans ce résultat général. Ou l'homme est hors de la nature, n'y est pas impliqué, et celle-ci n'a donc pas d'histoire ; ou bien la nature contient l'homme au même titre que les autres forces qui la régissent. Serge MOSCOVICI défend la deuxième position et je renvoie à la démonstration qu'il propose dans son *Essai sur l'histoire humaine de la nature* (1968). Elle fait suite aux deux propositions suivantes :

« La nature ne contient pas seulement l'homme en tant qu'il est uni aux forces matérielles, qu'il est une partie de ces forces ; elle le contient en tant qu'être spécifique, au même titre que chacune de ces forces.

« L'humanité parcourt des états naturels variés, une pluralité de configurations des pouvoirs humains et non-humains ; aucun n'est le refuge ou le sommet prédestiné de son développement. »

J'attache du prix à cette position parce qu'elle s'est révélée utile à ma réflexion. Je la cite *a priori* pour introduire sans ambiguïté la description des faits d'une situation concrète dont il me faudra rendre compte par la suite. Une vision de l'homme ressortissant à la nature me servira à poser le postulat indispensable à l'interprétation de la situation que connaissent les Peul du Boobola aujourd'hui.

Bornons-nous à admettre, pour l'instant, qu'il n'y a pas de milieu physique qui impose quoi que ce soit à qui que ce soit, mais plutôt qu'il y a un homme « créateur » qui provoque des processus naturels qui n'existeraient pas sans lui et cela en fonction de ce qui est ou de ce qu'il croit être bon pour lui.

L'ambition de Serge MOSCOVICI est de proposer une démonstration valable pour l'ensemble de l'humanité, sociétés industrielles comprises. N'ayant pas besoin de le suivre aussi loin, je me borne à constater qu'une telle vision des choses permet de formuler un postulat efficace quant à une interprétation du comportement des Peul du Boobola.

Cela dit, je voudrais éviter un malentendu : il ne s'agit pas ici de proposer un bilan au vrai sens physique des forces humaines et non humaines, mais de poser le problème de la liberté dans un certain environnement.

## *Le genre de vie*

Les géographes qui ont le mieux approché l'idée d'une symbiose homme-nature sont ceux qui ont utilisé — avec un bonheur variable il est vrai — la notion de « genre de vie ». Vouloir l'utiliser à nouveau, alors qu'elle est tombée en désuétude, oblige à quelques précautions. Une définition résume tant bien que mal l'ensemble des points de vue classiques : le genre de vie est un ensemble d'habitudes qui permet au groupe — il n'y a de genres de vie que collectifs — qui les pratique d'assurer son existence. Plus précisément, le genre de vie serait une combinaison de techniques qui s'opérerait d'une façon dynamique pour permettre un rééquilibrage permanent entre un stock d'hommes variable et des ressources parfois limitées à court terme.

La liberté n'est pas toujours été exclue du concept : le milieu ne dicte pas le genre de vie. A conditions égales, des solutions différentes peuvent être adoptées. L'homme peut créer ou dévaster des ressources naturelles. En fait, il détruit le plus souvent ce qui lui est hostile compte tenu de ses besoins du moment. Certains auteurs n'ont pas limité le genre de vie à la mobilisation obligée des ressources, ils l'ont également posé comme une réponse du groupe à l'organisation économique et sociale qu'il s'est imposée ou qui lui a été imposée par d'autres.

Voilà brièvement résumés les principaux aspects d'un concept qui n'a plus tellement cours aujourd'hui, ce qui est dommage car la notion de mode de production qui l'a remplacé ne rend compte que d'un aspect de la condition humaine. Cela est d'autant plus gênant qu'on a affaire, dans le cas des Peul du Boobola, à une société au sein de laquelle la création des biens n'est pas — il s'en faut de beaucoup ! — la principale raison d'être.

Peu importe les mots. Je n'ai pas l'intention de nier le fait économique, mais je voudrais introduire une perspective qui tienne compte du fait que la nécessité de produire et d'accumuler des biens n'est pas au cœur de toutes les idéologies.

### *Toutes les sociétés n'ont pas le même objectif vis-à-vis de la nature*

On connaît l'attitude qui prévaut aujourd'hui : la diversité des cultures existe, mais on admet qu'il y a progressivement atténuation des différences, socialisation — au vieux sens du terme — de l'humanité. On considère plus ou moins implicitement que l'homme est *un* face à la nature. Les groupes sont tous lancés dans la même course à la production et à l'enrichissement. Il y a des vainqueurs et des vaincus, certains étant mieux armés que d'autres dans le domaine des potentialités ou de la technologie, comme si les premières avaient une finalité et comme si la deuxième était d'essence surnaturelle et distribuée au hasard des peuples. Ainsi, la liberté n'existerait pas face à un impératif valable pour tous : la croissance économique et l'accumulation des biens. Plus exactement, elle n'existerait que dans le choix des moyens permettant d'entretenir ou d'améliorer cette croissance.

On voit les conséquences d'une telle attitude : il y a le monde « normal » — celui, en fait, qui secrète ce type de raisonnement — situé à la pointe de la technologie et source de tous les critères et une auréole de cultures plus ou moins satellisées parmi lesquelles les plus autarciques et les plus « pauvres » seraient les plus marginales.

Cette vision des choses est doublement impertinente. Elle revient à considérer que les valeurs occidentales sont universelles — la nécessité d'accumuler des biens pour satisfaire des besoins croissants serait le sort commun —, ce qui n'est qu'une profession de foi. Quant aux « états » synchroniques de l'humanité, ils sont une vue de l'esprit puisqu'il y a toujours des pêcheurs, des chasseurs, des pasteurs et des agriculteurs sur

brûlis, etc., et on voit mal pourquoi il faudrait considérer l'existence de ces sociétés comme un épiphénomène de l'histoire contemporaine.

Je n'ai pas l'intention d'entreprendre une critique de cette vision des choses, ce n'est pas mon propos. Le problème pour nous, gens de terrain travaillant dans des sociétés non industrielles, est de les comprendre. Malheureusement, les concepts dérivés des positions que je viens d'évoquer ne nous sont d'aucun secours, sauf à répéter des poncifs qui n'expliquent rien sinon le désarroi de l'observateur. Pour rester uniquement dans le domaine du pastoralisme, on connaît ce genre de diagnostic : l'élevage peul « n'est pas rationnel », il relève de la « boomanie », c'est un élevage « sentimental », etc. et de déduire des politiques ainsi formulées : « il faut apprendre à l'éleveur à gérer son troupeau, il faut le sédentariser, le rendre plus mobile, etc., autant de solutions qui me paraissent stériles et déplacées car tous les groupes n'ont pas le même objectif vis-à-vis de la nature et qu'il paraît discutable de vouloir décider pour autrui en affectant de considérer que les idéologies exprimées sont les seules existantes.

La pluralité des états de nature est bien réelle et la créativité ne s'applique pas à la totalité des éléments du milieu. La société considérée — et non l'humanité — opère un diagnostic sur eux en fonction de ses « visées essentielles » (SÉBAG, 1964) nées d'une liberté qu'il me faudra préciser. C'est à la suite de ce choix que le groupe intervient. Cette intervention de tous les individus, quotidienne et constante à moyen terme, ce comportement du groupe vis-à-vis de l'espace, constituent le genre de vie de ce groupe, c'est-à-dire l'aspect visible de l'état de nature, sa pratique en quelque sorte.

Le Peul — du Boobola ou d'ailleurs — n'est pas pasteur en tant qu'avatar historique inclassable ou parce qu'il occuperait un soi-disant espace marginal où seul le pastoralisme serait possible. Il n'est pas non plus pasteur pour tirer le plus grand profit possible de son milieu : la charge bovine totale des parcours effectivement utilisés dans la zone d'étude est de 2 t au kilomètre carré, ce qui n'est pas supérieur (LUNGREN, 1974) à la charge naturelle des parcs nationaux d'Arly ou de Pô (Haute-Volta) qui sont pourtant énormément braconnés et dont les pâturages sont loin de valoir ceux de la Volta Noire où les troupeaux du Boobola passent la plus grande partie de l'année. Bien que les données concernant la biomasse sauvage fassent défaut en Afrique occidentale, on peut estimer sans grand risque de se tromper une biomasse théorique protégée dans la vallée de la Volta Noire double de celle de Pô ou d'Arly. Avec un taux d'abattage adéquat on pourrait assurer en fourrure, cuir, viande ou ivoire, une production marchande au moins égale à celle du lait et de la viande domestique produite dans les conditions actuelles, tout en protégeant le capital naturel. Je ne cherche pas à faire des comparaisons absurdes, mais il faut bien avoir conscience que le vrai paradoxe serait justement de juger l'économie des Peul du Boobola suivant des critères productivistes. Si tel était le cas, elle apparaîtrait peu raisonnable. On me rétorquera probablement que le problème des Peul n'est pas là. Tel est bien mon avis également.

Je voudrais citer trois remarques faites dans le sens que je viens d'indiquer. La première concerne l'ensemble des sociétés africaines traditionnelles, la deuxième la société *mossi* de Haute-Volta et la troisième celle des Peul *Djelgôbé* qu'on peut facilement assimiler à celle des Peul du Boobola, en première approximation en tout cas.

« Les sociétés, les civilisations africaines se sont orientées au cours de leur histoire propre vers des priorités autres que celle de l'activité économique et technique. On doit aussi se rappeler qu'elles ont pleinement vécu et assumé ce retard, cet arrêt de développement, en élaborant des cultures centrées sur d'autres préoccupations d'ordre religieux en particulier » (MERCIER, 1966).

« Sa mentalité (du paysan *mossi*) n'est pas toujours orientée vers l'économie mais plutôt vers les valeurs, surtout centrées vers la recherche d'une stratégie politique et guerrière en vue de sauvegarder la sécurité et l'intégralité de la société.

« Il ne craint pas d'être pauvre. Il a peur « d'avoir honte ». Le système économique exclut nécessité et tentation et, de ce fait, l'accumulation des biens » (OUÉDRAOGO, 1970).

« Dire que les *Djelgôbé* vivent dans une société du loisir peut sembler choquant. Nous autres occidentaux, quand nous pensons au loisir nous pensons à la consommation, car c'est souvent cela qui remplit notre loisir. Dans le *Djelgôdji*, cependant, nous n'avons pas affaire à une société de consommation, mais à une société de communication, si l'on peut dire. L'énergie humaine non engagée dans la production des biens de subsistance est utilisée pour maintenir les rapports humains. Non seulement pour les maintenir, mais encore pour les maintenir dans une certaine forme (...). Si le loisir sert à un « travail social » dans la mesure où il permet aux gens d'entretenir leurs rapports humains, c'est par contre un frein important au progrès technique et à l'augmentation de la production des biens de subsistance (...). Des structures qui permettraient aux gens de multiplier leur rendement, par la combinaison de leurs efforts, sont étrangères à la société. La coopération pour le bien commun n'existe point, comme n'existe pas le bien commun lui-même alors que l'entraide réciproque est fréquente.

« Dans la mesure où le loisir symbolise l'autorité on s'aperçoit qu'au lieu de rivaliser dans le travail, les *Djelgôbé* rivalisent dans le loisir » (RIESMAN, 1974).

Bien sûr, ces trois citations mériteraient d'être discutées à plus d'un titre. Je les donne telles quelles pour illustrer ma position. Paul RIESMAN parle du « mode de subsistance » des *Djelgôbé*. L'expression est intéressante mais, limitée à la survie biologique du groupe, elle néglige un peu les relations de la conscience collective avec l'environnement (la brousse) que cet auteur prend d'ailleurs en compte en étudiant les rapports existant entre l'homme et le lion, symbole des forces non humaines de la nature en quelque sorte.

Puisse ce long préambule à la description de potentialités pastorales éviter un malentendu ou plus exactement la transmission d'un mythe, celui d'un drame manichéen opposant l'homme à la nature, à l'issue duquel il y aurait obligatoirement sous-développement de l'un ou anéantissement de l'autre. Même si cette conception des choses était opératoire à propos de civilisations dites « techniciennes », il serait dangereux de baser un raisonnement sur un tel postulat en ce qui concerne une société comme celle des Peul du Boobola.

Ainsi au lieu de proposer une description exhaustive d'un milieu so-disant physique pour le confronter ensuite à l'homme, il me paraît plus utile d'esquisser un certain nombre de faits, humains ou non, permettant

de se représenter le Boobola à la façon du Peul, même si je le fais en utilisant un langage différent du sien.

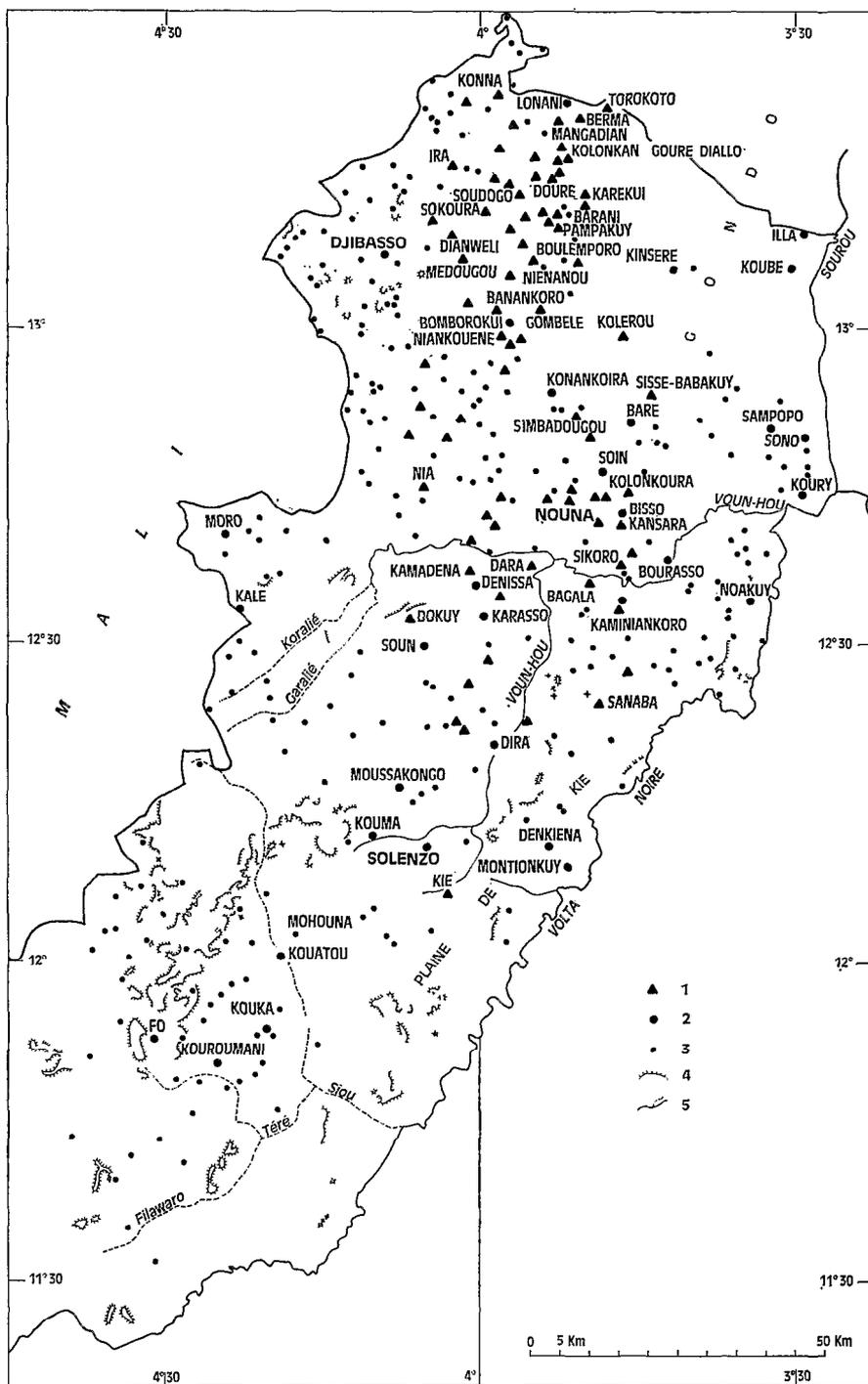
En attendant un raisonnement plus élaboré, je souhaite qu'on ne me reproche pas d'excuser l'homme *a priori*, de nier des destructions irrémédiables ou d'ignorer les concurrences existant entre des états de nature différents et génératrices d'expansionismes. Ce ne serait pas justifié. D'ailleurs, les protecteurs de la richesse naturelle, soucieux d'efficacité, posent de plus en plus leurs problèmes dans le cadre d'une symbiose normale entre forces humaines et non humaines de la nature :

« Je me souviens bien du jour où l'écologie humaine était à peu près inconnue. On pensait que l'écologie ne concernait que la nature. On se rend compte maintenant qu'il n'y a qu'une faible partie de la nature qui ne soit pas touchée par l'action de l'homme et que l'homme et la nature ne sont pas si éloignés l'un de l'autre qu'on le pensait voilà seulement vingt-cinq ans » (FRASER DARLING, 1976).

Quant aux impérialismes, j'aurai l'occasion de montrer leur influence sur le genre de vie.

Une analyse de l'environnement et du potentiel pastoral passe d'abord par une description de l'eau et de l'herbe qui sont en quelque sorte les principales matières premières de l'économie des éleveurs peul. J'aborderai ensuite le problème des facteurs limitants d'ordre sanitaire comme la trypanosomiase, dite aussi « maladie du sommeil ». Une description même rapide des différents groupes locaux éventuellement concurrents des Peul vis-à-vis de l'environnement était également indispensable.

L'ordre de présentation de ces différentes données n'a pas grande importance. Si l'eau et les pâturages sont présentés d'abord c'est que leur description est fastidieuse et que j'ai voulu permettre au lecteur peu intéressé par cet aspect — fondamental — des choses de poursuivre sa lecture sans être ensuite interrompu par des considérations relativement techniques.



Carte 6. — Noms des lieux de la zone d'étude cités dans le texte. 1. Villages ou quartiers peul ; 2. Autres villages cités ; 3. Autres villages ; 4. Escarpements ; 5. Cours d'eau temporaires ou permanents.

*L'eau*

Si l'intérêt d'une description et d'une localisation des points d'eau de surface apparaît clairement, celui des nappes souterraines semble moins évident. En effet, on peut être tenté de ne considérer que l'eau souterraine utilisée et se satisfaire d'une carte des puits. Cela est dangereux car un puits est un capital existant par la volonté de l'homme et non pas une donnée première. En ignorant cette évidence on peut être tenté de considérer que seules les nappes exploitées sont utilisables, ce qui n'est pas forcément le cas. Sans anticiper sur l'étude du comportement humain il faut déjà signaler que certaines zones sans puits actuellement en étaient équipées il n'y a pas si longtemps et cela dans le cadre d'une technologie toujours en vigueur. Le refus de payer certains coûts aujourd'hui (travail, danger) est le fruit d'un changement d'attitude. Ce changement faisant partie de mon problème il est indispensable de considérer non seulement l'eau utilisée mais également celle qui est utilisable, ne serait-ce que pour bien apprécier le diagnostic du Peul sur cet élément déterminant pour son genre de vie.

Concernant l'eau de surface, on peut d'abord déterminer des zones desservies par les lieux d'abreuvement en distinguant les mares et les rivières pérennes des temporaires. La cartographie répond bien à la

question à condition de définir un rayon que l'éleveur local considère comme correct pour son bétail. C'est difficile car cette estimation varie d'une personne à l'autre mais il ne faut pas exagérer ce fait. Les normes sont assez homogènes. Elles sont nettement plus confortables qu'au Sahel où le bétail — alors à la limite de la survie — peut boire un jour sur deux en fin de saison sèche et s'éloigner ainsi de 20 à 25 km du point d'eau. A un tel régime il n'y a pratiquement pas de zones inaccessibles au bétail dans le cercle de Nouna pour des raisons d'abreuvement, même en ne considérant que les points d'eau de surface. On peut estimer que le bétail boit ici deux fois par jour, rarement moins. Plus concrètement, on peut admettre que les éleveurs de la région considèrent comme zones de parcours idéales celles qui sont situées à moins de 5 km d'un point d'eau, toutes choses égales par ailleurs. Cette distance paraît être la plus significative.

Cela dit, une description générale de la situation hydrogéologique est indispensable pour une bonne compréhension du problème de l'eau dans le cercle quelle que soit la nature du point d'eau.

### *Les conditions hydro-géologiques*

L'ensemble de la zone est caractérisé par un empilement de couches sédimentaires presque horizontales, légèrement inclinées vers le nord-est. Elles reposent sur le vieux socle birrimien qui apparaît plus à l'est, au Yatenga. Les terrains anciens en contact avec ce socle sont essentiellement composés de grès avec intercalation d'étages gréso-schisteux ou schisteux avec dolomie. La série dite des « grès de Bandiagara et Kou-tiala » affleure du nord au sud, le long de la frontière Mali-Haute-Volta, et constitue ce que j'appellerai le « plateau gréseux ». Au-dessus de ces formations, dans la moitié nord du cercle, se développent des formations d'âge tertiaire : c'est le Continental Terminal de la plaine du Gondo qui pénètre en Haute-Volta sur une profondeur de 60 km environ à partir du Mali. Le Gondo est encadré à l'ouest par le plateau gréseux et à l'est par le socle affleurant au Yatenga. Cette sédimentation est de nature argilo-sableuse. Son épaisseur est probablement de 60 m dans la partie voltaïque. La surface de discontinuité existant entre les terrains primaires et le Continental Terminal est caractérisée par la présence de sillons orientés nord-sud « assimilables à des vallées » (SAUVEL, 1969).

Les formations quaternaires sont soit d'origine éolienne, soit cuirassée, soit alluviales, les premières sont surtout développées dans le nord du cercle. Il s'agit en fait de deux ergs fossiles. Bien que leurs dunes, aujourd'hui fixées, aient un sommet émoussé, l'agencement général de ces formations fait que le réseau hydrographique à écoulement temporaire provenant du plateau n'atteint pas le Sourou ou la Volta Noire.

Les cuirasses ferrugineuses constituent le deuxième type de formation quaternaire. Il est surtout représenté dans la partie centrale du cercle, de part et d'autre du Voun-Hou et entre ce cours d'eau et la Volta Noire.

Quelques cuirasses parsèment également le Gondo et leur rôle est

important quant à l'écologie humaine en général et pastorale en particulier. J'y reviendrai.

Enfin, les formations alluviales composées de sables fins et d'argiles noires se localisent surtout aux abords du Sourou, qui occupe l'axe de la dépression du Gondo et de la Volta Noire qui méandre dans une vallée de 3 ou 4 km de large. On en trouve parfois le long du Voun-Hou, affluent temporaire de la Volta. Les alluvions caillouteuses sont inexistantes et les sables grossiers très rares.

### *Les nappes phréatiques*

La variété des matériaux explique l'existence de plusieurs sortes de nappes d'eau souterraines. Je les présente, à la suite de Sauvel, dans un ordre de difficulté d'exploitation croissante.

Les nappes des formations alluviales ont une étendue des plus modestes. La vallée du Sourou en contient une mais son extension est limitée à la plaine d'inondation qui n'excède pas quelques kilomètres d'est en ouest.

Au pied du plateau gréseux existe localement un sous-écoulement lié à la présence de marigots issus des grès. La plupart de ces nappes s'assèchent en saison chaude.

Les nappes des formations cuirassées existent très localement dans le Gondo argileux. C'est notamment le cas à Koubé, Illa, Kalé et Sono. Les environs de Boulemporo possèdent une intéressante nappe de ce type mais elle est visiblement surexploitée.

La moitié sud du cercle possède une nappe de cuirasse qui sert à l'alimentation de la plupart des villages d'agriculture mais les puits qui s'assèchent en avril sont nombreux. Les fluctuations annuelles du niveau y sont importantes, de l'ordre de plusieurs mètres.

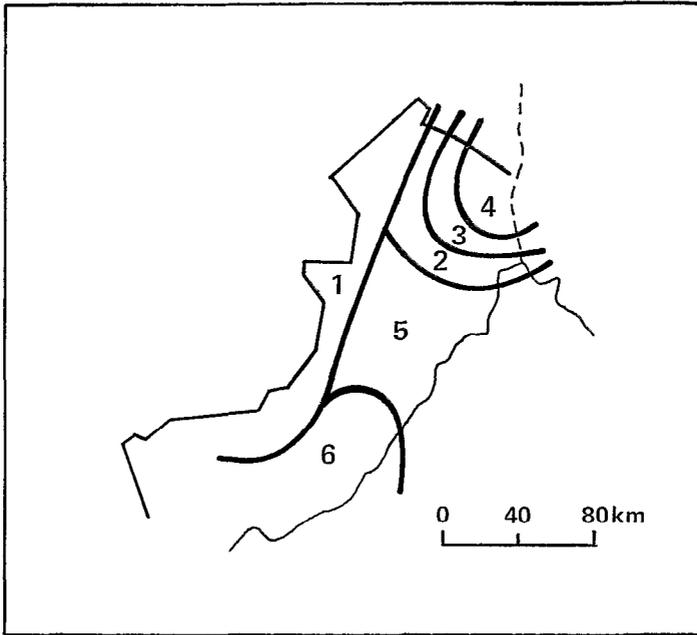
Les nappes des matériaux primaires sont d'un intérêt très inégal. Les grès, notamment ceux de la « série de Bandiagara » qui alimentent les sources permanentes de Dokuy et Moro, possèdent des nappes localisées grâce à l'existence de zones fissurées d'une part et à celle de niveaux de conglomérats grossiers d'autre part.

La série gréso-schisto-dolomitique renferme sur 300 km de long (au Mali surtout) et 100 de large, ce qu'il est convenu d'appeler la nappe du Gondo. Elle n'est pas exploitée dans le Boobola.

Les formations du Continental Terminal contiennent une importante nappe autrefois très exploitée. Leur épaisseur varie suivant l'existence des sillons déjà signalés, d'où une certaine inégalité de la profondeur des puits. Cette nappe semble être surtout alimentée par le plateau gréseux et ne subit pas de fluctuations annuelles ni pluri-annuelles. Les anciens puits sont plus profonds que ceux qui ont été creusés plus récemment mais il est difficile d'en tirer des conclusions à cause des inégalités topographiques dans le niveau d'une part et d'une possible lassitude de la population vis-à-vis du fonçage et de l'entretien de ce type d'ouvrage profond.

## Zonage des potentialités en eau souterraine

Compte tenu de ce qui vient d'être dit sur les nappes et leur facilité d'accès, un zonage du cercle a été esquissé sur la carte 7.

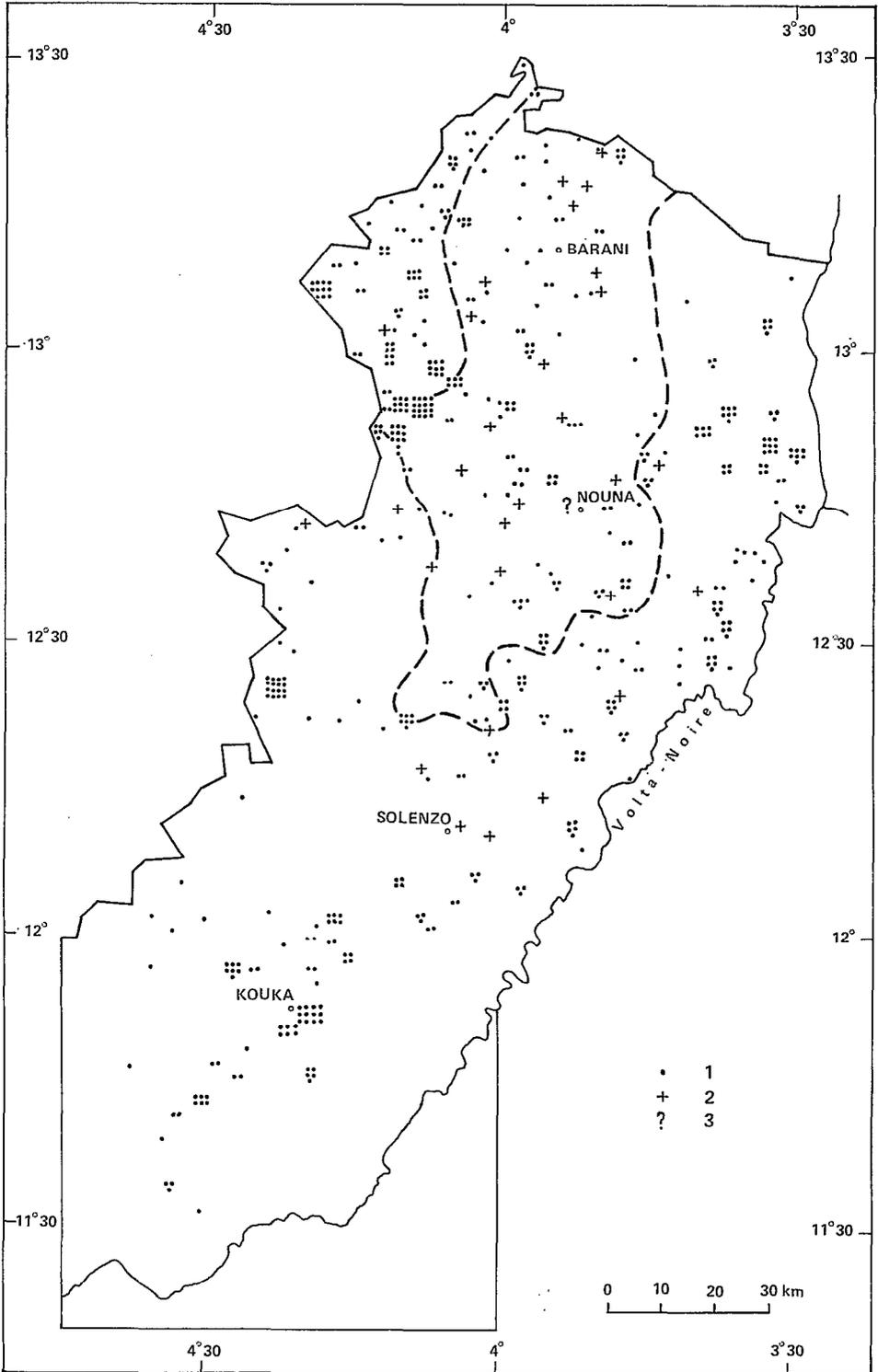


Carte 7. — Zonage du cercle de Nouna suivant la situation des eaux souterraines. Voir le commentaire dans le texte.

Dans la zone 1 de ce document, les puits sont foncés dans la cuirasse et dans les grès altérés. Leur profondeur varie entre 5 et 20 m. L'installation de puisards est parfois possible dans le lit des marigots temporaires qui descendent du plateau. Un certain nombre de ces derniers conservent d'ailleurs quelques petites mares permanentes. Cette zone contient les deux seules sources pérennes de la zone d'étude.

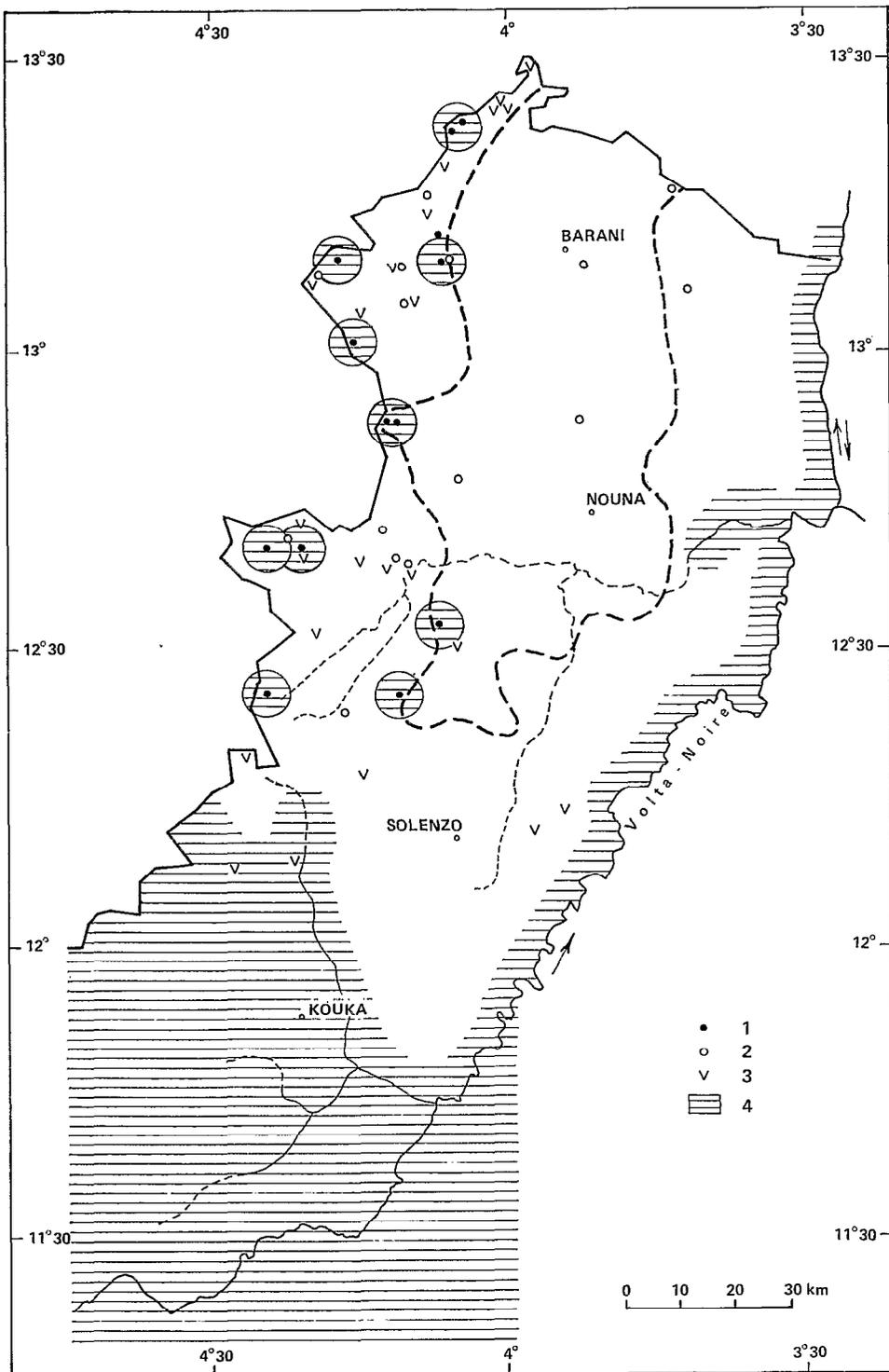
Sur les marges occidentales du Gondo, entre Djibasso et Nouna (zone 2), la nappe est située entre 20 et 30 m de profondeur. La hauteur d'eau dans les puits est faible — quelques décimètres — car il est impossible de descendre au-dessous du toit de la nappe en raison de la nature bouillante des matériaux.

Dans la zone 3, la profondeur de la nappe du Continental Terminal est plus grande, de l'ordre de 30 à 40 m. Comme dans la zone précédente, la hauteur d'eau dans les puits est faible à cause de l'instabilité du matériau argilo-sableux. Il existe ici quelques nappes de cuirasse, notamment dans la région de Boulemporo. Leur profondeur varie de 10 à 20 m. Le débit des puits est variable mais assez bon dans l'ensemble. La situation



Carte 8. — Localisation des puits, peul ou non (d'après Sauvel, 1969). 1. Puits traditionnels (1 point égale 3 puits) 2. Puits cimentés, creusés par l'Administration ; 3. Pas d'information disponible pour Nouna (les puits de la ville ne sont d'ailleurs pas utilisés par les pasteurs).

Les limites de zone de peuplement peul actuel sont représentées en tiretés.



Carte 9. — L'eau de surface. 1. Mare permanente ou source ; 2. Mare temporaire ; 3. Zone à puisards possibles ; 4. Lieux situés à moins de 5 km d'un point d'eau de surface permanent (mare, source, rivière).

Les limites de l'aire de peuplement peul sont représentées en tiretés.

propre à ce village lui confère un rôle important car il est localisé sur les flancs orientaux de l'aire de peuplement peul.

Dans le Gondo central (zone 4), la nappe du Continental Terminal est à une profondeur voisine de 50 m dans la région des villages de Wéressé, Kinséré, Kolérou, Sissé et Tissi. Dans la partie sud-est de cette zone, aux environs de Sono, existe une importante nappe de cuirassement possédant un bon débit et une profondeur modeste (10 à 20 m).

Les régions du Voun-Hou et de la Volta Noire (zone 5) sont essentiellement alimentées par la nappe des formations cuirassées dont la profondeur est de 10 à 15 m en général. Le débit des puits est relativement bon mais il y a des assèchements en fin de saison sèche.

Dans le sud du cercle, en zone 6, la pluviosité est plus forte (1 100 mm environ). Combinée avec la présence du grès qui emmagasine l'eau de pluie pour la restituer en saison sèche, elle permet l'existence de ruisseaux permanents (comme le Téré et le Siou des cartes de l'Institut Géographique National) et de nombreuses mares permanentes situées au pied de la falaise. Ici la nappe n'est jamais profonde (5 à 10 m) et le débit des puits est bon. Il n'y a pas de problèmes d'eau dans cette région, mais les défrichements intempestifs liés à l'immigration de paysans venus du nord-est et à l'essor de la culture du coton modifieront probablement la situation sur ce plan-là.

La carte des puits est donnée pour information mais ce document n'a pas vraiment sa place dans une description des potentialités pastorales puisque l'existence d'un puits relève de la technologie, sous réserve — bien entendu — de l'existence d'une nappe accessible.

Ce problème du puits devra être considéré en soi par la suite car il est révélateur de l'attitude du pasteur vis-à-vis de son environnement, tant en ce qui concerne l'effort éventuellement consenti pour creuser les ouvrages que pour fournir le travail d'exhaure ou d'entretien.

### *La carte des points d'eau de surface*

Le zonage auquel on aboutit à propos des nappes souterraines ne doit pas être séparé de la carte des lieux desservis par les points d'eau de surface pérennes dont j'ai déjà signalé l'intérêt. Ces lieux doivent être considérés comme des zones de parcours privilégiées en fin de saison sèche. Bien sûr, cette carte est discutable : le Voun-Hou est parsemé de petites mares pendant les saisons sèches qui ont été précédées par un hivernage généreux ou, à tout le moins, normal. La plupart tarissent pendant les années peu pluvieuses. De fait, elles ont été inutilisables pendant les mois de février, mars et avril des années 70 qui nous intéressent. Par ailleurs, le Sourou n'a pas conservé, ces dernières années, l'ensemble des mares qui le jalonnent habituellement en fin de saison sèche. On voudra bien considérer malgré ces quelques restrictions que ce document illustre une situation moyenne.

## *Les pâturages*

J'ai eu l'occasion de publier une typologie des principaux pâturages de Haute-Volta (BENOIT, 1974). Je reprends ici les grandes lignes de cette classification de façon à situer aisément la zone d'étude par rapport aux grands domaines botaniques du pays qu'on peut assez facilement rapprocher des zones bioclimatiques des auteurs classiques. J'aborderai ensuite la description des différentes zones agrostologiques locales. A ce propos, une énumération fastidieuse est inévitable. Le lecteur pressé aura intérêt à se reporter directement à la carte des zones agrostologiques homogènes. La légende simplifiée de ce document regroupe les différents types de pâturages en fonction de leur nature, mais aussi de leur comportement saisonnier et finalement de leur intérêt pastoral.

### *Situation du Boobola par rapport aux grands domaines botaniques du pays*

Le premier type de pâturage retenu était les prairies hydrophiles, dont les « bourgoutières » qui sont des prairies inondables à *Echinochloa*.

L'originalité de ce type est incontestablement sa faculté de supporter régulièrement de fortes charges en saison sèche par la production presque continue d'une herbe de qualité variable mais bonne dans l'ensemble.

Le deuxième type se référait essentiellement à l'influence anthropique à court terme. Les critères de classement étaient l'importance des superficies cultivées (plus de 25%) ou en jachère et une capacité fourragère faible (*Loudetia togoensis*, *Andropogon pseudapricus*, etc.).

Le troisième type regroupait les pâturages à graminées annuelles pouvant être utilisés toute l'année aussi bien sous forme de pâturage frais que sec. La valeur bromatologique des espèces qui les composent est en général élevée. Ce sont les pâturages du Sahel et de ses confins nord-soudaniens sableux.

Le quatrième type correspondait également à des pâturages à graminées annuelles mais la plupart de celles-ci ne sont utilisables par le bétail que sous forme de fourrage vert, donc en saison des pluies, avant la fructification qui intervient en général au mois de septembre. La qualité globale de ces pâturages, qui correspondent approximativement à la zone nord-soudanienne des bio-géographes, est partout relativement faible.

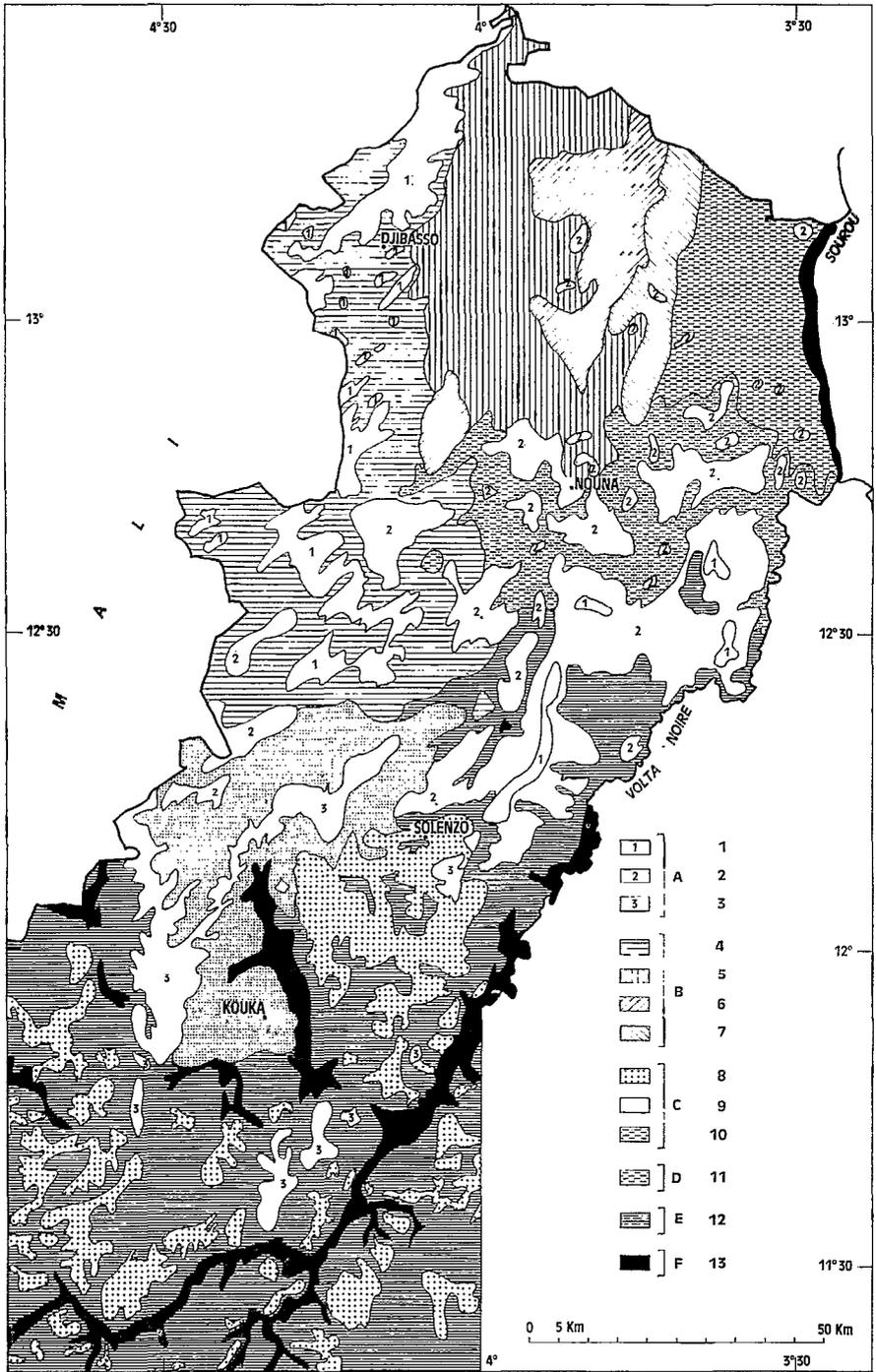
Un dernier type regroupait les pâturages à graminées pérennes utilisables en toute saison grâce à leur aptitude à repousser après le passage du feu. Ce sont les formations classiques de la zone sud-soudanienne : la savane au sens strict.

Mis à part le type 2 qui occupe des superficies faibles dans le cercle de Nouna compte tenu de l'existence d'un taux d'occupation agricole du sol modeste (excédant rarement 10%), cette typologie reste valable dans le Boobola. Elle doit cependant être nuancée et précisée, ce qui a été fait à 1/500 000, l'échelle de publication résultant d'une simple réduction photographique.

### ***La carte des zones agrostologiques homogènes***

Il ne s'agit en aucun cas d'une carte des pâturages telle que l'aurait faite un agrostologue par exemple. L'échelle choisie le montre assez ! Ce document repose en fait sur une double classification : la composition floristique — donc implicitement la qualité fourragère théorique — et le comportement saisonnier du pâturage ainsi défini. Il s'agissait d'opérer un zonage mettant en évidence des faciès spécifiques pour en déduire, ensuite, une fonction pastorale, compte tenu des pratiques locales. Plus simplement, cette carte essaie de rendre compte de la réalité perçue par l'éleveur, en fonction de ses intérêts propres. Elle est un outil, non une fin.

La photo-interprétation a été faite sur la couverture IGN générale à 1/50 000. Souvent la généralisation a été exécutée à l'aide de la carte de reconnaissance des sols à 1/500 000 de l'ORSTOM, dans les zones où la relation entre le couvert végétal et le sol était nette, comme dans le



Carte 10. — Zones agrostologiques homogènes.  
 Voir la légende et son commentaire dans le texte.

Gondo et ses abords par exemple. J'ai également bénéficié des résultats du travail de J. C. BILLE (1969) pour la partie voltaïque de la plaine du Gondo.

La carte présente une situation considérée fictivement comme stable. La dynamique des pâturages sera évoquée par ailleurs.

### *Classification botanique des pâturages*

Treize catégories de pâturages ont été retenues qui correspondent approximativement aux supports morpho-pédologiques suivants : lithosols sur grès et sur cuirasse ferrugineuse, sols gravillonnaires sur cuirasse ferrugineuse, sols sur sable de décomposition (pied du plateau gréseux), sols sur erg fixé (que les Peul appellent « Seno »), sols de glacis, sols de colluvionnement, sols sur matériaux alluviaux peu ou pas inondés, sols sur matériaux alluviaux régulièrement inondés.

L'influence morpho-pédologique se combine avec celle de la pluviosité croissante vers le sud, bien que le rôle de cette dernière soit moindre si le milieu local est très hydromorphe.

Souvent, la composition floristique est très voisine d'un type de pâturage à l'autre, mais la fréquence des espèces varie et cela justifie un classement différent.

Je reprends ici l'ordre des types tel qu'il a été retenu pour la carte 10.

**TYPE 1.** Pâturage à *Brachyachne obtusiflora*, *Elyonurus elegans*, *Bulbosylis coleotricha*, plus, si le sol apparaît, *Ctenium elegans*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudetia togoensis* et *Pennisetum pedicellatum*.

Ce type est représentatif des lithosols sur grès du plateau lorsqu'ils reçoivent moins de 900 mm de pluie par an environ (1). Le taux de recouvrement du sol par l'herbe est faible. Les plantes sont localisées dans les diaclases où s'accumule un sol argilo-sableux issu de la décomposition des grès. Ces pâturages sont les plus mauvais de la région. De plus, la topographie très accidentée de cette région fait qu'elle est difficilement accessible par le bétail.

**TYPE 2.** Pâturages à *Loudetia togoensis*, *Andropogon pseudapricus*, *Aristida kerstingii*, *Schoenefeldia gracilis* et *Microchloa indica*.

Ce sont les pâturages des sols gravillonnaires sur cuirasse ferrugineuse et des lithosols sur cuirasse, si la pluviosité est inférieure à 1 000 mm par an environ. De toutes ces graminées annuelles, seules les deux dernières sont susceptibles d'être consommées en saison sèche, encore la dernière ne fournit-elle qu'une masse fourragère dérisoire et pauvre.

---

(1) Soit la latitude de Sanaba.

Le passage du feu, régulier dans les deux tiers méridionaux de l'aire, ne laisse pratiquement rien subsister du tapis herbacé en saison sèche.

Le taux de recouvrement est assez fort bien que variable (60-80%), mais la valeur fourragère de ces parcours n'est guère supérieure à celle du type 1. Elle est nulle après le passage du feu car toutes ces graminées sont annuelles.

TYPE 3. Pâturages à *Ctenium elegans*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudetia togoensis* ET *Andropogon gayanus*.

Le support de ce pâturage est le même que celui du type 1 (plateau gréseux) mais sous une pluviosité supérieure à 900 mm environ. L'*Andropogon gayanus* est très localisé. Les repousses de saison sèche qui caractérisent cette graminée pérenne obligent certes à la mentionner mais cela est insuffisant pour valoriser le pâturage. Le taux de recouvrement reste faible et l'accessibilité médiocre toujours à cause de la nature du site.

TYPE 4. Pâturages proches du type 3 avec *Schoenefeldia gracilis*.

Le taux de recouvrement est plus important que dans le type précédent. Ces formations sont celles des abords du plateau et de ses buttes. Elles occupent les sols sablo-argileux issus de la décomposition des grès, au nord de l'isohyète 1 000 mm environ.

Fait relativement exceptionnel dans le cercle, la pression agricole est assez forte ici — le taux d'occupation du sol est voisin de 30% — et les pâturages sur jachères récentes incluent *Eragrostis* sp. et *Pennisetum pedicellatum*.

TYPES 5 ET 6. Pâturages à *Ctenium newtonii*, *Andropogon pseudapricus*, *Aristida kerstingii*, *Schoenefeldia gracilis*, *Andropogon gayanus*, *Loudetia togoensis*, *Diheteropogon hagerupii* et *Panicum* sp.

Ces deux types de pâturages sur sable sont en fait identiques mais il n'était pas sans intérêt de les distinguer sur la carte comme on le verra à propos de l'examen de quelques cas d'éleveurs marginaux.

Ces formations du Séno constituent en réalité une mosaïque rythmée par l'alternance entre dunes et creux interdunaires. Les pâturages interdunaires sont plus riches grâce à la présence assez fréquente d'*Andropogon gayanus* et de divers *Panicum*. Il se trouve que cette alternance topographique est nettement plus marquée à l'est (type 5) qu'à l'ouest (type 6) du Séno, favorisant ces graminées, ainsi que *Diheteropogon hagerupii*, *Setaria barbata* et diverses *Cyperaceae*. Parfois les dépressions interdunaires sont très hydromorphes. Le pourtour de certaines petites mares temporaires se peuple de *Loudetia hordeiformis*, *Aristida kerstingii* et *Schoenefeldia gracilis*. C'est pour cela que ce type particulier a été représenté sous deux faciès cartographiques différents.

TYPE 7. Comme en 5 et 6, j'ai délimité cette plage d'après la carte de reconnaissance des sols de l'ORSTOM. Le sol y est argileux avec des

recouvrements sableux locaux et les pâturages subissent l'influence de ce phénomène. C'est pour cela qu'ils ont été cartographiés séparément, mais leur composition n'est pas originale : c'est celle des pâturages de l'erg, très proches des types 5 et 6 pour les formations sur sable et apparentées au type 11 sur argile. On voit qu'il s'agit en fait là d'une facilité cartographique symbolisant le contact entre les pâturages du Gondo dunaire et ceux du Gondo argileux.

TYPE 8. Pâturages à *Andropogon pseudapricus*, *Andropogon ascinodis*, *Loudetia togoensis*, *Andropogon gayanus* et à graminées du type 2 déjà citées.

Le support est le même qu'en 2 (sols gravillonnaires sur cuirasse) mais la pluviosité plus importante permet de beaux développements d'*Andropogon gayanus* qui présente l'avantage d'avoir ici des repousses intéressantes en saison sèche grâce à une hygrométrie plus importante que dans le nord.

TYPE 9. Pâturages à *Andropogon pseudapricus*, *Andropogon gayanus*, *Loudetia sp.* et *Ctenium elegans*

Le support est le même qu'en 4 (abords du plateau gréseux, sols sur sable issus de la décomposition des grès) mais la pluviosité est plus favorable (1 000 mm et plus) à *Andropogon gayanus*. L'intérêt pastoral de ces formations est très voisin de 8.

TYPE 10. Pâturages à *Andropogon pseudapricus*, *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon schoenanthus*, *Loudetia togoensis*, *Schoenefeldia gracilis*, *Pennisetum pedicellatum*, *Diheteropogon hagerupii*, *Cymbopogon giganteus* et *Sporobolus sp.*

Des combinaisons très variées de ces graminées caractérisent principalement les sols argilo-sableux de la plaine du Voun-Hou et de certaines parties de la vallée de la Volta Noire sous 800/900 mm de pluie environ. La valeur de ces pâturages est, en fait, très variable. Elle est d'autant plus élevée que la fréquence d'*Andropogon gayanus* est forte, ce qui est en général le cas dans la partie aval de la plaine du Voun-Hou, vers la Volta.

Le *Vetiveria* et divers *Paspalum* sont bien représentés dans les dépressions plus ou moins inondées par le Voun-Hou.

TYPE 11. Pâturages à *Loudetia togoensis*, *Andropogon pseudapricus*, *Aristida adscensionis*, *Cymbopogon schoenanthus*, *Schoenefeldia gracilis* ou — localement si l'hydromorphie est plus forte — *Andropogon gayanus*, *Cymbopogon giganteus* et *Cyperus sp.*

Les peuplements à *Andropogon gayanus* sont fréquents et occupent des surfaces parfois importantes bien que localisées.

Le Gondo argileux aurait mérité une cartographie plus fine mais je n'ai pas eu le temps de faire un quadrillage sérieux de cette zone vide

d'hommes et pratiquement sans piste — sauf celle qui joint Barani au Sourou par Wéressé — et où une topographie plate empêche toute progression à vue à l'aide des photos aériennes. Ce n'est pas trop grave car cette zone n'est pas utilisée par les éleveurs pour des raisons liées à l'eau et sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir.

TYPE 12. Pâturages à *Andropogon gayanus*, *Andropogon sp.*, *Cymbopogon giganteus*, *Andropogon pseudapricus* et *Loudetia togoensis*.

C'est le pâturage des sols de colluvionnement sous plus de 900 mm de pluie et de tous les sols de la partie méridionale qui en reçoivent 1 100 environ. J'ai d'ailleurs opéré ici d'une façon relativement grossière car on est aux limites de la zone fréquentée par les Peul du Boobola.

TYPE 13. Pâturages à *Andropogoneae* pérennes dominantes (dont *Hypparrhenia rufa* et *Andropogon gayanus*) d'une part ou pâturages à *Echinochloa sp.*, *Vetiveria nigriflora*, *Oryza longistaminata*, *Nymphaea sp.*

Ce sont des pâturages de bas-fonds. Les premiers possèdent une forte capacité de repousse en saison sèche après le feu. Il s'agit là d'un des meilleurs pâturages de la région. Les formations hydrophiles sont en fait de composition variable suivant la durée de l'inondation. Il faut distinguer le cas du Sourou de celui des zones inondables du Voun-Hou et surtout de la Volta Noire.

Dans la zone inondable du Sourou, *Echinochloa stagnina*, *Echinochloa pyramidalis*, *Vossia cuspidata*, *Oryza sp.* dominant. C'est ce que les Peul appellent le *bourgou*. Si l'inondation est permanente et le courant faible ou nul, ce sont les peuplements à *Nymphaea sp.* et (ou) *Cyperus sp.* qui occupent la place. Dans ce cas, l'intérêt agrostologique est nul. Dans la vallée de la Volta et dans celle du Voun-Hou (plaine de Kié, plaine de Dira par exemple) ce sont les *Andropogoneae* pérennes qui constituent la base du pâturage avec *Paspalum orbiculare*.

### *Classification fonctionnelle des pâturages*

A l'exception du cas très particulier des « bourgoutières » du Sourou, on peut considérer que la présentation des divers types de pâturages qui vient d'être faite obéit à une classification de valeur théorique croissante, indépendamment de leur fragilité et de leur sensibilité au surpâturage. Leur qualité est souvent très voisine et le traitement de l'information eût été compliqué inutilement en conservant les treize types présentés. J'ai donc opéré un regroupement en six catégories qui s'est révélé être bien suffisant pour comprendre le comportement pastoral annuel. Seule cette classification est vraiment utile à l'interprétation du genre de vie. En fait, le cas du *bourgou* et des zones inondables excepté, c'est presque toujours la fréquence d'*Andropogon gayanus* qui provoque la différence.

Plus cette fréquence est élevée, plus le pâturage est considéré comme bon et disponible en toutes saisons grâce à la qualité intrinsèque de cette graminée et à ses regains de saison sèche.

La densité croissante des trames de la carte essaie de rendre compte de l'intérêt que présentent les pâturages pour l'éleveur, du plus médiocre (lettre A, trame claire) aux plus utiles (lettres E et F, trames foncées). Ce regroupement est celui qui a fourni le fond de la plupart des cartes utilisées pour la localisation des troupeaux aux différentes saisons. On peut le résumer ainsi :

*Catégorie A (pâturages 1, 2 et 3) :* l'intérêt de ces formations sur lithosols est nul ou faible en toutes saisons.

*Catégorie B (pâturages 4 à 7) :* ces pâturages présentent un intérêt moyen à élevé, tant à l'état sec que vert, mais le passage du feu supprime les 9/10<sup>e</sup> de la masse fourragère car les graminées annuelles y sont largement dominantes.

*Catégorie C (pâturages 8, 9 et 10) :* bien qu'*Andropogon gayanus* reste minoritaire, sa présence presque constante augmente la qualité de ces pâturages et permet une certaine utilisation en saison sèche, même après le passage du feu.

*Catégorie D (pâturages 11) :* ce type représente lui-même un regroupement que j'ai déjà signalé comme étant peu satisfaisant. Sa qualité est variable. Elle est très élevée dans les zones où *Andropogon gayanus* est bien représenté.

*Catégorie E (pâturages 12) :* de qualité élevée, ces pâturages brûlent régulièrement mais peuvent supporter une charge relativement forte, même après le passage du feu, grâce aux regains.

*Catégorie F (pâturages 13) :* leur valeur est élevée. Ils représentent les points forts potentiels des parcours de saison sèche dans le sud de la zone. De plus, les repousses y sont fortes et rapides grâce à un sol généralement profond et à une hygrométrie élevée.

La qualité fourragère du *bourgou* — qui n'est pas brûlé — ne semble pas plus élevée que l'ensemble des pâturages E ou F, mais la situation de cette formation en a fait longtemps un lieu de parcours de choix pour le bétail des Peul de Barani. Ces pâturages ne sont accessibles que pendant la saison sèche car ils sont inondés pendant le reste de l'année.

Le classement qui a été fait vaut surtout pour la saison sèche. Je l'ai dit à propos de l'eau, c'est au moment le plus défavorable qu'il faut considérer le potentiel. En août, tous les pâturages sont verts et, dans l'ensemble, également utilisables, exception faite des zones inondables.

Le caractère volontairement statique d'un tel inventaire ne doit pas laisser préjuger des phénomènes de dégradation. Ceux-ci existent et pas uniquement au cœur de l'aire. C'est *Andropogon gayanus* qui est la principale victime de la dynamique du pâturage. Je reviendrai sur ce problème plus longuement.

## *Le couvert ligneux*

Si le couvert arbustif n'a pas été décrit avec le pâturage herbacé c'est qu'il n'est pas vraiment utilisé — à la différence de ce qui se passe au Sahel — sauf par les transhumants venus du Gondo central ou les chevriers *bella* du Mali qui étêtent l'*Acacia seyal* pour leurs animaux. Je signale cependant le nom des principaux arbres et arbustes de la région pour compléter la description du paysage et aussi pour permettre de mieux situer les principaux gîtes à glossine (mouche *tsé-tsé*), qui véhicule la maladie du sommeil, préjudiciable au zébu.

DANS LES ZONES DE LA CATÉGORIE A, les formations arborées sont rares. Les diaclases, caractéristiques du grès, permettent l'existence de quelques *Bombax costatum* (Kapokier à fleurs rouges), *Sterculia setigera* et parfois *Vittelaria paradoxa* (Karité). La strate arbustive est également pauvre et peu fournie : *Combretum etassei*, *Combretum glutinosum*, *Combretum micranthum*.

Les formations sur cuirasses et sols gravillonnaires sont plus riches, essentiellement constituées de *Terminalia laxiflora*, *Vittelaria paradoxa*, *Pterocarpus sp.*, *Parkia biglobosa*, *Bombax costatum*, *Gardenia erubescens*, tandis que la strate arbustive reste dominée par les *Combretaceae*.

DANS LES ZONES DE LA CATÉGORIE B, les situations varient suivant la topographie dunaire. Sur les reliefs, le couvert est essentiellement arbustif : *Grewia flavescens*, *Terminalia avicennioides*, *Combretaceae* diverses, *Pterocarpus lucens*, plus quelques *Adansonia digitata* (Baobab) et *Vittelaria paradoxa*. Toujours dans cette catégorie, la végétation des creux interdunaires est plus dense et plus haute, composée de : *Diospyros mespiliformis*, *Ficus capensis*, *Balanites aegyptiaca*, auxquels s'ajoutent les espèces de la catégorie précédente. Ces formations sur sable peuvent devenir très denses et proches de la forêt claire, par exemple entre Dokuy et Solenzo, sur les sols argilo-sableux où la pluviométrie est voisine de 900-1 000 mm : *Vittelaria paradoxa*, *Terminalia laxiflora*, *Pterocarpus lucens*, *Daniella oliveri*.

DANS LES ZONES DE LA CATÉGORIE C, il y a une différence sensible entre les formations de la plaine du Voun-Hou et celles du sud. Sur les sols hydromorphes du Voun-Hou se développent de belles formations à *Acacia seyal* parfois très homogènes, parfois mélangées avec *Anogeissus leiocarpus*, *Tamarindus indica* (Tamarinier), *Balanites aegyptiaca*, *Acacia ataxacantha*, *Bauhinia sp.*, *Ziziphus mauritiana*, *Lannea microcarpa* (Raisnier) et *Vittelaria paradoxa*. Dans le sud on retrouve une forêt claire du type signalé à propos de la zone comprise entre Dokuy et Solenzo.

DANS LES ZONES RELEVANT DE LA CATÉGORIE D, il faut distinguer deux types de formations suivant l'hydromorphie du sol : une formation à *Acacia seyal*, comme dans la plaine du Voun-Hou, et une formation à *Myrtagina inermis*, dans les milieux très hydromorphes.

En E et F, domaine de la grande savane boisée, on passe parfois à la forêt claire ou à une sorte de forêt-galerie sur le bourrelet de berge de

la Volta, très entamée d'ailleurs par les défrichements actuels : *Vittelaria paradoxa*, *Terminalia laxiflora*, *Daniella oliveri*, *Parkia biglobosa*, *Bauhinia thoninii*, *Khaya senegalensis* Cailcedrat), etc. Localement, dans les bas-fonds inondables, c'est *Mytragina inermis*, *Ficus capensis*, *Erythrina senegalensis* et *Cordia mixa* qui dominent mais en formation lâche. Les espèces de la forêt-galerie sont essentiellement : *Khaya senegalensis*, *Diospyros mespiliformis*, *Daniella oliveri*, *Vittelaria paradoxa*, *Anogeissus leiocarpus*.

Les « bourgoutières » constituent une exception. Elles ne sont pas boisées. Le seul arbre de ces formations inondables est le *Mytragina inermis*, en formation très ouverte, souvent linéaire le long des petites dépressions.

### *L'incendie des pâturages*

J'ai fait allusion aux feux de brousse à plusieurs reprises. Les Peul espèrent qu'ils seront de plus en plus rares dans la région de Barani et au nord de celle-ci, suite à une décision de l'Autorité qui va dans le sens qu'ils souhaitent. Cependant, cette interdiction formelle n'était pas encore effective au moment de l'enquête. Ailleurs, c'est-à-dire dans les trois quarts méridionaux de l'aire, le passage du feu à chaque saison sèche reste une chose habituelle dont il faut absolument tenir compte dans l'appréciation de la qualité des pâturages, ce qui a été fait dans la mesure du possible.

Avant de clore cette présentation, je voudrais préciser quelques points particuliers concernant le problème du feu. Ces remarques ne s'appliquent, bien entendu, qu'à la zone qui nous intéresse.

Ce ne sont pas les éleveurs qui mettent le feu à la brousse, sauf exceptions dans les zones très insalubres de la Volta, encore peut-on dire que le feu est mis ici par les populations locales avant que les transhumants n'arrivent en ces lieux méridionaux.

Le feu n'est pas indispensable pour que les *Andropogoneae* pérennes aient des repousses en saison sèche. De plus, les tiges ligneuses ne sont pas toujours un obstacle à la pâture car l'animal trie ce qui l'intéresse sur la touffe.

Quand je dis que les pâturages à *Andropogon gayanus* ont un bon comportement vis-à-vis du feu, je me place au niveau d'un cycle annuel : si un tel pâturage brûle en février par exemple, il pourra être pâture à nouveau trois semaines à un mois plus tard. Cela ne veut pas dire qu'à long terme le feu — allié au surpâturage par exemple — ne dégrade pas cette graminée qui fait pourtant partie d'un équilibre où l'incendie joue un rôle.

Les chaumes de mil et de sorgho (ces deux plantes occupent 80% des surfaces cultivées) constituent un pâturage de choix que les éleveurs placent presque à égalité avec celui à *Andropogon gayanus*. Ces chaumes sont accessibles à tous sans autorisation particulière. Cependant un cer-

tain nombre d'agriculteurs brûlent leurs chaumes immédiatement après la récolte. Cette attitude vis-à-vis du Peul est parfois conditionnée par un passé encore présent dans les mémoires que j'aurai l'occasion d'évoquer. Cela dit, la majorité des paysans ne brûlent pas leurs chaumes et ce pâturage joue un rôle non négligeable dans l'alimentation du bétail en début de saison sèche, période au cours de laquelle il est consommé sur le champ.

Il y a en fait trois façons d'envisager le problème des feux de brousse. En soi, le feu est une destruction et il n'est pas défendable sur le plan écologique. A long terme — et sans autre intervention humaine — le feu régulier est créateur d'un équilibre qui limite probablement la forêt sèche au profit des graminées, donc au profit de la charge animale domestique, voire même sauvage. A une échelle historique le feu est certainement favorable à l'éleveur, dans ce type de milieu et dans le cadre d'un genre de vie pastoral. A court terme, sur une année par exemple, il provoque un appauvrissement important dans les pâturages où les graminées annuelles ne sont pas rares. Pour les graminées pérennes, le regain a lieu de toute façon si le feu ne passe pas, et il est faible ou nul dans le cas contraire, en milieu nord-soudanien. Les seuls avantages que présente alors le passage du feu est que les regains sont plus riches que les repousses « normales » et qu'ils sont dans une certaine mesure plus accessibles au bétail car la pénétration des pâturages est plus facile. Sur les pâturages à graminées annuelles — qui concernent 80% de l'aire — il est une catastrophe. Il est alors perçu comme une pollution par les Peul.

Si on cesse de considérer le problème du feu en soi — autrement dit l'incendie d'un hypothétique climax — pour faire intervenir d'autres effets indirects de l'occupation humaine comme le surpâturage, alors l'action néfaste du feu pour le genre de vie pastoral actuel du Boobola apparaît. Je n'ai pas procédé à des mesures précises et je ne peux donc pas argumenter sur ce problème, mais l'expérience semble montrer que l'incendie répété allié à l'excès de pâture accélère la disparition d'*Andropogon gayanus*, ce que tous les Peul regrettent.

## *Les variations saisonnières du temps*

Une présentation du climat permet tout d'abord de comprendre le régime de l'eau de surface, lequel conditionne l'abreuvement du bétail. Elle rend compte également du rythme qui affecte les différents états du pâturage. Elle est aussi indispensable pour comprendre les rapports, parfois teintés de concurrence, qui existent entre le monde des paysans et celui des pasteurs.

### *Situation climatique du Boobola*

D'une manière générale on peut considérer que l'ensemble du cercle de Nouna fait partie du domaine soudanien. La totalité des parcours d'hivernage est comprise dans la zone soudano-sahélienne de la classification d'Aubreville.

Le climat de la région se caractérise essentiellement par l'existence d'une longue saison sèche. En fait, 3 mois (juin, juillet et août) reçoivent en moyenne plus de 100 mm de pluie par an, 2 mois (mai et septembre) en reçoivent entre 100 et 30. Les autres mois de l'année sont secs : quelques averses exceptionnelles n'ont pas d'effets sur la végétation.

*« Pendant ma jeunesse j'étais  
cavalier de la chefferie. Ma cavalerie  
comptait deux cents chevaux ».*



Photo 2. — El Hadj Alpha Sidibé.

Cliché auteur.

## La saison des pluies

Très approximativement, les précipitations annuelles sont comprises entre 700 et 1 100 mm. Les pluies utiles au pâturage commencent à la fin du mois de mai et dans la première semaine de juin suivant qu'on se trouve au sud ou au nord de l'aire. La fin de la saison des pluies a lieu dans la troisième semaine de septembre en général.

Le nombre de jours recevant 1 mm de pluie ou plus est de 50 environ dans la région de Barani-Torokoto, dans le nord de l'aire, et de 70 dans le sud. Bien entendu, ces chiffres sont variables d'une année à l'autre.

Les valeurs présentées ci-dessous sont des ordres de grandeur obtenus par interpolation à partir de la carte des isohyètes de l'ASECNA (1). Les trois points considérés (Barani, Nouna et Solenzo) sont représentatifs respectivement du nord, du centre et du sud de la zone d'étude.

PLUVIOMÉTRIE ANNUELLE MOYENNE EN MM

<i>Périodes de référence</i>	<i>Barani</i>	<i>Nouna</i>	<i>Solenzo</i>
1921-1940	830	980	1 100
1961-1970	800	850	1 000

Les valeurs réelles des années d'enquête sont de 697,3 mm et 658,0 mm en 1971 et 1972 pour Nouna et de 858,7 mm et 732,7 mm pour Solenzo.

Le mois le plus arrosé est août, mais les premières tornades du mois de mai (parfois même de la fin du mois d'avril) ont un effet presque immédiat sur le pâturage, notamment sur la germination et la croissance des graminées annuelles sur les sols gravillonnaires.

Le début de la saison des pluies est plus précoce dans le sud et sa fin plus tardive.

L'irrégularité peut être localement forte, notamment en début d'hivernage : tel village peut recevoir sa première pluie utile 2 à 3 semaines après un autre situé à quelques kilomètres de là. Ce phénomène — grave pour l'agriculture — n'est pas très important pour les éleveurs qui peuvent pallier ce genre d'inconvénient grâce à la mobilité du bétail.

D'une façon générale, la pluie est un phénomène inconnu d'octobre à avril, sauf dans l'extrême sud de la zone, sur la Haute Volta Noire. Là, quelques averses peuvent avoir lieu vers le mois de mars, donnant ainsi un « coup de fouet » au pâturage à graminées annuelles tout en facilitant également le regain des graminées pérennes.

Je sacrifie à la coutume en insistant sur l'irrégularité de la pluviosité d'une année à l'autre ou d'un groupe d'années à l'autre, mais il faut être conscient de la faiblesse des observations : il n'y a que deux pluvio-

(1) Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

mètres utiles dans le cercle de Nouna, soit 1 pour 7 500 km<sup>2</sup>, et la période d'enregistrement excède à peine vingt ans.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de nier l'irrégularité interannuelle des pluies mais d'avoir conscience de la normalité de cette irrégularité.

Les isohyètes sont ici très rapprochées les unes des autres, ce qui constitue un phénomène relativement exceptionnel en Afrique occidentale. Du nord au sud du cercle, la pluviosité moyenne annuelle augmente de 20 mm tous les 10 km, ce qui explique en partie l'existence des contrastes agrostologiques importants qui ont été signalés.

## *La température*

La période la plus chaude est celle de mars-avril. Elle correspond à la fin de la saison sèche. La moyenne des *maxima* de saison oscille entre 35 et 40 °C, celle des *minima* de la même période entre 15 et 25 °C. La moyenne des *maxima* de saison des pluies varie entre 30 et 35 °C, celle des *minima* entre 20 et 24 °C.

Les écarts entre les *maxima* et les *minima* sont d'autant plus forts qu'on se trouve plus proche du Sahel, c'est dire dans le nord de l'aire.

Je donne pour mémoire les chiffres des températures relevées à Dédougou au cours des dix dernières années. Ce poste est situé à l'extérieur du cercle mais peut être considéré comme représentatif de la région de Nouna. Ces données sont utiles pour mieux comprendre que la fin de la saison sèche est pénible pour le bétail, alors qu'il n'a pas plu depuis six ou sept mois.

MOYENNES DES TEMPÉRATURES SOUS ABRI (en degrés C.)

	<i>Mini.</i>	<i>Max.</i>		<i>Mini.</i>	<i>Max.</i>
Janvier	17,0	34,3	Juillet	21,7	32,0
Février	20,2	37,1	Août	21,4	31,4
Mars	22,8	38,9	Septembre	21,1	35,4
Avril	24,9	38,8	Octobre	21,6	36,5
Mai	25,0	37,7	Novembre	19,7	34,4
Juin	22,9	34,4	Décembre	21,3	35,1

Les *maxima* absolus sous abri sont de 43 °C, en mars et 43,4 °C en avril à Nouna.

Les contrastes climatiques saisonniers sont très forts. Ils entraînent une variation cyclique du potentiel qu'il est indispensable d'avoir toujours présente à l'esprit. Le problème de l'équilibre annuel bétail-ressources ne doit pas être posé d'une façon théorique. Au contraire, il devra être apprécié au moment le plus défavorable du bétail, même s'il y a sous-utilisation du potentiel pendant les autres périodes de l'année.

La période la plus dure pour les animaux est donc celle des mois de mars et avril. Elle est la plus sèche mais aussi la plus chaude. La plus confortable est celle du mois d'août qui reçoit approximativement 20 mm de pluie par jour, répartie sur 12 à 15 jours et pendant laquelle la température est atténuée par la nébulosité.

Le début des pluies est toujours une période délicate pour le bétail qui a souffert en saison sèche (de malnutrition par exemple) ou qui n'a consommé que du pâturage sec : le changement rapide de régime d'une part et les refroidissements provoqués par les averses d'autre part, ont des effets néfastes sur l'état des animaux.

Les Peul distinguent trois saisons dans l'année : la saison des pluies de juin à septembre (*ndungu*), la saison sèche et froide de novembre à février (*dabbunde*) et la saison chaude, de mars à mai (*ceedu*). Le mois d'octobre ne semble pas porter de nom particulier bien qu'il possède des caractéristiques originales : s'il ne pleut plus, la température est encore assez élevée et l'hygrométrie de l'air crée une moiteur chaude caractéristique.

## *La maladie du sommeil*

Les pasteurs du Boobola sont des éleveurs de zébus ou bœufs à bosse (*Bos indicus*). A la différence du taurin (*Bos taurus*), que l'on trouve en Haute-Volta et ailleurs en Afrique chez certains peuples d'agriculteurs, le zébu est très sensible à la trypanosomiase. Cette maladie, dite « maladie du sommeil », est le vrai facteur limitant régional du pastoralisme peul, compte tenu de l'attachement de cette population au zébu. Il s'agit bien d'une contrainte acceptée comme telle car rien n'empêche les Peul du Boobola de s'adonner à l'élevage du taurin sinon leur propre conception des choses. Ils pratiquent d'ailleurs un certain métissage dans le sud et plusieurs familles ont visiblement détenu des taurins à certaines époques.

### *Le problème de la répartition de la glossine*

La trypanosomiase est transmise par la glossine appelée mouche *tsé-tsé*. Les trois espèces répandues dans l'ouest de la Haute-Volta sont celles qu'on rencontre habituellement dans le reste du pays : *Glossina palpalis*, *Glossina tachinoïdes*, *Glossina morsitans-submorsitans*. L'écologie de cet

insecte se caractérise par l'existence d'ombre et d'humidité, les deux choses étant d'ailleurs liées en savane. Les gîtes sont constitués de couverts arbustifs et arborés denses comme les forêts-galeries de la Volta Noire ou du Voun-Hou, les petits marécages ombragés situés au pied du plateau gréseux méridional etc., tous lieux fréquentés par le bétail pour l'abreuvement en saison sèche.

En saison des pluies, la mouche quitte facilement ses gîtes habituels grâce à l'augmentation de la densité du couvert végétal, notamment *Glossina morsitans-submorsitans*. L'infestation est alors possible partout au sud d'une ligne très approximative et fluctuante qui correspondrait au parallèle de la confluence Sourou-Volta Noire. C'est en tout cas la limite au nord de laquelle l'élevage du zébu semble avoir existé avant l'utilisation des trypanocides. Un certain nombre de ces gîtes sont en voie de régression rapide du fait des défrichements effectués par les paysans locaux ou immigrés.

### *La lutte contre la maladie*

Bien sûr, les traitements préventifs ont été généralisés par les soins de l'Administration. Le Service de l'Élevage traite le bétail et les Peul ne sont plus hostiles à cette pratique depuis longtemps, au contraire. Ces interventions, effectuées régulièrement doivent permettre au zébu de vivre en milieu infesté. En fait les choses ne sont pas si simples et la chimio-prévention de la trypanosomiase est discutée, surtout le traitement à l'Antrycide pro-salt, car des souches résistantes apparaîtraient à long terme :

« En région d'élevage, on ne doit utiliser que des trypanocides curatifs et uniquement sur des animaux trypano-tolérants » (MORDANT, 1969)

donc des taurins. L'Antrycide a été abandonné en Haute-Volta en 1968 pour cette raison. En fait, le Service de l'Élevage traite les troupeaux, depuis cette époque, au Trypamidium, dont l'effet est à la fois préventif et curatif. La couverture qu'il assure est de 3 à 6 mois. En zone infestée, le traitement doit donc intervenir deux fois par an. Peu coûteuse et efficace, la « vaccination » est passée dans les mœurs. C'est elle qui, alliée aux effets du déboisement, a ouvert la voie du sud au zébu.

D'une manière générale — et sans vouloir prendre part au débat — je crois pouvoir affirmer qu'on a trop tendance à considérer que la présence de la glossine crée obligatoirement une situation qui rend l'élevage du zébu difficile, voire impossible. L'exemple de certains campements installés depuis plusieurs dizaines d'années en zone réputée infestée — où est conservé le zébu — laisse supposer que certains secteurs locaux sont relativement protégés ou qu'une mobilité saisonnière, empirique mais adroite, permet à l'éleveur de maintenir son effectif. Je dis « empirique » car le Peul ne fait pas la relation entre la mouche et la maladie bien qu'il connaisse les symptômes de cette dernière.

Cette variable est d'autant plus délicate à prendre en compte que le cercle de Nouna est situé sur le front de l'aire de la *tsé-tsé* et que cette limite est irrégulière et fluctuante suivant les saisons. Disons que sur le plan de la trypanosomiase, les choses cessent d'être simples au sud de Nouna et qu'il semble que la dégradation rapide des formations arborées des vallées entraînent une régression des gîtes à glossine et un recul probable de la maladie dont les effets sont par ailleurs atténués par la chimio-prévention. J'insiste sur le fait qu'il s'agit là d'une impression et non d'une conclusion que seuls des entomologistes pourraient argumenter.

Bien entendu, d'autres maladies affectent le bétail. Il faut savoir qu'elles sévissent mais, à la différence de la trypanosomiase, elles n'influencent pas la localisation des troupeaux. Cela ne veut pas dire qu'il faille les ignorer. Leur présence à l'état endémique fait que le genre de vie pastoral est ici un pari individuel sans cesse renouvelé. La propriété du bétail est précaire malgré le rôle de plus en plus efficace joué par les services techniques intéressés à la prophylaxie, rôle qui fait désormais partie intégrante de la vie peul.

La peste et la péripneumonie sont les deux maladies qui affectent le plus les troupeaux, surtout la deuxième depuis la grande campagne lancée en 1964-1967 contre la peste. La campagne conjointe péripneumonie-peste de 1972-1975 est intervenue après mes enquêtes.

La tuberculose sévit également, ainsi que les charbons, la pasteurellose, la fièvre aphteuse et la brucellose. Si ces maladies ne mettent plus en cause un accroissement massif des effectifs globaux, elles restent une menace permanente au niveau du troupeau individuel alliées au parasitisme interne. Il y a là un fait déterminant pour comprendre que la richesse en animaux ne met pas les individus à l'abri du risque : le troupeau est un bien précaire, qu'elle que soit son importance, un outil ou un capital si l'on veut mais pas essentiellement une forme d'épargne.

## *Les paysanneries du Boobola et la disponibilité de l'espace*

Concrètement, l'espace agraire est un élément de l'environnement pastoral. En supprimant du pâturage, en le modifiant, en gênant l'accès aux mares ou aux zones de puisards, l'agriculteur entre en concurrence avec le pasteur. Il a parfois un rôle positif en détruisant par exemple les gîtes à glossine par les défrichements, on en laissant au bétail l'usage de ces pâturages de choix que sont les chaumes de mil ou de sorgho. Sur un plan plus théorique, l'observation des systèmes agraires locaux démontre que, pour le Peul, être pasteur résulte bien d'un choix de civilisation non d'une soumission au milieu. Je reviendrai sur ce fait fondamental pour mon propos.

Les Peul du Boobola détiennent la chefferie politique traditionnelle dans les cantons de Barani et de Dokuy mais cela ne suffit pas à leur assurer une prééminence vis-à-vis de l'espace parce que la moitié environ d'entre eux vivent hors des limites de ces cantons et que ceux qui y sont restés transhument à l'extérieur de ces limites pendant une grande partie de l'année. De plus, à l'intérieur des cantons de Barani et de Dokuy, les Peul ne sont plus majoritaires depuis longtemps — s'ils l'ont jamais été —. Leurs anciens captifs, les *Rimaibé* (sing. *dimadio*) et les paysans, constituent la plus grande partie de la population et — l'évolution politique

aidant — les Peul n'ont plus qu'un droit éminent de plus en plus théorique sur l'espace car celui-ci est en fait un droit de conquête.

### *Les habitants du Boobola et de ses marges*

Le Boobola — la terre des *Bobo* — est bien perçu par les Peul comme un pays façonné par les agriculteurs avant qu'eux-mêmes ne viennent s'y installer. L'expression elle-même le montre.

L'espace pastoral peul est un espace « infiltré » — parfois de façon violente — dans une aire à vocation paysanne ancienne, fondée sur des cultures variées, certes, mais ayant en commun une dimension essentiellement villageoise. Pour le pasteur, les paysans du Boobola, qu'ils soient *Dogon*, *Marka*, *Samo*, *Bobo* ou *Bwa* représentent tous un même type d'homme.

Autant qu'on puisse le savoir, les *Bwa* — dits *Bobo-oulé* en langue *dioula* — sont les plus anciens occupants de la région et leur aire de peuplement ne semble pas avoir beaucoup varié au cours des siècles, sauf sur certaines marges. Ce sont d'authentiques paysans chez qui le talent dans le travail de la terre constitue la source de la qualité sociale.

Le village *bwa* est la structure politique fonctionnelle la plus complexe. Il représente, avec la famille étendue, l'un des deux niveaux de décision propre à cette société car il n'existe pas de pouvoir centralisé au niveau régional. Anarchie ayant survécue à tous les grands empires soudanais, la nation *bwa* fait preuve aujourd'hui d'un dynamisme économique remarquable en s'adonnant — dans certaines régions — à la culture du coton à des fins spéculatives.

Souvent confondus avec leurs voisins *Bwa*, les *Bobo* — dits *Bobo-fing* en *dioula* — se reconnaissent comme spécifiques et parlent une langue *mandé* alors que le *bwamu* — la langue des *bwa* — appartient au groupe voltaïque. Ces deux populations relèvent cependant du même type culturel : le système lignager, l'organisation villageoise et le genre de vie sont similaires. Ce sont, eux aussi, des céréaliculteurs pratiquant une agriculture à longue jachère.

A la différence des *Bwa* et des *Bobo*, les *Marka* sont des étrangers dans le Boobola. Après avoir accepté l'Islam et l'autorité de l'empire du Mali, certaines populations du Delta intérieur du Niger se sont regroupées sous cette appellation avant de venir s'insinuer dans le Boobola et même au-delà, à l'intérieur de la boucle de la Volta Noire. Aristocratie politique et commerçante à l'origine, les populations *marka* que l'on rencontre aujourd'hui dans le cercle de Nouna ressemblent étrangement aux communautés paysannes *bwa* ou *bobu*, malgré quelques différences — non systématiques d'ailleurs — comme l'Islam et l'aptitude au commerce par exemple.

« Leur système de parenté est patrilinéaire. L'unité politique de base de la société est la communauté villageoise où se trouvent réunis plusieurs segments de divers

lignages ; cependant certains chefs marka musulmans ont réussi, autrefois, à regrouper plusieurs villages sous leur autorité et à constituer ainsi de petits états » (QUÉANT, DE ROUVILLE, 1969).

Comme chez les *Bwa* et les *Bobo*, le mode de subsistance des *Marka* est basé sur la culture des mils et des sorghos.

Contrairement aux trois groupes précédents, les *Samo* ne vivent pas dans le cercle de Nouna. Ils occupent une zone située à l'est du Sourou. Cependant, des relations — souvent violentes — ont existé entre eux et les Peul de Barani. C'est à ce titre que je signale leur existence. D'origine *mandé*, ils occupèrent une aire plus vaste que celle d'aujourd'hui d'où ils furent en partie repoussés par les *Marka* et les Peul. Sur le plan économique et politique, les *Samo* sont très proches des paysanneries du cercle de Nouna. C'est toujours le village qui constitue la structure politique la plus élaborée. Il existe cependant ici un système lignager « groupant plusieurs villages » (QUÉANT, DE ROUVILLE, 1969) mais c'est une originalité sans grande importance pour mon propos.

A quelques villages près, les *Dogon* vivent également hors du cercle de Nouna, au Mali, sur le plateau gréseux et dans le Gondo sableux, c'est-à-dire le Séno. Originaires du *Mandé*, les *Dogon*, auraient occupé une partie du nord de la Haute-Volta actuelle et en auraient été chassés par l'avancée *mossi* au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils auraient alors été refoulés sur le plateau gréseux dans la région de Bandiagara. L'occupation du Séno, phénomène majeur de la géographie *dogon* actuelle, n'a pas forcément une origine récente. Elle a pu se faire par à-coups pendant les périodes politiquement calmes, à partir du plateau-refuge.

La société *dogon* est fondée sur la famille étendue, comme chez les autres paysanneries de la région.

« La filiation est patrilinéaire et la résidence patrilocale. Les lignées issues d'un même ancêtre sont exogames.

« (...) il n'existe pas d'organisation politique traditionnelle coiffant l'ensemble de la société *dogon*, qui est une anarchie, chaque village vit indépendamment des autres.

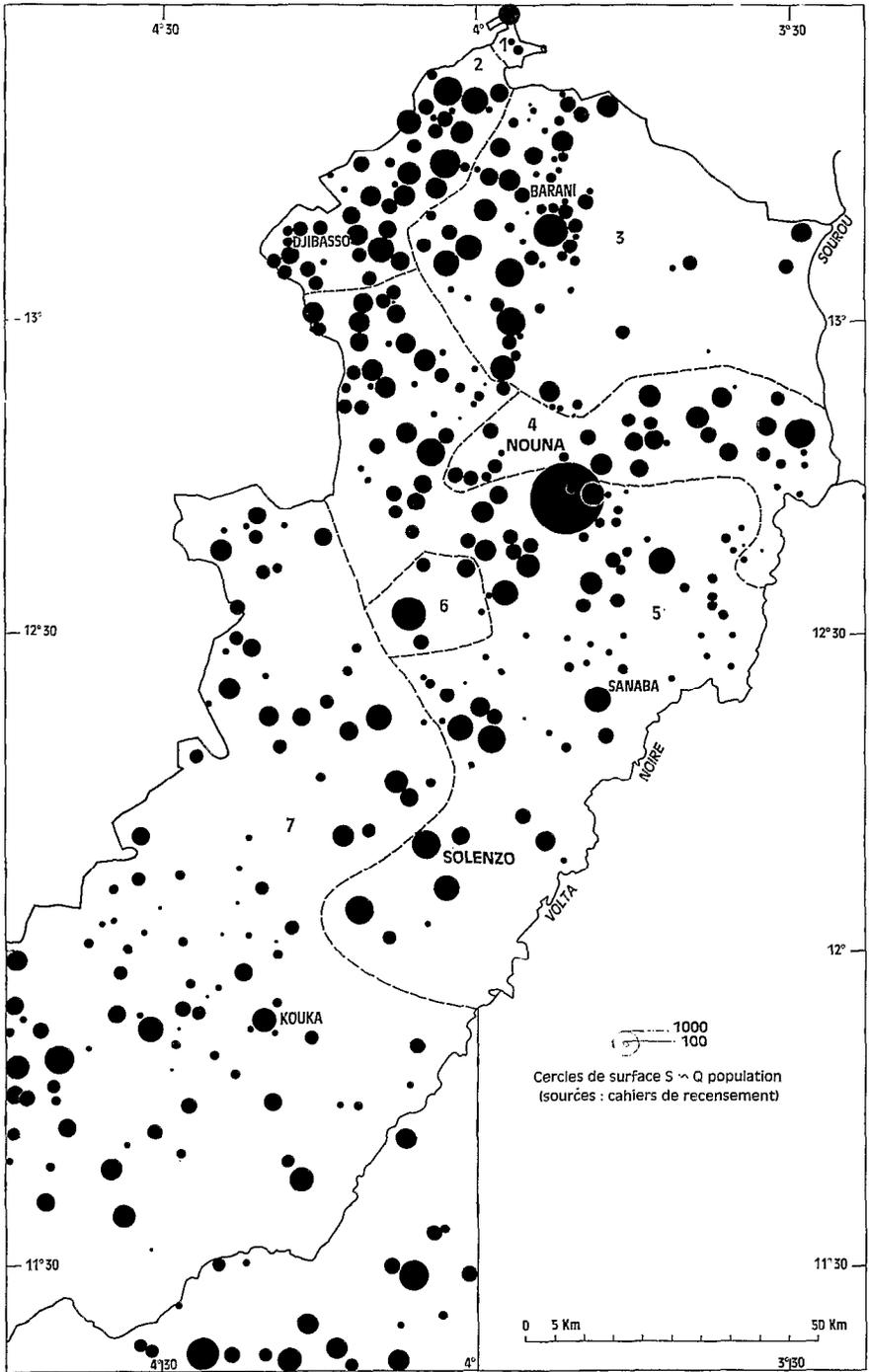
« Les Hogons — ou chefs de terre — qui commandent tous les travaux agricoles jouaient naguère un rôle politique important » (IZARD et IZARD-HÉRITIER, 1958).

La fonction des chefs de terre lie les villages de colonisation du Séno aux lieux d'origine situés dans la falaise. Cela crée une sorte d'organisation régionale qu'ignorent les autres paysanneries.

« Les Hogons (...) habitent la falaise, là où se trouve le lieu d'origine de tous les *Dogon* et où ont été partagés les fétiches. Même si la distance entre le lieu d'habitation du Hogon et celui des *Dogon* qui en dépendent est grande, le rôle du chef de terre ne s'en exerce pas moins (...). Les villages du Séno, même les plus anciens, sont considérés comme des villages de culture » (GREFFIER, 1956).

Si le Hogon est un possesseur religieux du terroir, la propriété effective est familiale et les terres se transmettent du père à son aîné.

La quasi-totalité de la population *dogon* est localisée au nord de l'aire de peuplement des Peul du Boobola mais celle-ci est en quelque sorte le prolongement en Haute-Volta d'un peuplement peul du Séno situé



Carte 11. — La population du cercle de Nouna : effectifs villageois et répartition des ethnies. (Voir la présentation des différents groupes dans le texte).

en pays *dogon*. En fait, l'occupation du Séno par les deux populations semble être contemporaine.

La migration *dogon* dans le Séno malien contribue sans nul doute à fermer l'espace aux Peul de Barani, d'autant plus que ces agriculteurs ont du bétail. Elle tend également à faire pression sur les Peul du pays *dogon* lui-même qui se tournent en partie vers le sud, donc vers le Boobola. Il ne saurait donc être question d'ignorer ce qui se passe dans le Gondo malien.

« Les Peul du Séno (malien) méridional constituèrent au XIX<sup>e</sup> siècle de fières tribus indépendantes : les Baobé de Yalimé, les Fittobé de Ouankambé et du Wamkoro (...).

« Durement malmenés par le souverain peul du Macina, ils subissent un lent déclin. Leur état sanitaire est déplorable, la syphilis est générale et leur évolution démographique semble inférieure à celle des Dogon.

« Enclavés par l'occupation dogon, ils cultivent peu et doivent éloigner leurs animaux soit vers le sud-est, aux abords du Soudou, soit vers le delta intérieur du Niger (...) où ils s'attardent chaque année davantage » (GALLAIS, 1967).

La moitié sud du cercle de Nouna est depuis une dizaine d'années le siège d'une forte immigration *mossi* venue du centre-nord du pays. Elle donne lieu à une colonisation agricole sur laquelle je reviendrai car ce phénomène a des effets sur la localisation de l'espace pastoral.

Un découpage a été effectué sur la carte 11 pour localiser ces différents groupes car un certain nombre d'entre eux se mélangent localement.

Sur cette carte, la zone 1 regroupe les quelques villages *dogon*.

Les villages de la zone 2 sont ceux du plateau gréseux et de ses abords. Ils ont des origines diverses. Certains sont *bwa*, d'autres *marka*, d'autres enfin *bolon* (ou *boron*). Je n'ai pas signalé ces derniers parce que leur effectif est très faible et qu'ils ont un genre de vie et des traits culturels très proches des *Bobo*.

Les zones 3 et 6 représentent les cantons de Barani et de Dokuy, c'est-à-dire les deux cantons du cercle où les Peul détiennent la chefferie. Ces limites ont été fixées par l'Administration coloniale au début du siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elles étaient à la fois plus floues et plus vastes. La population y est essentiellement composée de *Rimaïbé*, de *Bwa*, de *Marka* et, bien sûr, de Peul.

Les zones 4 et 5 sont occupées à la fois par des *Marka* et des *Bwa* avec une prééminence des premiers en 4 et des seconds en 5. Enfin, la zone 7 est essentiellement *bobo*.

## *La terre et le droit*

De notre point de vue, on peut considérer que la géopolitique propre à ces différents groupes est la même et que le mode d'occupation du sol est semblable, à quelques nuances près. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner ce fait par ailleurs :

« Cette homogénéité (...) correspond à une géopolitique constituée par une mosaïque de territoires villageois autonomes ignorant toute organisation centralisée qui les rend d'autant plus vulnérables à une pression externe, bien que les communautés villageoises *bwa* soient parfaitement capables de s'unir momentanément contre une menace extérieure comme en témoigne la stratégie adoptée lors de la révolte contre l'Administration française en 1916 (...).

« Chaque communauté villageoise (*Bwa, Bobo, Marka, Samo*) possède un territoire propre dont les limites sont reconnues par les villages voisins sauf contestation particulière qui confirme la règle. Les droits politiques et fonciers sont assumés par le chef de village (dit — à tort — « chef de terre » pour le distinguer du chef de village administratif), chef du lignage ou du segment de lignage le plus ancien : il en est le dépositaire et accorde le droit de culture au nom de la communauté. Cela n'exclut pas la présence d'un contrôle traditionnel exercé par (...) les segments de lignages sur les lieux situés à proximité de l'habitat et qui s'est souvent transformé aujourd'hui en un contrôle exercé par les ménages ou les individus » (BENOIT, 1973).

Dans certains villages les droits fonciers familiaux existent également sur la brousse. Dans ce cas, seules les terres considérées comme neuves ou relevant précédemment d'un groupe éteint, retombent sous la juridiction du chef de village et donc de la communauté. Ce deuxième cas se rencontre plus fréquemment chez les *Marka* que chez les *Bwa*, tel ou tel chef de lignage pouvant alors faire fonction de « chef de terre » pour une portion déterminée du territoire villageois.

La fonction du chef de terre a un fondement plus politique et religieux qu'économique. Le droit de culture se concède en général sans problème mais c'est un droit d'usage qui est délégué et non un droit de propriété au sens strict car ce dernier concept n'a pas cours.

Ainsi, l'espace agraire est constitué par une mosaïque villageoise dont les éléments sont de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres carrés. Inversement, l'espace peul est « ouvert », sans limites nettes et fixes. C'est un « champ », non un territoire. Il s'insinue dans l'espace agraire ou se superpose à lui. Les pôles de ce champ ont été (notamment au XIX<sup>e</sup> siècle) institutionnalisés en principautés ou états, mais ceux-ci ne possédaient pas de frontières précises. La maîtrise politique de l'espace par le Peul décroissait vite en s'éloignant du lieu de résidence de la chefferie. Ce contrôle était plus entretenu par la guerre que politiquement institutionnalisé. Cela n'a pas été sans influence dans le domaine foncier.

Pour bien comprendre ce qu'est le pays des *Bobo* pour les Peul d'aujourd'hui il faut avoir présentes à l'esprit les situations antérieures. Dans un premier temps, on a affaire à une géopolitique fondée sur une mosaïque de territoires villageois. Le contrôle de l'espace qui en résulte est strictement paysan et agit en dehors de toute influence peul. Dans un deuxième temps, une installation peul, probablement faible et diffuse, intervient pacifiquement en s'adaptant à cette organisation agraire de l'espace. Cette « soumission » durera plusieurs siècles, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> environ.

D'autres installations, plus localisées mais plus importantes, interviennent ensuite dans le Gondo et aux abords du plateau gréseux. Ces groupements donneront naissance à des états au XIX<sup>e</sup> siècle, dont les fondements seront plus guerriers que pastoraux.

Un quatrième temps correspond à la fin de la suprématie de ces états par l'occupation coloniale.

La dernière phase de la mise en place — précaire certes — du peuplement peul est celle qui a permis la constitution de l'aire telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Elle correspond à l'occupation à des fins pastorales de l'espace compris entre les anciens états de Barani et de Dokuy. Cette occupation, intervenue au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, a eu lieu en l'absence de toute hégémonie politique. C'est un fait qui relève de l'état de nature actuel.

Chacune des quatre premières phases historiques ainsi que la dynamique actuelle a marqué de son influence particulière les rapports entre les Peul et l'espace paysan et cela d'une façon plus ou moins forte suivant les régions. La règle générale est qu'une pression politique et surtout guerrière a localement imposé un droit sur l'espace qui a concurrencé le droit foncier et la géopolitique villageoise d'origine paysanne plus ancienne.

Pour être précis, tout en respectant le caractère essentiellement vécu des choses, il faut distinguer quatre types de situation.

Le cas le plus net est celui des zones peuplées par les Peul et où ceux-ci possèdent la chefferie. La puissance politique y est acquise et non héritée par le droit du premier occupant. Elle est sujette à caution et se dégrade depuis le début du siècle. Le droit éminent sur la terre s'est substitué au droit des paysans sur leurs terroirs, que ces derniers aient été chassés ou non par l'occupation peul. Les effets de cette substitution sont plus ou moins nets et plus ou moins fonctionnels aujourd'hui. Ils sont en tout cas en voie d'érosion, excepté dans les villages fondés par les Peul eux-mêmes et ayant aujourd'hui encore soit un chef peul soit un chef *dimadio* si les Peul sont tous partis, ce qui est parfois le cas.

Les zones qui connaissent ce genre de situation correspondent approximativement aux cantons de Barani et de Dokuy dans leurs limites actuelles, moins la moitié orientale du premier soit les zones 3 (partie occidentale) et 6 de la carte 11 (p. 56).

Un deuxième type de situation est celui que connaissent le Gondo argileux et la région du Sourou, c'est-à-dire la partie orientale du canton de Barani (zone 3, partie orientale, de la carte 11). Il n'y a pas ici d'établissement peul permanent et les villages d'agriculteurs y sont rares. Les chefs de villages *bwa* ou *marka* se comportent vis-à-vis du chef peul de Barani comme ceux de la zone précédente mais de nombreuses et vastes brousses relèvent soit directement de la chefferie peul, parce qu'elles ont été entièrement désertées, soit des quelques villages voisins quand ceux-ci ont servi de lieu de refuge pour les déguerpis. En ce qui concerne les Peul étrangers au canton — notamment ceux qui transhumant en saison sèche à partir du pays *samo* — il est admis que la rive occidentale du Sourou relève de Barani. C'est plus le résultat d'une habitude qu'une règle de droit.

Un troisième type de situation est caractéristique de la région de Nouna et de Soin, où s'est opérée la jonction du peuplement peul originaire des deux cantons, renforçant probablement un vieux fond *diallubé* diffus ayant plus ou moins bien survécu aux violences du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. Cette jonction s'est faite essentiellement par une progression vers le sud des Sidibé du canton de Barani. Cette occupation n'a pas été institution-

nalisée sur le plan politique ou foncier. On est bien là en pays *bwa* et *marka*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence des états de Barani et de Dokuy sur cette zone a été aussi forte que sur le Gondo central mais elle n'a pas eu d'effets durables peut-être parce que le peuplement paysan y est resté relativement dense.

Le reste du pays *bwa* et *bobo* se caractérise par un quatrième type de situation. Il correspond à une ancienne zone d'action peul comme la précédente mais il a conservé entièrement sa personnalité socio-culturelle et politique. A part quelques campements isolés comme celui de Kié par exemple, les Peul n'y sont pas installés à demeure, à la différence de ce qui se passe dans la région de Nouna.

Cette variété des situations peut affecter le comportement des Peul vis-à-vis d'autrui, aussi bien que la perception qu'ils ont de leur environnement. Elle ne doit pas faire oublier cependant que la règle fondamentale reste celle de la liberté de pâture. De même qu'en général la terre n'est pas refusée à un étranger qui la demande, la liberté de parcours est admise partout, quel que soit le territoire ethnique ou villageois où l'on se trouve et quelle que soit l'origine géographique ou ethnique de l'éleveur. Cette liberté va tellement de soi qu'elle ne semble pas avoir été conceptualisée. Par exemple, un Peul de Barani ne dit pas spontanément : « J'ai le droit de faire pâturer mon troupeau dans la brousse de Kouka. » Il n'a d'ailleurs pas d'autorisation à demander à quiconque. La seule règle véritable est de ne pas compromettre sciemment la survie d'autrui, en laissant divaguer le bétail avant la récolte par exemple. Je parle de l'utilisation de l'herbe non de celle de l'eau des puits bien entendu. Entre pasteurs, l'habitude crée non pas un droit de parcours mais une sorte de priorité — très souple d'ailleurs — qui fait qu'un groupe étranger ne cherche pas à en concurrencer un autre chez lui si celui-ci souhaite se maintenir sur place.

Cela reste vrai pour la fondation d'un quartier peul en vue d'une occupation temporaire ou définitive. Une telle installation hors des deux cantons peul — à proximité d'un village ou dans la brousse — ne constitue pas un problème en soi. Le droit d'installation et d'occupation d'un site (pour l'habitat, le champ et le parc à bétail) est presque toujours donné, sous réserve que le comportement de l'intéressé ne soit pas incongru, mais cela va en général de soi car l'incongruité n'est pas un défaut peul.

### *L'utilisation agricole du sol*

Le taux d'occupation du sol a une influence limitante directe sur les parcours. La densité humaine moyenne du cercle est d'environ 15 habitants au kilomètre carré. Ce chiffre est en fait très variable localement et les contrastes sont en général brutaux. En se référant à nouveau au zonage de la carte 11, on obtient des chiffres de densité de 30/35 habitants au kilomètre carré en zones 1, 2 et 3 ouest, de 1 habitant dans la partie orientale de la zone 3, de 20/25 en zone 4 et 5 (5 dans la vallée) et de 10 environ en zone 7.

Le taux d'occupation du sol n'excède jamais 30%. Ce chiffre est à peu de près celui des zones 1, 2 et 3 ouest. En zone 4 et 5, il oscille entre 10 et 20%. Il est voisin de zéro ailleurs.

La morphologie « traditionnelle » — depuis le XIX<sup>e</sup> siècle environ — des terroirs locaux se caractérisait par l'existence d'un habitat groupé très compact, abritant des effectifs oscillant entre 100 et 1 200 habitants par village. Cela est valable pour toutes les ethnies du cercle, sauf les *Mossi* immigrés récemment et dont l'habitat reste relativement diffus, comme dans leur région d'origine.

Un double parcellaire annelé était centré sur cet habitat. La mise en culture sur une première auréole (« champs de cases ») était permanente grâce à la fumure domestique ; elle était quasi permanente sur une deuxième auréole grâce à l'*Acacia albida* — arbre qui a le pouvoir d'enrichir le sol — et à un amendement occasionnel. Les blocs de culture non fumés (« champs de brousse ») subissaient un déplacement circulaire pluri-annuel de 3 à 4 km de rayon en général.

« Le billonnage, des aménagements anti-érosifs, une amélioration des qualités physiques du sol par épierrement ainsi que l'utilisation d'une gamme de plantes adaptées à des degrés d'épuisement du sol très divers contribuaient à rendre le système agricole très économe d'espace » (BENOIT, 1973).

L'occupation du Boobola par les paysans a été conditionnée par l'hégémonie peul du XIX<sup>e</sup> siècle et les effets de cette situation sont toujours sensibles aujourd'hui. Ce fait explique la grande contraction des terroirs *bwa* d'une part et l'existence de grandes zones vides d'autre part, dans les vallées de la Volta Noire notamment.

« Les cultivateurs (*Bwa* et *Bobo*) travaillent l'arc et le carquois sur le dos... » (dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle) (SIDIBÉ, 1927).

« Tous les efforts de mise en valeur du sol se concentrent sur les terres situées dans la zone de sécurité entourant le village » (CAPRON, 1973).

Ainsi, partout et jusqu'à une époque récente — et en grande partie à cause de la présence peul —, l'occupation du sol par les paysanneries du Boobola pouvait être considérée comme un modèle d'économie de l'espace et de respect de la brousse, donc du potentiel fourrager. Les choses changent ces derniers temps dans un sens qui crée des conditions à la fois favorables et défavorables à l'élevage.

« Au lendemain de l'établissement définitif de la « paix coloniale », soit les années qui suivirent la répression de la révolte de 1916 contre l'Administration française, certains terroirs vont subir un « dessèchement » qui se caractérise par l'abandon des blocs de culture permanente ou quasi-permanente dans un contexte de dégradation des techniques de culture. En même temps, le circuit habituel de déplacement des champs de brousse est abandonné pour une localisation sur les meilleures terres du terroir, parfois très éloignées de l'habitat. Dans certains cas, la mutation correspond à une plus grande diffusion du parcellaire, dans d'autres cas la migration des champs se fait sous forme de blocs » (BENOIT, 1973).

De toute façon, on aboutit à une plus grande consommation d'espace par une intensité moindre — la surface par actif a pratiquement doublé

à la faveur du phénomène — mais aussi par un raccourcissement du cycle de mise en culture des champs de brousse qu'on abandonne très vite pendant la phase de mutation du terroir.

Ces défrichements ont deux effets majeurs pour les pasteurs : le tapis graminéen qui apparaît après le passage du front de culture n'est pas le même qu'avant car *Andropogon gayanus* et *ascinodis* cèdent la place à des graminées annuelles comme *Pennisetum pedicellatum* par exemple pendant les premières années de la jachère tout au moins. Inversement le défrichement de la forêt claire ou de la forêt galerie — catastrophique à bien des égards — provoque une régression des gîtes à glossine et joue probablement un rôle favorable au bétail.

La dynamique des défrichements est renforcée depuis quelques années par l'immigration des paysans *mossi*. Ces colons s'installent actuellement dans le cercle de Nouna à raison de 250 à 300 familles par an — soit 2 000 à 2 500 personnes — dans une zone assez bien définie (cartes 19 et 27) et où se trouvent déjà 25 000 *Mossi* environ.

On retiendra pour l'instant l'existence d'un taux d'occupation du sol faible à moyen, mais également celle d'un fort accroissement de la consommation de l'espace par l'agriculture, notamment aux abords de la vallée de la Volta Noire.

## *Conclusions*

On peut réaliser la synthèse de ce qui vient d'être dit en comparant les différentes cartes présentées avec celle de la localisation de l'aire en août (carte 12) qui donne implicitement celle de l'habitat peul permanent puisque les parcours utilisés à cette époque sont situés près des villages. Lorsque je parlerai de l'aire il s'agira de l'espace pastoral au sens strict, compris comme l'ensemble des parcours d'hivernage et de l'habitat permanent.

### *L'aire et les points d'eau*

Du début du mois de juin à la fin de septembre l'eau existe partout car les flaques n'ont pas le temps de sécher entre deux averses, celles-ci intervenant fréquemment pendant cette période. Où qu'il soit, le bétail peut s'abreuver sur place. Au-delà de septembre ces flaques se raréfient. D'octobre à décembre il ne subsiste plus que quelques mares qui, sauf exception, cesseront d'être utilisables en janvier ou février.

Les puits traditionnels sont assez bien répartis mais leur densité est

plus faible dans l'aire qu'ailleurs et leur profondeur est plus grande. Leur débit est en général moins satisfaisant et leur entretien plus délicat à cause de leur profondeur d'une part et de la nature du matériau d'autre part. Par contre, la nappe semble stable, à la différence des nappes de cuirasse du centre du cercle qui correspond au sud de l'aire.

L'administration a foncé 17 puits cimentés dans la zone et leur emplacement est assez judicieusement choisi. En ajoutant ceux-ci aux puits traditionnels utilisables par le bétail, on en obtient une centaine pour 35 000 à 40 000 têtes de bovins (appartenant à des Peul ou non) soit près de 400 têtes par unité environ.

A part la source de Dokuy et les quelques mares permanentes situées en marge de l'aire près du plateau gréseux, les points d'eau où l'abreuvement naturel est possible (Sourou, Volta Noire et affluents), sont tous situés à l'extérieur de l'aire. La carte 9 n'appelle pas de grands commentaires à ce sujet.

### *L'aire et les pâturages*

Les pâturages sont très homogènes dans les deux tiers nord de l'aire, c'est-à-dire dans le canton de Barani. Il s'agit essentiellement de ceux de la catégorie B de la classification. Ce sont dans l'ensemble des pâturages sur sable où les graminées pérennes sont minoritaires. Cette composition varie peu immédiatement au nord de la frontière malienne où seules les graminées pérennes se raréfient insensiblement.

En règle générale, toutes les espèces graminéennes non toxiques sont consommables en saison des pluies, avant la floraison. En saison sèche par contre, seule une faible partie du potentiel reste utilisable soit en pâturage sec (*Schoenefeldia gracilis*, *Panicum sp.*), soit en pâturage frais (*Andropogon gayanus*) encore que sous ces latitudes les regains soient presque inexistants. Cela reste vrai même si le pâturage ne brûle pas.

Les pâturages sont plus variés dans la moitié sud de l'aire notamment dans la plaine du Voun-Hou. Dans ceux du type 12, les espèces restant utilisables en saison sèche sont pratiquement les mêmes qu'ailleurs (*Schoenefeldia gracilis*, *Andropogon gayanus*, *Sporobolus sp.*), mais les deux premiers y sont mieux représentés que dans la partie nord. De plus, grâce à *Andropogon gayanus* et *ascinodis*, le passage du feu a des effets moins catastrophiques à court terme. Cette présence explique que le contraste entre le pâturage en hivernage et en saison sèche y est probablement le plus faible de toute l'aire. Cependant, il faut remarquer que le taux d'occupation agricole du sol est relativement élevé (30%) dans une partie de la plaine du Voun-Hou et que ce type de pâturage occupe de toute façon une surface limitée.

Les pâturages les plus pauvres du cercle et les plus perturbés par l'agriculture bordent l'aire à l'ouest. Ce sont ceux des abords du plateau gréseux.

Ainsi, les pâturages de l'aire sont relativement homogènes et pré-

sentent la particularité d'avoir une capacité de charge nettement plus élevés en saison des pluies qu'en saison sèche en fonction de leur composition et des effets du feu. Cette variation peut atteindre couramment 1 à 20 à mon avis, bien que cela ne soit qu'un ordre de grandeur qui ne repose pas sur des analyses minutieuses, lesquelles incombent aux agrostologues.

Par contre, il existe à l'est et au sud de l'aire des pâturages pouvant supporter de fortes charges malgré le passage du feu, en raison de la présence de graminées pérennes de haute valeur fourragère. L'existence de ce contraste est fondamentale pour comprendre la vie pastorale du Boobola.

### *L'aire et la trypanosomiase*

Il est impossible de faire passer une limite linéaire départageant l'aire en zone trypanosomée et zone non trypanosomée, et cela pour plusieurs raisons. Si une limite existe, elle est « en créneau » avec avancées locales dues à la présence de gîtes plus ou moins ponctuels. De plus, elle est fluctuante en latitude suivant les saisons, progressant vers le nord en saison des pluies.

Si on assimile « zone trypanosomée » et « aire » de la glossine en hivernage », il est probable que toute l'aire est située en zone infestée à cette époque. Si on considère comme zone infestée celle où il est impossible d'élever du zébu à cause de la glossine, l'aire n'est pas concernée par définition. En fait, on ignore la répartition fine des gîtes suivant les saisons ainsi que le seuil d'infestation rendant tout élevage du zébu aléatoire. On connaît mal, également, l'efficacité réelle à long terme des trypanocides en élevage traditionnel. L'efficacité des petites transhumances de saison des pluies effectuées par certains éleveurs en vue d'éloigner leur troupeau des mouches et des moustiques est également mal connue. D'ailleurs, ces petits déplacements de bétail sont trop localisés pour être observés avec précision à l'échelle d'investigation adoptée. La trypanosomiase est en fait une variable très difficile à maîtriser mais dont l'importance ne doit pas être négligée pour autant *a priori*.

### *L'aire et le taux d'occupation du sol*

Je n'ai pas donné une carte du taux d'occupation du sol parce que cette variable a été déduite des effectifs de population à l'aide d'un coefficient obtenu par sondage. Grossièrement, la surface cultivée est proportionnelle à la densité du peuplement et la carte de la population par village donne indirectement une bonne idée des contrastes régionaux qui caractérisent la pression agricole. A l'exception de sa partie nord-est, l'aire se situe dans les zones les plus humanisées du cercle. En fait, le

taux d'occupation du sol (10-15%) n'y est guère différent de celui de l'ensemble du cercle. Toujours modeste, il n'est jamais très contraignant tant que les champs ne ceignent pas les points d'eau.

La part des champs peul dans les surfaces cultivées est dérisoire. Elle est de l'ordre de 800 à 1 000 hectares environ. Celle des superficies *rimaïbé* est plus forte.

Il ne s'agit pas pour l'instant d'expliquer la localisation de l'aire avec les données de l'environnement régional mais de considérer cette localisation comme le fruit d'une histoire, pas forcément fondée sur des motivations pastorales, et de la confronter ensuite à la localisation des diverses potentialités régionales. On constate alors une conjonction remarquable entre le site de l'aire et des pâturages médiocres et mal desservis en points d'eau alors que l'herbe et l'eau existent en abondance à l'est et au sud mais dans des zones plus ou moins trypanosomées. Ce déséquilibre s'inscrit dans une géopolitique agraire finalement peu contraignante pour les pasteurs.

DEUXIÈME PARTIE

*La nature interprétée*



## *Variables de l'espace pastoral annuel*

Ce qui apparaît sur le terrain, après le premier contact avec le paysage et les potentialités, c'est la vie quotidienne, la condition de l'homme et son comportement vis-à-vis de l'environnement. Pour bien saisir ces phénomènes, une observation rétrospective sur un an est nécessaire. Malgré des interruptions parfois longues, mon cotoiement des Peul du Boobola a duré plusieurs années mais l'enquête systématique elle-même n'a pris que quelques mois. Elle a porté sur une année, de l'hivernage 1971 à celui de 1972, de façon à percevoir les situations propres à chaque saison.

### *L'observation du genre de vie sur un an*

Il convient de préciser tout de suite, qu'un certain nombre d'indices ont rapidement montré que la situation de l'aire au deuxième hivernage n'était pas tout à fait identique à celle du premier. Aussi, tout en présentant le genre de vie et l'espace pastoral observés sur une année, il est important de signaler qu'il existe probablement une dynamique de

*« Ils ont trouvé ici  
des Bobo  
raison pour laquelle on appelle  
ce pays  
Boobola ».*

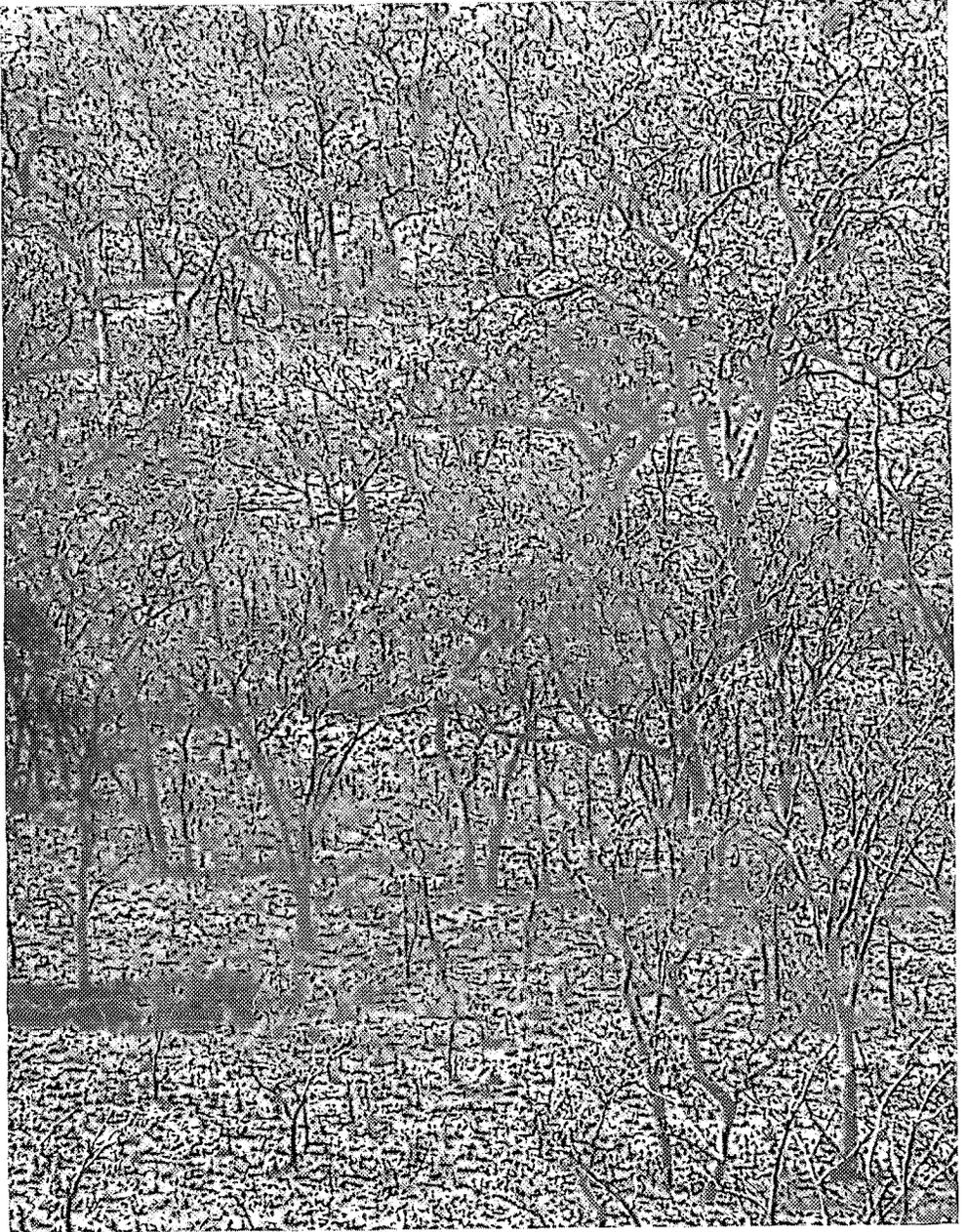


Photo 3. — La brousse du sud.

Cliché auteur.

l'espace uniquement perceptible à une échelle plus petite — donc sur une surface plus grande — et sur un temps beaucoup plus long qu'une année. Le fait de considérer cette dynamique pluri-annuelle comme probable, sans la prendre en compte immédiatement n'est pas une convention de méthode mais une chose normale et qui sera reconsidérée de toute façon.

### *L'unité d'observation et le plus petit espace fonctionnel*

L'information a été récoltée et traitée au niveau de l'unité de production-consommation, soit l'ensemble des personnes — apparentées en général — qui vivent grâce à un même troupeau et un même grenier et que l'on peut considérer comme « autonome » sur le plan économique. En fait, ces cellules ne sont pas des isolats, soit parce que le genre de vie implique une certaine entraide, soit parce qu'il existe des phénomènes de dissociation des familles et des troupeaux. Ceux-ci peuvent d'ailleurs intervenir sur des périodes de plusieurs saisons, voire de plusieurs années, ce qui rend encore plus difficile l'appréciation de l'autonomie de la cellule, surtout lorsqu'il n'y a plus résidence commune de ses membres.

Les observations de C. de ROUVILLE (1969) dans le canton de Barani se vérifient à quelques nuances près dans l'ensemble de l'aire :

« La résidence commune dans une concession, *galle* (pl. *galledyi*), espace géographique délimité par une clôture (*pallâ*) détermine le lien le plus fort et la plus grande cohésion entre les membres d'une famille ».

Ce groupe s'appelle le *dâgâ* (pl. *dâgâdye*), mot qui désigne également l'ensemble des descendants vivants ou morts, en ligne masculine, d'un ancêtre commun. Le *dâgâ*, au sens restreint, peut être composé de plusieurs ménages. En général l'unité de production-consommation correspond à l'unité de résidence mais il y a des exceptions à la règle. Quant au troupeau de cette unité, il est un agglomérat de troupeaux individuels dont les bêtes appartiennent soit au chef de famille, soit à ses femmes, soit à ses enfants, soit à des étrangers à la famille, ces derniers pouvant être Peul, paysans ou *Rimaïbé*.

Pour simplifier les choses, j'appellerai « famille » cette cellule, bien que les fondements de son existence ne soient pas uniquement basés sur la parenté mais aussi sur l'économie et l'écologie, car c'est à ce niveau qu'est utilisée la production et que sont prises en général les décisions qui dictent le comportement des gens vis-à-vis du milieu.

La taille moyenne de la famille ainsi comprise est dans l'ensemble de l'aire de 9 personnes chez les Peul et de 13 personnes chez les *Rimaïbé* éleveurs. L'effectif moyen du troupeau est de 55 têtes chez les premiers et de 15 têtes chez les autres ce qui, je le précise au passage, est supérieur à la moyenne voltaïque.

L'ensemble des parcours annuels effectués par le troupeau de la famille définit un circuit que l'on peut appeler « le plus petit espace

fonctionnel » de l'aire pastorale. Son étude en soi serait peu intéressante — purement descriptive en tout cas — parce que ces espaces sont concurrentiels et ne peuvent donc se comprendre que les uns par rapport aux autres, l'ensemble qu'ils composent formant l'aire pastorale au sens large. Ils sont par ailleurs le niveau privilégié de récolte de l'information. Ainsi, je le répète, les variables qui vont être présentées maintenant ont toutes été récoltées et traitées au niveau de la famille, de son troupeau et de ses parcours annuels et cela d'une façon exhaustive. Pour la commodité de l'exposé, je les ai regroupées en quatre catégories : les caractéristiques du groupe, l'utilisation du potentiel, la charge animale et la mobilité saisonnière.

#### LES CARACTÉRISTIQUES DU GROUPE

Un certain nombre de variables humaines n'offrent pas de difficultés quant à leur définition. Ce sont les suivantes :

— *Nombre de personnes composant la famille.* Le vrai problème est ici de définir le groupe, ce qui a été fait précédemment.

— *Rapport nombre d'enfants-nombre d'adultes dans la famille.* Ont été considérées comme adultes les personnes ayant 15 ans au plus au moment de l'enquête.

— *Ancienneté de la famille dans le lieu d'habitat de saison des pluies.* Ce lieu a toujours été celui de l'enquête.

— *Nombre d'étapes migratoires effectuées par la famille depuis 15 ans.* Cette période a été retenue par tâtonnements : elle est suffisamment longue pour être utile et assez courte cependant pour permettre à la mémoire de la personne questionnée de fournir des souvenirs relativement précis.

— *Importance du fait agricole.* Elle a été estimée par la couverture alimentaire annuelle qui correspond à la période pendant laquelle la famille se nourrit avec sa propre récolte.

— *Durée de la période pendant laquelle le troupeau est abreuvé au puits.* Comme dans le cas de la variable précédente, j'ai essayé d'être le plus précis possible en me référant aux différentes saisons que distinguent les Peul (saison sèche chaude, saison sèche froide et saison des pluies) et à un certain nombre de fêtes musulmanes ou d'événements locaux.

Il est bien entendu que lorsque le troupeau n'est pas abreuvé au puits, cela signifie qu'il le fait seul aux points d'eau naturels (flaques, mares, rivières).

Trois autres variables appellent quelques commentaires. Elles concernent la *propriété des animaux*, *l'effectif du troupeau* et *le statut socio-ethnique de la famille* :

Tous les membres de la famille peuvent posséder du bétail, mais la propriété des bêtes est une chose et la conduite du troupeau en est une autre, ainsi que la jouissance de ses produits, du lait en particulier. Un individu, enfant ou adulte, homme ou femme, peut acquérir du bétail

par héritage, don, emprunt ou échange. Un Peul peut également avoir la jouissance d'un troupeau appartenant à un étranger à sa famille. Dans ce cas, les animaux lui sont confiés à la suite d'un accord révocable.

Les familles dont la plus grande partie du troupeau appartient à des paysans sont rares. Celles dont le troupeau appartient à un autre Peul également. On a bien affaire à un « faire valoir direct » du troupeau. Les dons ou prêts peuvent se faire avec l'extérieur de la famille ou à l'intérieur de celle-ci. Bien entendu, le troupeau reste le même dans ce dernier cas puisqu'aucune bête ne sort ou n'entre dans le troupeau familial.

Il n'est pas rare qu'un Peul adjoigne à son propre troupeau quelques animaux appartenant à un *Bwa*, un *Marka* ou à un *Dimadio* ou même à plusieurs d'entre eux.

Que le chef de famille possède ou non la totalité des animaux dont il s'occupe, il se comporte apparemment comme le seul responsable de la conduite du troupeau. On pouvait cependant supposer que ses décisions étaient influencées, plus ou moins ouvertement, par le propriétaire du bétail si celui-ci était étranger à la famille. J'ai finalement conservé deux cas : *la plus grande partie du troupeau appartient aux membres de la famille ou ne lui appartient pas.*

La pudeur dont fait preuve le Peul à propos de son bétail et de l'effectif de son troupeau est bien connue. Il faut cependant insister sur le fait qu'il est impossible de connaître l'effectif d'un troupeau en questionnant celui qui en a la charge, qu'il en soit propriétaire ou non. Parler de cela est indécent et poser la question, même à quelqu'un que l'on connaît bien, conduit à mettre l'interlocuteur dans un tel embarras qu'on perd vite l'envie de renouveler l'opération. Ceci ne correspond pas chez le Peul à une ignorance de ses animaux. Au contraire, il les connaît tous individuellement tant en ce qui concerne le caractère et le comportement que l'histoire de chacun. Par exemple, l'absence d'une bête dans le troupeau qui en comprend une centaine sera remarquée immédiatement. Il n'en reste pas moins vrai que le berger ignore l'effectif de ses animaux et veut l'ignorer. Il n'est pas bon de le connaître, à plus forte raison de le dire.

Avoir une connaissance, même grossière, *des effectifs du troupeau* était pourtant indispensable ne serait-ce que pour calculer cette variable fondamentale qu'est la charge, c'est-à-dire la densité de bovins ou, si l'on veut, la surface disponible par tête. Il a donc fallu trouver un compromis entre la pudeur de l'un et le besoin de l'autre, étant entendu qu'il importait plus d'avoir des estimations au niveau régional et local qu'une connaissance précise de chaque troupeau familial.

J'ai donc effectué un comptage des veaux de l'année, troupeau par troupeau. Cela est relativement facile dans la mesure où ils ne s'éloignent pas du *gallé*. Une évaluation au niveau de l'ensemble des troupeaux du village a été faite à l'aide d'une pyramide des âges théorique. Cette évaluation a été remplacée par un comptage de tout le troupeau quand cela était possible, ce qui était fréquent, car les établissements sont de taille très faible, de l'ordre de 4,4 familles peul en moyenne dans l'en-

semble de l'aire. Ces comptages partiels ont également servi de contrôle pour les effectifs obtenus à l'aide du coefficient.

*La variable socio-ethnique* ne présente aucune difficulté. Je voudrais cependant rappeler brièvement les caractéristiques de la société peul pour mieux comprendre le genre de vie pastoral mais aussi pour bien situer le cas des *Rimaïbé* considérés par l'enquête comme « pasteurs », ce qui ne va pas de soi comme dans le cas des Peul.

Si on laisse de côté les castes d'artisans et de griots — très minoritaires quant aux effectifs et qui ne nous intéressent pas ici — la société peul dans les cantons de Barani et de Dokuy peut être considérée comme composée de deux grandes catégories d'individus : les *Fulbé* (sing. *pullo*) et les *Rimaïbé* anciens captifs des premiers, émancipés au cours de la première moitié de ce siècle.

Les premiers que je continue à désigner par le terme français de « Peul » constituent à la fois un groupe ethnique et une aristocratie dans la mesure où ils avaient pour habitude — variable suivant les lieux et les époques — d'asservir des *habbé* (sing. *kado*), noirs non peul, qui accomplissaient les tâches de production agricole, pastorale ou autres. Ces *machubé* (1) ont été émancipés officiellement dès le début du siècle, mais leur statut n'a effectivement changé que plus récemment entre les années 30 et 50. Au temps de l'esclavage, ils ne possédaient pas de troupeaux mais s'occupaient de ceux de leurs maîtres et connaissaient donc le bétail. Concrètement, leur émancipation s'est traduite par la fin des prestations de travail mais aussi par la possibilité d'acquérir et d'élever des bovins, à l'image des anciens maîtres. Ce bétail *dimadio* a été d'abord confié aux Peul, puis les choses évoluant vers une émancipation plus grande, un certain nombre de ces gens se sont essayés à l'élevage tout en continuant à faire plus grand cas de l'agriculture que les Peul.

Un petit nombre de *Rimaïbé* possèdent aujourd'hui un troupeau pouvant rivaliser avec celui des Peul mais cet effectif n'est pas négligeable et ils s'occupent eux-mêmes de leur bétail. Ce sont sans conteste des éleveurs sinon des pasteurs. Leur accès au bétail est intervenu depuis une quinzaine d'années environ.

Ces *Rimaïbé* éleveurs, qui ne se rencontrent guère que dans les cantons de Barani et de Dokuy, ont été pris en compte par l'enquête au même titre que les Peul, alors que les paysans possédant du bétail et que les *Rimaïbé* propriétaires d'une ou deux têtes, confiées à autrui par exemple, ont été négligés. Il y a de toute façon un certain nombre de gens dont le cas était douteux.

## *L'utilisation des potentialités*

Les variables de la nature ont été en partie extraites de l'information présentée en première partie ou obtenue par enquête, les deux sources

---

(1) Sing. *machudo*. Le *dimadio* est un *machudo* affranchi.

ayant été confrontées. Ainsi, la *composition du pâturage utilisé par le troupeau dans les zones de parcours d'hivernage* a été caractérisée dans un cercle de 10 km de rayon centré sur le lieu de résidence de saison des pluies de la famille considérée. L'opération a été effectuée à l'aide de la carte des pâturages et de l'information ayant servi à son élaboration, le rayon retenu correspondant approximativement à la distance maximale effectuée entre deux abreuvements pendant la période défavorable, c'est-à-dire la saison chaude. Compte tenu des principales espèces graminéennes, j'ai essayé de définir quatre combinaisons agrostologiques car les catégories retenues pour la carte étaient trop nombreuses pour permettre un traitement efficace : graminées annuelles largement majoritaires, pâturage mixte (graminées annuelles/graminées pérennes) avec prédominance des graminées annuelles, pâturage mixte sans prédominance particulière, pâturages à graminées pérennes largement majoritaires.

*Le type de fourrage effectivement consommé par le troupeau suivant les saisons* a été également enregistré. Si j'ai jusqu'à présent traité des pâturages grâce à l'observation directe, l'interview devenait nécessaire ici. Il fallait donc trouver une classification simple qui éviterait toute confusion. Cinq catégories ont été retenues finalement : pâture à graminées annuelles, pâture à graminées pérennes, pâture à graminées hydrophiles, pâture à chaumes (mil, sorgho, cotonnier, riz), pâture à feuilles d'arbustes.

Cela est parfaitement entendu par l'éleveur et l'enquête n'a présenté aucun problème particulier. D'ailleurs, toutes les zones de parcours ont été visitées en hivernage et en saison sèche pour contrôle.

Il est rare qu'une seule catégorie de pâturage soit consommée et cela quelle que soit la saison. L'éleveur a donc désigné les trois principaux fourrages utilisés pendant la période considérée et cela par ordre d'importance. Par exemple : « En fin de saison sèche (avril) mes bêtes s'abreuvent à tel endroit, parcouraient les territoires de tel et tel village et pâturaient : premièrement des graminées pérennes (*dadié* — *Andropogon gayanus*), secondairement la prairie hydrophile (*bourgou* — *Echinochloa*) et, accessoirement, les chaumes (*mil, sorgho*) », etc.

*La dynamique du pâturage à l'intérieur de l'aire* est venue compléter la carte des zones agrostologiques : considérant les parcours d'hivernage des troupeaux d'un village donné sur trente ans environ, il s'agissait de savoir s'il y avait stabilité de la composition floristique, régression de certaines espèces existant encore en quantité exploitable ou disparition complète ou presque complète d'espèces couramment utilisées jadis. Les renseignements ont été obtenus par observation directe et par interview auprès des anciens, herbier en main. Pour le traitement de l'information, j'ai finalement retenu trois cas : stabilité, régression ou disparition de certaines espèces composant le pâturage.

La disponibilité du pâturage est limitée par le *taux d'occupation du sol*. Cette variable a été chiffrée dans l'aire au sens strict, c'est-à-dire dans la zone des parcours de saison des pluies. Pour le *type de point d'eau utilisé suivant les saisons*, l'enquête a retenu toutes les catégories pos-

sibles (puits, puisards, rivières, mares temporaires, mares permanentes, flaques), mais ce qui importait finalement était de connaître les lieux et les époques où l'abreuvement aux points d'eau de surface est possible et ceux où le berger est obligé d'abreuver son troupeau au puits. Ce sont donc ces deux possibilités de réponses qui ont été retenues lors du traitement.

Les *disponibilités du village en eau* ont été répertoriées en trois catégories : nombre de puits traditionnels permanents, de puits modernes, de mares permanentes ou de sources.

Il a également été tenu compte de la *présence probable de la trypanosomiase* dans les parcours d'hivernage et dans les zones de transhumance.

#### LA CHARGE ANIMALE

La *charge* (c'est-à-dire la densité de bovins) dans l'aire au sens strict a été calculée à l'intérieur de l'espace disponible par village. C'est une surface théorique obtenue par la méthode dite des « coefficients barycentriques ». La surface définie est inversement proportionnelle à la densité des lieux de stationnement des troupeaux à l'époque considérée. L'espace villageois ainsi délimité ne correspond pas exactement aux parcours d'hivernage des troupeaux du village considéré et à plus forte raison à ceux de saison sèche. Au contraire, il représente la surface maximale utilisable par les troupeaux de chaque village si tout le monde acceptait de rester chez soi. Il s'agit donc d'une variable de référence pour comprendre, dans un deuxième temps (et éventuellement), la mobilité.

Il a été tenu compte du fait que cette charge théorique pouvait éventuellement être perturbée par une *transhumance de saison sèche venue de l'aire ou de l'extérieur*.

#### LA MOBILITÉ SAISONNIÈRE

Cinq des variables utilisées pour caractériser la mobilité n'offrent pas de difficultés de définition. Il s'agit de la *durée d'absence du troupeau du lieu d'habitat fixe (village)*, de la *proportion des membres de la famille accompagnant le troupeau en transhumance*, du *nombre d'étapes effectuées pendant la transhumance*, de la *pratique éventuelle d'une petite transhumance de saison des pluies* et du *maintien éventuel d'un petit lot de laitières sur place quand le gros du troupeau part en transhumance*. Les deux autres sont plus conventionnelles :

La *longueur du circuit annuel* est la distance séparant l'ensemble des lieux d'abreuvement utilisés par le troupeau dans l'année. Souvent, en cas de départ en transhumance, les membres de la famille sédentaires gardent quelques vaches laitières avec eux au village. Dans ce cas, la variable *longueur du circuit* concerne, bien entendu, la partie du troupeau qui transhume.

Dans le cas de la *dissociation du troupeau*, les bêtes d'une même famille sont divisées en deux lots — rarement plus — soit d'une façon perma-

nente, soit d'une façon temporaire. Dans le premier cas, il y a une rotation des bêtes : celles qui sont « en état » dans le lot écologiquement privilégié reviennent au village fournir du lait, alors que d'autres partent pour les remplacer. Dans le deuxième cas, les bêtes partant en transhumance de saison sèche sont divisées en deux ou trois lots et utilisent alors des parcours différents. La distinction de ces deux cas au moment du traitement de l'information était difficile car le premier peut parfois représenter une simple variante du second ou bien signifier une pratique pastorale originale ou bien encore correspondre à une stratégie migratoire. Il fallait donc être prudent au niveau des grands ensembles en réservant une analyse plus fine à l'aide de cas concrets.

Dans le but de cerner éventuellement l'efficacité des divers comportements possibles, quatre variables concernant le troupeau lui-même ont été ajoutées à la liste précédente : *nombre de bovins perdus par maladie dans l'année, nombre de bovins vendus dans l'année, nombre de naissances (vivantes au bout d'un an) rapportées au nombre de pertes, bilan annuel du troupeau (nombre de têtes obtenues par naissance ou héritage rapportées au nombre des pertes et des ventes).*

A cet ensemble de variables s'ajoutait une sorte d'indice d'insatisfaction, *l'intention d'un départ prochain en migration.*

Certaines des variables retenues sont communes à toutes les familles d'un même village (nature du pâturage, taux d'occupation du sol, charge théorique, etc.). D'autres caractérisent la famille elle-même, son troupeau et ses parcours. En fait, le mode de traitement utilisé permettait de confronter entre elles les variables « villageoises » et « familiales ». Cette information a en effet été traitée par les méthodes graphiques de Jacques Bertin (matrice et fichier) couplées avec un tri de cartes à perforation marginale et une représentation cartographique dont on ne saurait se passer puisqu'un fait non localisé n'a pas grand intérêt en ce qui nous concerne.

Il faut bien comprendre que toutes ces variables ont été récoltées chez des gens qui n'aiment pas parler de leur bétail et de ce qui s'y rattache sauf à discuter de problèmes généraux. Le fait qu'on les questionne personnellement les choque, et vouloir trouver des centaines de familles mobiles, réparties sur près de 10 000 km<sup>2</sup> est déjà une gageure. Je dis cela parce que la liste des variables paraîtra peut-être pauvre aux lecteurs peu au fait des difficultés de terrain dans ce type de milieu. Je leur rappelle que les problèmes de la recherche dans de telles conditions sont d'abord liés à la récolte de l'information et non pas au traitement ou au stockage de celle-ci, comme c'est le cas dans les pays possédant un outillage statistique élaboré. En fait, il n'y a pas vraiment eu de problèmes dans le choix des variables mais plutôt dans leur définition. Partant de rien — je parle de l'information systématique, famille par famille — il s'agissait de récolter le maximum d'information compte tenu du temps et des moyens disponibles d'une part et de ce que les hommes pouvaient supporter pendant l'enquête.

De plus, à l'appauvrissement de l'information qui intervient obligatoirement lors de toute codification, s'ajoute celui qui découle de l'ajuste-

ment des meilleures réponses sur les plus pauvres. Il est de toute façon bien entendu que les résultats issus de cette information standardisée ne constituent qu'un préalable à l'interprétation et non cette interprétation elle-même à propos de laquelle toutes les données disponibles devront être utilisées, aussi partielles et qualitatives qu'elles soient.

## *La mobilité saisonnière des hommes et du bétail*

On entend généralement par transhumance un « genre de vie pastoral caractérisé par le déplacement cyclique et simultané du bétail et d'une partie de la population excluant le transport d'une part importante du capital domestique (habitation notamment) » (BENOIT, 1974). Je serai par exemple amené à distinguer les sédentaires des transhumants. Il n'y a là aucun problème de vocabulaire. Inversement, lorsque je distinguerai les « petits » des « moyens transhumants », il s'agira d'une commodité de langage destinée à économiser des expressions comme « éleveurs peu mobiles » et « éleveurs moyennement mobiles », etc.

La pratique pastorale locale implique l'utilisation de zones de délestage des troupeaux en saison sèche situées pour la plupart hors de l'aire de peuplement peul, c'est-à-dire hors de la zone des parcours de saison des pluies. J'appellerai dorénavant ces zones « aisances », au sens latin de *adjacentia*, « régions adjacentes, environs » ou mieux, en latin médiéval, « dépendances territoriales, commodités » (Dict. Robert, 1972). On aura l'occasion de voir à quel point il est indispensable de disposer d'un terme spécifique pour désigner les zones de parcours de saison sèche.

L'étude de l'espace pastoral passe par une analyse de l'équilibre existant entre l'aire au sens strict et les aisances, et donc par celle de la mobilité des hommes et du bétail.

## *Les divers aspects de la mobilité saisonnière*

On peut envisager cette mobilité de deux façons. En général, sa description consiste en une localisation dans le temps et dans l'espace des flux d'hommes et de bétail. Ce travail est en général couplé avec une classification des groupes dont les critères sont la cohésion plus ou moins grande existant entre le troupeau, les hommes et leur habitat. L'intérêt de la deuxième opération n'est que classificatoire. Elle est d'ailleurs souvent trompeuse et traduit mal le vrai comportement spatial du groupe, d'autant plus qu'on a coutume de manier alors un vocabulaire pour le moins mal stabilisé. Par contre, la première opération paraît indispensable mais elle ne doit être qu'un préalable. En effet, le vrai problème est celui de la complémentarité existant entre les différents milieux régionaux utilisés par les troupeaux, celle qui lie l'aire aux aisances, mais aussi celle qui existe entre la région pastorale dans son ensemble et son environnement.

Ces différents milieux étant mis en complémentarité par la mobilité, on peut considérer les circuits annuels de chaque famille comme des éléments d'un système, mais on peut également leur reconnaître un rôle cognitif particulier et exploiter ce fait au moment du traitement de l'information. Si la mobilité saisonnière organise la région autant profiter de cette évidence et privilégier immédiatement cette variable.

Bien entendu, cette mobilité est également génératrice de flux de bétail et ceux-ci doivent être considérés comme des éléments de l'espace pastoral, ce qui est tout à fait habituel. Ils peuvent alors être examinés sous deux aspects différents : celui de la distance parcourue annuellement d'une part et celui de l'équilibre défini par le déplacement du troupeau entre plusieurs types de parcours d'autre part. Dans le premier cas, la question posée est « qui se déplace le plus ? » et la réponse témoigne de la concurrence vis-à-vis de l'espace ; dans le deuxième la question devient en quelque sorte « qui va où ? » et la réponse doit alors permettre de dégager les règles d'équilibre de la région.

## *Les relations entre les variables de la mobilité saisonnière*

Tous les cas de mobilité existent, du sédentaire absolu au berger très mobile dont le circuit annuel peut atteindre 250 km, ce qui correspond en général à un éloignement en ligne droite du troupeau par rapport au village de 100 à 120 km environ et à une absence de 8 ou 9 mois par an.

Un bon indice de la mobilité est fourni par le nombre d'étapes jalonnant le circuit annuel du troupeau. Cette fréquence peut traduire un besoin mal satisfait ou au contraire une utilisation subtile des potentialités. Pour les petits parcours (inférieurs à 30 km) ce nombre est toujours égal à 1. Le « circuit » n'est alors qu'un va et vient entre le village et le campement de transhumance où on passe toute la saison sèche, quelle

que soit la durée de l'absence. Au-delà, dans les parcours moyens, le nombre d'étapes est indifféremment de deux ou de trois. Quelques rares troupeaux effectuent cinq ou six étapes au-delà des distances moyennes, notamment dans les très grandes distances (210 km et plus). Pour les moyens et grands parcours, le nombre d'étapes augmente surtout avec la durée d'absence du troupeau.

Il y a une légère distorsion entre la longueur du circuit et la durée d'absence. Certes, plus on va loin et plus longue est l'absence, mais cette relation n'est pas simple. En effet les durées d'absence les plus fortes (10 mois et plus) sont relativement plus fréquentes dans les petites et moyennes distances (30 à 150 km). Cette tendance est très faible et disparaît au-delà de 150 km où on rencontre des durées d'absence très variables, de trois à dix mois.

La dissociation du troupeau transhumant est strictement neutre, toujours par rapport à la longueur du circuit annuel. Il en va de même de la transhumance d'hivernage, peu pratiquée au demeurant.

La proportion d'accompagnateurs décroît — irrégulièrement il est vrai — lorsque la durée d'absence et la longueur du circuit augmentent.

Le maintien d'un lot sédentaire de laitières auprès des membres de la famille qui restent au village lors du départ en transhumance est une habitude assez générale bien que plus fréquente chez les très grands transhumants.

C'est bien la combinaison de la longueur du circuit avec la durée d'absence du troupeau qui est le véritable indice de la mobilité. Le classement du fichier qui a été effectué l'a été en référence au produit de la longueur du parcours (en km) par la durée de l'absence (en mois). L'image obtenue par ce critère s'est révélée être la plus riche d'enseignement. La description de l'espace pastoral annuel est en fait issue de la lecture du fichier image ainsi classé.

## *Aspects de la transhumance*

Ce qui est proposé ici est une typologie des espaces annuels familiaux. L'avantage d'un traitement de l'information par la méthode graphique Bertin est de fournir des typologies à l'intérieur desquelles la réalité des individus reste observable aussi bien que les grandes tendances. Dans la mesure où je ne publie pas l'image elle-même (1), je dois m'en tenir aux grands types. Ceux-ci doivent être perçus non comme des catégories mais plutôt comme des repères d'une variation de cas plus ou moins continue.

Par ailleurs, j'insiste bien sur le fait que se référer aux différentes situations de la mobilité est un moyen de définir une typologie des espaces familiaux et non une classification qui serait sa propre fin.

Vouloir ramener ainsi au niveau d'une réalité géométrique (le circuit annuel du troupeau d'une famille) une série de faits variés allant de la nature du pâturage utilisé suivant les saisons à l'âge des membres de la famille en passant par l'effectif du troupeau ou la volonté d'émigrer, est

---

(1) Certaines variables faisaient intervenir la couleur, ce qui créait des problèmes de publication d'autant plus difficiles à résoudre, que la construction graphique du fichier présentait quelques faiblesses...

un pari dont il ne faut pas se dissimuler les risques. En se référant à la longueur des circuits et à la durée d'absence du troupeau il convient d'essayer de mettre en évidence les processus de complémentarité et de concurrence qui régissent l'équilibre de l'espace pastoral.

### *Le cas des sédentaires*

Sauf pendant la saison des pluies, les sédentaires abreuvant leurs troupeaux au village, donc au puits, puisqu'il n'y a pas de points d'eau de surface permanents, excepté à Dokuy sur les marges occidentales de l'aire.

En octobre, la moitié de ces éleveurs abreuvant aux mares temporaires qui subsistent encore. Ensuite, l'abreuvement a lieu au puits jusqu'aux premières averses du mois de mai ou juin et ainsi jusqu'au mois d'octobre suivant.

Pendant la saison des pluies le pâturage consommé par le bétail est à base de graminées annuelles et très exceptionnellement — rarement cité et toujours en deuxième position — à base de graminées pérennes, dont *Andropogon gayanus* pour les villages les plus méridionaux et ceux du Séno oriental. En octobre, les premiers chaumes sont disponibles car les récoltes ont commencé chez les paysans comme chez les *Rimaïbé* ou les Peul. A ce moment là, les graminées annuelles constituent toujours le pâturage principal pour tous les troupeaux, mais un tiers de ceux-ci consomment déjà les chaumes en second lieu. En novembre et décembre, ils deviennent le pâturage principal, les graminées annuelles n'étant pas complètement délaissées pour autant. Tous les troupeaux consomment alors la même chose.

En janvier et février, le pâturage le plus utilisé est composé à nouveau de graminées annuelles, le deuxième de chaumes. Cela est également valable pour tous les troupeaux. C'est alors la fin de la bonne période car les dernières mares temporaires tarissent et les espèces annuelles les plus consommées deviennent rares ainsi que les chaumes.

La période de mars et d'avril est la plus difficile et certains troupeaux ne sont plus en bon état. Les pâturages à graminées annuelles — très perturbés par le feu et la pâture — restent la seule source d'alimentation de la plupart d'entre eux à l'exception de ceux qui consomment encore des chaumes et les maigres repousses d'*Andropogon gayanus* dans la région de Nouna et la vallée de Voun-Hou. Le pâturage arbustif est peu sollicité mais c'est la seule période où il l'est.

Les familles utilisant ce type de parcours (1/3 des effectifs) sont pour moitié Peul et pour moitié *Rimaïbé*.

Bien qu'essentiellement composé de graminées annuelles, le pâturage des sédentaires (proche du village donc) est légèrement plus riche en graminées pérennes que le pâturage d'hivernage des villages où les Peul sont plus mobiles.

Deux autres variables ont des valeurs remarquables chez les séden-

taires peul : la faiblesse de la taille des familles, comme si la mobilité saisonnière était surtout une question de disponibilité en bergers, et la faiblesse des effectifs bovins.

Toutes les autres variables sont neutres et n'offrent pas de valeurs spécifiques.

Je voudrais illustrer les considérations qui précèdent par deux exemples concrets. Le premier est représentatif des éleveurs que l'enquête a classés plus ou moins arbitrairement comme pasteurs et qui auraient pu tout aussi bien être considérés comme des paysans disposant de quelques têtes de bovins. Il servira donc de référence, alors que le deuxième illustrera le cas des Peul sédentaires tels qu'on peut les rencontrer dans l'ensemble du Boobola et dont le genre de vie est très semblable d'une famille à l'autre. Le premier cas décrit est celui d'un *Dimadio* de Niénanou, le second celui d'un Peul de Sikoro.

Situé à quelques kilomètres au sud-ouest de Barani, Niénanou est exemplaire des établissements pastoraux de la moitié nord de l'aire. Ce village est installé dans le Séno, c'est-à-dire sur l'erg du Gondo. Le paysage y est composé de légères ondulations sableuses couvertes d'arbustes alors que les dépressions interdunaires sont occupées par une savane arborée.

L'habitat est en « nébuleuse », c'est-à-dire lâche mais cependant organisé en village dont les paillottes regroupées en *galledji* sont protégées par une clôture et sont installées dans une zone de culture permanente au parcellaire jointif. Les champs « de brousse » sont proches. Leur caractéristique principale est d'être laissés en repos régulièrement car ils ne sont jamais amendés. Ils représentent un tiers de la surface travaillée. Ils sont en général cultivés par les *Rimaïbé*.

Le village possède trois puits dont la profondeur varie entre 27 et 29 m. La hauteur d'eau n'excède pas 50 cm car ils sont creusés dans le Continental Terminal argilo-sableux qui rend les parois très bouillantes et le surcreusement impossible sans cuvelage. Il n'y a pas de puits en brousse, ni de puisards, ni de mares permanentes. L'effectif total approximatif du troupeau bovin est de 350 têtes, dont 200 pour les Peul et 150 pour les *Rimaïbé*.

Le territoire disponible est de 40 km<sup>2</sup> environ, soit 9 bovins au kilomètre carré en août ou 10 ha par tête en tenant compte de l'espace cultivé.

En saison sèche, la moitié du troupeau total part en transhumance. Deux familles peul vont à Yasso sur le Voun-Hou et deux dans la brousse de Dissankui, près de la vallée de la Volta Noire. Deux autres sont sédentaires et abreuvent leurs bêtes au puits de Niénanou.

Deux *Rimaïbé* transhument dans la plaine de Kié à proximité de la Volta Noire mais les autres ne se sont jamais déplacés.

En juillet, tout le monde est au village. Le bétail est gardé en brousse dans la journée, à l'écart des cultures et rentre le soir.

Considérons donc le cas d'un des *Rimaïbé* sédentaires de cette communauté : sa famille se compose de deux femmes et cinq enfants et vit dans une cour comprenant deux paillotes. En début d'hivernage il a

terminé ses semis de mil, de fonio et d'arachide. Pour les sarclages d'août, il a reçu une aide payante de la part d'un voisin sous forme de cinq journées de travail. Il n'a pratiqué aucune culture de rente et n'aura pas de surplus commercialisable mais sa famille pourra vivre toute l'année sur le grenier familial.

Il possède un troupeau de 7 zébus dont le lieu d'abreuvement normal de décembre à juin est un des puits du village. De juillet à novembre, les animaux s'abreuvent eux-mêmes aux flaques et aux petites mares qui subsistent dans la brousse deux mois après les pluies.

Les lieux de parcours habituels de ce troupeau sont situés dans les brousses de Niénanou mais en juillet et août les animaux utilisent également les pâturages de Tira, Sokoura et parfois Banankoro, plus pour s'éloigner des cultures que pour des raisons alimentaires.

De juin à septembre, le pâturage utilisé est essentiellement à base de graminées annuelles. D'octobre à décembre, les chaumes de mil et de sorgho dont la pâture est libre, constituent la nourriture principale des animaux, les graminées annuelles devenant secondaires tout en étant toujours utilisées. Les fanes d'arachides ne sont pas laissées sur place et pâturées mais stockées pour le petit bétail (moutons et chèvres) dont la famille possède quelques têtes.

De janvier à mai, le pâturage naturel redevient prépondérant dans l'alimentation du troupeau mais les chaumes fournissent alors un fourrage d'appoint non négligeable.

En mars et avril, la situation devient difficile pour les animaux, mais le pâturage arbustif n'est pas vraiment sollicité alors qu'un certain nombre d'espèces seraient utilisables.

C'est le troupeau — pourtant peu important — qui a fourni la totalité des revenus monétaires : un taureau a été vendu 25 000 francs (1) et deux moutons 6 000 francs soit 31 000 francs qui ont servi à payer l'impôt, des vêtements, des babioles et de la nourriture.

Le chef de famille déclare ne pas avoir de problèmes. Son troupeau n'a pas subi de pertes dans l'année et il n'a pas l'intention de quitter la région, ni de commencer à pratiquer la transhumance. Son seul souhait est que l'on approfondisse le puits du village.

Cet exemple constitue un cas limite. On a certes affaire à un éleveur, mais il s'agit bien d'un néophyte peu exigeant pour son troupeau. Ses rapports avec la nature passent par la terre et la houe, non par le bétail et le pâturage. Certes, l'homme s'occupe lui-même de ses animaux et je l'ai considéré comme « pasteur » au moment de l'enquête mais il aurait pu aussi bien être considéré comme un paysan ayant du bétail, comme il y en a tant en Haute-Volta. Il est donc bien entendu que ce cas n'est mentionné que pour servir de référence. Cet éleveur, modeste et très sédentaire, n'est absolument pas représentatif du « pastoralisme » local à la différence du cas suivant qui est plus significatif.

---

CFA : 1 franc CFA vaut deux centimes français.

SS. et les siens sont de Sikoro, village situé à 15 km au sud-est de Nouna. Cette famille est composée de deux ménages et de cinq enfants soit neuf personnes en tout. Ces Peul sont dans la région depuis plusieurs générations et leur troupeau (70 têtes) est très métissé.

Le village de Sikoro est *bwa* mais il comprend également un quartier *mossi*, créé depuis une vingtaine d'années, en plus du quartier peul plus ancien.

Ces trois quartiers sont desservis par 5 puits alimentés par la nappe du Continental Terminal dont le niveau est ici à 22 m. Ils sont tous permanents, mais leur débit est très faible. Le principal puits utilisé par les Peul oblige ceux qui n'ont pas transhumé à « étaler » l'abreuvement au cours de la journée et d'une partie de la soirée en mars et avril. De plus, l'eau est légèrement saumâtre.

Le troupeau est abreuvé à ce puits toute l'année, sauf de juin à octobre où les bêtes boivent en brousse, au lieu-dit Kaobé notamment.

La brousse principalement utilisée au cours de l'année est celle de Sikoro et, accessoirement mais régulièrement, celle de Bourrasso. Exceptionnellement, et en saison sèche seulement, le troupeau va jusqu'à Kaminiankoro et Bagala pour trouver de l'herbe mais rentre tous les soirs au village.

Le pâturage principal utilisé de mars à septembre est à base de graminées annuelles. En octobre, les premiers chaumes sont consommés. Ils constituent le fourrage principal en novembre et décembre et redeviennent accessoires en janvier et février.

Aucune bête n'a été vendue dans l'année grâce à des liquidités précédentes qui ont permis d'assurer la couverture alimentaire. La production de lait a été suffisante — sauf en fin de saison sèche — et une partie a pu être commercialisée par les femmes, suivant la coutume peul.

Deux bovins ont été perdus par maladie mais cela n'est pas exceptionnel et SS. n'a pas l'intention de migrer.

Je ne multiplie pas les exemples car, finalement, le comportement des sédentaires est très homogène. Leur désir de ne pas se déplacer limite forcément la gamme des solutions dont ils disposent, étant entendu que leur philosophie vis-à-vis de l'environnement est la même que celle des autres, je veux dire résolument non interventioniste quant aux potentialités.

### *Les parcours des petits et moyens transhumants*

Parmi ces petits et moyens transhumants une minorité a un comportement exceptionnel en pratiquant une transhumance de saison sèche sans sortir de la zone des parcours de saison des pluies. Ils se déplacent à l'intérieur de l'aire au sens strict en recherchant les zones les moins saturées. Parfois, ils agissent ainsi pour des raisons extra-pastorales, familiales par exemple, donc exceptionnelles. En fait, la faiblesse de ces déplacements intérieurs confirme l'homogénéité de l'aire. Elle laisse

supposer une saturation relative, ce que je retiens pour l'instant comme simple hypothèse.

Il existe par ailleurs un certain nombre de familles qui pratiquent une transhumance de marge de quelques kilomètres notamment dans le sud. Dans tous ces cas, les circuits sont normalement de deux ou trois dizaines de kilomètres environ. Ils traduisent une utilisation minutieuse du potentiel.

En novembre et décembre, l'abreuvement des troupeaux de l'ensemble des petits et moyens transhumants a lieu aux mares temporaires, dans la moitié des cas, ou au puits. On reste sur place le plus longtemps possible pour exploiter au maximum les parcours locaux. A cette époque, le pâturage consommé est pour moitié composé de graminées annuelles et pour moitié de chaumes. Cependant les graminées pérennes jouent un rôle non négligeable et quelques prairies marécageuses constituent parfois un pâturage d'appoint.

De janvier à avril, ce sont les graminées pérennes, la prairie hydrophile et les chaumes qui sont utilisés. Les pâturages annuels deviennent très secondaires. A la fin de cette période le quart des troupeaux sont encore abreuvés aux mares temporaires.

Ce type d'abreuvement croît avec la mobilité. La tendance est assez nette. On recherche donc en transhumance des milieux à pâturages frais constitués essentiellement de repousses d'*Andropogon*, mais également bien desservis en eau de surface. Ceci ne veut pas dire *a priori* qu'on a quitté l'aire à cause du manque d'eau bien entendu.

En mai et juin, période du retour sur les parcours d'hivernage, tous les types de pâturages naturels (graminées annuelles, graminées pérennes ou prairies hydrophiles) sont utilisés en parts égales.

De juillet à septembre, ce sont essentiellement les graminées annuelles qui sont sollicitées et secondairement les graminées pérennes.

La durée du séjour en transhumance, toujours moyenne à forte (6-8 mois), est caractérisée par un départ assez tardif et un retour au dernier moment, lorsque la saison des pluies est nettement amorcée sur les parcours d'hivernage. Ce type de mobilité traduit une utilisation subtile (par un effort d'abreuvement au puits) de certaines « poches » ou « marges » de l'aire au sens strict.

Un tiers de ces familles sont *rimaïbé* mais les Peul y sont majoritaires. La proportion des personnes accompagnant le troupeau en transhumance est élevée. Elle est supérieure à celle que l'on trouve chez les grands transhumants. Tout le monde ou presque participe à la vie du troupeau. Souvent toute la famille part en transhumance.

Le taux d'occupation du sol des aïances est relativement important. Il n'est pas plus faible en tout cas que celui des parcours de saison des pluies car on n'atteint pas les grandes brousses vides de la vallée de la Volta, que visitent les grands transhumants.

Les intentions de départs définitifs qui ont été enregistrées se sont presque toutes manifestées chez les Peul ayant ce type de comportement.

Toutes les autres variables sont neutres.

Pour illustrer cette nouvelle catégorie j'ai choisi le cas de trois familles

peul. L'une passe la saison des pluies à Kansara, village situé à quelques kilomètres à l'est de Nouna, l'autre à Denissa qui se trouve entre cette ville et Dokuy ; la troisième enfin, est de Boulemporo, dans le canton de Barani.

Il y a à Kansara six familles peul, soit 38 personnes. Ce sont des Sidibé venus de Boulemporo, village de la région de Barani, au début du siècle, après avoir effectué une étape à Bagala pour certaines familles. Elles sont venues sans *Rimaïbé* mais n'en avaient peut-être pas dans leur région d'origine.

L'effectif du troupeau villageois est de 340 bêtes soit 56 par famille et près de 9 par personne.

La surface disponible est de 38 km<sup>2</sup>, soit 8 têtes par kilomètre carré de pâturages (12,5 ha par tête) ce qui représente des valeurs assez proches de celles de l'ensemble de la région.

Les pâturages relèvent du type 10, c'est-à-dire qu'ils sont très variés mais finalement assez bons grâce essentiellement à *Andropogon gayanus* et *ascinodis*.

Le quartier peul est dispersé « en nébuleuse » à proximité du village *bwa* dont les 300 personnes vivent dans un habitat compact de style soudanais classique.

Toutes ces caractéristiques font de Kansara un exemple très représentatif des établissements peul de la moitié sud de l'aire.

Les quartiers *bwa* et peul sont alimentés en eau par trois puits dont la profondeur varie entre 23 et 24 m. La hauteur de l'eau en saison sèche est comprise entre quelques centimètres et un mètre. Comme ailleurs, les abreuvoirs sont des troncs d'arbres creusés et l'exhaure est manuelle.

Le troupeau de SH est composite à plus d'un titre. Il s'occupe de 45 têtes mais ne les possède pas toutes. La plus grande partie lui appartient mais ses femmes possèdent quelques têtes et il a donné une vache à chacun de ses enfants le jour de leur baptême selon la coutume. Il garde également du bétail appartenant à un paysan *bwa* du village. Cet effectif étranger ne doit pas dépasser quatre ou cinq têtes. Le bénéfice tiré de la vente d'une partie de la production de lait de ces bêtes d'origine paysanne revient à ses femmes comme celle des autres animaux du troupeau. Le croît revient au propriétaire.

Dans l'ensemble, les animaux composant le troupeau sont assez métissés. Il ne comporte pas de taurins purs mais quelques zébus — du type peul classique — comme étalons et des vaches métissées de zébu et de taurin. Le résultat n'est pas très heureux quant au format mais il ne faut pas oublier que la trypanosomiase est ici un problème plus grave que dans le nord. Cela explique que la pratique d'un certain métissage soit ancienne chez les Peul locaux venus dans la région avant la généralisation de l'usage des trypanocides.

Comme tous les Peul de Kansara, SH pratique la transhumance en saison sèche. Il ne bouge pas en hivernage à la différence d'un de ses voisins qui éloigne son troupeau de la région et le déplace vers Konankoïra, ce qui est probablement une façon de résoudre le problème de la trypan-

nosomiase et du parasitisme, fréquents dans ce milieu relativement humide des abords de la Volta.

En saison des pluies SH a cultivé du mil et du sorgho sur le lieu de stationnement du troupeau de l'année précédente. Il a également semé du maïs autour de son *gallé*. L'ensemble lui a permis d'assurer trois mois de consommation à sa famille. Les travaux de sarclage ont été effectués par des paysans *bwa* payés à la journée.

En novembre 1971, après la récolte, le troupeau a pâturé dans la brousse de Kansara, surtout au lieu — dit Koba où le pâturage est relativement riche en *Andropogon gayanus*. Pour cette période les graminées annuelles constituent le deuxième type de fourrage utilisé alors que les chaumes ne sont mentionnés qu'en troisième position.

La transhumance a commencé en janvier par une lente progression vers la Volta Noire, dans la brousse de Ziga et de Sanaba. Là, le pâturage principal est à base d'*Andropogon* pérennes dont les premières repousses apparaissent après les feux de la fin du mois d'octobre. Les chaumes des champs *bwa* et *mossi*, occupent les défrichements effectués récemment sur le bourrelet de berge de la Volta, ont également été utilisés jusqu'au début du mois de mars. En avril et mai, pendant les grosses chaleurs et en attendant les premières pluies, le troupeau a gagné des pâturages identiques mais plus méridionaux, donc moins chargés. Il est resté près de la rivière où il boit deux fois par jour depuis le début de la transhumance. A cette époque de l'année, l'abreuvement a lieu à la latitude du village de Denkiena. La limite la plus méridionale atteinte par le troupeau est le village de Daboura à 50 km au sud de Kansara.

En juin, c'est le retour direct du village avec les premières grandes pluies. Les parcours utilisés alors sont les brousses de Kansara mais aussi de Bisso et éventuellement de Bourrasso. L'abreuvement a lieu soit dans le Voun-Hou, qui coule en saison des pluies, soit aux flaques qui parsèment alors la brousse.

Pour SH l'année s'est écoulée sans qu'il ait pratiqué le moindre abreuvement au puits et sans travail de culture non plus, cette tâche ayant été effectuée par des paysans du village.

La vente de deux taureaux a rapporté la somme de 50 000 francs et la moitié de ce gain a suffi à pallier le déficit de la récolte. La vente de lait caillé à Solenzo pendant la transhumance a servi aux femmes à acheter des pagnes, des bijoux et des condiments. Deux moutons ont également été vendus. Les choses n'ont pas été toujours faciles et SH a eu des problèmes : 13 bêtes perdues dans l'année pour causes de maladies dont 3 ont pu être vendues avant la mort mais à un prix très bas. Huit naissances n'ont pas compensé ces pertes. Malgré ces mécomptes cette famille n'a pas l'intention de migrer ou de modifier sa façon de faire.

Ce comportement est assez représentatif de celui des autres Peul de Kansara qui font tous appel, par exemple, à l'assistance des paysans pour cultiver leur propre champ. Bien que chaque Peul garde plus ou moins de bétail appartenant aux Bwa, l'aide de ces derniers n'est pas une contrepartie du gardiennage. Elle est rémunérée. Le seul salaire du Peul qui « fait » le berger pour un agriculteur est constitué par le lait des

vaches dont il a la charge, les dons — des céréales notamment — étant de plus en plus rares.

Par ailleurs, tous les Peul du village transhument en saison sèche dans la vallée de la Volta toute proche. Aucun n'abreuve son troupeau au puits. Nul n'est là plus de six mois par an, sauf les personnes les plus âgées.

Ces familles ont perdu en moyenne 6 têtes chacune pendant l'année ce qui est exceptionnellement élevé même dans cette partie méridionale de l'aire, d'autant plus que près de 4 têtes de zébus ont été vendues par familles pendant la même période. Voilà des gens que l'on peut difficilement accuser de ne pas commercialiser le bétail ! Compte tenu des pertes, ils ne pourraient faire plus.

Le village de Denissa rappelle celui de Kansara à plusieurs égards bien qu'il soit *marka* et non *bwa* et que la chefferie du canton soit peul (Dokuy). Les Peul de Denissa sont des Sangaré alors que ceux des villages déjà cités étaient surtout des Sidibé ou, plus rarement, des Diallo. Les six familles peul de Denissa regroupent 72 personnes. Elles possèdent 240 têtes de bétail (soit un troupeau familial moyen de 40) sur une surface de 90 kilomètres carrés, ce qui correspond à une charge de 2,5 bovins au kilomètre carré.

L'ensemble du village possède trois puits dont un au centre du quartier *marka*, inaccessible au bétail à cause de la compacité de l'habitat. Il y en a trois autres dans un quartier *mossi*, mais celui-ci est situé à 6 km en brousse. Les puits du village, de facture traditionnelle, sont creusés dans la cuirasse à une profondeur de 16 m. Ici aussi, l'exhaure est manuelle et les abreuvoirs sont en bois.

Le pâturage local est très varié, du type 2 aux types 10 et 12. Il est bon, voire même très bon, dans les deux derniers cas.

Cinq familles peul sur six transhument. Elles le font séparément mais toutes vont en direction du sud. La famille de SA est composée de 14 personnes : 3 ménages, dont 1 bigame, et 7 enfants. Son troupeau est entièrement composé de zébus et tout le monde est peu ou prou propriétaire de quelques animaux. L'effectif, voisin de 50-60 têtes, comporte quelques bêtes appartenant à des *Marka* de Denissa.

Avec l'aide des *Marka* et des *Mossi* qui lui ont fourni 80 journées de travail, cette famille a récolté suffisamment de sorgho pour se nourrir pendant toute l'année. (La couverture alimentaire est de 8,6 mois par an en moyenne pour l'ensemble des familles peul de Denissa.)

Les trois hommes, une femme ainsi que trois adolescents ont accompagné le troupeau en transhumance de saison sèche. Deux vaches ont été laissées sur place pour assurer une partie de la consommation de lait pour les femmes et les plus jeunes restés au village.

De juin à octobre, le troupeau pâture dans les environs de Denissa et Karasso, au sud du village, en s'abreuvant au Voun-Hou et à son affluent le Kossi, cours d'eau temporaire descendant du plateau gréseux au niveau de Dokuy.

Les graminées pérennes, dont *Andropogon gayanus*, fournissent le

pâturage principal, mais les quelques prairies hydrophiles de la région jouent un rôle non négligeable ainsi que les graminées annuelles.

Après le passage du feu et après que les chaumes locaux aient été consommés, c'est la descente vers Kouma, dans la région de Solenzo. Ce déplacement a lieu en une étape au cours du mois de novembre.

A l'exception des graminées annuelles que le bétail peut se permettre de négliger au dépend des *Andropogoneae* pérennes, le pâturage utilisé en saison sèche est très voisin de celui d'hivernage mais ici les repousses sont plus belles car la charge animale est plus faible. Un abreuvement facile par puisards est possible pendant une très grande partie de la saison sèche. Le retour a lieu au mois de juin en une seule étape.

Dans l'année, 5 taureaux et 15 moutons ont été vendus pour une somme totale d'environ 140 000 francs. Trois vaches âgées ont été vendues à bas prix. Deux ont été héritées. A ce gain exceptionnel s'ajoutent dix naissances. Le troupeau de moutons s'est également accru de 20 têtes.

L'année a été positive : l'effectif du troupeau a augmenté et le revenu monétaire a été très élevé, presque égal sinon supérieur à celui des planteurs de coton *bwa* de la région de Solenzo qui passent — à juste titre — pour les paysans les plus aisés de Haute-Volta.

Les seuls ennuis de ce chef de famille proviennent des « tracasseries » provoquées par les paysans du village en cas de divagation du bétail en hivernage, mais cela « fait maintenant partie du sort du Peul ».

Boulemporo était encore récemment un lieu de concentration du bétail avant le départ en transhumance de saison sèche vers le Sourou des troupeaux de la région de Barani. Cela était dû en grande partie au fait que ce village était pourvu de quatre bons puits, peu profonds pour la région (entre 12 et 15 m) et possédant un bon débit toute l'année. L'un d'eux est cimenté et équipé d'une pompe mais elle ne fonctionne plus.

Le cas de la famille de DA de Boulemporo est intéressant dans la mesure où il illustre un type de transhumance qui était le fait de presque tous les Peul du canton de Barani il y a seulement quelques années et qui ne l'est plus aujourd'hui sauf pour un petit nombre d'individus. La famille de DA comprend 8 personnes (2 ménages et 4 enfants). L'effectif de son troupeau de zébus doit être voisin de 20-25 têtes, ce qui est modeste pour la région.

Venu de Banksas (Mali) l'année précédente, il a aussitôt choisi le mode de transhumance qui était celui des Peul du village avant que la plupart d'entre eux ne migrent : ses bêtes ont passé la saison sèche sur le Sourou.

Sans faire appel à la main-d'œuvre extérieure — ce qui est relativement exceptionnel — la famille a produit suffisamment de mil et de sorgho blanc pour pouvoir se nourrir pendant cinq mois, ce qui est légèrement plus faible que la moyenne des autres Peul du village, qui assurent une couverture alimentaire annuelle de sept mois.

Un ménage et ses deux enfants ont accompagné le troupeau parti en janvier dans la région de Touroukoro, dans le canton de Kassoum, sur le Sourou. Là, le pâturage principal est composé des herbes du *bourgou* (*Echinochloa*) mais les pâturages à *Andropogoneae* et les chaumes des

champs *bwa* et *marka* des rives du Sourou ont été également utilisés dans une moindre mesure.

L'abreuvement a eu lieu dans les mares permanentes qui jalonnent le Sourou pendant la période d'étiage.

Telle a été la situation du troupeau jusqu'à la fin du mois de mars. En avril, les chaumes — épuisés — ont cessé d'être utilisés.

Le retour a eu lieu en juin par le village de Kinséré. Il s'est effectué en quelques jours et l'abreuvement a pu se faire en brousse grâce aux flaques résultant des premières tornades.

Pendant toute la saison des pluies les principaux lieux de pâture étaient situés entre Boulemporo et Kinséré et cela jusqu'à la fin du mois d'octobre.

L'*Andropogon gayanus*, assez bien représenté dans le Gondo argileux (pâturage de type 11), joue un rôle fondamental dans l'alimentation du bétail en saison des pluies alors que les graminées annuelles fournissent un appoint important.

En novembre-décembre l'abreuvement a lieu au puits de Boulemporo et ce sont les pâturages à graminées annuelles des environs immédiats et les chaumes des environs immédiats qui sont pâturés. Ces derniers jouent alors un rôle plus important que les graminées annuelles tandis que les pâturages à *Andropogon* situés à l'est ne sont plus accessibles par manque d'eau. Il y a donc ici une subite utilisation d'une gamme étendue de pâturages, à savoir les catégories 5, 6, 7, 11 et 13 de la classification.

DA a vendu 2 taureaux, 1 génisse et 1 vache stérile. Ces ventes ont été compensées par 4 naissances mais 7 bêtes sont mortes de maladies. Le bilan annuel a donc été négatif. Quatre moutons ayant été vendus également, le gain total a été de 100 000 francs ce qui a permis d'acheter, entre autre, le stock de céréales qui aurait fait défaut.

Le puits, bien que nettement plus favorable que ceux qu'on trouve ailleurs dans le canton de Barani, n'a pas été très utilisé. D'ailleurs la nappe donnait des signes d'épuisement qui se sont confirmés par la suite.

## *Les parcours des grands transhumants*

Les distances parcourues annuellement entre les différents points d'eau utilisés dépassent couramment la centaine de kilomètres. La durée d'absence du troupeau et des bergers est toujours supérieure à six mois. Elle est habituellement de huit, parfois de neuf, ou dix.

Ces troupeaux ne sont pratiquement jamais abreuvés à la main, sauf pendant quelques jours ou quelques semaines. La moitié d'entre eux ne boivent jamais au puits. Quand ils le font, c'est en décembre-janvier, avant le départ en transhumance, ou même pendant la durée du déplacement aller — qui est rapide en général —, souvent au cours de la première étape seulement.

Le départ intervient très tôt, dès le mois d'octobre pour les troupeaux les plus mobiles. A cette époque, les pâturages utilisés sont essentiellement

à base de graminées annuelles. Ils sont souvent complétés par l'utilisation de parcours à graminées pérennes ou de chaumes au fur et à mesure que les récoltes sont effectuées. Les graminées annuelles et pérennes sont consommées en parts égales en novembre et décembre. La moitié des troupeaux concernés consomment ou tout l'un ou tout l'autre. Le reste utilise les deux. Le chaume est consommé par tous, mais toujours d'une façon accessoire. De janvier à avril, tous les troupeaux pâturent les graminées pérennes et les prairies hydrophiles.

Les Peul sont largement majoritaires dans cette catégorie. Les troupeaux y sont presque toujours de grande taille. La proportion des membres de la famille qui accompagnent le troupeau est assez faible car le gardiennage devient souvent l'affaire d'un ou deux bergers spécialisés, parfois salariés. Dans ce cas, le paiement s'effectue en bétail (un veau par an en général).

Le pâturage d'hivernage est toujours et uniquement à base de graminées annuelles.

Le maintien au village d'une petite partie du troupeau est fréquent, en relation évidente avec les effectifs relativement importants de personnes qui restent sur place.

Le taux d'occupation du sol des aisances est très faible : l'investissement que représente un long déplacement est destiné à permettre aux animaux de profiter des grandes brousses de la Volta Noire.

Les parcours annuels sont des circuits authentiques et non de simples va-et-vient. Le nombre d'étapes est fréquemment élevé, de l'ordre de trois à cinq en général.

Les autres variables n'ont pas de valeurs caractéristiques dans cette catégorie.

Les cas représentatifs de ce dernier groupe ont été choisis à Banankoro, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Barani, et à Dianweli qui se trouve à 8 km à l'ouest.

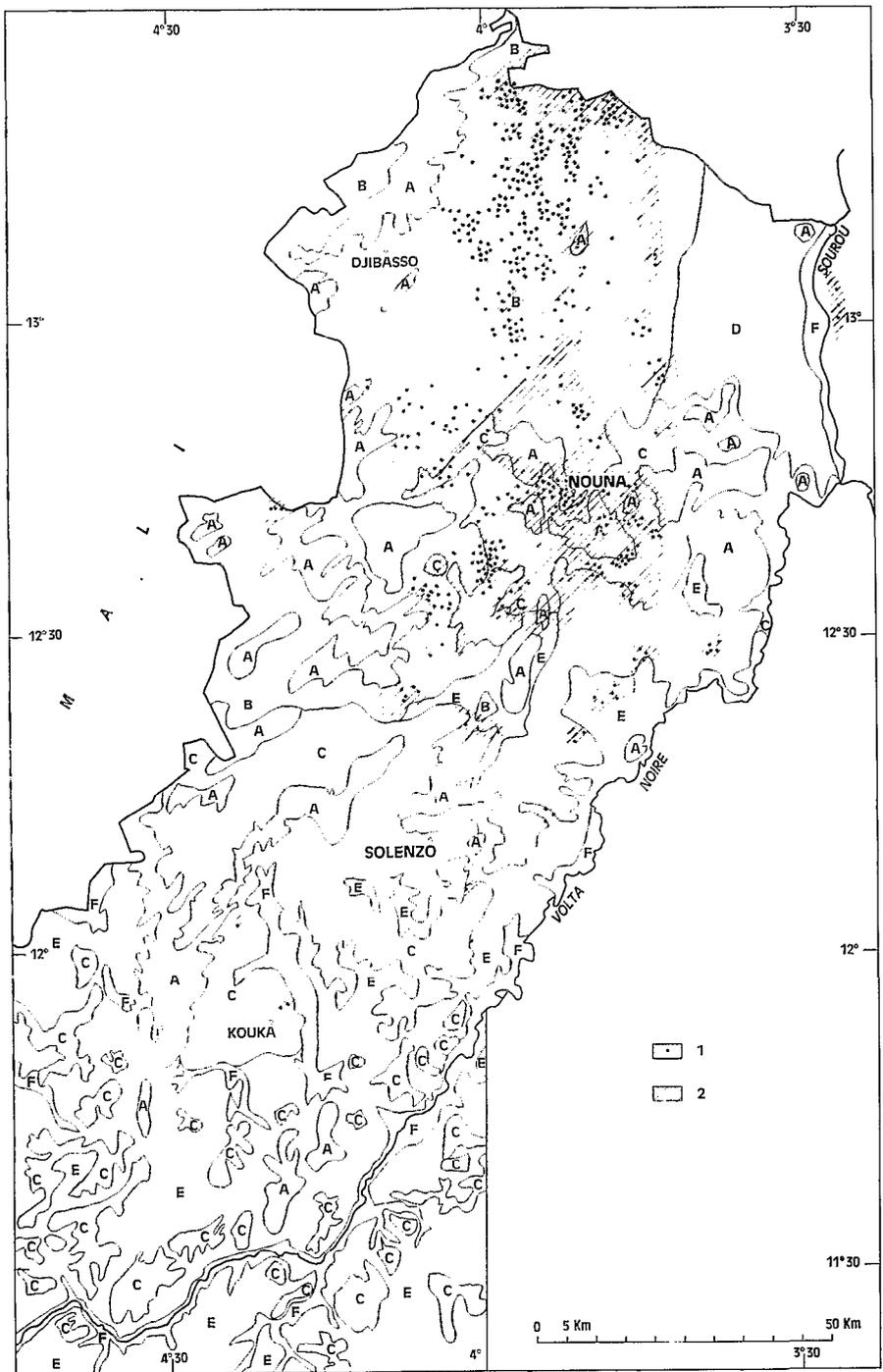
À Banankoro, la famille de DH comprend 12 personnes (2 ménages, 1 célibataire, 7 enfants). Tous les Peul de ce village transhument et leur absence est en moyenne de huit mois par an. Sur deux *Rimaïbé* éleveurs, un transhume comme les Peul, alors que le second garde quelques bêtes appartenant à d'autres et ne se déplace jamais.

Les différents quartiers sont desservis par trois puits traditionnels profonds de 29 m. La hauteur d'eau est faible et le débit peu satisfaisant, ce qui explique que le puisage doit être parfois interrompu en saison sèche. En fait, un seul puits est vraiment utilisable au mois d'avril.

Dans la famille DH la couverture alimentaire annuelle est de six mois. La plus grande partie du travail agricole a été fournie par des étrangers à la famille. Cette aide représente une centaine de journées environ.

Il a été fait un « champ de village » avec fumure suivant l'habitude peul (mil, sorgho blanc, maïs) et un « champ de brousse » non fumé (mil, sorgho blanc, fonio, arachide), ce qui est exceptionnel.

Dès octobre, le départ a lieu directement pour Denkiéna (près de la Volta Noire) dans le canton de Solenzo. Les environs de Sanaba sont alors utilisés accessoirement et l'abreuvement a lieu au fleuve.



Carte 12. — Localisation des troupeaux en août. 1. Un point correspond à un troupeau. 2. Zones de parcours pendant la même période.

Les pâturages utilisés ont déjà été signalés à propos de l'exemple pris à Kansara : graminées pérennes (*Andropogon gayanus*), prairie hydrophile dans les zones inondables de la Volta et chaumes (mil, sorgho, cotonnier) des champs *bwa* et *mossi*. Il en est ainsi jusqu'en juin mais la consommation des chaumes est abandonnée à la fin du mois d'avril.

A la fin du mois de juin, c'est le retour vers Banankoro et Médougou avec utilisation des graminées annuelles sur sable et abreuvement aux flaques. Il n'a pas été puisé à la main un seul jour de l'année.

Seul le célibataire de la famille a accompagné le troupeau en transhumance. Quelques vaches sont restées sur place pour fournir un peu de lait à la famille. Abreuvées au puits, elles ont parcouru essentiellement les pâturages de Banankoro et Médougou.

En transhumance, le lait n'a pratiquement pas été utilisé dans le but de ménager les veaux.

Le troupeau (zébu pur) a un effectif de 40 têtes environ. Huit taureaux et taurillons ont été vendus dans l'année ainsi qu'une vache hors d'âge. Trois têtes ont été perdues par maladie. Cinq naissances n'ont pas compensé ces sorties. Un mouton et une chèvre ont été vendus également. Le taux de commercialisation de cette année a été très exceptionnel mais il est possible que j'aie sous-estimé l'effectif du troupeau.

A Dianweli, chacun des deux quartiers possède un puits permanent. Un troisième est temporaire. Leur débit est faible. En saison sèche, ils se « remplissent » dans la nuit car la consommation de la journée les assèche. Leur profondeur est comprise entre 33 et 35 m.

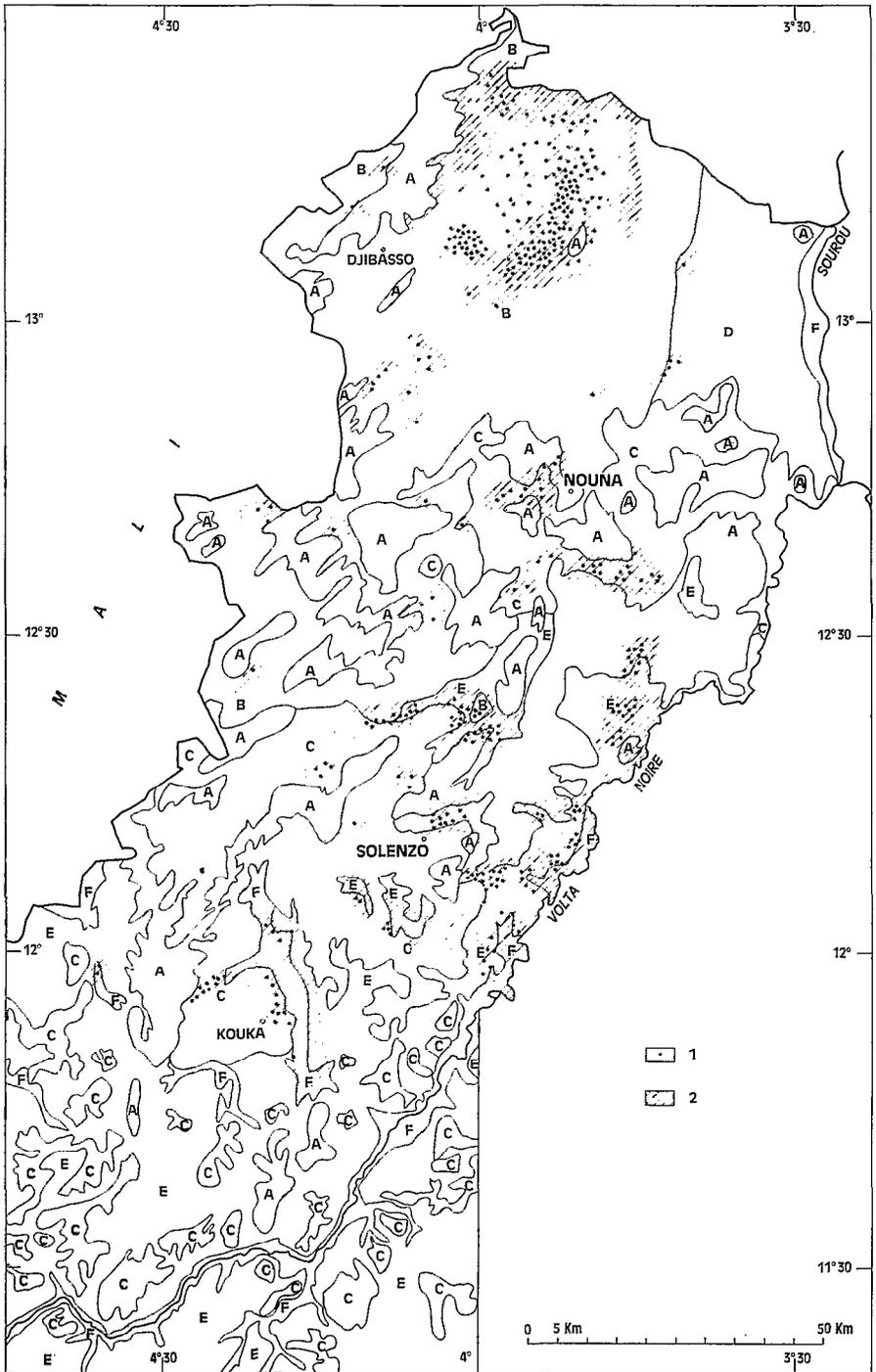
L'effectif de la famille de IS est supérieur à la moyenne : 23 personnes, dont 5 hommes, 9 femmes et 9 enfants. Elle emploie en permanence un berger qui part en transhumance avec un des ménages de la famille. Par contre, il n'y a pas d'appel à l'extérieur pour cultiver et la couverture alimentaire annuelle n'est que de cinq mois (mil, sorgho blanc, maïs). Le champ — situé autour du *gallé* — est fumé par le troupeau suivant l'habitude.

A la fin du mois d'octobre, le départ a lieu vers Kouka où l'abreuvement naturel est possible toute l'année grâce à des ruisseaux issus du plateau. Les territoires utilisés sont ceux des villages *bobo* de Kouka et Kouroumani où les chaumes sont consommés d'abord et *Andropogon gayanus* et *ascinodis* ensuite.

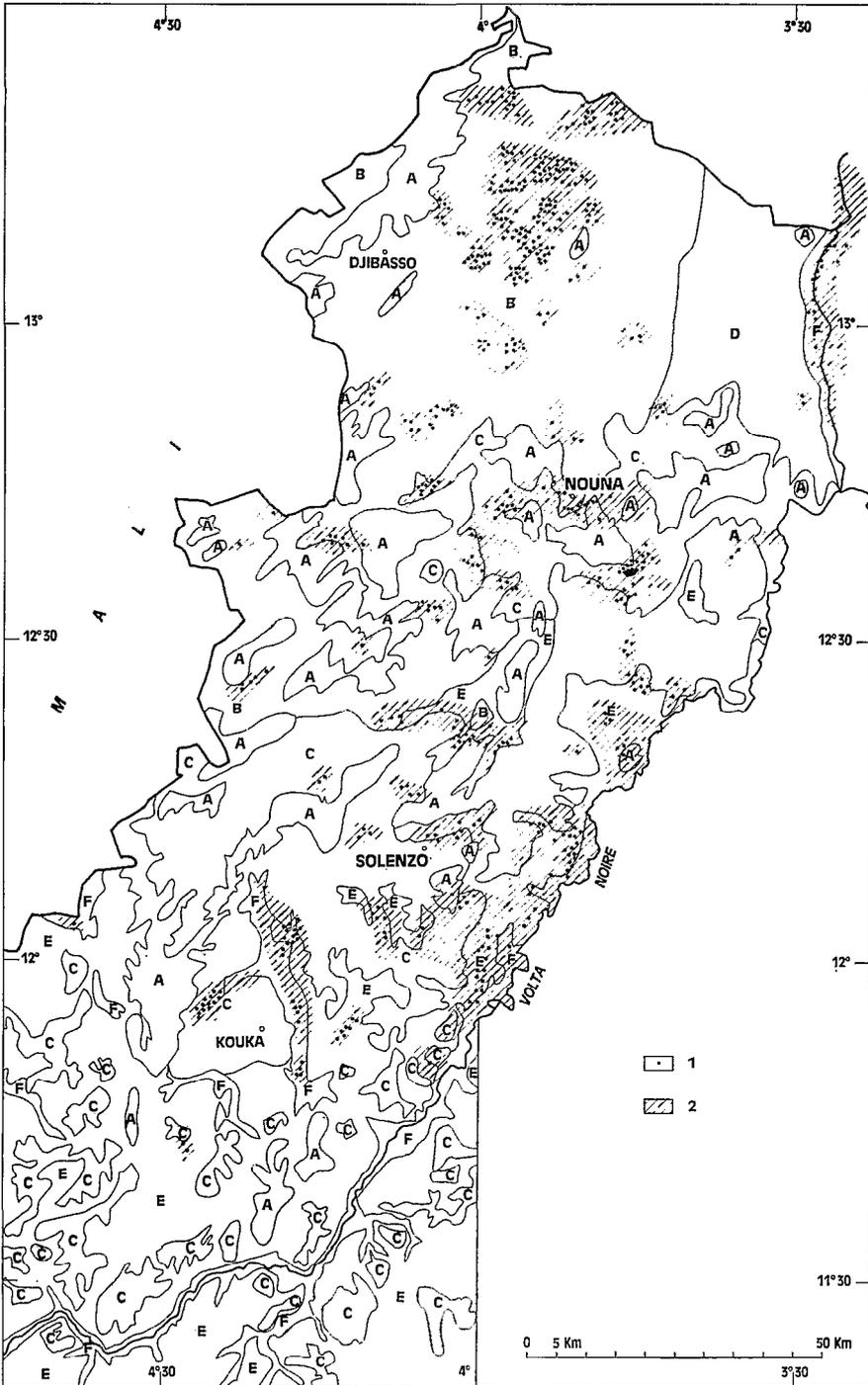
En décembre, le troupeau descend le long d'un affluent de la Volta vers le village de Sama. Dès janvier, l'*Andropogon* devient prépondérant dans l'alimentation par rapport au chaume. Les territoires villageois utilisés durant toute la saison sèche sont, dans l'ordre ceux de Sama, Kouka et Kouroumani.

De mars à mai, le chaume épuisé cesse d'être utilisé alors que les *Andropogoneae* pérennes ont de très belles repousses.

Kouka n'est pas attractif uniquement pour des raisons écologiques. Le marché de ce village permet d'écouler facilement une part de la production de lait caillé grâce notamment à une forte circulation monétaire. On est, en effet ici, au cœur d'une des principales zones cotonnières de Haute-Volta.



Carte 13. — Localisation des troupeaux en janvier. 1. Un point correspond à un troupeau ; 2. Zones de parcours pendant la même période.



Carte 14. — Localisation des troupeaux en avril. 1. Un point correspond à un troupeau ; 2. Zones de parcours pendant la même période.

<i>Mobilité</i>	<i>Nature du parcours d'hivernage</i>	<i>Nature des aisances</i>	<i>Faits culturels significatifs</i>
			Peul et <i>Rimaïbé</i>
<i>Sédentaires</i> (parcours de 0 km)	Pâturages essentiels : graminées annuelles et chaumes en saison sèche. Quelques exceptions locales à graminées pérennes Abreuvement au puits Pas de contact avec la trypanosomiase Taux d'occupation du sol élevé (10-30%) Charge forte à assez forte	Présence dans l'aire : 12 mois Parcours presque identiques toute l'année	Petits troupeaux Petites familles peul Travail à l'abreu- vement important Travail de gardien- nage faible
<i>Petits et moyens transhumants</i> Circuits de 30 à 60 km Présence dans l'aire : 5 à 6 mois « Circuits » en va- et-vient (une étape en général)	Idem ci-dessus mais charge variable, faible à moyenne	Aisances situées à proximité de l'aire : vallées peu éloi- gnées (Sourou, Voun-Hou) Pâturages à <i>Andro- pogon</i> pérennes, prairies hydrophiles et chaumes Pas ou peu de trypanosomiase Taux d'occupation du sol moyen, très variable	2/3 de Peul 1/3 de <i>Rimaïbé</i>  Troupeaux moyens à gros, très variables Taille des familles moyenne à forte, très variable Travail d'abreuve- ment très faible Taux d'accompa- gnateurs élevé à assez élevé Une certaine insa- tisfaction (désir de migrer)
<i>Grands transhumants</i> Circuits de 60 km et plus Présence dans l'aire : 3 à 4 mois 2-3 étapes en général au cours de la trans- humance	Idem ci-dessus mais : Graminées annuelles seulement  Charge assez faible	Grandes brousses des vallées (taux du sol nul ou faible) Pâturages à <i>Andro- pogon</i> pérennes et prairies hydrophiles Trypanosomiase	Peul uniquement  Troupeaux moyens à gros effectifs, variables Effectifs humains moyens à gros, variables Travail d'abreuve- ment nul Taux d'accompa- gnateurs moyen à faible, variable.

En juin, le troupeau a repris la route au nord après avoir stationné quelque temps à Solenzo où il a trouvé des pâturages frais car à cette époque la saison des pluies a commencé ici depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines. En juillet, le troupeau était à Yasso sur les pâturages de la plaine de Dira. Au début du mois d'août, c'est l'arrivée à Yévé Dougou et Niankouéné. Le retour effectif au village a eu lieu au milieu de l'hivernage. Le troupeau a utilisé alors les pâturages à graminées annuelles de Dianweli et Médougou.

Les bêtes ont passé un mois et demi au village seulement. Elles n'ont jamais été abreuvées au puits et ont toujours consommé du pâturage vert.

En fait la famille est divisée en deux. Une première partie ne s'occupe pas du bétail, sauf par roulement d'une année sur l'autre, une deuxième quasi-nomade (cas du berger notamment) se déplace pratiquement onze mois sur douze. Quelques laitières restent sur place et rejoignent le troupeau nomade par roulement pour se « refaire ».

Le troupeau a enregistré 9 naissances. Quatre mâles et 2 génisses ont été vendus. Huit têtes ont été perdues par maladie : il s'agit probablement de trypanosomiase.

Cette typologie des comportements et des « circuits » qu'ils impliquent est représentée sur le tableau ci-dessous qui est une transcription littérale très simplifiée de l'image obtenue par le classement du fichier. Il constitue donc un résumé de ce qui précède. La première colonne représente les trois grandes catégories d'éleveurs que je viens de commenter. Les autres colonnes figurent les principaux groupes de variables avec les caractéristiques propres à chaque catégorie. Horizontalement, ces comparaisons ne doivent pas se faire sur une même ligne mais de case à case. Verticalement, cela n'est pas obligatoire.

### *Les marginaux*

Toute opération de classification laisse une impression désagréable parce qu'elle introduit des seuils contestables mais aussi parce qu'elle néglige les minorités qui « ne font pas comme tout le monde ». Or, je crois qu'il faut considérer le cas de ces marginaux en soi, car ils illustrent les limites du comportement possible dans le cadre des potentialités et du genre de vie pratiqué. De plus, en fuyant le système d'équilibre en vigueur, ils lui permettent d'évoluer grâce à leur rôle d'expérimentateurs.

Le comportement original d'une famille peul de Boulemporo permet de mieux comprendre la situation du nord de l'aire telle qu'elle apparaît sur les cartes. Le cas de ce village a déjà été signalé. Je rappelle qu'il se trouve au contact des pâturages à graminées annuelles (type 6-7) et des pâturages plus variés de type 11. Par ailleurs, l'eau des puits était à une profondeur raisonnable et relativement abondante au moment de l'enquête. La zone comprise entre Boulemporo et les « bourgoutières » du Sourou est assez riche sur le plan fourrager mais la transhumance la traverse sans s'y arrêter. Cela est dû au manque d'eau car la nappe existe mais à 50-60 m de profondeur et n'est pas exploitée.

Il y a là un vide à combler par un certain nombre de troupeaux, à condition d'accepter de puiser pendant une partie de la saison sèche et surtout de s'adapter souplement d'une année à l'autre suivant le calendrier d'assèchement des flaques d'hivernage ou suivant l'état du pâturage. C'est ce que fait la famille de AS. Elle se compose de 9 personnes dont 6 accompagnent le troupeau en transhumance de saison sèche alors que le chef de famille et ses femmes n'ont pas bougé pendant l'année considérée.

La famille est propriétaire de tout le troupeau (30 têtes environ). Elle cultive elle-même en assurant une couverture alimentaire de neuf mois.

En février, mars et avril, au moment le plus sec, le troupeau a été abreuvé au puits du village. AS était donc chez lui avec les siens au moment où la totalité des transhumants locaux atteignaient les points les plus éloignés de leurs parcours.

Cela est discutable certes, mais présente un certain nombre d'avantages. En effet, si les graminées annuelles constituent la base du pâturage l'*Andropogon gayanus* (présent dans le type 11) est atteint au moyen de longues marches quotidiennes et joue un rôle non négligeable dans l'alimentation des animaux ainsi que les chaumes, mais en janvier et février seulement pour ces derniers.

Dans le courant du mois de mai, les premières tornades provoquent l'apparition de quelques flaques en brousse. Le troupeau ne dépend plus alors du puits villageois. Il s'abreuve à une mare temporaire dite « Parkodi », située sur le territoire villageois de Kinséré. Le pâturage utilisé est le même que précédemment, mais les bêtes cessent de marcher car une partie des hommes viennent vivre sur place avec le troupeau qui ne rentre plus au village le soir. Il en est ainsi jusqu'en octobre. Les parcours utilisés pendant cette période sont ceux de Boulemporo et Kinséré.

En décembre, le chaume devient le pâturage principal, toujours dans la même zone. Cela ne dure en fait que quelques semaines, voire quelques jours, parce que les surfaces cultivées en ces lieux sont faibles. La mare s'assèche et le troupeau se rapproche de Kinséré dont le puits est utilisable à cette époque, ce qui ne sera plus le cas en mars et avril à cause de sa profondeur et de sa situation au cœur du village.

Le pâturage reste très varié jusqu'en janvier (type 11). En février c'est le retour à Boulemporo avec qui le contact n'a d'ailleurs jamais été vraiment rompu par les échanges de lait et de céréales entre les deux parties de la famille.

L'originalité de cette transhumance a finalement consisté à utiliser en saison des pluies un pâturage que les autres éleveurs n'utilisaient qu'en début de saison sèche, avant le saut vers le Sourou de l'ancienne transhumance. Aujourd'hui la plupart de ces mêmes éleveurs vont vers le sud dans la vallée de la Volta. Ce comportement exceptionnel n'a été possible que grâce à une situation de marge par rapport à l'aire et un effort au puits en saison sèche.

L'exemple de IS de Dokuy ne constitue pas à proprement parler un cas marginal mais il est curieux et révélateur de l'attitude des Peul locaux vis-à-vis du problème de l'eau car l'abreuvement manuel ne s'impose pas dans ce village grâce à l'existence d'une source permanente. De

plus, Dokuy est le siège de la chefferie des Sangaré où les Peul ont eu toute latitude pour exploiter le milieu à leur gré depuis plusieurs générations.

Le pâturage local est caractérisé par le contact des catégories 2 et 4 de la classification. La première est sans intérêt, sauf localement dans quelques petites vallées de fracture qui entaillent le plateau gréseux au pied duquel se trouve Dokuy. La deuxième possède une forte proportion de graminées annuelles.

Les neuf quartiers de Dokuy sont échelonnés sur 3 km dans une vallée ouverte sur la plaine et perpendiculaire au front du plateau. Ils possèdent cinq puits traditionnels de 9 m de profondeur dont un seul possède un bon débit en toute saison. An flanc de la falaise jaillit une source dont l'exutoire traverse le village et se perd dans la plaine au bout de un ou deux kilomètres. Le débit en saison sèche est d'environ 4 m<sup>3</sup> par heure (SAUVEL, 1969). Il est remarquable que ni la source ni l'exutoire n'ont été aménagés et que les Peul transhument ici comme partout ailleurs, peut-être même plus.

En comptant le bétail des Peul et des *Rimaïbé*, la charge théorique est voisine de 9 animaux au kilomètre carré, soit un peu plus de 11 ha par tête.

La famille de IS est composée de 5 personnes. Elle possède 35 têtes de bétail environ. Un mois après la récolte (mil, sorgho, maïs), ayant assuré trois mois de couverture alimentaire, le départ en transhumance a lieu vers une mare temporaire située sur un affluent du Kossi, sur le territoire du village de Tangouna. Tous les membres de la famille accompagnent le troupeau. C'est la première étape de la transhumance. Le pâturage est ici le même qu'à Dokuy et les facilités d'abreuvement n'y sont pas supérieures, au contraire. A la fin du mois de février le troupeau se trouve aux abords de la plaine de Kié, dans le canton de Solenzo, à 60 km au sud de Dokuy où il restera jusqu'en juin. L'abreuvement a lieu dans les mares des zones inondables de la Volta et le pâturage utilisé est constitué de graminées pérennes, hydrophiles ou non.

En juin, au moment des premières pluies, c'est le retour direct vers Dokuy ou plus exactement dans les brousses situées au sud-est de Dokuy, entre ce village et Soun. Le pâturage consommé là est à base d'annuelles et de pérennes. Le troupeau est alors gardé par un seul berger et le reste de la famille regagne Dokuy pour cultiver un peu. Le contact est maintenu par les femmes notamment qui apportent de la nourriture au berger et ramènent du lait presque quotidiennement. Les choses restent ainsi jusqu'en octobre mais les chaumes sont utilisés en troisième lieu pendant ce mois-là.

En décembre, les récoltes sont complètement terminées à Dokuy et les mares temporaires qui parsèment la brousse tarissent. Le troupeau revient au village et s'abreuve à l'exutoire de la source. Il utilise alors, entre Dokuy et Kamadéna, un pâturage qui finit de brûler. Il fume également le champ familial en y stationnant pendant la nuit. La situation reste la même en janvier mais les chaumes cessent alors de jouer un rôle quelconque dans l'alimentation du troupeau.

A aucun moment de l'année, les animaux n'ont été abreuvés au puits. L'eau de Dokuy n'a pas retenu les Peul. C'est bien le pâturage qui a été considéré comme insuffisant.

La raison évoquée par les gens de Dokuy pour expliquer leur départ en saison sèche est la saturation des pâturages par des troupeaux venus du nord. En fait, la charge n'est pas plus forte qu'ailleurs et les troupeaux étrangers ne font que passer : ce sont ceux du nord de l'aire qui vont vers Kouka et la vallée de la Volta.

Le dernier cas marginal que je voudrais signaler montre comment l'ouverture de la région peul sur l'extérieur est vécue quotidiennement par certains.

La famille choisie habite Nia, village *marka* du centre-ouest de l'aire. Le territoire disponible est de 120 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à une charge de 3,5 têtes au kilomètre carré, soit près de 30 ha par animal.

Quatre familles peul sur six transhumant dans le sud, vers Kouka et Kouatou. L'une d'elles représente un cas particulier qui illustre la situation d'une vingtaine de familles de l'ensemble de l'aire. Il s'agit de BS et des siens, soit 9 personnes en tout. Le troupeau est de 60 têtes. Le fils aîné est parti avec la plus grande part de l'effectif dans la vallée du Kou près du village *bobo* de Bama. Ce départ a eu lieu il y a deux ans et demi environ et le berger s'est fixé là-bas avec l'accord de son père qui a gardé quelques vaches au pays.

Le quartier peul de Bama comporte une trentaine de feux : Peul Sangaré ou Sidibé pour la plupart, venus du cercle de Nouna. Il jouxte un périmètre d'aménagement rizicole où la commercialisation du lait est active auprès des colons, ainsi qu'à Bobo-Dioulasso, deuxième ville de Haute-Volta, située à 25 km.

La trypanosomiase reste un problème malgré les défrichements importants de la vallée mais l'animal élevé par ces gens est toujours le zébu.

L'abreuvement a lieu au Kou qui est un affluent pérenne de la Volta.

Les pâturages, de type 12 en général (8 sur cuirasse et 13 dans les dépressions de la Volta et du Kou), sont frais toute l'année grâce à un long hivernage, à l'existence d'une petite saison des pluies dite « pluies des mangues » en février-mars et à une assez forte hygrométrie pendant toute la saison sèche.

Comme la plupart des autres Peul de Bama, le fils de BS pratique une petite transhumance locale malgré la suffisance des pâturages. Ceci montre que la mobilité n'est pas forcément une question de survie mais relève aussi de la recherche d'un mieux être pour le bétail. Ces déplacements ont lieu soit vers la Volta Noire, vers les villages de Niéguema, Samandéni et Fô, c'est-à-dire jusqu'au plateau gréseux, soit vers la Haute Bougouriba, dans la région de Baré, à 10 ou 15 km au sud-est de Bobo-Dioulasso.

Le lot de quelques têtes qui stationnent à Nia sous la garde du père est renouvelé plus ou moins régulièrement. Abreuvées au puits du village, de novembre à avril, les bêtes consomment des pâturages mixtes d'annuelles et de pérennes. Le chaume joue un rôle de première importance

en décembre, plus secondaire en octobre et novembre. Les parcours utilisés sont ceux de Nia et Kolonkoura.

Ce genre de situation peut durer plusieurs années. Il est presque toujours une stratégie migratoire, soit de toute la famille, soit seulement d'une partie. Dans le deuxième cas le berger fonde sa propre famille avec la part du troupeau qui lui revient ou celle de son père éventuellement, ce dernier finissant alors ses jours au village d'origine avec quelques animaux.

Cette situation est souvent créée par le fils qui cherche à s'affranchir de la tutelle paternelle en vivant avec un troupeau supérieur au nombre de ses propres bêtes. Elle n'est parfois qu'un test effectué d'un commun accord en prolongeant une transhumance d'une année ou deux avant la migration effective de toute la famille. C'est alors un moyen de migrer par grands bonds et non par étapes successives.

Parfois, la situation est jugée différemment par le fils ou le père. A l'enquête, le premier se déclare facilement autonome et se dit nomade, ce qu'il est en fait mais temporairement. Le deuxième apparaît comme un sédentaire en voie de migration ou en train de rejoindre son fils qu'il considère comme ayant pris les devants ou bien comme étant parti en transhumance exceptionnelle pour « retaper » le bétail, etc.

Les cas peuvent être très variés. J'espère pouvoir montrer qu'ils sont fondamentaux pour bien comprendre la nature de l'espace pastoral dont l'analyse ne saurait s'accommoder de définitions aussi simplistes que « migration », « transhumance » ou « nomadisme ».

### *Bilan comparé des troupeaux suivant la mobilité saisonnière*

L'attitude différenciée vis-à-vis de l'espace compose un équilibre général. Si on considère le bilan naissances/pertes par maladies, le nombre de têtes vendues dans l'année, ainsi que le bilan total sorties/entrées, on constate qu'il est difficile de considérer que telle catégorie d'éleveurs est victime de telle autre. Bien sûr, en valeur absolue les familles les plus mobiles sont celles qui enregistrent le nombre de pertes le plus élevé, mais ce chiffre est proportionnel à l'effectif de leurs troupeaux qui est variable, certes, mais plus fort dans l'ensemble que celui des éleveurs peu mobiles ou sédentaires. La catégorie des troupeaux très mobiles possède un taux de commercialisation légèrement supérieur à celui des autres mais il est difficile d'en tirer une conclusion car on peut attribuer cela à des ventes exceptionnelles.

Il faut également faire la part du savoir faire : la proportion des *Rimaïbé* est importante parmi les sédentaires. Ceci suffit semble-t-il à expliquer des nuances dans ce qu'on pourrait appeler la « réussite zootechmique » mais elles ne permettent pas de conclure que les familles sédentaires sont des victimes écologiques ou réciproquement. Chaque formule a en fait, ses inconvénients et ses avantages.

Nombre de naissances rapporté au nombre de pertes par maladies

	<i>Transhumants</i>	<i>Sédentaires</i>	<i>Ensemble</i>
Troupeaux peul	1,43	1,54	1,44
Troupeaux <i>rimaïbé</i>	1,35	0,94	1,10
Ensemble	1,42	1,18	1,36

Je signale au passage l'hétérogénéité des cas individuels dans une catégorie comme dans l'autre. Cela montre clairement que le « pari » pastoraliste se tient sur plusieurs années et que l'éleveur qui veut changer son type de mobilité ne peut le faire qu'avec prudence au risque de perdre un troupeau que sa vie entière ne pourra pas lui permettre de reconstituer. Cela est, bien sûr, un diagnostic global. Une famille peut perdre une fraction énorme de son troupeau en quelques jours ou bien avoir un nombre intéressant de naissances une certaine année. Cette incertitude semble être moins grande chez les sédentaires. C'est la seule remarque qu'on puisse se permettre : rester sur place en saison sèche empêche une réussite rapide mais limite les dégâts. Aussi bien, la recherche « du meilleur » ne devient rentable qu'au-delà d'un certain effectif voisin de 20-25 têtes environ semble-t-il.

### *Influence de la localisation des villages*

Un classement du fichier suivant la localisation des villages d'hivernage ne paraît pas indispensable, compte tenu de la relative homogénéité de l'aire au sens strict. Il a été fait cependant suivant la latitude. Il fait apparaître quelques points de détails qui avaient échappé au premier classement mais n'infirme pas les conclusions précédentes, au contraire.

La transhumance d'hivernage, intervenant après retour au village de la transhumance de saison sèche et avant le nouveau départ d'octobre-novembre, est un phénomène rare et affectant un nombre de troupeaux limité. Elle ne concerne que les villages des marges sud et sud-est de l'aire au sens strict. Elle semble due au parasitisme lié à l'humidité des « grandes brousses » des vallées en général et à la trypanosomiase en particulier, bien qu'il s'agisse là d'une réaction empirique. Il faut préciser que le contact n'est jamais vraiment rompu au cours de cette transhumance avec le village, notamment en ce qui concerne la consommation du lait, les femmes faisant de fréquents va-et-vient entre le troupeau et le lieu de résidence de la famille.

La longueur des circuits annuels varie suivant la latitude. Dans le tiers nord de l'aire, les cas sont très hétérogènes. Les situations extrêmes vont du sédentarisme à la très grande transhumance. Dans les deux tiers méridionaux de l'aire les circuits sont plus homogènes — moyens à grands — car il n'y a pas ici de *Rimaïbé* (or, ceux-ci sont moins mobiles

que les Peul) et la solution est la même pour tous, alors qu'à Barani, c'est soit le Sourou (transhumance courte) soit l'extrême sud (transhumance longue) qui constituent les solutions de saison sèche pour les non-sédentaires. Cette remarque vaut également pour la durée de l'absence mais le contraste nord-sud est bien moins fort qu'à propos de la longueur des déplacements.

Le nombre d'étapes effectuées en cours de transhumance de saison sèche est plus important dans le sud. Cela traduit probablement un glissement adapté aux variations progressives du pâturage et aux assèchements des mares temporaires lors du recul du front des pluies vers des latitudes plus basses. Ce phénomène n'existe pas chez les éleveurs du nord qui opèrent un « bond » plus rapide par-dessus les parcours d'hivernage des premiers.

La pratique de la dissociation du troupeau (permanente ou temporaire) est plus fréquente dans le sud que dans la région de Barani.

Les effectifs en bétail restent constants (sauf dans le cas des *Rimaïbé*) et on ne peut pas dire que les plus gros éleveurs se localisent d'une façon particulière.



*« Tu sais, quand  
il est dans la brousse,  
le Peul ne fait rien  
comme les autres... ».*

Photo 4. — Campement de saison sèche à Koubé près du Sourou.

Cliché auteur.

## *Les fondements de la mobilité saisonnière*

On peut envisager les choses de trois façons théoriques face à la gamme très ouverte des types de mobilité qui viennent d'être présentés. Ou bien les besoins et les moyens sont très homogènes d'une famille à l'autre mais les potentialités locales sont variées à l'intérieur de l'aire provoquant des comportements différents, ou bien ce sont les besoins, et surtout les moyens, qui sont divers au sein des familles alors que les potentialités sont relativement identiques dans tous les points de l'aire, ou bien encore, on a affaire à des besoins et des moyens très variés correspondant à une différenciation régionale marquée. C'est dans le cadre de ces hypothèses extrêmes qu'il faut interroger l'information. Bien entendu, on ne raisonne pas au niveau de l'ensemble du groupe et donc du choix culturel mais — dans le cadre de ce choix — on se place au niveau des familles où le problème de la liberté ne se pose plus dans les mêmes termes.

### *Homogénéité des parcours de saison des pluies*

Les pâturages disponibles aux abords des villages sont essentiellement de trois types : à graminées annuelles, mixtes à prédominance des

annuelles et mixtes à prédominance des espèces pérennes. Le premier est le plus fréquent, le deuxième rare, le troisième exceptionnel. Sur le plan agrostologique, l'ensemble des parcours de saison des pluies peut être considéré comme relativement homogène. C'est une confirmation. De toute façon, les zones à graminées annuelles dominantes connaissent, à charge égale, tous les types de mobilité, du sédentarisme à la grande transhumance et cela suffirait à éliminer l'influence des potentialités herbagères locales sur cette mobilité. Je dis bien locales et non globales.

L'eau est absolument indifférente dans le classement. Le nombre de puits disponibles ainsi que les rares mares ou points d'eau pérennes n'interfèrent pas avec les autres variables comme si l'équilibre eau/bétail était réalisé dans l'aire ou comme si ce facteur était de peu d'importance par rapport à d'autres.

Le taux d'occupation du sol local se comporte également d'une façon neutre.

Concernant la trypanosomiase, il y a une très légère relation entre l'existence de grandes transhumances et la présence probable de trypanosomiase dans le village. Cela laisserait supposer que le bétail du sud de l'aire, mieux adapté à la maladie, pourrait plus facilement transhumer dans l'extrême sud. Cependant, cette influence sur la mobilité est peu significative. Si elle est réelle, elle peut traduire une plus grande aptitude du bétail à se déplacer vers le sud mais non une répulsion locale pouvant contribuer à expliquer le départ en transhumance.

On doit donc conclure de cet ensemble de relations que si, compte tenu des potentialités et du genre de vie, il y a obligation de transhumer en saison sèche pour un certain nombre de gens, cette contrainte concerne également tous les pasteurs de la région quelle que soit leur localisation dans l'aire. Quant à la charge dont on a l'habitude de considérer le rôle comme déterminant dans les forces centrifuges qui expliquent une transhumance, elle réagit en fonction presque inverse de la mobilité. Les éleveurs qui effectuent les plus grands circuits et qui s'absentent le plus longtemps sont souvent ceux dont les parcours d'hivernage sont les moins saturés. La relation n'est pas systématique ni très nette mais réelle cependant.

Les quelques déplacements qui interviennent à l'intérieur de l'aire au sens strict pendant la saison sèche se modulent seulement sur les potentialités et ne chassent pas l'éleveur local. Ainsi la mobilité reste la même que le village reçoive ou non des transhumants étrangers en saison sèche.

<i>Longueur du circuit annuel</i>	<i>Fréquentation du territoire villageois par des troupeaux étrangers en saison sèche</i>	
	<i>oui</i>	<i>non</i>
Sédentaires ou petits transhumants :		
Moins de 30 km	33,1	33,3
30-210 km	58,2	57,6
210 et plus	8,7	9,1
Ensemble (Peul et <i>Rimaïbé</i> )	100%	100%

La neutralité ou la faible réaction de toutes ces variables vis-à-vis de la mobilité oblige à rechercher des causes de comportement au niveau des motivations et possibilités d'action qui caractérisent les familles, étant entendu que si certains acceptent de transhumer, d'autres pourront se maintenir sur place.

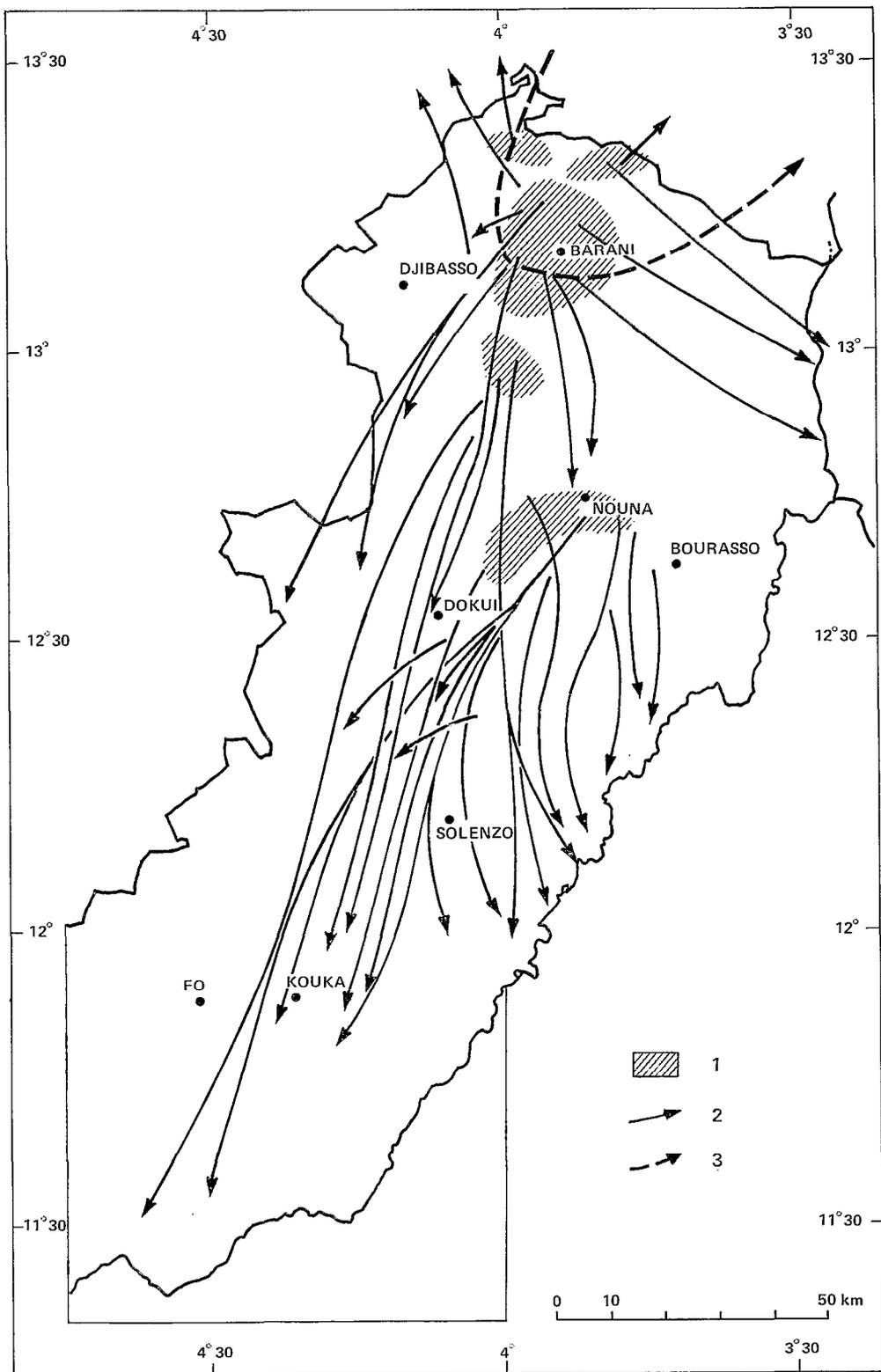
Dans cette nouvelle optique on remarque que les familles sédentaires peul ont, dans l'ensemble, des effectifs de personnes plus faibles que les transhumants qui peuvent d'ailleurs avoir un volume très variable. La proportion de bergers est faible chez les petits transhumants, forte chez les moyens. Elle décroît ensuite irrégulièrement chez les grands transhumants. Cela a déjà été signalé. Enfin, la tendance à la mobilité est d'autant plus forte que la taille du troupeau est importante. Ceci reste net même si on élimine les *Rimaïbé* qui ont moins de bétail que les Peul dans l'ensemble.

<i>Longueur de la transhumance</i>	<i>Nombre de naissances dans l'année</i>	
	<i>1 à 5</i>	<i>6 et plus</i>
0- 30 km	49	25
30-150 km	28	43
150 et plus	23	32
(Peul uniquement)	100%	100%

Tout se passe donc comme si un certain nombre d'options très variées étaient prises suivant qu'on est néophyte ou non, que la famille est nombreuse ou non, qu'on possède beaucoup de bétail ou non, qu'on préfère marcher plutôt que puiser, qu'on a besoin de lait en saison sèche ou non, etc. et cela dans un espace où finalement la situation écologique de chacun est assez uniforme.

Il ne faudrait pas déduire hâtivement de cette uniformité relative que les potentialités sont stables, au contraire ! Il ne faut pas non plus éliminer l'hypothèse d'une relation existant entre transhumance et une évolution interannuelle éventuelle. L'indice d'une telle possibilité est fourni par le tableau ci-dessous qui montre que la mobilité saisonnière est sensible à des situations locales appréciables sur des années voire des dizaines d'années et liées à des phénomènes de dégradation des ressources sur lesquels il faudra s'interroger.

<i>Longueur de la transhumance</i>	<i>Parcours stables ou peu dégradés</i>	<i>Parcours très dégradés</i>
0-30 km	39	26
30-90 km	23	16
90 et plus	38	58
Ensemble (Peul et <i>Rimaïbé</i> )	100%	100%



Carte 15. — Les flux de bétail en saison sèche. 1. Zone où subsistent des troupeaux sédentaires ; 2. Flux de bétail ; 3. Transhumance d'origine malienne.

Ceci devait nous amener à considérer comme possible l'existence d'une relation entre la transhumance saisonnière et la mobilité historique.

### *Localisation et nature des aïances*

On a esquissé les fondements de la mobilité en essayant de répondre à la question : « pourquoi se déplace-t-on ? » et « qui se déplace ? ». Il faut répondre maintenant à la question : « où va-t-on et pourquoi ? ». Autrement dit, quelles sont les caractéristiques des aïances que l'on recherche en saison sèche ? En effet, le fait d'abandonner les parcours d'hivernage de novembre à avril est une chose, celui de choisir telle zone plutôt que telle autre pour y stationner en est une autre.

En ce qui concerne la localisation des parcours de saison sèche, je renvoie aux différentes cartes qui donnent à la fois les lieux de parcours suivant les époques et les flux de bétail. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers. Les caractéristiques des aïances sont très nettes : ce sont presque toutes des grandes brousses peu ou pas humanisées, bien desservies en eau de surface, ce qui rend l'abreuvement manuel inutile, et où prédomine le pâturage frais à base de regain d'*Andropogon* ou constitué par des prairies hydrophiles (*Hyparrhenia rufa*).

Il est vain de se demander s'il y a une hiérarchie dans la recherche de ces trois facteurs — disponibilité de l'espace, eau naturellement accessible et pâturages frais — puisqu'ils ne sauraient exister l'un sans l'autre dans l'ouest voltaïque. En effet, l'eau de surface chasse le peuplement paysan (dans les conditions actuelles) en favorisant l'existence de niches écologiques défavorables à la santé humaine (trypanosomiase, onchocercose). Or, la qualité et la quantité du pâturage sont proportionnelles à la faiblesse du taux d'occupation du sol. Si un essart limite la quantité d'herbe, il modifie également le milieu en retournant à la friche car un champ abandonné n'est pas repeuplé immédiatement par les espèces pérennes qui occupaient l'emplacement. Il faut pour cela plusieurs années à condition que rien ne vienne perturber le phénomène (feux trop fréquents, surpâturage).

Ainsi, 75% des troupeaux peul consomment en priorité des graminées annuelles en août alors que le reste utilise des graminées pérennes. En janvier, 61% d'entre eux consomment des graminées pérennes, 29% des graminées annuelles et 10% de la prairie hydrophile. Les sédentaires sont compris dans ces chiffres. En avril, donc pendant la transhumance, les proportions sont très voisines bien que la part des prairies hydrophiles augmente (14% des troupeaux les utilisent alors comme pâturage principal). Chez les *Rimaïbé*, plus statiques, les proportions à la même époque sont de, 60% des troupeaux consommant des graminées annuelles, 31% des graminées pérennes, 7% des espèces de la prairie hydrophile et 2% des chaumes. Même en confondant tous les troupeaux, le désir des transhumants de rechercher les regains de graminées vivaces en saison sèche est évident : 70% des troupeaux (Peul et *Rimaïbé*) effectuant des

circuits annuels inférieurs à 30 km consomment des graminées annuelles comme pâturage principal en avril alors que parmi les autres, 85% consomment des pâturages à *Andropogoneae* pérennes pendant ce mois et 10% des espèces de la prairie hydrophile. Ces chiffres montrent bien la complémentarité qui existe entre l'aire dont les pâturages à graminées annuelles sont utilisés en saison des pluies et les aisances à graminées pérennes utilisées en saison sèche.

En ce qui concerne la desserte en eau des aisances, la comparaison entre la carte des parcours d'avril et celle des lieux situés à moins de 5 km d'un point d'eau de surface permanent est suffisamment éloquante pour que je n'insiste pas : les parcours de saison sèche sont presque tous situés dans ces zones-là.

Les aisances ne doivent pas être considérées comme de simples « déversoirs » plus ou moins indispensables. Leur rôle est fondamental. Il est même plus important que celui de l'aire au sens strict puisqu'on peut considérer que 3 000 à 5 000 têtes de bétail seulement restent sur les parcours de saison des pluies en saison sèche. Le reste, soit 80% du troupeau, stationne dans les aisances pendant six à huit mois de l'année accompagné de la moitié de la population des éleveurs.

## *Conclusions*

On atteint maintenant les limites de l'analyse descriptive à l'échelle annuelle. Ce niveau d'observation permet certes de rendre compte de l'architecture de l'espace pastoral vécu, mais il est impuissant à expliquer la raison d'être de telle organisation.

### *Une morphologie régionale polarisée*

Le déséquilibre existant entre le rôle limité des parcours de saison des pluies, concentrés dans l'aire d'habitat permanent, et celui des aisances périphériques qui contiennent la plus grande partie du bétail pendant les huit mois de la saison sèche, suggère irrésistiblement l'idée d'une tension entre des forces de contraction orientées vers le réseau villageois que seul le « fait social » semble justifier et des forces centrifuges d'origine écologique.

## *La signification des cas marginaux*

La conclusion précédente est renforcée par la présence de comportements particuliers — minoritaires certes — qui semblent rechercher le contact avec un environnement plus vaste que celui de la région. Leur existence laisse supposer qu'on a affaire — quant à l'aire pastorale au sens large (parcours d'hivernage et aisances) —, soit à un système « ouvert » soit à un sous-ensemble d'une réalité spatiale plus ample et plus complexe.

Dans tous les cas, un changement d'échelle s'impose, dans le temps comme dans l'espace.

A la présentation de ce qu'on pourrait appeler l'utilisation d'un milieu limité (parcours annuels) doit se substituer maintenant celle de la consommation irréversible de l'espace mesurable à l'échelle historique.

Certes la migration des Peul du Boobola est une évidence qui apparaît vite sur le terrain, d'autant plus que C. de ROUVILLE a éloquemment décrit le phénomène dans le canton de Barani. Cependant, une telle constatation n'amène pas forcément à poser le problème de la consommation de l'espace. On peut avoir une attitude complètement différente et considérer l'espace pastoral annuel comme étant normalement stable, mais en crise, la migration n'étant alors qu'un phénomène de rejet. Les choses ne sont pas si simples.

TROISIÈME PARTIE

*La consommation  
de l'espace*



## *La migration des Peul*

La transhumance n'est qu'un aspect du comportement des Peul du Boobola. Des villages entiers sont parfois abandonnés, donnant l'impression pénible d'un échec.

« Tous les éleveurs sont partis vers le Mali. Ceux d'ici qui sont partis également l'ont fait il y a au moins quarante ans (...). Pour nous qui sommes restés, nous cultivons beaucoup en hivernage. Sans cela nous ne pourrions plus vivre à l'aide des animaux. C'est parce que le Peul ne peut pas se séparer de sa vache que nous avons persévéré jusqu'à présent. En fait, on ne gagne plus rien de la vache » (entretien).

« Tous les bergers sont partis définitivement. Ils revenaient au début mais après, comme la situation allait de mal en pis, on a cessé de les voir (...). Nous, qui sommes restés, souffrons beaucoup. Il n'y a pas assez d'eau. Les puits sont profonds et il faut puiser chaque jour pour abreuver matin et soir. Si nous restons c'est parce que nous n'avons pas beaucoup de vaches » (entretien).

« Tous les Peul de B. sont partis. Je suis le seul à rester. C'est d'ailleurs parce que je suis le chef de village que je reste ici sinon, les conditions ne me permettent pas de rester. Tous les Peul sont entrés en Côte d'Ivoire à la recherche du bétail. Il y en a qui sont partis sans rien, après avoir perdu leurs animaux. Ils sont partis pour en chercher. C'est ainsi que mon village a perdu sa population » (entretien).

La mobilité annuelle n'est pas strictement cyclique. Un certain nombre de transhumants ne reviennent pas ou vont ensuite s'installer dans un lieu différent, alors que des sédentaires partent soudain sans

intention de retour. Il faut vérifier si des « transhumances » pluri-annuelles cumulées ne sont pas la manifestation d'une mobilité de l'ensemble de l'aire au sens strict qui ne pourrait être perçue qu'à l'échelle historique.

Un certain nombre de familles que j'attendais au village pour les interviewer au moment de ce que je croyais être leur transhumance ne se sont pas manifestées. Cela n'était pas lié à la conjoncture du moment, mais constituait bien un phénomène d'origine ancienne et pas spécialement propre à la région de Barani où la migration des Peul et de leurs troupeaux a été déjà signalée.

Ces départs définitifs peuvent être appréhendés à quatre sources : à partir des travaux de Cécile de ROUVILLE pour le canton de Barani jusqu'à 1969, par les cahiers de recensements et les avis de mutation de l'Administration, par les archives administratives du cercle de Nouna et, enfin, par l'enquête elle-même.

### *La migration d'après les travaux de CÉCILE DE ROUVILLE*

D'après cette source on constate que de 1960 à mars 1969, 125 familles peul (686 personnes) ont quitté le canton de Barani définitivement, ce qui représente le quart environ de la population peul de 1969 (2 836 personnes réparties en 298 familles). La taille moyenne des familles migrantes est de 5,4 au lieu des 9,5 personnes qui caractérisent les familles résidentes. Ce sont donc des ménages qui partent, à raison de 13,8 par an. Cette migration des Peul du canton de Barani est assez régulière d'une année sur l'autre. Cela constitue un argument en faveur de l'élimination d'une hypothèse « cataclysmique » comme un effet de sécheresse par exemple (je donne à titre indicatif les chiffres ASECNA de pluviosité à Nouna en regard des effectifs annuels de départs cités par C. de ROUVILLE, 1969) :

	<i>Indice de migrants (en %)</i>	<i>Pluviosité annuelle (en mm)</i>
1960	15,6	621
1961	7,7	921
1962	11,2	849
1963	10,1	843
1964	7,2	904
1965	17,0	915
1966	11,3	800
1967	14,5	935
1968	5,8	880
Total :	100	Moyenne : 850

Seule une minorité de ces migrants de la région de Barani restent dans l'aire au sens strict, se déplaçant vers le sud. La plus grande partie quitte le cercle et la Haute-Volta pour aller au Mali ou en Côte d'Ivoire.

La deuxième source que j'ai utilisée est moins précise mais concerne l'ensemble de l'aire, à la différence des résultats précédents.

### *La migration d'après les cahiers de recensement*

L'Administration (cercle de Nouna, subdivisions de Djibasso et de Solenzo) tient à jour, d'une façon plus ou moins régulière, la liste des familles et leur composition en vue du paiement de l'impôt et de la taxe sur le bétail. Un immigré s'installant en un lieu donné entre deux recensements — intervenant tous les quatre à six ans en général — est censé se présenter et se faire inscrire sur le cahier de recensement tenu par le Commandant de cercle. Un émigré se fait rayer du cahier au moment où il est recensé dans son nouveau lieu d'installation. Il fait alors l'objet d'un « avis de mutation », l'administrateur de la région d'accueil avisant celui de la région de départ. Parfois le lieu de destination de l'émigré est porté sur le cahier lors d'une révision partielle ou à la suite de la réception de l'avis de mutation.

L'avantage de ce document est qu'il existe partout et est tenu suivant les mêmes normes : nom, prénoms des membres de la famille, âge, ethnies (Peul et *Rimaïbé* sont distingués), situation parentale de chaque membre par rapport au chef de famille, activité (éleveur, agriculteur, commerçant), qui sont pratiquement les mêmes depuis les débuts de la période coloniale. Cela permet des comparaisons, mais les vieux cahiers sont souvent perdus. Je n'en ai retrouvé aucun antérieur à 1955.

Le principal inconvénient de cette source est que le changement de lieu de l'intéressé n'est entériné que lorsqu'il le demande, soit parfois plusieurs années après son départ effectif, le migrant continuant à payer son impôt dans son village d'origine en faisant parvenir l'argent à son chef de village ou en revenant chaque année en visite. Cela a donc tendance à rajeunir artificiellement certaines situations : les avis de mutation (réels ou portés directement sur le cahier de recensement) de la période 1961-1971 par exemple, concernent en fait un certain nombre de migrations ayant eu lieu dans les années 1950. De plus, le nombre des présents est exagéré. Au moins, les migrations ainsi perçues sont-elles réelles, « définitives » et reconnues par l'intéressé lui-même, ce qui permet de savoir de quoi on parle et de ne pas confondre un migrant avec un tranhumant qui s'attarde par exemple. Sont également éliminées les installations consciemment provisoires qui ne sont en fait que des étapes de quelques années vers un autre lieu d'installation. De toute façon, ces données doivent être contrôlées sur le terrain. Elles appuient l'enquête et réciproquement.

En procédant ainsi pour la totalité de l'aire, on obtient un ensemble de 675 familles ayant migré depuis 1950 environ. Cela correspond approximativement à 30 familles par an qui ont quitté définitivement le village pour aller se faire recenser ailleurs dans l'aire, sur les marges ou à l'extérieur de celle-ci. Ce stock représente 57% des familles recensées en 1961

(40% des personnes). Je donne cette référence sous réserves puisque le chiffre des recensés est surestimé et que la taille moyenne des familles migrantes est plus faible que la normale.

Dix-huit pour cent de ces familles migrantes sont restées dans l'aire, considérée dans ses limites de 1971. Cinq cent cinquante-cinq familles sont donc parties, ce qui représente un flux annuel de 25 unités.

### ***La migration d'après les archives administratives et le « rapport Lobstein »***

La troisième source utilisable est celle que constituent les archives administratives compilées dans le « rapport Lobstein » de 1959. Avant de citer ce travail, je précise qu'il faut comprendre « migration » quand on y lit « transhumance ». On verra très vite pourquoi.

« Les premiers rapports qui concernent la « transhumance » des Peul de Barani sont relativement récents. En 1936, M. Verveur, chef de subdivision de Nouna, parlait d'une « transhumance de courte durée ».

« Les Peul de Barani, écrivait-il, et aussi les Peul de Mopti et de Bandiagara, descendent vers le sud-ouest en saison sèche. Ils se cantonnent dans les larges vallées humides que l'on trouve dans l'est et le sud-est du cercle de Koutiala et dans l'ouest de la subdivision de Nouna. Ils remontent dans le nord au début de la saison des pluies. Leurs mouvements se faisant en pleine brousse ne peuvent être contrôlés. »

« Il notait également « qu'un très grand nombre de familles peul appartenant au canton de Barani sont installées à demeure auprès des villages de la subdivision ».

« Il s'agissait d'une transhumance de courte durée qui ne paraît pas avoir, à cette époque, causé de difficulté.

« C'est quelques années plus tard, en 1941, que M. Bianchi signale ce mouvement comme « un véritable exode ». Il en parle à diverses reprises, y voit le désir des Peul d'échapper aux prestations, certaines coutumières comme le *diaka*, au recensement, et à la fourniture de bétail. Pour freiner et surveiller ce mouvement il « instaure un permis de nomadisation » et des efforts furent faits parallèlement par le chef de circonscription des lieux de transhumance. En 1944, le commandant du cercle de Koutiala obligeait les chefs de famille peul de Barani à rejoindre leur canton d'origine. Ils y revinrent, mais seuls, sans famille ni bétail et repartirent quelques semaines plus tard. Rien n'était résolu et l'on pouvait parler en 1945 de la fixation des Peul de Barani dans les cercles de San, Mopti, Sikasso et Koutiala.

« En 1952, le commandant de cercle de Koutiala et le chef de subdivision de Nouna concluaient « qu'il n'y avait pas de solutions ». Cette « longue transhumance », en dépit de quelques tentatives pour la freiner, ne devait plus cesser de s'accroître jusqu'à nos jours » (LOBSTEIN, 1959).

En janvier 1959, les Peul originaires du cercle de Nouna et installés dans le cercle de Sikasso étaient regroupés en 94 familles comprenant 655 personnes (soit 6,9 personnes par famille) possédant 3 360 têtes de bovins recensés (soit 36 têtes par troupeau).

Tout en restant dans le domaine de la présentation des faits, ces extraits appellent un certain nombre de précisions. A l'époque des premiers rapports cités par LOBSTEIN, la transhumance (de saison sèche) des Peul de Barani s'effectue sur le Sourou. La « grande transhumance » dont il est question est bel et bien une migration et la « transhumance de courte durée » de M. VERVEUR est en fait un essai de migration dont

il mesure encore assez mal — et pour cause — le caractère inéluctable. M. BIANCHI, quant à lui, parle d'exode.

En fait, l'utilisation du terme « transhumance » employé par l'administrateur LOBSTEIN a un caractère purement diplomatique. Le phénomène qu'il décrit est bien migratoire mais des raisons politiques obligeaient à minimiser le caractère inéluctable de la situation pour que l'autorité voltaïque naissante garde un contact — même fictif — avec « ses » Peul. La conférence de Sikasso, consacrée au problème, témoigne de ce désir.

Au-delà des subtilités de langage, deux phénomènes migratoires sont signalés. Le plus évident est l'exode vers les régions de Koutiala, Sikasso et San. Le second, décrit d'une façon plus allusive, est capital pour mon propos : il s'agit du « remplissage » de la zone comprise entre les cantons peul traditionnels de Dokuy et Barani, notamment de la région de Soin-Nouna, soit le canton de Soin.

### *La migration d'après l'enquête*

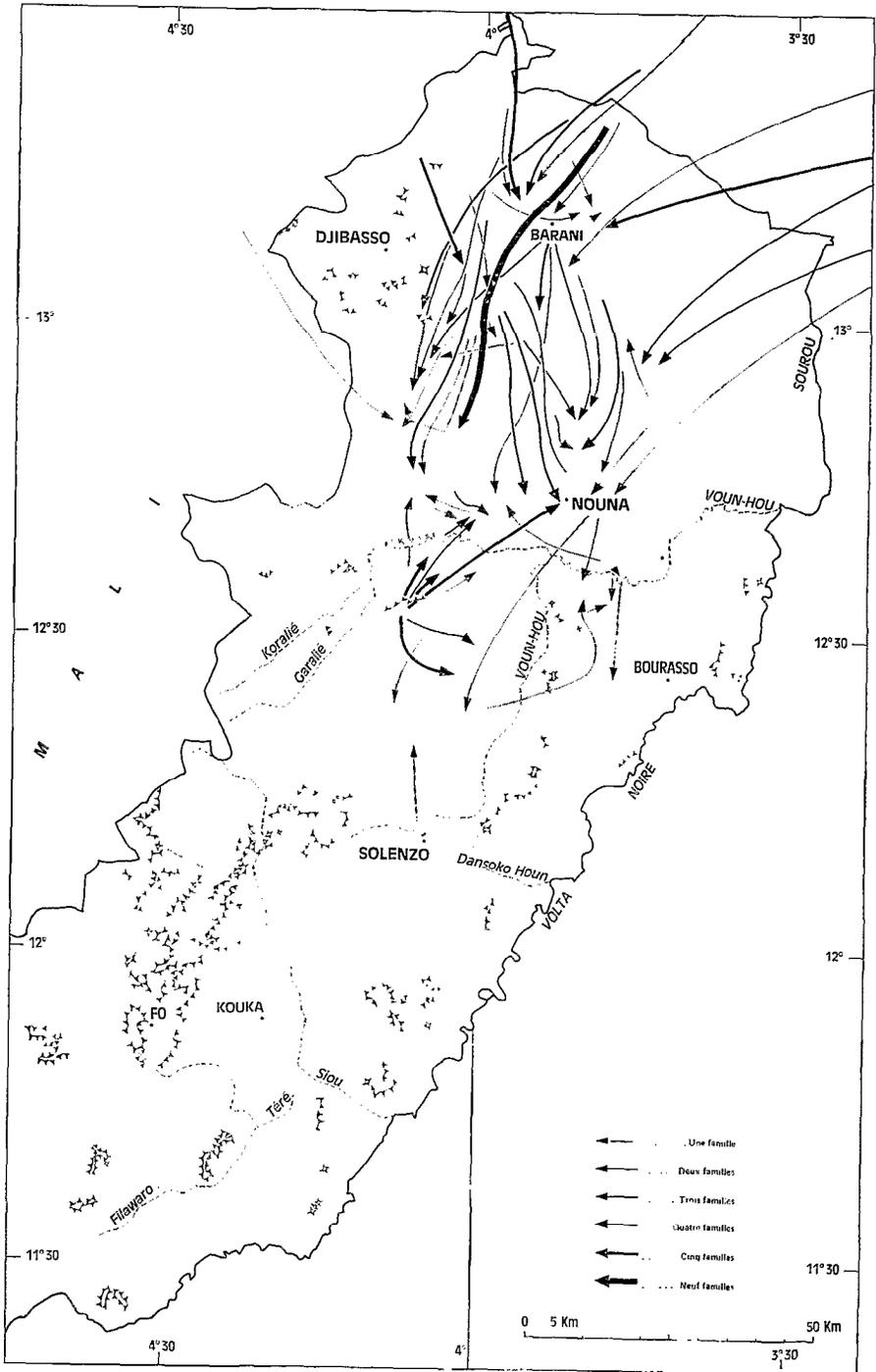
La quatrième et dernière source de renseignements est, bien entendu, l'enquête directe qui a permis de quantifier les deux sortes de flux signalés par le « rapport Lobstein ». Il s'agit des flux internes à l'aire telle qu'elle apparaît en 1972 d'une part, et des flux externes, orientés vers le sud-ouest voltaïque, le Mali et la Côte d'Ivoire d'autre part.

Dans l'ensemble de l'aire actuelle, 14% des familles peul sont installées dans le lieu d'enquête depuis quinze ans ou moins. Dans ce cas, elles viennent de l'intérieur de l'aire ou de l'extérieur (Gondo malien, Macina, Yatenga, Djelgodji, Oudalan), mais l'immigration représente peu de chose.

Chez les *Rimaïbé* éleveurs, cette proportion d'« installés récents » est de 4%. Ils ne semblent pas migrer mais il est difficile d'apprécier la valeur de ce chiffre ; on peut tout au plus le comparer à celui des Peul qui est nettement plus fort. Neuf pour cent des chefs de famille peul ont déclaré avoir l'intention de migrer dans l'année à venir alors que cet effectif n'est que de 3% chez les *Rimaïbé* éleveurs.

L'origine géographique et les étapes migratoires des familles actuelles (représentées sous forme simplifiée sur la carte 16) ont été enquêtées rétrospectivement sur une trentaine d'années environ. Ce mouvement de « descente » des Peul vers le sud de l'aire est nettement visible sur la carte. En fait, 4% des familles du canton de Barani sont installées dans le lieu d'enquête depuis quinze ans ou moins alors que ce chiffre est de 21% dans les autres parties de l'aire.

L'immigration à partir des régions étrangères au cercle ne représente qu'une dizaine de familles par an. Elle ne concerne que la partie nord de l'aire (au-delà de Barani) et la frange orientale. Les flux de la migration interne sont orientés nord-sud pour ceux de Barani, à la différence de ceux de Dokuy qui vont à la rencontre des précédents, tout en étant



Carte 16. — Migrations internes et immigration depuis 30 ans environ.

animés d'une certaine turbulence au contact de la vallée de la Volta Noire.

Durant les quinze années précédant l'enquête, le nombre de familles ayant quitté le Boobola est de 638. Si on applique le coefficient de migration interne déjà retenu (1/5<sup>e</sup>), on admet que 523 familles ou parties de familles ont quitté l'aire en quinze ans, soit 35 par an, ce qui confirme assez bien le chiffre obtenu par les sources administratives, compte tenu de la sous-estimation admise.

*Constance de la migration :  
l'exemple des Peul  
du canton de Barani*

Les résultats d'enquête que je viens de présenter peuvent être confrontés à ceux obtenus par C. de ROUVILLE (1969) dans le canton de Barani et éclairés par eux. J'ai trouvé 127 familles dans ce canton pendant l'hivernage 1973. Cela représente une diminution de 141 familles en quatre ans, en excluant 40 familles parties en 1972 et non revenues en 1973, par rapport au chiffre proposé par C. de ROUVILLE en 1969, soit 42 familles « déplacées » par an. Ce chiffre est encore plus fort si on admet une immigration de quelques familles, dont une dizaine restant dans l'aire. Un tel effectif montre que la migration signalée par LOBSTEIN et ses prédécesseurs, puis par C. de ROUVILLE, se poursuit toujours suivant un rythme finalement assez régulier.

L'année d'enquête a été exceptionnelle en Afrique occidentale, mais ici la sécheresse de l'hivernage 1972 n'a pas eu d'effets catastrophiques comme au Sahel. Il a peut-être influencé la durée de la transhumance, sans que je puisse dire exactement dans quelle mesure, mais non la migration, comme le montre l'effectif des familles non revenues.

Les flux et leur constance ainsi vérifiés à plusieurs sources, il convient de faire quelques remarques :

La « famille » de C. de ROUVILLE est certainement définie suivant

des critères identiques aux miens. En tout cas, l'effectif moyen est le même, respectivement 9,50 et 9,15.

Le mois de mars — date de référence du recensement effectué par cet auteur — est une période qui peut paraître mal choisie pour opérer un dénombrement des Peul de la région de Barani puisque c'est le moment où la transhumance bat son plein. J'ai dû faire trois passages pour voir tous les chefs de famille. S'il en a été de même dans le cas de l'enquête de C. de ROUVILLE en 1969, la date de mars est probablement théorique, la date réelle pouvant être par exemple l'hivernage 1968, recensement complété par des enquêtes partielles échelonnées jusqu'en mars.

La période de référence que j'utilise pour comparer ces chiffres avec les miens ne serait plus de quatre ans mais de cinq, ce qui atténuerait sensiblement le flux migratoire vers l'extérieur du canton en le ramenant à 33 familles au lieu de 42, ordre de grandeur que j'aurai tendance à retenir avec un flux total pour l'aire de 40 « familles ».

Bien sûr, il ne faut pas reporter ce flux annuel au stock présent dans l'aire au moment de l'enquête car ce sont souvent des parties de familles qui s'éloignent avec une fraction du troupeau. Même après des années de présence en zone d'immigration, la taille des familles demeure plus faible d'un tiers environ à celle des familles du Boobola. La proportion de personnes qui partent chaque année est inférieure à celle des familles. Elle ne représente pas plus de 8%, ce qui est d'ailleurs important.

Une chose est certaine, la migration des Peul du Boobola n'est pas conjoncturelle, elle ne peut être que structurelle.

*« L'éleveur ne veut que l'eau.  
Nous voulons des puits  
pour avoir de l'eau  
constamment. Si la situation ne s'améliore pas nous partirons  
comme les autres... ».*



Photo 5. — Abreuvement à Wéressé.

Cliché auteur.

## *Banalité historique de la migration*

Sans vouloir remonter à la genèse du « phénomène » peul (ce ne sont pas les hypothèses qui ont manqué !), mais en se référant simplement aux origines connues, on constate que depuis plus d'un millénaire la migration de ce peuple ne s'est pas encore arrêtée : elle atteint actuellement le Tchad et l'Empire Centrafricain.

L'histoire des Peul est d'abord celle d'une migration qui est restée pastorale dans l'ensemble. Elle a localement connu des phases d'arrêt, correspondant à des périodes d'hégémonies politiques et à une utilisation plus intensive de l'espace. C'est ainsi qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les Peul ont pu imposer un véritable code de l'occupation du sol au Macina, dans le Delta intérieur du Niger.

### *Les Peul dans le Delta intérieur du Niger*

Considérons le phénomène au moment où la migration — venant de l'ouest — atteint le Delta intérieur du Niger (GALLAIS, 1967). Cette arrivée se fait probablement par vagues successives. Ainsi se fixent dans cette

« oasis » qu'est le Delta, les *Warbé* et *Ououbé* au XIII<sup>e</sup> siècle, les *Diallubé* au XIV<sup>e</sup>. Ces différents groupes se mettent en place suivant un axe général nord-ouest/sud-est, en se heurtant à l'organisation humaine issue de l'Empire du Mali.

L'exploitation pastorale de ce milieu hydromorphe s'instaure, basée sur une complémentarité agrostologique *Séno/bourgou*. En même temps, un métissage ethnique et culturel intervient tant à la faveur des rapports des Peul avec l'aristocratie *marka* qu'avec la constitution de classes serviles, les Peul épousant leurs captives. Sous cette double influence écologique (exploitation d'un milieu riche) et culturelle, le Peul devient un villageois. Cette nouvelle société va sécréter une chevalerie guerrière, alors que le « berger est un pillard occasionnel » (GALLAIS, 1967).

Cette apparition — cette institutionalisation pourrait-on dire — de la guerre dans la vie peul va renforcer le servage et, plus généralement, la différenciation sociale (castes) aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces chevaliers vont avoir des chefs, alors que les bergers avaient des guides (*ardubé*) dont l'autorité était essentiellement basée sur la connaissance du milieu et non sur la puissance des armes.

L'émergence d'un pouvoir politique peul dans le Delta ne signifie pas qu'il y a une unification de tous les groupes. Au contraire, elle n'apparaîtra que sous l'effet de l'Islam, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la *Dina* (la « Conquête », la « Renaissance ») de Cheikou Amadou.

### *Le Macina au 19<sup>e</sup> siècle*

La *Dina* de Cheikou Amadou ne nous intéresse pas en elle-même mais en tant qu'indice du renforcement d'un mode de vie qui éloigne le Peul de son premier état de nature. Elle correspond en effet à un renforcement de la vie villageoise, donc à une certaine fixation des personnes (sinon du bétail) et finalement à un éloignement relatif des hommes par rapport au troupeau et à la brousse. Cet éloignement va de pair avec le rôle croissant d'une classe servile dans la production. Cette situation fut imposée par la violence et ne fut pas du goût de certains qui désiraient rester nomades, animistes et autonomes comme les *Diallubé* par exemple.

Cette nouvelle organisation du Delta sera bouleversée, dans les années 1860, par l'arrivée d'El Hadj Omar et des *Toucouleur*. Cette intervention violente trouvera des appuis locaux chez les groupes *bambara*, *dogon*, *minianka* et *machubé*, soumis par l'ordre peul. Après la mort d'El Hadj Omar (1864), son neveu Tidjani entreprend la reconquête du Delta rendue nécessaire par la résistance des Peul locaux. Finalement elle se termine par une fuite de ces derniers hors du Macina, vers le Kounari notamment (30 000 personnes environ) durant les années 1870. La période toucouleur aboutit à un abandon du tiers nord-ouest du Delta et à une densification, par déportation, des Peul et d'autres groupes de la bordure orientale. Cette surpopulation provoquera d'ailleurs un phénomène de rejet à la fin du siècle, au Kounari notamment. La colonisation

française intervient alors. En 1887, c'est le contact entre les *Toucouleur* et la mission Caron. Djéné et Bandiagara sont prises en 1893 et l'installation du cercle de Bandiagara a lieu en 1903.

### *L'histoire des Peul du Boobola*

L'histoire des gens de Dokuy et de Barani est étroitement liée à celle des Peul du Delta intérieur du Niger que je viens d'évoquer à l'aide des travaux de J. GALLAIS. Il est raisonnable de supposer — mais ce n'est qu'une hypothèse permise par la tradition orale locale et par ce que rapporte cet auteur — que le Delta a joué le rôle d'un pôle d'attraction restituant irrégulièrement des effectifs de population — peul notamment — parfois même vers des régions d'où il en avait déjà reçu ou allait encore en recevoir.

Mon propos — autant le signaler tout de suite — est de montrer, à partir des textes dont on dispose, que la migration est une constante historique chez les Peul du Boobola (ou d'ailleurs) et que la migration actuelle s'inscrit dans une longue tradition au cours de laquelle la fixation en grosses communautés villageoises peut aussi bien être considérée comme un phénomène exceptionnel.

Cela apparaît dans les deux versions présentées par J. CAPRON (1973) pour retracer l'arrivée des Peul en pays *bwa*.

« Une première version situe cette arrivée au début du XVI<sup>e</sup> siècle : lorsque les Peul évacuèrent le Fouta Toron (XI<sup>e</sup> siècle), bon nombre d'eux se rassemblèrent dans le Kassiaga où ils se fixèrent (probablement jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle). Au début du XV<sup>e</sup> siècle l'exode reprit en direction du nord. Arrivés au Macina (...) les Peul obtinrent, de l'Empereur du Mali l'autorisation de résider dans la région de Dia.

« De là, les Peul ne tardèrent pas à se répandre dans la boucle du Niger, essaimant des colonies de pasteurs au milieu des populations purement agricoles ».

Cet auteur cite ici P. LOBSTEIN qui se réfère à la tradition orale.

« S'il faut en croire la tradition orale, le village de Barani (...) aurait été fondé au début du XVI<sup>e</sup> siècle par un nommé Séaga et la première implantation peul aurait été Quadriya (secte musulmane)... » (LOBSTEIN, 1959).

La deuxième version citée par J. CAPRON est tirée de DELAFOSSE (1912).

« La seconde version place la colonisation pastorale du plateau (?) postérieurement à l'évacuation, par les Peul du Fouta Djallon (début du XVIII<sup>e</sup> siècle) : lorsque les Toucouleur arrivèrent au Fouta Djallon et voulurent convertir les Peul à l'Islam, le plus grand nombre de ceux-ci émigrèrent vers l'est, « se portèrent dans le Sangaran et le Ouassalou, où ils s'unirent à des Mandingues, et grossirent le nombre des *Foulanké* : d'autres demeurés à peu près purs, poussèrent plus loin et arrivèrent près de la Haute-Volta Noire, dans le quadrilatère compris entre Sikasso, Koutiala, Koury et Bobo-Dioulasso, s'avançant même jusqu'à Barani (...). Beaucoup de ceux-là, bien qu'ayant conservé l'usage de la langue peul, avaient adopté, durant leur passage dans le Ouassalou, la forme *foulanké* des noms de clans (Diallo, Sangaré, Diakité, Sidibé). L'un d'eux, Ouidi Sidibé fonda à Barani une sorte de royaume éphémère d'où sont parties quelques migrations récentes (XIX<sup>e</sup> siècle). »

Quelles que soient les sources et l'interprétation qu'on puisse en don-

ner, on constate que l'espace peul se comporte finalement comme un champ migratoire possédant des pôles forts plus ou moins institutionnalisés suivant les époques (Etats du Macina, de Barani, de Dokuy, etc.). Cela confirme qu'il ne faut pas raisonner dans un cadre historique trop étroit car certains rapports avec la nature ne sont perceptibles que sur de longues périodes et que, de toute façon, la culture change et la nature a une histoire impliquée par celle de l'homme.

Bien sûr, cette position qui revient à considérer la migration comme un phénomène historiquement normal ne se veut pas une « explication ». Elle ne se réfère d'ailleurs pas à l'opinion des intéressés. Au contraire, ceux-ci citent le déséquilibre population-ressources, en le percevant à l'échelle de leur propre vie, comme « explication » de la migration, nonobstant le désir d'être ensemble.

« J'ai trouvé mon père berger. A lui aussi son père était berger et même son grand-père. Mon père a émigré vers l'est dans un village malien du nom de Soumba. En ce temps j'étais très jeune et je suis parti pour l'école coranique à Ségou (Mali) où j'ai effectué trois ans d'étude. Je suis venu en vacances et mon père m'a obligé à rester et à garder ses chevaux. J'ai fait cela pendant quatre ans et il m'a enlevé de là pour me faire garder les chèvres. J'ai gardé les chèvres pendant sept ans et c'est après qu'il m'a remis son troupeau de bœufs. Il est décédé deux années plus tard. Je suis resté là-bas avec ma mère et mes deux jeunes frères pendant longtemps. Lorsque ma mère est devenue vieille, je suis venu m'installer à Torokoto après avoir creusé un puits et ramené toute la famille. J'ai alors confié les bœufs à mes deux frères et j'ai fait le *dioula* en vendant du bétail. J'allais souvent en Basse-Côte pour le vendre.

« Après l'Indépendance je suis resté sur place. Je ne bouge plus. Je transhumais au bord du Sourou en saison sèche et je rentrais cultiver en hivernage.

« Aujourd'hui mes deux frères s'occupent des animaux. L'un d'eux a émigré vers le Mali, il est allé ensuite jusqu'en Mauritanie. Je suis allée le chercher avec l'intention de le ramener.

« Mon frère rentrons chez nous ! Ici on n'aura rien. Le peu que nous avons à la maison nous suffit et nous sommes fiers » (entretien).

« Toute ma vie j'ai été berger. Nous sommes restés à Dara pendant deux ans. Après nous sommes venus à Douré. De Douré nous sommes allés à Ira où nous sommes restés vingt-deux ans. Après je suis revenu à Douré dans notre ancienne place. Je m'y suis installé définitivement avec ma famille.

« Beaucoup de Peul sont partis vers la *bourgou* et vers la région de Bobo. Ils sont tous partis à la recherche du pâturage. Il y a beaucoup de vieux qui sont morts. Moi je ne bouge plus et je souhaite mourir ici.

« Mes enfants gardent mon bétail et ne bougent pas. Moi je suis âgé et je ne peux plus marcher. C'est pour cela qu'ils ne peuvent partir et me laisser sinon aucun ne serait là aujourd'hui il n'y a rien pour nourrir le bétail. Nos récoltes et le pâturage souffrent de la mauvaise répartition des pluies. Les puits sont profonds et il faut toujours sortir l'eau pour abreuver les troupeaux. Si je meurs aujourd'hui, je pardonne à l'avance mes enfants s'ils abandonnent ma tombe le jour même. Je leur souhaite la chance d'avoir beaucoup de bétail et d'être à un endroit qui leur conviendra bien et où ils pourront vivre longtemps comme j'ai vécu.

« Selon moi la situation ne changera jamais dans la région. Je ne souhaite pas à ceux qui sont partis de revenir » (entretien).

Les deux témoignages précédents montrent que si l'attachement au village existe réellement, l'obligation de se déplacer définitivement fait partie de la vie peul et n'est pas considérée comme un avatar mais comme faisant partie d'un état qui doit être assumé malgré les difficultés personnelles ou familiales que cela implique parfois.

## *L'orientation des flux migratoires*

### *Les flux*

L'orientation des flux peut être déduite en toute sécurité de l'échantillon des familles migrantes extrait des cahiers de recensement et de la liste des avis de mutation de l'administration. Le décalage dans le temps qui affecte cette source est sans inconvénient. En effet, l'enquête a montré la constance de l'orientation des flux tant internes qu'externes.

La difficulté de représenter les flux externes sur une carte facilement publiable m'a obligé à une forte simplification de la représentation, compensée par le tableau ci-dessous. Par contre, les flux internes, ont pu être simplifiés à moindre coût (carte 16) et n'ont pas été chiffrés (p. 122).

Les cartes 17 et 18 essaient de rendre compte des différents flux reliant les zones de départs aux lieux d'installation situés à l'extérieur de l'aire. La plus grande partie des émigrés proviennent du canton de Barani, notamment de six anciens gros villages situés sur la frange orientale du peuplement peul, suivant un axe Torokoto, Barani, Niénanou. La moitié sud a plutôt « réceptionné » par glissement et n'a pas beaucoup alimenté l'émigration. Le canton de Dokuy n'a jamais connu les effectifs de celui de Barani, mais l'émigration y est parfois importante dans certains villages.

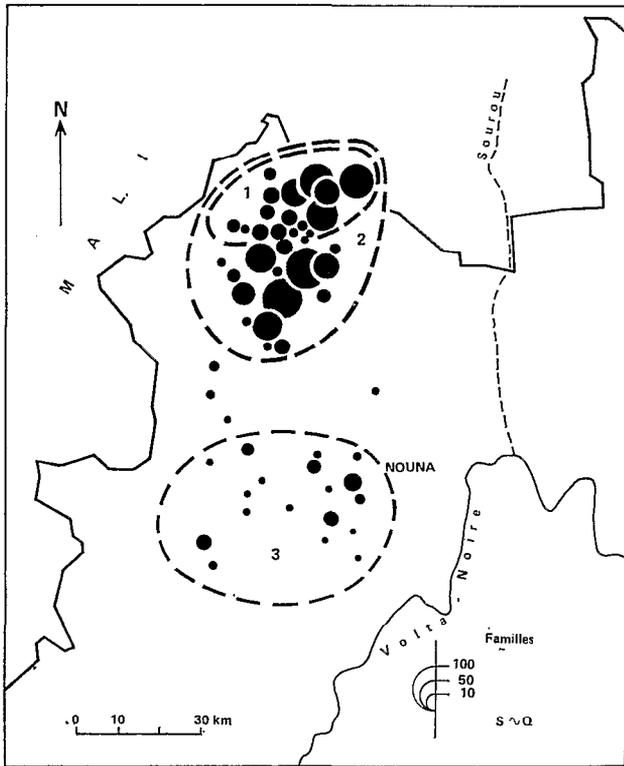
<i>Nouveau lieu de recensement</i>	<i>% des familles</i>
Haute-Volta :	
Bama	0,8
Bobo-Dioulasso (groupements Sidibé et Sangaré)	10,2
Kouka	0,5
Kouroumani	1,1
N'Dorola	0,5
Moussakongo	1,1
Orodara	3,6
Sindou	0,8
Solenzo	1,3
Tougan	0,8
Ziga	1,1
Côte d'Ivoire :	
Korhogo	3,1
Mali :	
Djéné	5,5
Kombori	1,1
Koury	7,0
Koutiala	20,1
San	8,4
Sikasso	28,0
Autres lieux :	
(Haute-Volta ou étranger)	5,0
	100,0

Le canton de Barani (zone 2 de la carte 17) voit ses Peul partir au Mali alors que la région de Nouna-Dokuy (zone 3 de la même carte) alimente le sud-ouest voltaïque. Cela doit cependant être nuancé. L'ensemble du canton de Barani fournit des migrants vers la vallée du Bani, les régions de Sikasso (Mali), Orodara et Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) et le nord de la Côte d'Ivoire. Les migrants de la moitié nord du canton de Barani (zone 1 de la carte 17) se dirigent surtout vers la région de Koutiala (Mali) et, dans une moindre mesure, dans la vallée du Bani, entre les villes de San et Djéné.

Les villages du centre et du sud du canton émigrent entre Koutiala et San.

### *Les lieux d'immigration*

Il ne m'a pas été donné de suivre les Peul du Boobola au Mali ou dans le nord de la Côte d'Ivoire. Il n'est donc pas question de présenter ici une étude des zones d'immigration. Je le regrette, mais cela sera peut-être possible un jour. En attendant, une étude réalisée par la SEDES (1973) au Mali méridional, permet d'avoir quelques indications sur les régions choisies par les immigrés.



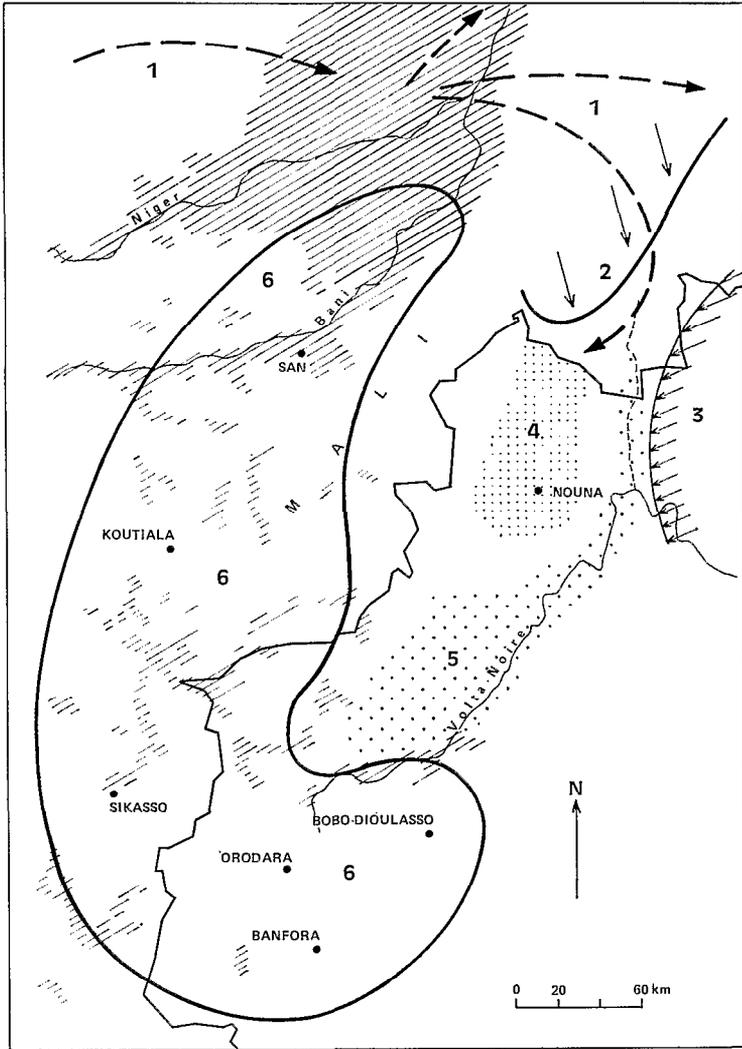
Carte 17. — Les zones d'émigration.  
 La surface des cercles est proportionnelle au nombre de familles émigrées depuis 30 ans.

Dans beaucoup de villages *bambara* ou *sénoufo*, les paysans possèdent du bétail, en fonction notamment de l'essor de la culture attelée. Ils le confient à des bergers peul. Certains paysans (*minianka* notamment) apprennent les techniques d'élevage de ces Peul. Il y a là une collaboration pasteurs-paysans classique — je ne dis pas une association, élevage-agriculture — assez rare mais connue dans le cercle de Nouna.

Les Peul locaux pratiquent traditionnellement l'élevage transhumant, ainsi que certains paysans propriétaires de bétail. Dans ce dernier cas, le troupeau est toujours gardé par un berger peul.

L'étude de la SEDES distingue trois catégories de transhumants peul dans cette région du Mali. Les grands transhumants qui viendraient du Sahel (Mopti) et de Haute-Volta et se mélangeraient saisonnièrement à des transhumants locaux qui possèdent des campements de culture dans la zone et se déplacent vers les points d'eau de saison sèche. D'autres éleveurs, venus en transhumance dans la région, chercheraient à s'y fixer (Sikasso, Kadiolo) ou à partir vers la Côte d'Ivoire. Sur un plan strictement classificatoire, la troisième catégorie n'est qu'un sous-groupe de la première. Il y aurait en fait des Peul installés et pratiquant une

transhumance localisée et des transhumants venus du Sahel et de Haute-Volta dont une partie s'installerait définitivement.



Carte 18. — Les zones d'immigration. 1. Axes migratoires peul historiques ; 2. Migration dogon ; 3. Transhumance peul du pays samo ; 4. Parcours de saison des pluies ; 5. Aisances ; 6. Zones d'immigration actuelles des Peul du Boobola.

Les zones hachurées correspondent aux principaux pâturages de bas-fonds.

J'ignore s'il y a effectivement une transhumance entre le Delta du Niger et le Mali méridional, mais je crois avoir montré qu'il n'y a pas de transhumance entre le cercle de Nouna et cette région, mais bien une migration. Les éleveurs s'installent dans les vallées (Sikasso, Kadiolo)

au bord des cours d'eau insalubres pour les animaux et les hommes. Les pâturages sont alors exploités suivant des types de parcours saisonniers qui semblent avoir un caractère très voisin de ceux du Boobola. Les lieux de parcours d'hivernage, exondés et non cultivés, et les bas-fonds non inondés en saison des pluies ces dernières années, sont en majorité occupés par des graminées annuelles comme *Loudetia togoensis* et *Andropogon pseudapricus*. J'ai déjà évoqué ce type de pâturage, son absence d'intérêt après la fructification des graines et son extrême sensibilité au feu. Comme celui-ci passe régulièrement, ces pâturages sont abandonnés dès la mi-novembre, comme au Boobola.

Les parcours de début de saison sèche sont constitués par les champs récoltés. Quant aux pâturages naturels utilisés de janvier à mai, ce sont ceux des grandes dépressions (Banifing et Bagoé notamment) et leurs affluents. Un premier type correspond à des vallées colmatées. Leur surface est vaste. Elles portent des pâturages à *Vetiveria*, *Anadelphia* et *Echinochloa* utilisables toute l'année. Après saturation pendant toute la saison sèche de 1973, ces pâturages portent en avril de la même année (SEDES, 1973) :

- 1 UBT/1 ha (1) (*Echinochloa stagnina*)
- 1 UBT/2 ha (*Vetiveria*)
- 1 UBT/3 ha-6 ha (*Anadelphia*)

Le niveau de la nappe phréatique propre à ce type de vallée est peu variable.

Un deuxième type est celui des chenaux encaissés, utilisables tant que la nappe de la vallée n'est pas trop basse, c'est-à-dire jusqu'en février. De toute façon, le potentiel fourrager est presque nul dès le mois de décembre car les regains apparaissant après le feu sont d'un maigre intérêt. Les pâturages localisés sur les pourtours de ces dépressions sont composés de *Schizachyrium brevifolium* et *Hyparrhenia rufa* essentiellement.

Tout laisse supposer l'existence de phénomènes de dégradation du potentiel. Les auteurs de la SEDES signalent par exemple un processus d'embroussaillement qui serait l'indice d'une dégradation des graminées pérennes du type *Andropogon gayanus*. Ils mentionnent également une uniformisation floristique des graminées annuelles. Si on considère qu'il existe également une pression agricole sur les bas-fonds, on voit qu'un certain nombre d'indices laissent supposer que les problèmes des Peul du Boobola ne seront pas forcément tous résolus par l'immigration dans ces zones.

Cette écologie régionale semble proche de celle du sud-ouest voltaïque, concernée également par la migration. En fait l'atout majeur de ces milieux — voltaïques, maliens ou ivoiriens — est la possibilité d'abreuver naturellement toute l'année dans la plupart des grandes vallées, où les pâturages ne sont pas encore trop chargés de bétail.

---

(1) L'UBT (Unité de Bétail Tropical) représente un animal standard de 250 kg, poids vif.

## *La dynamique des parcours de saison sèche*

Parallèlement au phénomène de « remplissage » de l'aire au sens strict et à l'essaimage à distance qui viennent d'être décrits, l'espace pastoral a subi une troisième modification : celle du glissement de ses aïances de saison sèche vers le sud.

Dans les années 1930-1960, les Peul du canton de Barani utilisaient les « bourgoutières » de la plaine inondable du Sourou comme lieu de pâture de saison sèche, suivant un balancement Séno-*bourgou* pratiqué depuis des siècles dans le Delta intérieur du Niger. En 1956, ROLLAND décrit la transhumance du bétail de Barani sur le Sourou.

« Les troupeaux arrivent en général sur le Sourou en novembre, aussitôt après la récolte du mil mais il leur arrive de faire leur apparition avant cette récolte ce qui constitue un point de friction entre autochtones et Peul, les troupeaux abimant les champs.

« En novembre et décembre les troupeaux de bovins, qui représentent l'essentiel du mouvement, stationnant à proximité des villages, se nourrissent principalement sur les champs de mil fraîchement récolté. Le Sourou est alors à son maximum d'inondation et l'eau n'est jamais bien loin. Il y a un peu partout des pâturages de bourgou et autres herbes vertes dans les bas-fonds (marigots, terres basses de la zone inondée, lit moyen du Sourou).

« Au fur et à mesure de la décrue ces « prairies » deviennent de plus en plus accessibles et constituent en pleine saison sèche (février à avril) d'intéressantes concentrations d'herbes dont la superficie peut être évaluée en gros à 2 000 ha.

« Les animaux se nourrissent aussi des fourrages secs laissés par les feux de brousse et sont friands, après ceux-ci, des repousses des graminées et des arbustes. Malheureusement la faible densité de ces dernières oblige les troupeaux à de longs parcours.

« Au sud d'une ligne Toumani-Sono la présence de la mouche *tsé-tsé*, autorisée par un couvert suffisant, interdit celle du bétail.

« Dès les premières pluies, en mai, l'herbe repousse et des points d'eau se forment un peu partout en brousse et les troupeaux commencent à quitter les bords du Sourou qui deviennent malsains (taons, moustiques) ».

Il y a à cette époque 2 500 personnes et 20 000 bovins dans la région du Sourou en saison sèche, dont 6 000 environ venus du cercle de Nouna, le reste du Gondo malien et de la région de Louta dans le nord du Samo.

En 1969, dans son rapport sur la transhumance des Peul de Barani déjà cité, P. LOBSTEIN écrit :

« La plus grande partie des Peul pratiquent une transhumance plus ou moins longue : (ils) mènent leur bétail dès novembre-décembre sur les rives du Sourou, dans une région s'étendant de Kalé à Illa et Baï, et reviennent à Barani au début de l'hivernage. »

En 1969, C. de ROUVILLE fait une description très circonstanciée de la transhumance des troupeaux de Barani sur le Sourou.

« La transhumance, dirigée surtout vers le Sourou, se déroule de la mi-septembre à juin et commence donc avant la fin de l'hivernage pour se terminer après les premières pluies (...).

« (...) il est certain qu'elle a été fortement accentuée au cours de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle par l'accroissement du cheptel bovin (...).

« La plupart des troupeaux se rendent au Sourou, sur la rive ouest mais un certain nombre, peu nombreux d'ailleurs, transhument traditionnellement en saison sèche vers d'autres lieux en particulier vers le cercle de Djéné (Mali), de Nouna et de Solenzo. »

Toujours d'après cet auteur, 109 troupeaux du canton de Barani ont transhumé sur le Sourou pendant la saison sèche de 1968, soit approximativement 40% des troupeaux du canton et 65 à 70% du cheptel.

Toutes ces sources montrent qu'il y a une longue tradition en ce qui concerne l'utilisation du Sourou mais aussi apparition récente d'un flux de transhumance vers le sud très minoritaire alors. Quant aux quelques troupeaux allant vers Djéné, ils ne semblent pas avoir jamais dépassé un effectif de quelques unités. C. de ROUVILLE (1969) insiste sur la régularité des parcours d'une génération à l'autre.

« D'une façon générale et suivant les lois coutumières bien établies, chaque groupe peul a une zone de pâture et d'abreuvement. »

Elle atténue en fait ce point de vue un peu « juridique » quant à l'utilisation des parcours.

« Il s'agit là seulement de tradition et d'habitude puisqu'il n'existe pas, dans toute la région de Barani, de droits familiaux traditionnels sur les pâturages. »

Les troupeaux stationnent un mois et demi environ sur les franges orientales de l'aire, aux environs de Kinséré, Babakui, Boulemporo et Karékui. Ensemble, ils franchissent le Gondo argileux (sans puits) d'un seul coup fin octobre-début novembre, pour rejoindre le Sourou. Cette station de quelques semaines a lieu également sur le chemin de retour.

Ces observations, faites à la fin des années 60, concernent uniquement

le nord de l'aire. A la même époque, la situation dans la région de Nouna et Dokuy est moins stable et moins nette pour deux raisons : les faciès agrostologiques sont bien moins contrastés que ceux du couple *Sénobourgou* et les nappes d'eaux souterraines sont moins profondes que dans le Gondo central. Ces deux facteurs rendent plus aisée la recherche de solutions variées et l'absence d'un vide — qui existe d'ailleurs aujourd'hui — entre les zones de parcours de saison des pluies et celles de saison sèche.

Au cours de ces années 60, les Peul du canton de Soin utilisent le Gondo méridional, au sud de l'aisance des Peul de Barani (Woté, Sampopo, Sono, le Sourou). Ceux du canton de Dokuy fréquentent le haut Voun-Hou au niveau de la plaine de Dira et la région de Solenzo. Ceux de Kansara et Kaminiankoro gagnent les abords de la Volta Noire. Le rythme saisonnier de tous ces mouvements est moins net mais très voisin de celui des gens de Barani.

Cette situation a évolué rapidement. Les quelques transhumants de saison sèche que C. de ROUVILLE signale vers Solenzo peuvent être considérés comme les précurseurs de la transhumance actuelle. En effet, un glissement de toutes ces aisances s'est produit vers le sud pour prendre, en trois ou quatre ans, l'aspect que j'ai décrit en deuxième partie. Il est probable que la situation de 1972 ne restera pas stable et que l'allongement des circuits vers le sud se poursuivra.

## *Conclusion*

Les migrations de population sont de plus en plus traitées comme un problème spécifique, en Afrique occidentale en tout cas. S'intéresser à une migration en tant que telle, c'est explicitement poser le phénomène comme un problème scientifique. Je crains que ce soit implicitement le considérer comme un effet de la conjoncture. Chez les géographes, les aires migratoires sont rarement considérées comme des éléments faisant partie intégrante d'un équilibre dont l'essence est la consommation de l'espace. Pourtant, que l'on considère le fait de se déplacer comme le résultat d'une volonté ou comme une fuite, la migration est en fait une solution parmi d'autres mise en œuvre par l'« homme-habitant ». Elle correspond soit à un changement de l'état de nature, soit aux exigences de cet état. C'est lui qui doit être explicité d'abord. La migration peut être ensuite considérée soit comme l'effet d'une crise (migration conjoncturelle), soit comme celui d'une expansion délibérée impliquée par l'état de nature (migration structurelle). Quant au facteur démographique, sa maîtrise est un choix comme un autre : la régulation des effectifs humains est une attitude possible dans tous les types de société.

Si la migration est impliquée par le genre de vie, l'espace migratoire doit être considéré comme partie intégrante de l'espace vital du groupe. La migration à partir du Boobola n'est pas extraordinaire ; c'est l'immobilisme des Peul qui eût constitué une anomalie.

QUATRIÈME PARTIE

*La mobilité,  
art du Peul*



## *Le libre choix du genre de vie*

Ce qui a été dit lors de la présentation des potentialités pastorales laisse entendre clairement que je n'ai pas l'intention d'interpréter l'espace peul du Boobola d'une façon déterministe, ni de faire une « écologie de la misère ».

Avant de préciser la position que j'avais esquissée alors, je voudrais rappeler une réflexion de L. SEBAG (1964) dont la pensée résume la mienne mieux que je ne saurais le faire.

« La fécondité de la géographie humaine n'est jamais sans doute aussi grande que lorsqu'elle a la possibilité d'étudier comment, à partir de conditions naturelles globalement identiques, certaines sociétés du même type organisent l'espace, le cycle des activités productives, le découpage du terroir, les rythmes d'utilisation du sol, etc. Les déterminismes envisagés sont alors d'un autre ordre que ceux qu'impose le milieu ; chaque société aurait pu faire le même choix que la voisine et ne l'a pas fait pour des raisons qui sont le signe de ses visées essentielles.

« On voit alors en quel sens la notion d'infrastructure peut retrouver un sens relatif ; il s'agit toujours de la limite de l'esprit, de ce qui est irréductible à un certain niveau de fonctionnement de la société. L'élevage de telle sorte d'animaux, la pratique de tel type de culture sont le produit d'un travail permanent de l'intellect qui s'exerce sur un certain milieu naturel ; la fabrication d'instruments, le travail de la terre, l'utilisation ordonnée et régulière de l'univers animal supposent une masse d'observations, de recherches, d'analyses qui ne peuvent en aucun cas être menées à bien de manière fragmentaire ;



*« Dieu veuille  
que la vache survive  
au Peul... »*

Photo 6. — Bétail dans le Sourou.

Cliché auteur.

elles ne prennent forme qu'à travers la méditation d'un système de pensée bien plus vaste qui dépasse le plan technologique ou simplement économique. En ce sens ces derniers n'ont pas plus un caractère naturel que n'importe quel autre aspect de la culture d'une société. Rien n'est donc jamais réellement infrastructural sinon par une décision de l'esprit qui tend à opérer un certain découpage du réel et considère certains des aspects de celui-ci comme un donné premier et provisoirement intransformable. »

### *Nécessité d'une théorie*

Oser une interprétation des faits décrits — une théorie si l'on veut — c'est vouloir pallier les déficiences de l'information. C'est vouloir d'abord intégrer aux données systématiques déjà utilisées des faits mal connus ou partiellement connus. C'est également vouloir prendre en compte une information qualitative qui est parfois simplement déduite ou qui relève de l'expérience de terrain, expérience si difficile à stocker, même sous forme de notes, et pourtant si indispensable à la compréhension des choses. Il s'agit d'aller au-delà de l'information — dans les limites du raisonnable — pour essayer d'élargir le plus possible le champ des explications concernant un être — l'homme — dont l'action dans la nature est mesurable, mais non sa volonté d'être dans cette nature.

Ce parti pris de la liberté dans la définition des « visées essentielles » (SEBAG, 1964) du groupe vis-à-vis des forces non humaines de la nature n'est pas qu'un simple postulat. C'est déjà le résultat d'un diagnostic que je voudrais argumenter. Le vrai postulat est, à mon sens, celui de l'appartenance de l'homme à la nature en tant que force spécifique, de l'existence de configuration variées — dans le temps et l'espace — de forces humaines et non humaines.

### *La savane du Boobola est historiquement une terre de paysans*

La plupart des genres de vie et des activités sont théoriquement possibles dans les savanes soudaniennes d'Afrique occidentale en général et du Boobola en particulier. Elles en ont d'ailleurs connu un grand nombre. Cueillette, chasse, pêche, pastoralisme, agriculture intensive ou itinérante, artisanat du bois, du cuir, des fibres ou des métaux, commerce, tout cela est possible au Boobola et est pratiqué, ou l'a été, ou pourrait l'être à nouveau, par des groupes importants pouvant parfaitement prétendre au titre de « société ». En fait, tous existent actuellement à l'exception de la fabrication du fer à partir de la cuirasse ferrugineuse, tombée en désuétude. Bornons-nous à considérer l'activité du plus grand nombre d'habitants dans le Boobola : l'agriculture, que j'ai déjà évoquée.

Quelle que soit la société paysanne considérée, on remarque une certaine homogénéité dans la façon d'organiser l'espace et d'utiliser habituellement le sol. Qu'il soit *marka*, *bwa* ou *bobo*, chaque village combinait

des cultures variées (céréales, arachides, haricots, etc.) sur trois types de champs en général qui, centrés sur l'habitat, étaient amendés par la fumure organique et l'entretien d'un parc à *Acacia albida*, ou régénérés par la jachère à longue durée. Certains villages ont abandonné ces pratiques depuis quelques années, d'autres les ont conservées en partie. Certains se sont essayés avec succès à la culture spéculative du coton, d'autres non.

L'écologie régionale ne s'est pas opposée à cette diversification.

Dans le même temps, des paysans venus du plateau *mossi* s'installaient et recréaient dans ce milieu différent leur propre modèle agraire. D'autres, venus des mêmes contrées, recherchaient une vie nouvelle fondée sur l'Islam et l'argent — le coton en l'occurrence —. Cela était possible également et démontrait que quiconque en pays *bobo* — agriculteur, pêcheur, pasteur — peut changer d'état s'il le désire. Cela est d'autant plus facile que des terres vacantes existent encore, dont l'usufruit n'est pas refusé par les possesseurs, sauf exception.

### ***Le pastoralisme n'est pas un genre de vie inéluctable au Boobola***

Il y a plusieurs façons d'utiliser un même environnement. C'est le cas ici. Il y a forcément une façon plus *efficace* que les autres. Or, pour l'observateur occidental, le critère de l'efficacité c'est la création de la richesse, son accumulation, le niveau de vie, la disponibilité des biens. Si telle est ma position, je dois être très rapidement amené à considérer le Peul comme le perdant d'un pari économique au profit du paysan car celui-ci crée plus de richesses à superficie exploitée égale. Je vais donc logiquement postuler un « marginalisme » provisoire ou définitif. Mais tout montre que ce n'est pas le cas. Si à l'image des colons *mossi*, les Peul voulaient la terre pour devenir des paysans, ils pourraient le faire, d'autant plus qu'ils ont un droit sur l'espace dans les régions de Barani et de Dokuy, ce qui n'est pas le cas des colons entièrement débiteurs — sur ce plan-là — des *Bwa* et des *Bobo* ou des Peul eux-mêmes.

La région n'impose pas d'être pasteur ou paysan. Elle n'impose pas non plus un seul type d'élevage ou d'agriculture ou même de pêche puisque celle-ci est collective sur le Sourou et individuelle sur la Volta. Ces genres de vie résultent d'un choix. Leurs limites sont celles du système de pensées. Certains observateurs parleront peut-être de « blocages socio-économiques », d'autres de « consensus » ou d'« objectifs assumés », mais personne ne dira que, dans le Boobola, le milieu écrase l'homme. Les Peul d'ici sont pasteurs parce qu'ils le veulent. Je dirais même qu'ils ont plus de mérite que d'autres à être ce qu'ils sont, parce qu'élever du zébu en zone trypanosomée est plus difficile que de faire un champ de sorgho dans une région où la terre n'est pas rare, où les sols sont relativement bons et où il tombe 900 mm de pluie par an.

En fait, la liberté existe à plusieurs niveaux :

— Le choix de l'environnement a pu être réel. Le fait de vivre en un lieu donné n'est pas forcément, pour le groupe, le résultat d'une situation imposée. Les Peul ont choisi de s'installer puis de rester, momentanément tout au moins.

— L'ensemble du groupe a pu vouloir changer d'état au cours de son séjour. Cela a été le cas.

— Le groupe a pu aussi vouloir disparaître en tant que tel, abandonner son identité en se fondant dans d'autres groupes, paysans par exemple. Cela n'a pas été le cas par définition, mais il est certain qu'il y a eu évacuation plus ou moins constante d'individus ou de familles au comportement « non conforme ». J'ai eu maintes fois l'occasion de rencontrer des paysans *bwa* qui sont en fait d'anciens Peul privés de leur genre de vie lors des dissensions qui ont souvent jeté les gens de Barani et de Dokuy les uns contre les autres au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y en a partout en pays *bwa*.

Inversément les Peul absorbaient des effectifs parfois importants de gens acquis au genre de vie par l'intermédiaire des mariages entre guerriers et captives d'origines paysannes, les enfants issus de ces unions étant reconnus comme Peul et se comportant comme tels.

Le groupe peut intervenir par la violence auprès des autres sociétés pour modifier leur propre état et donc transformer indirectement l'environnement.

Ainsi, l'état pastoral est un état choisi qui relève d'un certain type de rapport avec la nature. Il est d'abord une certaine conception de l'homme avant d'être une façon de produire et non l'inverse. Quant à la production elle-même, elle n'est pas la conséquence d'une attitude visant à créer le maximum de richesse à partir d'un milieu donné mais une façon d'assurer la survie biologique du groupe en ménageant une certaine qualité des rapports entre les hommes où les nécessités de la survie seraient, d'une certaine façon, érigées en valeurs morales. Je n'ai jamais vu un Peul mécontent d'être né pasteur et il est certain que chacun peut cesser de l'être et se faire autre, ce qui ne se produit jamais spontanément.

### *L'agriculture chez les Peul du Boobola*

L'agriculture fait partie du genre de vie des Peul du Boobola et on peut se demander si elle est un mal nécessaire et un impératif économique, autrement dit, si ce fait confirme ou infirme ce que je viens de dire.

Aussi loin qu'on puisse remonter dans le temps, l'agriculture a joué un rôle chez les Peul du Macina et des environs, donc chez ceux du Boobola. Certaines situations socio-politiques ont fait que certains ne cultivaient pas mais leurs gens le faisaient pour eux. S'il s'agissait, de compléter l'élevage par une autre activité, la pêche, la chasse, la guerre, le commerce ou l'artisanat restaient des activités possibles.

L'agriculture est probablement une nécessité économique aujourd'hui.

d'hui au niveau individuel et à très court terme pour un certain nombre de familles, mais sûrement pas au niveau historique.

« Les Peul ont donc cultivé. Dans le temps, ceux qui en avaient la possibilité faisaient cultiver par leurs esclaves. Ceux qui n'en avaient pas cultivaient eux-mêmes.

« Ce qui est honteux pour un Peul c'est le fait de perdre tout son bétail. Dans ce cas il ne peut plus rester chez lui. Il est obligé de partir. La plupart de ces Peul là s'enfuient définitivement.

« Il y a des éleveurs qui ont commencé à cultiver pour avoir du bétail. Il n'y a donc pas de honte à cultiver » (entretien).

Un Peul qui cultive ou fait cultiver sur le lieu de stationnement du troupeau ne « fait » pas le paysan, ne « déchoit » pas (il n'est pas gêné d'être surpris la houe à la main dans son champ !) mais il utilise simplement un des produits de son troupeau : le fumier.

Ce qui « provoque la honte » c'est d'être obligé de cultiver parce qu'on a perdu ses bêtes (ventes inconsidérées, maladies, fauves, etc.). On a failli. On n'a pas été à la hauteur en tant que berger. Ce n'est pas le fait de cultiver qui est honteux. Cela dit, perdre des bêtes est toujours possible et cultiver peut devenir une nécessité pour qui veut reconstituer un troupeau ou l'accroître. C'est un remède temporaire à la déficience du genre de vie ou une utilisation normale du produit du troupeau.

Bien sûr, si l'on a les moyens de faire cultiver en payant un salarié — beaucoup de gens peuvent le faire — on se dispense de cette tâche, mais pas par préjugé moral.

Un Peul évincé de son lieu de campement, donc de son champ, par le paysan possédant le droit sur la terre, prend assez mal la chose, non parce qu'on lui enlève la terre mais surtout parce qu'on le prive du droit de jouissance d'un des produits de son troupeau (le fumier) ayant valorisé le sol. Il s'agit bien là d'une colère d'éleveur. Il est d'ailleurs des Peul qui ne cultivent pas. Ici — et sur le plan économique pour un troupeau moyen de 55 têtes — ce n'est pas indispensable, car la vente de 2 ou 3 animaux suffit à pourvoir aux besoins en céréales d'une famille. Dans ce cas, le fumier est « valorisé » sur le plan social, on le donne ou on concède l'endroit fumé à quelqu'un à qui on a envie ou besoin de rendre service.

En fait, cultiver est pour les Peul locaux un moyen d'éviter un gaspillage. Ce n'est pas la sanction d'un échec global du genre de vie.

Cela dit, les surfaces mises en valeur sont souvent très faibles, limitées aux abords de l'habitation d'hivernage donc aux lieux de stationnement du bétail. Quant au travail agricole lui-même, il est souvent effectué par des non Peul, ne serait-ce que parce que les bergers adolescents ou jeunes adultes sont occupés par ailleurs et que les femmes ne cultivent jamais. Cette participation des étrangers à l'agriculture peul peut se faire sous forme d'invitation aux *Rimaïbé* (paiement en espèces ou en nature : bétail, nourriture) ou sous la forme d'un salariat journalier.

Les chiffres publiés par Cécile de ROUVILLE (1969) à propos de la région de Boulemporo représentent à mon avis des records dans l'ensemble de l'aire. Les surfaces cultivées par exploitation peul (le cas est différent chez les *Rimaïbé*) semblent plus faibles ailleurs, surtout en dehors des

cantons peul. Je cite ces chiffres car je n'ai pas fait d'enquête sur les surfaces, privilégiant la notion de « couverture alimentaire » sur laquelle je vais revenir.

D'après cet auteur, la taille moyenne des exploitations peul de Boulemporo est de 7,9 personnes et 1,9 actif. La superficie moyenne cultivée est de 1,5 ha (De ROUVILLE, 1969).

Chez les *Rimaïbé* éleveurs, la recherche de la « couverture alimentaire » reste la règle, à la différence des Peul.

*Durée de la couverture alimentaire annuelle*

	Nombre de mois						%
	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 ou 8	9 ou 10	11 ou 12	
Familles peul	8	14	26	17	14	21	100
Familles <i>rimaïbé</i> éleveurs	0	1	20	19	19	41	100

Il n'y a pas de relation entre l'importance de la pratique agricole et la mobilité du troupeau, ou avec quoi que ce soit d'ailleurs, ce qui me semble être symptomatique du rôle accessoire de l'agriculture dans le genre de vie.

Chaque famille reçoit, par an, 45 journées de travail de l'extérieur (salarial, invitation de culture) de la part de *Rimaïbé* ou de paysans. Ce chiffre est très semblable à Barani comme à Dokuy. Les familles de *Rimaïbé* éleveurs ont bénéficié de 11 journées de travail extérieur (fourni par d'autres *Rimaïbé*) : c'est en fait une assistance réciproque.

Cette aide extérieure dont bénéficie l'agriculture peul me paraît être liée à la commercialisation du bétail — très fluctuante d'une année sur l'autre — et donc aux disponibilités monétaires. Les chiffres que je donne ici doivent être considérés comme une « photographie » et non comme des données constantes d'une année à l'autre.

Les Peul s'adressent essentiellement aux *Rimaïbé* qui leur fournissent 76% des journées de travail salarié, les paysans locaux fournissent le reste. Cette proportion est de 98% dans le canton de Barani, 45% dans celui de Dokuy. Hors de ces cantons, les *Rimaïbé* ont fourni aux Peuls 55% des journées de travail salarié, les paysans *bwa*, *marka* ou *bobo* fournissant le reste.

La part fournie par la main-d'œuvre extérieure est supérieure au tiers du temps de travail caractérisant les exploitations des Peul du Boobola, ce qui est loin d'être négligeable.

Dans les cantons de Barani, cet apport extérieur est de 40%, attestant l'importance de certaines habitudes, bien que leur fondement ait changé. Il est de 22% à Dokuy.

L'importance du fait agricole varie suivant la région dans laquelle on se trouve. C'est au cœur historique de l'aire, là où l'espace est le plus saturé de bétail, que l'agriculture joue le rôle le plus important. La cou-

verture alimentaire annuelle dans la région de Barani est de 8 mois chez les Peul, alors qu'elle n'est que de 6,7 mois ailleurs.

Si cultiver était un palliatif économique indépendamment de l'idée de récupérer une production du troupeau, il ne serait pas forcément le meilleur. La stabulation par exemple, techniquement possible par le stockage de l'herbe, serait probablement plus efficace, mais certainement incompatible avec le projet pastoral.

*La migration  
comme corollaire  
du genre de vie*

*Le pasteur et l'espace*

J'ai parlé jusqu'à présent de pasteurs et non d'éleveurs. Un certain nombre de paysans, *dogon* par exemple, ont un troupeau de zébus et s'en occupent eux-mêmes. Je ne les ai pas considérés comme pasteurs au même titre que les Peul. Ce sont bien des paysans. Ils se veulent tels, et, à l'évidence, un *Dogon* et un Peul du Boobola ayant le même nombre de têtes de bétail et cultivant à peu près la même superficie en céréales (cela doit bien exister dans le nord-ouest du cercle) sont deux êtres tout à fait différents qui n'entretiennent pas le même type de rapport tant avec ceux de leur groupe qu'avec la nature. Être pasteur n'est pas seulement une affaire de bétail.

Par le truchement de ses animaux, le pasteur entretient avec la nature un certain type de rapport excluant la modification volontaire de celle-ci ou tout processus d'appropriation de l'espace qui pourrait compromettre son accessibilité par tous. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas en l'occurrence une histoire humaine de la nature : la stabilité d'un équilibre hommes-bétail-ressources est difficilement concevable sauf si les charges animales sont infimes et n'influencent pas la composition des

pâturages. Dans le cas contraire, il y a modification du potentiel, mais elle intervient au corps défendant des intéressés et correspond toujours à une dégradation. Lorsque les charges deviennent localement trop fortes, le déséquilibre bétail-ressources s'accroît et la migration de l'homme et du troupeau est une solution habituelle dans le cas d'aires pastorales en forme de pôles ouverts sur un espace infini.

Le but conscient du Peul est de perpétuer un certain type de rapport avec la brousse par la médiation de la vache. Les souhaits et besoins tendent tous à retrouver l'âge d'or de l'époque des *ardubé*. Etre pasteur, c'est vouloir ne pas intervenir sur le milieu pour ménager une relation égalitaire de chacun avec la nature : égalitaire car le troupeau « médiateur entre l'homme et la brousse » (RIESMAN, 1974) est une richesse précieuse et que la propriété des parcours n'existe pas.

L'écologie du pastoralisme doit privilégier cette notion de libre accès à l'espace que l'on retrouve d'ailleurs — plus ou moins nettement — dans la plupart des économies fondées sur des rendements normalement décroissants, comme l'a montré Marshall SAHLINS à propos des sociétés de chasseurs (1974).

### *L'équilibre population-ressources*

La transformation volontaire de la nature et l'accumulation des biens étant exclues du projet pastoral au profit d'une relation directe et égalitaire avec la richesse naturelle, l'économie pastorale est menacée par des rendements obligatoirement décroissants. En un lieu donné, un groupe de pasteurs et son troupeau va voir ses effectifs augmenter d'autant plus sûrement que la capacité de charge du milieu est élevée. Cette augmentation provoquera un appauvrissement de la capacité fourragère du lieu par baisse du stock saisonnier, mais aussi par dynamique régressive de la composition du pâturage, car il y a pénalisation des espèces végétales les plus intéressantes (1).

Toute réussite contient la cause de son échec. Rester sur place revient soit à accepter une « baisse des rendements », soit « une augmentation des coûts » pour reprendre les termes de Marshall SAHLINS. En fait, cela revient au même car les coûts supplémentaires sont essentiellement assumés par le bétail qui doit augmenter son rayon d'action, notamment aux saisons les plus difficiles, ce qui affecte la qualité des produits (viande, lait) et les effectifs, par accroissement de la mortalité et baisse de la fécondité. L'homme n'assume pas directement l'augmentation des coûts puisqu'en fait il se refuse à intervenir sur le milieu, sauf à changer son genre de vie bien entendu. Cependant, il en subit les conséquences.

---

(1) Le raisonnement contenu dans ce paragraphe est une transposition à la relation pasteur-pâturage de celui que M. SAHLINS (1974) applique aux chasseurs quant à leur comportement vis-à-vis des stocks de gibier.

## *La migration comme solution normale*

La seule solution est alors l'abandon définitif du lieu par tout le groupe ou par une partie de celui-ci, en vue de laisser le milieu évoluer à un stade — pas forcément originel — reconnu comme exploitable à nouveau dans le cadre des besoins. Cela est d'autant plus vrai que la régulation démographique, consciemment pratiquée en vue de maintenir l'équilibre hommes-ressources n'existe pas, bien que l'accroissement démographique des Peul du Boobola semble être plus faible que celui des paysans (villages *bwa* de la vallée exceptés).

Cette règle écologique joue d'autant plus vite que l'établissement considéré est plus grand à ressources égales. Les mécanismes d'éclatement doivent y être plus souples et jouer plus rapidement. En ce sens, la mobilité est un fait nécessaire, indispensable à la survie du groupe. Elle est d'ailleurs également source de valeurs sociales et avouée comme telle par les individus dont les qualités sont reconnues par tous. La recherche de l'inconnu est le « métier » du Peul.

Sur un plan strictement géographique, cela implique — à toutes les échelles — l'existence d'une structure spatiale polarisée et centrifuge.

Ce que je viens de dire suppose la stabilité de l'état de nature. Il va de soi que le corollaire sera d'autant plus vrai que cet état évoluera vers une « extensification » (1) de l'exploitation du milieu. Ce qui s'est effectivement produit.

---

(1) Pris comme contraire d'intensification. Le mot n'existe pas en français, mais le phénomène est bien réel.

## *La vie Peul aujourd'hui ou le retour à la brousse*

Le style des rapports homme/nature a évolué, correspondant à une modification de l'estimation des ressources.

### *Les Peul du Boobola au 19<sup>e</sup> siècle*

La situation des Peul du Boobola au XIX<sup>e</sup> siècle — surtout celle des Sidibé et des Sangaré — n'a pas été très différente de celle des gens du Macina telle que l'a décrite Jean GALLAIS (1967). Jusqu'alors c'était le temps du *ardo* où la situation des Peul était probablement celle que j'ai évoquée d'une façon théorique au chapitre précédent.

« Les Peul de l'époque des *ardubé* sont des hommes farouches et frustes, indisciplinés et batailleurs. Sous leurs coups lorsqu'ils sont les plus forts, la vie villageoise (...) se désorganise et disparaît (...).

« Le Peul nomade désorganisa l'héritage du Mali, mais par un phénomène banal dans l'histoire des grandes invasions il subissait à son insu et de façon progressive, l'influence des vaincus. Celle-ci s'exerçait avec d'autant plus de puissance que sa supériorité culturelle était évidente (...). Par ce contact durable avec la civilisation *marka*, le Peul rouge se transforme en Peul noir (...). »

Ce métissage ethnique et culturel aboutit à l'instauration d'une société qui se hiérarchise et dont l'aristocratie peut s'éloigner de la nature. Une chevalerie apparaît. Le « Peul noir » devient un guerrier au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Il renforce le servage qui est un fait relativement récent. Les métiers deviennent des castes et la production agricole et pastorale devient le fait des esclaves. Le drainage des richesses d'autrui par la guerre devient une source de revenu important. Ce phénomène caractérisera les Sidibé et les Sangaré du Boobola au moment (XIX<sup>e</sup> siècle) où il atteint son apogée au Macina avec la *Dina* de Cheikou Amadou. Il apparaîtra dans la violence et c'est bien une conception de la vie qui cherche à s'imposer aux paysans mais aussi à d'autres Peul qui veulent rester bergers et animistes. Les témoignages sur cette époque courent encore le Boobola.

« Les Sangaré de Wonkoro (Mali) sont de la même famille que ceux de Dokuy. Ceux qui sont actuellement à Dokuy sont venus de Wonkoro. Ils sont tous originaires du Macina. Nous, les Sidibé, nous venons du Kounari (Mali).

« Dans le temps il y avait toujours des guerres entre Sidibé et Sangaré de Wonkoro car ce sont des familles dont le destin est de commander. Alors elles ne s'entendent pas. C'est la raison pour laquelle les Sangaré actuels de Dokuy se sont enfuis pour aller s'installer là-bas.

« Avant l'arrivée des colons, il y avait une mauvaise entente entre les Peul du Boobola. Cette mauvaise entente était entre les Sidibé de Barani et les Sangaré de Dokuy. Tu sais, en ce temps, il y avait des pillages de toute sorte. Alors, lorsque tu attaquais quelqu'un ou que tu entraais dans le champ d'un autre, c'était la guerre. C'est ce qui fait que les Sidibé et les Sangaré se faisaient la guerre.

« Les *Rimaïbé* participaient massivement à ces combats. Ils étaient armés de fusils, tandis que les Peul combattaient à cheval, armés de lances et de flèches et étaient très adroits.

« Aux temps anciens, les Peul vivaient entre eux mais il y avait des villages *bobo* dans leur commandement. Ces *Bobo* étaient des paysans. C'est au dernier moment qu'il y a eu des hostilités entre Peul et *Bobo*. En 1916, les chefferies du commandement de Dédougou se sont révoltées contre la colonie française. Cette guerre s'est étendue et a provoqué de durs moments entre Peul d'une part et *Bobo* et *Marka* réunis d'autre part » (entretien).

Cette insécurité alimentait une société esclavagiste dont le groupe peul est devenu peu à peu l'aristocratie.

« Avant le Blanc, ceux qu'on attrapait pendant les guerres devenaient des esclaves (...). En ce moment, ils travaillaient pour les Peul : ils cultivaient, gardaient le bétail ou faisaient la guerre avec leurs maîtres » (entretien).

Plus ou moins en marge des empires peul de la *Dina* de Cheikou Amadou et toucouleur d'El Hadj Omar, les gens de Dokuy et de Barani cessent d'être — dans une large mesure — des bergers. Si les Peul ne participent presque plus à la production, ils drainent la richesse d'un espace paysan qu'ils contrôlent plus ou moins régulièrement par la force des armes. Ce contrôle des villages *bwa*, *dogon* ou *marka* se fait sans grandes difficultés. Au-delà d'une zone d'influence qui donne lieu à une exploitation économique presque régulière, existe une deuxième zone de conquête fugace et de pillage occasionnel. Il s'agit essentiellement de la vallée de la Volta Noire — qui est abandonnée à cette époque par les paysans —, de la région de Voun-Hou intermédiaire entre la zone d'in-

fluence de Dokuy et celle de Barani et du Gondo-Sourou, dépeuplée même au-delà vers l'est, sur la rive *samo*.

« Cette Dina était dirigée par Cheikou Amadou. Tous les Peul qui refusaient de prier étaient égorgés. Mais les *Bobo* n'étaient pas tués à cause de la *Dina*. Ils étaient libres de prier ou non. En ce moment, tous les *Rimaïbé* qui avaient vingt ans allaient à la guerre. Les *Rimaïbé* qui travaillaient bien étaient gardés par les Peul. Les paresseux étaient vendus pour nourrir les autres.

« Lorsque les Blancs sont venus, nos parents étaient déjà à Dokuy. C'est après leur arrivée que chacun a pris sa liberté : le paysan dans son champ et l'éleveur derrière son troupeau. Les *Rimaïbé* qui s'entendaient bien avec leurs Peul sont restés avec eux mais ceux qui étaient trop malmenés s'en allaient et prenaient leur liberté » (entretien).

Les deux témoignages suivants confirment les fondements guerriers de la vie peul au siècle passé et montrent que la mobilité, bien que réelle, n'était pas liée à l'élevage. Pas à court terme en tout cas. Ils montrent également que la civilisation villageoise qui s'instaure à l'époque est plus l'indice d'une stratégie que celui d'une sédentarisation.

« Après être venus du Kounari nos pères se sont installés à Kolonkoura. Il y ont reçu une armée qui venait de Banfora pour les combattre et les chasser. Ils sont allés s'installer à Baï où ils ont séjourné pendant sept ans. Après ils sont revenus dans le Séno et en ont encore été chassés jusqu'au Mali par une troupe venue de Bankass. Certains y sont restés, d'autres sont revenus pour s'installer à Téni. C'est ainsi que dans la même période Ouidi a rassemblé toute sa famille pour combattre les gens qui chassaient nos pères. Alors depuis ce temps ils n'ont plus bougé (entretien). »

« Quelques années plus tard arrive Ouidi. Lorsqu'il est arrivé il a dit à Diam de lui céder le trône car la chefferie appartenait à son grand-père. Et Diam refusa. Alors ils commencèrent à se battre. Ouidi alla à Tissi préparer son armée et revint attaquer ceux de Diam à Pampakui. Après être arrivé à Pampakui, il a brûlé toutes les cases et pris les chevaux avant de fuir à Barani. Les cavaliers de Diam sont venus les chasser. Ils retournèrent alors à Tissi et Diam demanda à Ouidi de revenir à Barani puisqu'ils étaient du même sang. Ouidi donna son accord mais après quelques années Diam décida de le trahir et de le tuer (...). Il passa chez son *dimadio* et s'enfuit à cheval. Ils restèrent six mois à Wonkoro et continuèrent jusqu'à Bandiagara. En ce moment c'était Tidjani qui régnait. Ouidi lui exposa son problème et Tidjani le reçut et le garda pendant trois ans. Chaque fois qu'il y avait des combats, il y participait et se faisait remarquer par sa bravoure. Au cours de la troisième année, il rappelle à Tidjani ce qui l'avait amené auprès de lui. Alors Tidjani choisit son fils Coli Modi et une armée pour l'accompagner. Sur le chemin de Barani il envoya une délégation à Diam pour le prévenir de son arrivée. Diam n'a pas voulu que le combat ait lieu dans le village. Eux aussi se sont mis à cheval pour rencontrer les hommes de Ouidi à Konankoïra. Ceux-ci étaient armés de fusils alors que Diam avait des hommes courageux mais sans fusils. C'est ainsi que Ouidi a gagné la partie. Diam a perdu 90 hommes à ce combat. Les survivants s'enfuirent et Ouidi les poursuivit jusqu'à Kolokan Gouré Diallo. Lorsqu'il est arrivé, Diam a fait incendier tout le village avant de retourner à Barani.

« Ouidi remit son butin au fils de Tidjani et le renvoya chez lui. Il rejoignit Diam à Barani qui s'enfuit à nouveau à Kombori. Ouidi est resté six mois à Barani avant d'aller s'installer à Téni. Et chaque fois ils s'affrontaient.

« Tout le monde était fatigué de combattre. Les enfants mouraient de faim ainsi que les femmes. Personne n'avait le temps de cultiver. Ils vivaient de pillages. Le conseil de famille fut obligé de s'opposer aux deux frères ; si Ouidi et Diam ne voulaient pas s'entendre, le conseil de famille leur retirerait la chefferie à tous deux pour la remettre à Bandioulougou Manga. C'est ainsi que les deux frères se sont mis d'accord (...). Ouidi laissa la place à Diam. Ils passèrent une année à Bomborokuy et une année à Gombélé. Ensuite ils sont rentrés à Barani.

« Trois ans après les *Bobo* se sont réunis pour venir les surprendre. Ils étaient dirigés par El Hadj Bâ. Tous étaient des *Bobo* et des *Marka* de la région. Une fois venus, ils

ont passé la nuit entre Soudogo et Tohani. Les Peul ayant été prévenus sont partis dans la nuit se cacher sur le chemin. Le lendemain matin les *Malinké* se mirent en route pour Barani. Lorsqu'ils furent au milieu des Peul, ceux-ci se montrèrent avec leurs fusils. C'est ainsi qu'ils ont chassé les *Malinké* jusqu'à Yra (...). »

Cette période guerrière qui a profondément marqué les établissements peul du Séno n'a pas duré plus d'un demi-siècle.

« Jusqu'en 1860-1870, les Peul de Dokuy se contentent semble-t-il, d'organiser des raids de pillage dans la vallée de la Volta Noire et sur le plateau gréseux. Des bandes de cavaliers circulent dans le pays, s'emparent des cultivateurs surpris en brousse, les vendent comme esclaves ou les libèrent contre remise d'une rançon : ils investissent les villages lorsque les travailleurs sont aux champs, pillent les greniers, se saisissent des troupeaux, emmènent les femmes et les enfants (...) » (CAPRON, 1974).

On peut dire à peu près la même chose de l'état de Barani qui exerce son influence vers le sud-est, sur le Dafina, et l'est dans le pays *pana* et *samo*. Au nord, se manifeste d'ailleurs l'impérialisme d'un autre état peul, celui de Seydou Amadou, descendant d'El Hadj Omar, qui règne sur le Gondo et le nord du Sourou, ainsi que sur la théocratie *marka* du Souroudougou, dirigée par Al Kari de Boussé, El Hadj Démé.

A Dokuy, à partir de l'ère toucouleur, les Peul accentuent une pression guerrière qui devient l'activité dominante. Vers 1870-1875, la chefferie de Dokuy, sous le commandement de Saloum, contrôle environ 140 villages *bwa*, *bobo* et *bobo-dioula*, à savoir l'actuelle subdivision de Solenzo et le nord du cercle de Bobo-Dioulasso.

Alors, la vie quotidienne n'est pas celle du berger.

« Dans le temps, les Peul n'avaient pas beaucoup de bétail car on pillait et on faisait la guerre. Ceux qui avaient dix têtes étaient les plus riches. Il y avait aussi la maladie qui a ravagé tous les troupeaux à une certaine époque. Tout le bétail est mort pendant cette période. Certains ont tout perdu. D'autres ont pu conserver une ou deux têtes. Après ça, il y eut encore deux mauvaises périodes pour le bétail. Les bœufs avaient continuellement la diarrhée et mouraient une fois atteints. Tout cela se passait avant l'arrivée du Blanc dans notre Séno » (entretien).

« A l'exception de quelques-uns, les Peul des temps anciens avaient peu de bétail car on ne pouvait pas le conserver. Tout le monde était en guerre et on pillait partout. En plus de ces pillages effectués par ceux de Barani, de Dokuy et même de Bandiagara, la peste ravageait la plus grande partie du bétail en ce temps-là. Ainsi, Ouidi, chef des Sidibé de Barani, était allé ravager le village de San et en avait rapporté toute la richesse. Il y avait là 5 000 bœufs. Lorsqu'il les a amenés à Barani la peste a entièrement ravagé ce troupeau » (entretien).

« Notre premier ancêtre qui est venu à Dokuy a trouvé des *Bobo* dans le village. Ces *Bobo* étaient sur les collines et ils sont restés ensemble jusqu'à ce que les Peul soient devenus plus nombreux que les *Bobo*. Alors ces derniers sont partis et ont laissé la place aux Peul. En ce temps-là les Peul avaient du bétail. Ils avaient aussi leurs *Rimaïbé* comme esclaves. Mais personne n'avait de grands troupeaux car avec les guerres et les pillages on ne pouvait pas s'en occuper. En plus, il y avait la force de la *Dina* ; c'était l'obligation d'être musulman et de prier Allah » (entretien).

Vers la fin de cette période, on peut presque parler d'une exploitation organisée du Boobola par les Peul : prestations en nature, en cauris (ou en hommes à défaut de cauris), fournies par la paysannerie soumise. S'il est difficile — à première vue — de comprendre le fondement d'une telle situation, on peut assez facilement en apprécier les effets : changement de nature de l'espace peul dans son organisation comme dans sa

localisation (concentration de l'habitat villageois) ; nouvelle organisation de l'espace agricole (intensification, concentration) ; dépeuplement d'un certain nombre de zones (Gondo, Volta Noire) ; rejet des Peul au genre de vie non conforme ; absorption démographique par métissage avec les classes serviles.

Le peuple peul du Boobola devient une classe sociale qui place une masse servile entre elle et la nature. Le *dimadio* cultive le champ du Peul et son propre champ concédé par le maître à qui revient une partie de la récolte. Il construit les cases, tisse, s'occupe du bétail, fonce et entretient les puits souvent au péril de sa vie, car la nappe est profonde et les terrains fragiles. Enfin, il entretient la cavalerie, quand il ne fait pas la guerre avec son maître.

### *Le fait colonial et les nouvelles conditions du retour à la nature*

Les colonnes françaises arrivent pour la première fois dans la région au cours des années 90. L'hégémonie peul était précaire, les Sidibé et les Sangaré ne pouvaient se permettre une résistance où le soutien des villages paysans leur aurait fait probablement défaut.

« (...) c'est ainsi qu'on l'appela Ouidi (*ouidi naba* en moré, le chef des chevaux). Il a régné pendant seize ans avant que les Blancs ne viennent. Quand ceux-ci sont arrivés à Ségou, il a délégué son fils Drissa à leur rencontre pour les recevoir. Pendant ce temps, lui était allé assiéger le village de Boussé pendant six mois. C'est là que les Blancs l'ont trouvé et ils ont détruit Boussé ensemble. La population de Boussé fut envoyée en esclavage à Barani. Ouidi donna son fils Drissa et 50 cavaliers peul aux Blancs pour poursuivre leurs conquêtes. C'est ainsi que Drissa est allé jusqu'à Ouagadougou avec eux (...) » (entretien).

Cette attitude des Peul a persisté jusqu'en 1916-1917.

« Moi, je me souviens bien de l'arrivée des Blancs. Lorsqu'ils sont venus, ils se sont installés à Sono. Six ans après l'arrivée des Blancs, Ouidi est mort dans le village de Simbadougou.

« Le combat dont je me souviens est celui des *Bobo* contre les Blancs. Tous les Peul du Boobola se sont réunis aux Blancs pour combattre les *Bobo* » (entretien).

La puissance coloniale a très vite cessé de soutenir les chefferies peul du Boobola et le système social dont elles étaient issues. A la mort de Ouidi, en 1901, les Français supprimèrent à son fils ses prérogatives sur le Dafina, pays *marka* de l'intérieur de la boucle de la Volta Noire. En 1906, l'état de Barani est supprimé et transformé en canton administratif.

L'état de Dokuy connaît le même sort. Ce contact direct avec l'Occident signifie pour les Peul la fin de l'état de guerre et celle de l'esclavage.

L'émancipation de la classe servile s'est faite d'une façon relativement insensible. Ses premiers effets se sont probablement manifestés pendant les années 20 au cours de la « pacification » définitive du Boobola par la France, après la révolte des *Bwa* et des *Marka* en 1916. Elle est devenue effective entre 1930 et 1950 et pleinement consciente chez les uns

et acceptée par les autres au moment de l'Indépendance, en 1960. Elle n'a pas donné lieu à un exode.

« Les *Rimaïbé* ne sont pas partis. Ceux qui l'ont fait sont ceux qui avaient beaucoup souffert dans la cour du chef. Lorsque ces derniers ont eu leur liberté, ils sont vite partis » (entretien).

« Avant les Blancs, les *Rimaïbé* étaient nos esclaves. Nous les traitions comme nous voulions. Mais depuis que les Blancs sont arrivés chacun d'eux a pris sa liberté. Plus d'esclavage, chacun est devenu l'égal de l'autre mais les *Rimaïbé* conçoivent toujours qu'ils ne sont pas comme les Peul car la noblesse compte beaucoup » (entretien).

En quelques années les Peul ont dû constituer un troupeau important. Ils ont dû le faire seuls car s'ils l'ont fait, c'est justement parce que leur main-d'œuvre leur faisait défaut.

### *Le nouveau diagnostic peul sur la nature*

Cette destruction de la société peul du XIX<sup>e</sup> siècle par le fait colonial est fondamentale pour comprendre l'espace pastoral d'aujourd'hui dans le Boobola. Les Peul ont dû trouver une nouvelle raison de vivre. Cette raison, ils l'ont en fait retrouvée. Ils ont voulu redevenir ce qu'étaient leurs ancêtres des temps des *ardubé*, des temps — pas si anciens — où l'idéal de l'homme peul était celui du berger dans la brousse. Les Peul du Boobola ont repris le bâton. Aristocratie ne faisant plus la guerre, ils ont choisi de renouer avec leur ancien genre de vie, dans un environnement traité désormais de façon différente et dans un but différent. C'est alors que le site de l'aire est apparu comme illogique. Un certain travail d'entretien des puits n'était plus fait. L'élevage est devenu la principale activité du groupe et le stock fourrager de l'aire s'est révélé être de plus en plus insuffisant compte tenu — bien entendu — des pratiques, des souhaits et des besoins que la population manifestait.

L'augmentation de la charge s'est faite de trois façons différentes, ayant toutes l'impact colonial comme origine : émancipation de la classe servile qui entraîne la disparition de certains revenus pour les Peul et la nécessité d'augmenter l'effectif de leur bétail ; accès des anciens serfs à l'élevage ; développement de la prophylaxie du bétail permettant un accroissement du troupeau tant chez les uns que chez les autres.

La conquête de nouveaux types de milieu était nécessaire dans un premier temps par nécessité de diffuser la charge. L'époque des villages de plusieurs dizaines de familles peul était révolue. Quant aux nouveaux établissements, ils allaient connaître des problèmes d'eau (qui creuserait et qui puiserait ?). Les anciens villages, dont les effectifs se stabilisent à quelques familles, voyaient leur capital hydraulique négligé.

La disparition de la vie villageoise liée à la disparition des esclaves a fait que rien ne retenait le Peul sur place. Elle a également fait qu'il devait partir puisque le nouveau mode de vie qu'il voulait se donner exigeait une charge humaine plus faible que celui qu'il pouvait supporter grâce au travail de la classe servile au XIX<sup>e</sup> siècle. Surtout, il lui fallait le meil-

leur tout de suite pour accroître rapidement le troupeau, outil indispensable à sa nouvelle vie.

De plus, la paix revenue, les effectifs humains s'accroissent. En se référant aux chiffres de C. de ROUVILLE (1969) pour le canton de Barani, et aux miens, on peut raisonnablement situer l'accroissement de la population des Peul du Boobola autour de 1,8% par an, ce qui représente un doublement de la population tout les quarante ans. En outre, l'immigration est faible mais réelle.

L'accroissement des troupeaux familiaux n'est pas chiffrable précisément, mais il est de l'ordre de 5 ou 6 et la taille des familles a eu tendance à diminuer. Quant à l'accroissement des effectifs globaux, je donne à titre indicatif les chiffres de la SEDES (1973) pour le Mali sud voisin. La fécondité des femelles de plus de 4 ans est de 60%, permettant un taux de disponible global de 13%. Cela fait multiplier le troupeau par 40 en trente ans si rien n'est commercialisé ni consommé.

Actuellement, dans cette région le taux de capitalisation est de 3% ce qui multiplie le troupeau par 4,3 en trente ans.

Bien qu'on ignore ce qui s'est passé exactement dans les années 1920-1930 sur le plan zootechnique, il est certain que l'accroissement global du troupeau a été massif. Or, avant, c'était la stabilité des effectifs qui était la règle.

Ce nouveau diagnostic sur la nature a créé une insatisfaction. Le problème de l'eau est apparu comme contraignant parce qu'il a en fait cessé d'être résolu à la façon ancienne par la main-d'œuvre servile.

« Le problème de l'eau est difficile. Nous n'avons pas d'eau. Nos puits sont très profonds et nous avons grand'peine à sortir l'eau. Nous n'avons pas de mare pour abreuver notre bétail en saison sèche. Alors, nous souhaitons un barrage si possible ou bien beaucoup de puits dans les villages (...). A Barani nous avons six puits. Quatre ont été creusés par les *Rimaïbé* au temps de Ouidi, deux ont été creusés par l'Administration. Tous ces puits ont de l'eau tout le temps mais ils sont profonds.

« Je crois que si nous avions suffisamment d'eau, il y a certains de nos éleveurs qui reviendraient. Il y en a qui viennent demander des renseignements sur le projet de barrage de Barani. Je pense bien que ces familles sont prêtes à rentrer s'il y a l'eau » (entretien).

« Moi, j'aurai souhaité un barrage car avec ça beaucoup de mes Peul vont rentrer et ceux qui sont là n'iront pas ailleurs » (entretien).

« Le bétail s'abreuve au puits des temps anciens jusqu'à nos jours. Nous n'avons pas de mare. Ces puits ont été creusés par les *Rimaïbé* dans l'ancien temps et par les Blancs aujourd'hui » (entretien).

« En saison sèche nos animaux pâturent seuls dans la brousse. Au moment de boire ils viennent autour du puits s'abreuver et s'en retournent jusqu'au soir. Ils boivent deux fois par jour.

« L'eau manque dans cette région. Nous n'avons pas assez de pluie. Nous avons une source qui vient de la colline et qui coule tout le temps. Nous souhaitons qu'on nous canalise ça par des tuyaux pour que la distribution soit plus facile.

« L'éleveur ne veut que l'eau. Nous voulons des puits pour avoir de l'eau constamment. Si la situation ne s'améliore pas, nous partirons comme les autres, bien que nous soyions vieux. Le chef de village est d'une famille de marabouts. Les Peul qui sont partis sont d'une famille de bergers. Alors, dans le village, seuls le chef et ses frères sont restés. Tout le reste des Peul est parti » (entretien).

L'attitude vis-à-vis de l'herbe relève du même réflexe mais l'insatis-

faction a été exacerbée par la conjonction des deux phénomènes : des besoins plus grands et une réelle dégradation, qualitative essentiellement.

« Le départ des Peul est dû au manque de pâturages provoqué par le manque de pluie » (entretien).

« Les Peul ont suivi le pâturage frais. Petit à petit ils avancent. Plus ils avancent, plus ils sont bien. Alors certains sont allés au Mali et d'autres en Côte d'Ivoire. Après l'Indépendance, ces derniers se sont faits recenser dans ce pays. Alors nous avons perdu beaucoup de population comme ça. Cela est valable pour tout le canton de Barani. On rencontre des villages où il n'y a aucun Peul, seuls restent les *Rimaïbé*. Tout le bétail qu'on voit dans le canton appartient à des *Rimaïbé*, des *Marka* ou des *Bobo*. Ils sont tous éleveurs maintenant !

« Ceux qui sont partis ont été chassés par le mauvais pâturage. Ils sont partis avec de petits troupeaux et se trouvent maintenant avec des centaines de têtes. Alors ils sont obligés de rester là-bas. Voilà comment ça s'est passé pour cette migration » (entretien).

« Tout ce monde est parti avec des troupeaux. Certains sont partis sans bétail mais le plus grand nombre est parti avec ses animaux. Ces éleveurs n'arrivaient pas à faire croître leurs troupeaux ici. Alors, ils ont commencé à partir en transhumance pendant la saison sèche. C'est ainsi que certains ont réussi à s'installer ailleurs. Ils ont vu que plus ils avançaient plus ils avaient de l'eau et de l'herbe fraîche et que le troupeau grandissait rapidement. Ils ont donc continué insensiblement. C'est ainsi qu'ils sont partis vers le Mali et vers la Côte d'Ivoire. Parmi tous ceux qui ont émigré je n'en ai pas vu un seul qui soit revenu à Barani car ils ont trop de bétail maintenant pour cela. Ceux qui reviennent sont ceux qui n'ont pas réussi. Ils reviennent seulement voir la famille et repartent. C'est surtout le problème de l'eau qui a causé ce départ. Pour avoir de l'eau il faut creuser jusqu'à 40 m au moins et tous les puits sont pareils » (entretien).

« Après l'Indépendance, nos Peul ont été chassés du Mali comme quoi ils ne payaient pas leurs impôts là-bas. Alors ils se sont faits tous recensés au Mali. Voilà comment la majeure partie des Peul de Torokoto a disparu, mais jusqu'à présent nous nous fréquentons et il y a même des liens de mariage entre nous.

« Plus récemment il y eut d'autres départs. Au moment de la sécheresse, des jeunes sont partis en grand nombre, les uns avec du bétail et d'autres sans bétail. Cela fait beaucoup de mal aux vieux. Les jeunes qui partent ne reviennent pas alors que les vieux n'ont plus la force de travailler. C'est un problème pour nous à Torokoto » (entretien).

Un certain nombre de témoignages vont dans le sens d'une interprétation de la situation.

« Je suis jeune et je suis berger. Je vais essayer de raconter ce que j'ai vu et ce dont j'ai entendu parler. Je suis né à Torokoto. Torokoto est un village qui est victime d'une grande émigration. Les villages de Berma, Lanani et Mangadian sont des villages dont la population vient de Torokoto (...).

« Dans l'ancien temps l'élevage n'était pas important. Les éleveurs n'avaient que quelques têtes de bétail et celles-ci ne résistaient pas à la maladie. Le bétail crevait beaucoup. Nos animaux ont ensuite reçu des soins. C'est ainsi qu'on a réussi et les Peul ont commencé à se déplacer » (entretien).

« Au temps de nos grands-parents, il y avait du bétail mais en petite quantité. C'est aujourd'hui que nous avons de grands troupeaux. C'est pour cela que nos pâturages ont disparu. Il en est de même des troupeaux venus d'ailleurs qui occupent la brousse. C'est pourquoi le *dadié* a disparu. Sinon, dans le temps, nous avions beaucoup de pâturages et l'eau ne manquait pas tellement.

« Nous avons quatre puits dont deux ont été creusés par nos pères. Dans le temps, ce sont les *Rimaïbé* qui les creusaient. Maintenant on a des puits que le Blanc a creusés » (entretien).

« Oui, il y a eu bien des changements dans notre vie depuis le temps du Blanc. Avant, il y avait un seul puits par village d'une grande profondeur (de 50 à 60 m). Nos pères creusaient beaucoup de puits mais trouvaient rarement de l'eau. En fait, ces puits étaient creusés par les *Rimaïbé* avec des outils qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Ils étaient assistés par les Peul. Chaque chef utilisait ses *Rimaïbé* pour ça. Les Peul venaient avec

la nourriture pour les assister dans ce travail. Le puits était le fait du chef mais la chose de tous » (entretien).

« Dans l'ancien temps les Peul et les paysans s'entendaient mieux que maintenant car avant il y avait la force et les guerres qui empêchaient tout. Mais aujourd'hui la politique a tout changé.

« Avant, les *Rimaïbé* étaient de véritables esclaves des Peul qui les faisaient travailler à leur gré. Chaque famille peul avait ses *Rimaïbé*. Depuis l'arrivée des Blancs, Peul et *Rimaïbé* sont devenus même chose. Les *Rimaïbé* ont pris leur liberté totale et les Peul ont souffert de cela. C'est surtout ça qui a amené la mobilité des troupeaux car ce que les *Rimaïbé* faisaient, les Peul sont incapables de le faire aujourd'hui. Alors, ils sont obligés de changer de manière de vivre. Les *Rimaïbé* cultivaient et gardaient le bétail. Les Peul étaient sédentaires. Depuis lors, les Peul ont commencé à garder leur bétail et ont donc été obligés de chercher l'eau en saison sèche » (entretien).

Il faut donc bien distinguer deux choses, aux effets cumulatifs. Il y a d'abord l'inadaptation subite du site de l'aire au nouvel état de nature (type d'habitat, potentialités) et détérioration de l'infrastructure (puits) ; il y a ensuite le jeu des mécanismes normaux propres au pastoralisme, caractérisé par la relation « épuisement des ressources-migration ». Tout ceci expliquerait à la fois la soudaineté de la « remise en route » des Peul mais également la constance du phénomène.

L'économie de traite a accentué la fuite des Peul vers l'actuel Mali par des réquisitions de bétail.

« D'autres comme nous allaient vers le Sourou. C'est ainsi que nous vivions lorsque la société Peyrissac est venue chasser tous les Peul. Je veux dire que ces gens là prenaient des bœufs dans chaque village et les envoyaient vers Bobo. Voyant ce pillage, tous les Peul sont partis vers le Soudan. Ceux qui y étaient déjà sont restés définitivement » (entretien).

« Cette migration des Peul a aussi été une fuite car il y a la société Peyrissac qui était chargée de récupérer les animaux des Peul. Ils les envoyaient à Bobo au temps de la guerre. Alors, les Peul ont vu que ça n'allait pas et ils ont commencé à fuir » (entretien).

Je signale ce phénomène moins comme une cause de migration — il a été très temporaire — que comme une preuve de la fugacité des établissements peul dans le cadre du genre de vie pastoral.

Par ailleurs, la charge animale a été augmentée par l'apparition d'un troupeau appartenant aux *Rimaïbé*.

« La plus grande partie des *Rimaïbé* qui ont du bétail aujourd'hui a commencé cet élevage à la fin des années 50. Ce sont les *rimaïbé* du chef qui sont les plus gros éleveurs *rimaïbé* du canton car ils ont joui d'une certaine faveur.

« Après tout ça, les *Rimaïbé* ont commencé à faire leur propre élevage ; ils cultivent beaucoup et échangent leur mil contre du bétail. Après la vente de leurs récoltes ils achètent des veaux.

« Dans le temps, ils confiaient ce bétail à leur Peul mais de nos jours ils le gardent eux-mêmes ou le confie à leurs enfants. On peut considérer qu'ils sont devenus des éleveurs comme les Peul » (entretien).

« Tous les gros éleveurs peul sont en transhumance en ce moment. Ce sont les *Rimaïbé* qui sont ici. Eux, ils ne transhumant pas. Ils sont sédentaires. Ces *Rimaïbé* ont leur propre troupeau depuis une quinzaine d'années environ » (entretien).

« Aujourd'hui les *Rimaïbé* sont plus nombreux que les Peul et ils ont du bétail. Ils l'ont obtenu par la culture. Maintenant, la plus grande partie du bétail du village est à eux. Ils le gardent eux-mêmes ou le confient à leurs enfants. Cela fait environ vingt ans qu'ils ont du bétail mais avant ils le dispersaient chez les Peul. Ensuite ils ont commencé à rassembler leurs troupeaux il y a à peu près dix ans. Ils font le « *hogo* » comme les Peul maintenant » (entretien).

« Pour ce que je connais, il y a quelques *Rimaïbé* qui avaient des bœufs depuis une trentaine d'années mais ils les confiaient aux Peul. C'est bien après que tous ont commencé à faire leurs propres troupeaux. Aujourd'hui, les *Rimaïbé* de Barani sont devenus des éleveurs (...).

« Moi, j'avais deux veaux que j'ai confiés à un Peul de Tira. Il les a gardés jusqu'à ce que le troupeau fasse 15 têtes. Alors un autre Peul est venu du Samori, derrière le Sourou, pour que je lui donne mon troupeau à garder car les bœufs qu'il avait, avaient été vendus. Il avait tué quelqu'un et on avait vendu tous ses bœufs pour payer les amendes. Alors, il n'avait plus rien pour nourrir sa famille. C'est ainsi que j'ai retiré les bœufs à celui-ci pour les confier à celui-là. Il les a gardés pendant douze ans. Quand il a voulu rentrer chez lui, il est venu me le dire et je lui ai donné ce que valait sa peine, puis il est parti. Actuellement, c'est mon fils qui garde le troupeau. Il est à Gombélé.

« Les autres *Rimaïbé* ont eu du bétail avec le chef. Ils gardaient les animaux du chef et celui-ci leur donnait des veaux. C'est comme cela que les *Rimaïbé* de Barani sont devenus des éleveurs à l'exception d'un seul qui a cultivé pour avoir du bétail » (entretien).

Ce bétail *dimadio* sollicite le pâturage local en toute saison, car il est relativement sédentaire. Il est donc d'autant plus concurrentiel vis-à-vis des troupeaux peul à l'intérieur de l'aire.

Ces nouvelles exigences vis-à-vis du milieu, émanant des Peul comme de leurs anciens serviteurs, ont très vite trouvé leur limite et des processus de dégradation du pâturage se sont mis en œuvre comme si la modulation saisonnière de la charge par la transhumance n'avait pas été suffisante.

## *Dégradation des ressources estimées*

### *Illogisme écologique du site de la zone de peuplement peul*

A l'époque où les Peul avaient peu de bétail, la localisation du site des villages ou des campements n'avait pas une très grande importance. J'ignore en tout cas les raisons qui ont dicté leur choix lorsqu'ils se sont installés à Torokoto, Barani ou Médougou : le pâturage ne semble pas y avoir été meilleur qu'ailleurs et l'eau est à 40 ou 50 m de profondeur. Quoi qu'il en soit, les conditions y étaient probablement suffisantes pour la charge animale de l'époque.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la société a opéré une option nettement guerrière et esclavagiste, l'habitat s'est regroupé en gros villages pour des raisons liées à l'insécurité. Centré autour de Barani d'une part et de Dokuy d'autre part, le peuplement peul jouissait d'une situation tout à fait adaptée à ses nouveaux besoins. En même temps, la guerre modifiait l'environnement. En dépeuplant les vallées voisines, elle préparait l'existence des parcours d'aujourd'hui mais cela à des dizaines de kilomètres des villages. Ainsi, lors du retour à la vie pastorale, au début de ce siècle, la situation du peuplement peul s'est trouvé être inadaptée aux

nouveaux besoins. Par la taille des villages, la charge était mal répartie et localement trop forte. Par ailleurs, l'exhaure servile n'étant plus possible et l'entretien des puits n'était plus assuré comme avant, la difficulté d'abreuver a été ressentie comme un manque d'eau. Enfin, les bons pâturages des vallées étaient excentrés par rapport aux villages.

### *Le problème du puits et le « manque » d'eau*

Il existe trois moyens d'exploiter les nappes dans le cercle de Nouna : les puits traditionnels, les puisards et les puits cimentés. Ces derniers sont creusés par les services administratifs suivant des méthodes modernes et ont été « récupérés » sans difficultés. Les deux premiers moyens font partie de la technique peul.

Les puisards sont de simples trous sans cuvelage ni margelle qui sont creusés chaque année au début de la saison sèche pour exploiter les nappes alluviales. Cette technique — fréquente au Sahel — est connue de tous les pasteurs du Boobola, mais elle est peu pratiquée, ne serait-ce qu'à cause de la faible étendue des nappes alluviales et de leur mauvaise situation.

Les puits traditionnels sont de profondeur variable suivant le type de nappe qu'ils exploitent. Le plus profond est celui de Kinséré (54 m). Une petite margelle est constituée, soit par une jarre de terre cuite sans fond (*Bwa, Marka, Bobo*), soit par des rondins de bois (Peul). Elle repose en général sur un tumulus d'un mètre de haut environ constitué par les déblais du puits.

Le diamètre de ces puits est voisin de 1,10 m. Les puits traditionnels foncés dans le Continental Terminal sableux sont très fragiles. Leur entretien est délicat et dangereux et il semble être de moins en moins assuré convenablement.

Les puits des nappes situés dans les formations ferrugineuses se comportent mieux car un cuirassement se forme généralement sur la paroi.

Les puits modernes à usage pastoral étaient au nombre de 15 dans l'aire au moment de l'enquête. Leur diamètre est de 1,80 m à la partie supérieure, 1,20 m au niveau de l'eau. Le cuvelage est fait de buses de béton de 1 m de hauteur avec barbacanes et filtre de gravier au niveau de la couche aquifère. Ils sont équipés d'une margelle, d'un dallage anti-bourbier en ciment et d'une poulie.

On peut considérer que l'exhaure est toujours manuelle et a lieu sans outils de traction intermédiaire. L'instrument utilisé pour monter l'eau est soit une outre en peau soit une poche faite avec une chambre à air cousue. Ces deux ustensiles ont une contenance de 10 à 15 l environ pour le premier et de 5 à 6 l pour le second. Le récipient est fixé à une corde de fabrication artisanale.

Si l'on tient compte du fait qu'il est assez facile pour un Peul de se faire aider dans son champ par un journalier et qu'il n'est pas absolument indispensable pour lui d'assurer une couverture alimentaire complète

*« Je garde le courage*

*au fond de mon cœur car je sais  
ce qu'on fait mes parents, mais aujourd'hui  
on peut dire qu'il n'y a plus que des femmes... ».*



Photo 7. — Sita et Assimi SIDIBE à Kié.

Cliché auteur.

(pour un troupeau moyen), l'abreuvement et l'entretien du puits apparaissent comme son principal travail (j'emploie le mot travail au sens strict, d'action sur la matière). Or ce travail était surtout le fait du *Dimadio* et le puits relevait du chef — c'était en quelque sorte un capital créé commun — C'était le seul.

Le Peul aurait pu prendre le relais du *Dimadio* en ce qui concerne le creusement et l'entretien des puits à très grande profondeur. Il ne l'a pas fait dans certains cas parce qu'ils ont estimé que l'intérêt n'en valait pas le risque et parce que c'eut été aliéner l'espace et donc aller à l'encontre du nouveau projet peul.

« Les Peul et les *Rimaïbé* savent bien se distinguer. Le *Dimadio* sait bien que ses grands-parents ont été des esclaves. Même si extérieurement ça ne se voit pas, il le sait au fond de lui-même. Si un Peul veut qu'un *Dimadio* travaille pour lui, et si celui-ci accepte, il le paye et ce *Dimadio* fait le travail. Mais dire qu'il travaille parce qu'il est esclave, cela n'existe plus » (entretien).

« Il n'y a rien de mal entre nous. Nous vivons ensemble réunis comme les membres d'une même famille. Il n'y a plus de différence entre nous, mais nous continuons à considérer nos Peul. Lorsqu'ils ont besoin de notre aide nous la leur apportons. De leur côté ils nous donnent toujours quelque chose. Le *Dimadio* ne peut jamais cesser de demander au Peul. Et comme le Peul est fier il donne toujours » (entretien).

Une certaine assistance réciproque existe encore mais pas au point de risquer sa vie au fond d'un puits aux parois boulanges et à grande profondeur, disons au-delà de 40 m.

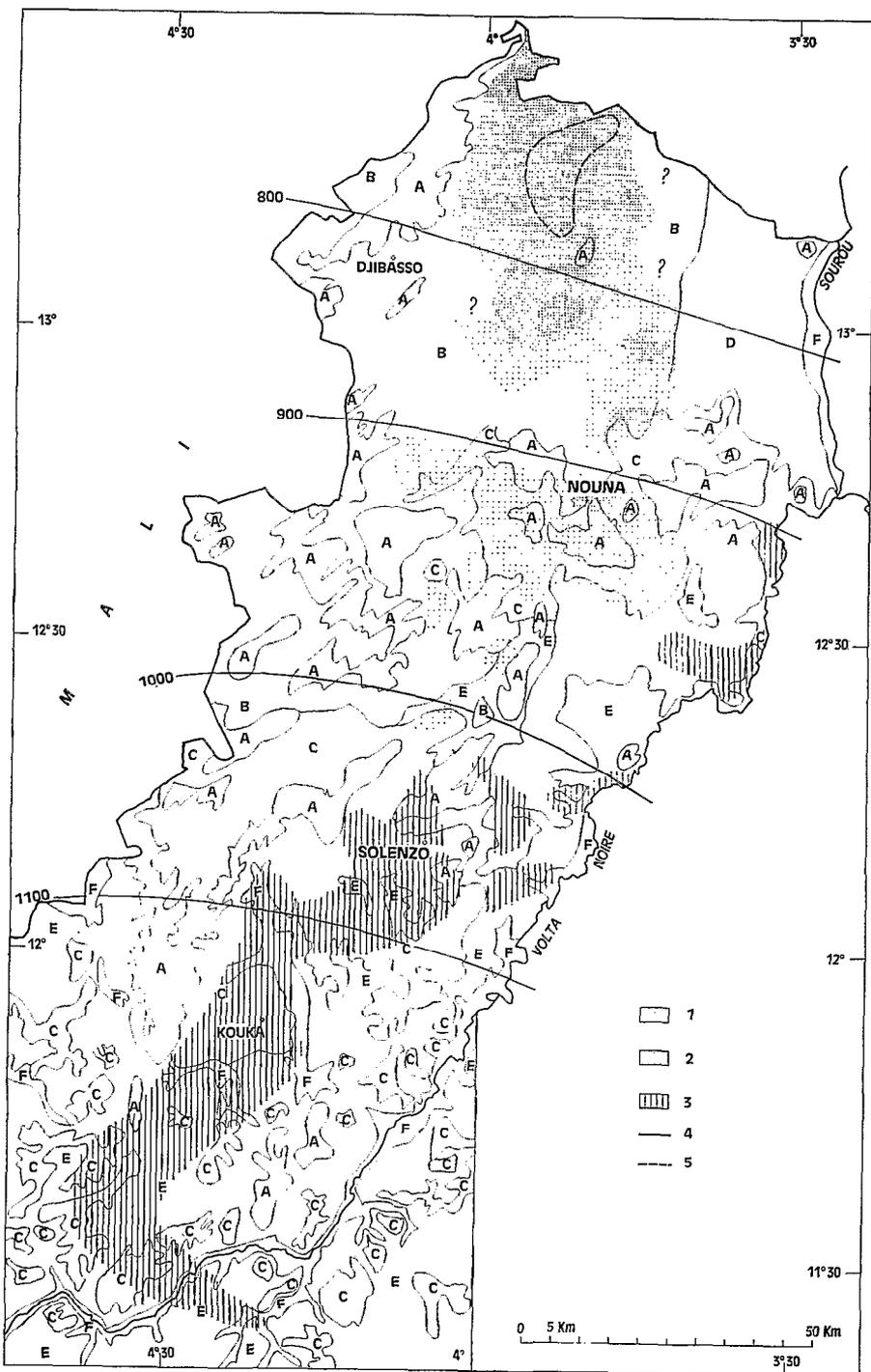
Les puits pastoraux administratifs (les puits du « Blanc ») sont bien accueillis car neutres sur le plan de la relation entre les individus. Ils ne contribuent pas à personnaliser l'espace qu'ils desservent, alors que le puits creusé par un Peul lui « appartient » dans une certaine mesure et place les autres dans une position de dépendance, et cela est un obstacle à la relation homme-nature.

Les cas récents de creusement de puits par des Peul ont presque tous eu lieu dans des zones déjà bien desservies et où chaque famille isolée en brousse a fait son propre puits, mais rien n'est fait à plusieurs pour ouvrir des espaces comme le Gondo argileux où il existe de bons pâturages, sauf quelques tentatives suscitées par la chefferie de Barani elle-même. Or il est certain qu'un forage, par exemple, fait par l'Autorité serait bien accueilli par les gens de Barani dans cette zone.

La dégradation des ressources en eau, qui est un fait réel, est avant tout une donnée culturelle. Rien ne permet de soupçonner une baisse du niveau des nappes.

### *La dégradation des pâturages*

Il y a en fait dégradation des parcours malgré le délestage saisonnier énorme. Une enquête systématique auprès des anciens des différents établissements peul (ou abandonnés par les Peul) le montre à l'évidence. Les pasteurs du Boobola sont unanimes pour constater la régression ou la disparition d'*Andropogon gayanus* et dans une moindre mesure de *Diheteropogon hagerupii* (*gardubé*). J'ai essayé de rendre compte de cette dynamique par la carte 19 où les dégradations ont été représentées au niveau de chaque village, suivant trois catégories.



Carte 19. — La dégradation des pâturages depuis 30 ans environ. 1. Zone où l'*Andropogon gayanus* a disparu en tant que pâturage exploitable ; 2. Zone où l'*Andropogon gayanus* est en régression ; 3. Zone d'installation et de défrichements mossi ; 4. Isohyètes moyennes annuelles ; 5. Zone de régression de *Diheteropogon hagerupii*.  
 Les points d'interrogation représentent des zones non prospectées (mais où le pâturage semble être relativement stable).

Un premier cas de dégradation est celui où des pâturages à *Andropogon gayanus* existent encore mais sont en voie de régression depuis une trentaine d'années.

Toujours sur la même période de trente ans, l'*Andropogon gayanus* a disparu au point de ne plus être considéré par les Peul comme un pâturage utilisable, alors qu'il l'était avant. C'est le deuxième cas considéré.

Un troisième cas correspond à la régression de *Diheteropogon hagerupii* qui semble traduire une dégradation maximale dans l'aire car elle intervient après la disparition d'*Andropogon gayanus*.

En fait, le vrai problème et le « traitement » que fait subir ce type d'élevage à l'*Andropogon gayanus*, graminée dont la qualité fait qu'elle est immédiatement privilégiée par le bétail au profit des autres espèces. C'est, de plus, une herbe qui devient très fragile lorsqu'il y a conjonction entre excès de pâture et feux. Elle exige un calendrier d'utilisation très subtil tant au niveau saisonnier qu'annuel, or, ici, aucune précaution particulière n'est prise dans l'exploitation des pâturages.

BILLE (1969) note qu'il n'y a pas de progressivité dans la dégradation. L'apparition de seuils est rapide et des plaques sans valeur se manifestent presque immédiatement, comme autour de Barani par exemple, en cas de surcharge.

Le bétail sélectionne les meilleures espèces. Quelle que soit la charge il y a élimination plus ou moins lente des espèces les plus recherchées. Cette sélection intervient surtout en saison sèche.

Les pâturages d'aujourd'hui sont différents de ceux qu'ont trouvés les premiers éleveurs venus dans le Boobola. En fait, le pâturage subit une double action, indépendante de la volonté du Peul, par la pâture et par la remise en culture de champs par les paysans ou les *Rimaïbé* (la superficie cultivée par les Peul eux-mêmes ne dépasse pas quelques centaines d'hectares dans toute l'aire).

La mise en culture favorise certaines espèces sur les jachères. Sur sols gravillonnaires : *Eragrostis ciliaris*, *Eragrostis turgida*, *Eragrostis atrovirens*, *Chloris pilosa*, *Dactyloctenium aegyptium*. Les pionnières de la jachère dans le Séno et sur gravillons sont en général *Pennisetum pedicellatum*, *Digitaria longiflora*, *Eragrostis aspera*, *Hackelochloa granularis*.

Dans la moitié sud de l'aire, les essarts — après abandon — favorisent *Pennisetum pedicellatum*, *Diheteropogon hagerupii*. *Andropogon gayanus* se réinstallerait probablement s'il n'était pas pâturé les premières années, ce qui n'est pas le cas.

Indépendamment des défrichements, une perturbation intense du milieu par la pâture semble favoriser *Andropogon pseudapricus*, *Loudetia togoensis* et *Cymbopogon schoenanthus* au détriment de *Andropogon gayanus* et *ascinodis*.

Tout cela est parfaitement perçu :

« Il ne s'agit pas uniquement de trouver ou de créer des points d'eau : les pâturages manquent et c'est parce qu'ils (les Peul de Barani) ont trouvé des pâturages en suffisance dans les cercles de San et de Koutiala qu'ils s'y sont fixés » El Hadj Belko Sidibé, Amirou de Barani. Déclaration à l'Administrateur Ronce. (Lobstein, 1959).

« Dans le temps, le « *dadié* » (*Andropogon gayanus*) avait plus de 2 m de hauteur

et était bien touffu. La détérioration du pâturage est due au manque de pluies et aussi aux feux de brousse allumés par les paysans. Il y a aussi le grand nombre d'animaux. Le bétail piétine le pâturage et le mange. Certains éleveurs mettent aussi le feu à notre pâturage mais ce sont des gens venus d'ailleurs » (entretien).

« La disparition de l'herbe est due au manque de pluies, aux feux de brousse et à l'augmentation du bétail.

« Dans les temps très anciens, il y avait moins de feux de brousse que maintenant car en ce temps-là les villages se touchaient presque et on risquait de les brûler. Actuellement, les feux de brousse existent partout. Il y a un certain nombre d'années, les Peul brûlaient les pâturages à la fin de l'hivernage pour avoir les nouvelles repousses que les animaux aiment beaucoup. Depuis ce temps, l'herbe a commencé à disparaître avec la sécheresse et l'augmentation du cheptel, surtout le « *dadié* » qu'on ne voit plus dans cette brousse.

« Les feux de brousse viennent d'autres régions. Nous, nous ne brûlons pas les pâturages » (entretien).

« Ça fait deux ans que la Commandant a interdit les feux de brousse. Alors, si on te prend, tu es vite puni. Si on ne connaît pas la personne fautive, tout le village purge la peine en payant une amende. Tous les chefs de village sont avertis après chaque hivernage. C'est ainsi que ça a marché. Tout le monde comprend maintenant que c'est dans son intérêt que l'on fait cela. Durant ces deux dernières années on a remarqué que le bétail est plus beau et mieux nourri. Nous continuerons la lutte jusqu'au bout » (entretien).

Le milieu ne se « dégrade » qu'en fonction de ce que le groupe attend de lui. Ainsi, cette dégradation est triple : il y a apparition de besoins nouveaux en matière d'herbage, appauvrissement du pâturage par exploitation, et un certain refus d'entretenir le capital hydraulique hérité du genre de vie précédent. Bien sûr les trois phénomènes ont joué dans le sens d'une mobilité inéluctable.

## *Essai de chronologie*

Les phénomènes évoqués jusqu'à présent s'articulent dans le temps. Une chronologie n'a pas de pouvoir d'explication en elle-même, mais elle permet d'éliminer *a priori* un certain nombre de relations qui pouvaient paraître possibles au départ. Une telle opération s'avère indispensable car il convient de situer le rôle de la mobilité saisonnière par rapport à la mobilité historique.

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. « (...) une enclave de *Foulbé* qui comprend une vingtaine de villages dont les plus importants sont *Férobé*, Ouonincoro (...), Kolonka et Barani, résidence de Wouidi (...).

« Au sud de l'État peul de Wouidi se trouvent (...) des groupes de *Foulbé* variant suivant les villages de quatre à quatorze familles (...). Plus à l'ouest, il y a aussi quelques groupements, dont le plus important se trouve à Douki » (BINGER, 1892).

Les Peul comme une aristocratie. La guerre comme genre de vie. Dépeuplement de la périphérie de l'aire de peuplement peul (Gondo, Sourou, Volta).

1900-1905. Fin de la violence. L'agriculture et l'élevage (re)deviennent indépendants de la guerre peul. Mise en place du pouvoir colonial qui utilise — dans un premier temps — la cavalerie des Peul de Barani. Mort de Ouidi, chef des Sidibé de Barani.

- 1905-1910. Limitation puis suppression, par le pouvoir étranger, de la vente des « non libres ». Suppression des Etats de Barani et de Dokuy, transformés en cantons administratifs. Quelques départs de *Rimaïbé*, parmi les plus maltraités. Il ne s'agit pas cependant d'un exode.
- 1910-1915. Tentatives de migration peul vers le sud, corollaire au choix pastoraliste. L'esclavage reste en grande partie fonctionnel.
- 1916-1917. Insurrection quasi-générale du Boobola contre l'Administration coloniale française. Le temps de la violence est-il revenu ? Les Peul se battent contre les *Bobo* et les quelques émigrés récents regagnent leurs villages.  
 Instauration définitive de la « paix coloniale » et fin du rôle politique des Peul dans le Boobola.
- 1920-1930. Diffusion de l'habitat, notamment entre Dokuy et Barani (canton de Soin actuel). Généralisation de la transhumance vers le Sourou par les Peul de Barani.
- 1930-1940. Début probable de la dégradation des pâturages à *Andropogon gayanus* notamment dans la zone de Torokoto, Barani, Niénanou. Début de la migration au-delà du plateau gréseux, vers l'actuel Mali ; essai de l'Administration pour freiner le phénomène. L'esclavage cesse complètement.
- 1940-1950. Accélération de la migration vers le Mali. Le phénomène prend un rythme régulier. Apparition d'une migration vers le sud-ouest voltaïque et la Côte d'Ivoire.
1952. El Hadj Belko Sidibé, Amirou de Barani, déclare à l'administrateur Ronce : « les pâturages manquent » (LOBSTEIN, 1959).
- 1955-1960. Six cent cinquante-cinq Peul du canton de Barani sont recensés dans le cercle de Sikasso. L'administrateur Lobstein remarque :  
 « Il faudrait intégrer le bétail à un ordre économique nouveau et amener les Peul à des conceptions entièrement neuves en matière de techniques pastorales. »  
 Prise de conscience totale de la liberté par les *Rimaïbé*. Accès de ceux-ci au bétail bovin.
1968. C. de ROUVILLE confirme la stabilité de la transhumance sur le Sourou mais signale l'existence de quelques transhumants de saison sèche vers le sud-est et la Volta. Elle recense 298 familles peul dans le canton, soit 2 836 personnes. La migration se poursuit régulièrement.
1972. Essai d'interdiction des feux de brousse dans le canton de Barani.
- 1970-1973. La régularité de la migration se confirme. Cent vingt-sept familles présentes dans le canton de Barani en hivernage 1973. Abandon du Sourou comme aïssance de saison sèche au profit de la Volta Noire (Kié, Solenzo, Kouka).

Le choix vers un genre de vie basé sur un élevage bovin non interventionniste a été fait. Les nécessités de ce genre de vie faites vertus ont renvoyé le Peul vers son passé. Ces nécessités ont fait qu'il a repris sa route. Considérons uniquement les effets de ce choix. Le fait colonial supprime la situation de classe provoquant un retour à la spécificité pastorale et à la nature traditionnelle. Le bétail est choisi à nouveau comme moyen de survie du groupe alors que d'autres solutions se présentaient, comme l'agriculture notamment. On s'oriente vers un pastoralisme pur, y compris vis-à-vis de l'eau. Cette obligation d'adopter une autre solution n'est pas incompatible avec un retour à « l'âge d'or » grâce à la prophylaxie du bétail. Le Blanc avait créé le problème et apportait en même temps une solution : la « vaccination » a permis l'essor rapide du troupeau.

Il y a eu accroissement des besoins en espace par changement du genre de vie, puis par augmentation des effectifs bovins avec effet récurrent de la charge : la dégradation du potentiel a joué un rôle centrifuge.

Le nouveau projet pastoral a été conçu dans une perspective indivi-

dualiste. Il nécessitait une opération personnelle rapide et sûre (entraînant le gaspillage) sous peine d'être exclu du groupe en quelque sorte. L'insuffisance des ressources locales, compte tenu de ce nouveau choix, a entraîné la diffusion du peuplement.

Le choix dont je parle n'a pas été un acte gratuit. Il constitue la réponse faite à une situation nouvelle provoquée par un changement imposé des conditions socio-politiques.

*Stabilisation  
des limites de l'aire  
et migration à distance*

La relation mise en évidence jusqu'à présent (nouveau choix pastoraliste, augmentation des effectifs, dégradation des ressources estimées, migration) ne rend pas compte de l'existence de la transhumance, ni des caractéristiques spatiales de la migration. En effet, cette relation aurait pu s'accommoder d'une migration en tache d'huile. De fait, celle-ci s'est bien produite dans un premier temps, mais ensuite cette expansion a été comme contenue, puis un bond a été fait vers le sud et l'ouest. On peut résumer l'opinion des Peul sur cette question en disant qu'ils sont allés chercher l'herbe et l'eau. Ils n'évoquent pas de facteurs répulsifs : leur ayant tourné le dos, ils les ignorent. Ceux-ci sont réels cependant. La plus grande partie d'entre eux a été représentée sur la carte 29 d'une façon très schématique. On peut dans une certaine mesure considérer que les Peul du Boobola ont été piégés et ont dû réagir rapidement face à cette situation.

Au nord, dans le Séno malien, l'occupation agricole du sol est de plus en plus dense : les *Dogon* descendant de leur falaise occupent la plaine. Ils ont par ailleurs de plus en plus de bétail et si le mode d'élevage diffère de celui du Peul, le pâturage utilisé est bien le même. Par ailleurs, il existe des Peul dans le Gondo malien. Ils semblent être en difficulté du

fait même de la colonisation de leurs parcours par les *Dogon* à des fins agricoles. Cet espace septentrional est connu des Peul de Barani.

« Avant l'arrivée des Blancs, la chefferie de Barani avait sa limite à Bandiagara. Lorsque les Blancs sont arrivés, ils ont détaché la région de Wonkoro qu'ils ont laissée au Soudan. Alors maintenant, le canton de Barani se limite à Torokoto vers le nord-est » (entretien).

Il semble bien que seule la saturation de l'espace par les paysans du Séno malien les ait empêchés d'aller — ou de repartir — vers le nord.

Une double pression s'est exercée au nord-est et à l'est de l'aire sur les « bourgoutières » du Sourou. L'une est le fait des Peul du Séno malien, l'autre des éleveurs du Samo. De toute façon, les pâturages du Sourou seraient devenus insuffisants pour les seuls troupeaux du canton de Barani.

Entre le Sourou et l'aire, le Gondo argileux joue un rôle de blocage quant à la transhumance de saison sèche mais aussi quant à la migration (dans le cadre des besoins conventionnels d'aujourd'hui car ce ne fut pas toujours le cas).

Plus à l'est de l'ensemble Gondo-Sourou, et finalement à faible distance, ce sont les fortes densités agricoles du pays *samo* et surtout *mossi* où la vie pastorale autonome n'est plus guère possible aujourd'hui.

Ces diverses pressions sur les pâturages de saison sèche par les troupeaux transhumants du Mali et du cercle de Tougan se font de plus en plus fortes. Leurs effets atteignent aujourd'hui la vallée de la Volta Noire.

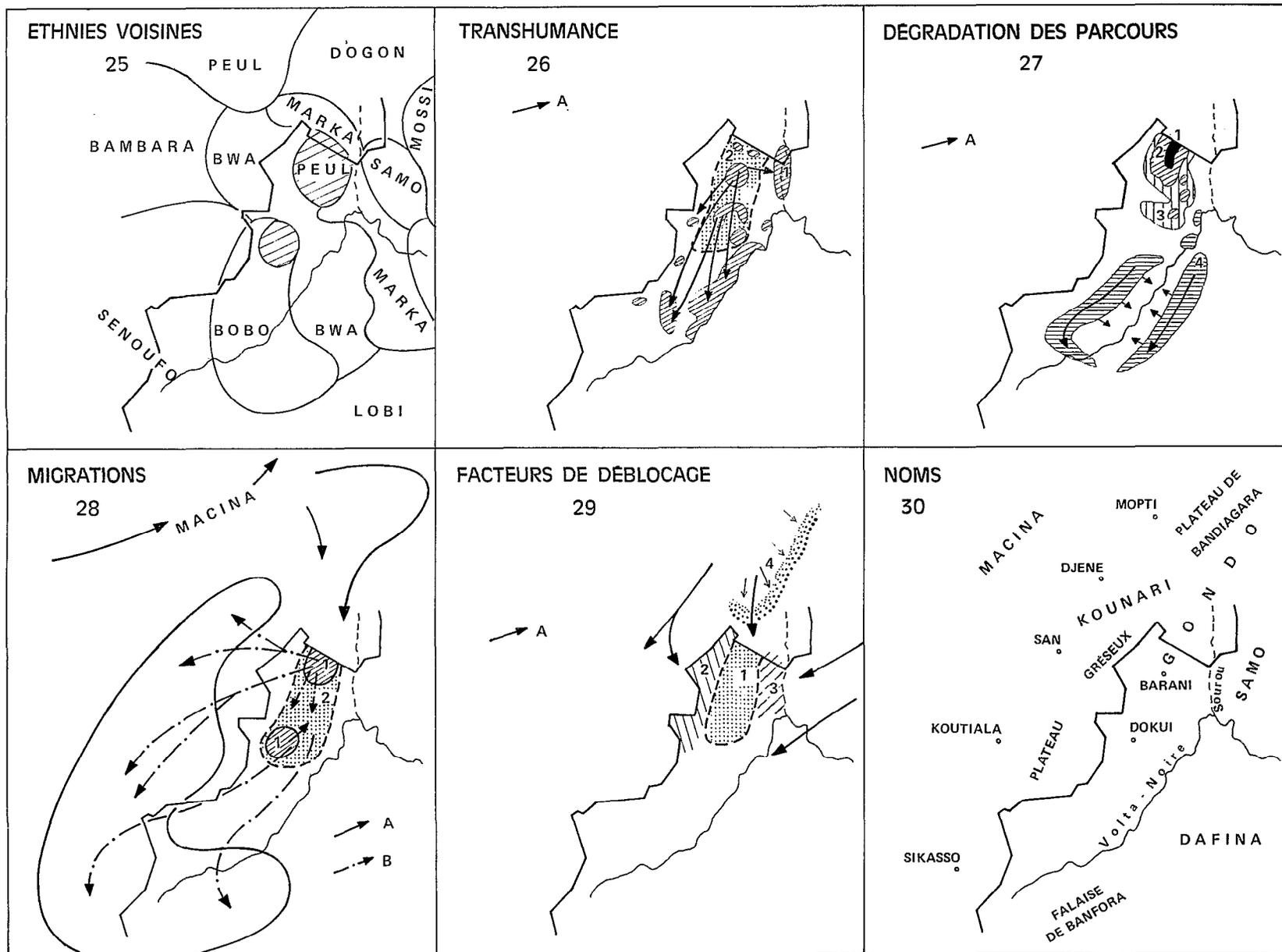
À l'ouest, l'aire est flanquée par les pâturages médiocres du plateau gréseux que j'ai eu l'occasion de décrire, sans compter des densités agraires assez fortes. Au-delà, vers le nord-ouest, on aborde très vite les parcours méridionaux des Peul du Delta intérieur du Niger, lieux où sont passés les *Férobé* de Barani avant de venir dans le Séno.

Aussi canalisée, une migration par glissement ne pouvait se faire que vers le sud. C'est ce qui s'est passé il y a une trentaine d'années à partir de la région de Dokuy et de Barani. Si certaines familles ont pu s'implanter aux abords même de la vallée de la Volta, je pense aux gens de Sita Sidibé installés à Kié près de Solenzo, la plupart ont dû refluer comme le montre la carte des migrations internes. Les Peul disent qu'il est difficile de rester là en saison des pluies à cause des mouches et des moustiques qui épuisent le bétail. On pense à la trypanosomiase bien entendu et, de fait, les trypanocides n'étaient pas répandus au moment où la migration a opté pour un bond par-dessus la Volta vers Bobo et Sindou et, au-delà du plateau, vers Sikasso et Koutiala. L'effet de cette maladie est la seule explication qui paraisse sérieuse pour comprendre le blocage au niveau de la vallée. Quant aux autres possibilités, il faut admettre que les Peul ont préféré garder le zébu et émigrer au loin plutôt que d'adopter le taurin et utiliser la vallée de la Volta.

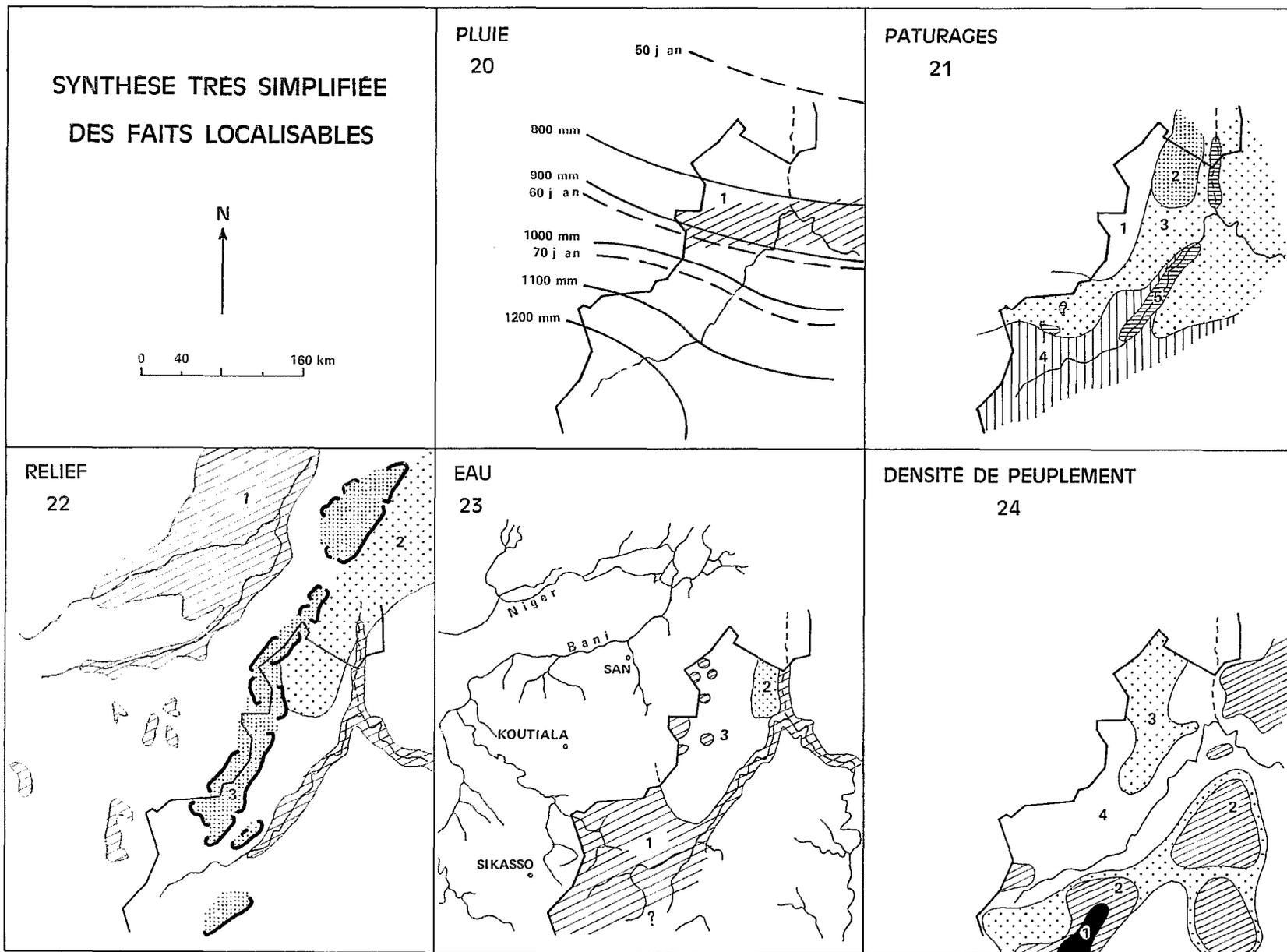
En fait, si l'énorme potentiel de la vallée a été exploité c'est à la faveur d'une transhumance saisonnière. Encore est-on en droit de supposer que les défrichements *bwa* et *mossi* (carte 27) qui représentent à long terme une pollution pour le pastoralisme, ont ouvert l'espace au bétail en

détruisant de nombreux gîtes à glossine. Sans ce phénomène et sans la chimio-prévention, ce milieu serait peut-être resté inaccessible au zébu, même pendant la saison sèche.

Les migrants ont procédé par glissement puis, bloqués de toutes parts, ils ont effectué un bond en fonction de l'existence de milieux exploitables dans les conditions qu'ils souhaitaient.



Carte 25. — *Ethnies voisines. Les Peul appellent Boobola l'ensemble de l'aire de peuplement bobo, bwa et même marka.* Carte 26. — *Transhumance. 1. Principaux lieux de concentration du bétail en saison des pluies ; 2. Lieux de stationnement du bétail en saison sèche (troupeaux sédentaires et transhumants) ; 3. Flux saisonniers (axes de transhumance).* Carte 27. — *Dégradation des parcours. 1. Très forte ; 2. Forte ; 3. Faible à moyenne ; 4. Zone d'installation des colons mossi ; 5. Axes de pénétration de l'espace par les colons mossi.* Carte 28. — *Migration. 1. Migrations historiques ; 2. Migrations contemporaines (XX<sup>e</sup> siècle) ; 3. Cantons peul ; 4. Parcours de saison des pluies. Les principales zones d'immigration actuelles sont cernées en trait continu.* Carte 29. — *Facteurs de blocage. 1. Axes de transhumance étrangers au Boobola ; 2. Parcours de saison des pluies ; 3. Zone à pâturages médiocres ; 4. Zone sans eau ; 5. Colonisation agricole dogon. A. Transhumances extérieures de saison sèche.* Carte 30. — *Noms.*



Carte 20. — Pluie. Les lignes en trait discontinu représentent le nombre moyen de jours de pluie par an. Les lignes en trait continu représentent les isohyètes. 1. Zone de fluctuation de la limite nord de la trypanosomiase. Carte 21. — Pâturages. 1. Pâturages sans intérêt et d'accès difficile ; 2. Bons pâturages en saison des pluies, médiocres en saison sèche ; 3. Pâturages moyens à bons en saison des pluies, intéressants en saison sèche ; 4. Bons pâturages en toutes saisons ; 5. Très bons pâturages en saison sèche. Carte 22. — Relief. 1. Zones inondables ; 2. Erg sableux (dit « Séné ») ; 3. Plateaux gréseux. Carte 23. — Eau. 1. Zones bien desservies en eau de surface ; 2. Fonçage de puits impossible ou difficile dans le cadre de la technologie en vigueur ; 3. Puits possibles dans la cuirasses en général. La légende ne concerne que la zone d'étude. Carte 24. — Densité de peuplement. 1. Plus de 35 habitants au km<sup>2</sup> ; 2. De 20 à 35 habitants au km<sup>2</sup> ; 3. De 10 à 20 habitants au km<sup>2</sup> ; 4. Moins de 10 habitants au km<sup>2</sup>.

## *Fonction de la transhumance*

Quel est donc le rôle de la mobilité saisonnière dans la relation état de nature-migration? La mise en évidence de son sens profond est indispensable pour comprendre à la fois la vie peul et l'équilibre qui régit l'espace pastoral global.

### *Hypothèses*

Théoriquement, on peut poser le problème de la mobilité saisonnière en termes de liberté ou de contrainte, dans le cadre du choix écologique. Compte tenu de ce qui a été dit jusqu'à présent, les hypothèses raisonnables que l'on peut faire à propos de la transhumance et des aisances de saison sèche sont les suivantes :

- (a) L'eau fait défaut en saison sèche et oblige à quitter l'aire indépendamment et toute autre condition, comme la capacité de charge du pâturage par exemple.
- (b) L'abandon de l'aire au sens strict est indispensable à la survie du troupeau, car la densité des animaux est excessive par rapport à la capacité des pâturages de saison sèche.

« Mais de nos jours ces gens-là  
gardent leur bétail eux-mêmes. On peut considérer  
qu'ils sont devenus comme les Peul  
maintenant! ».

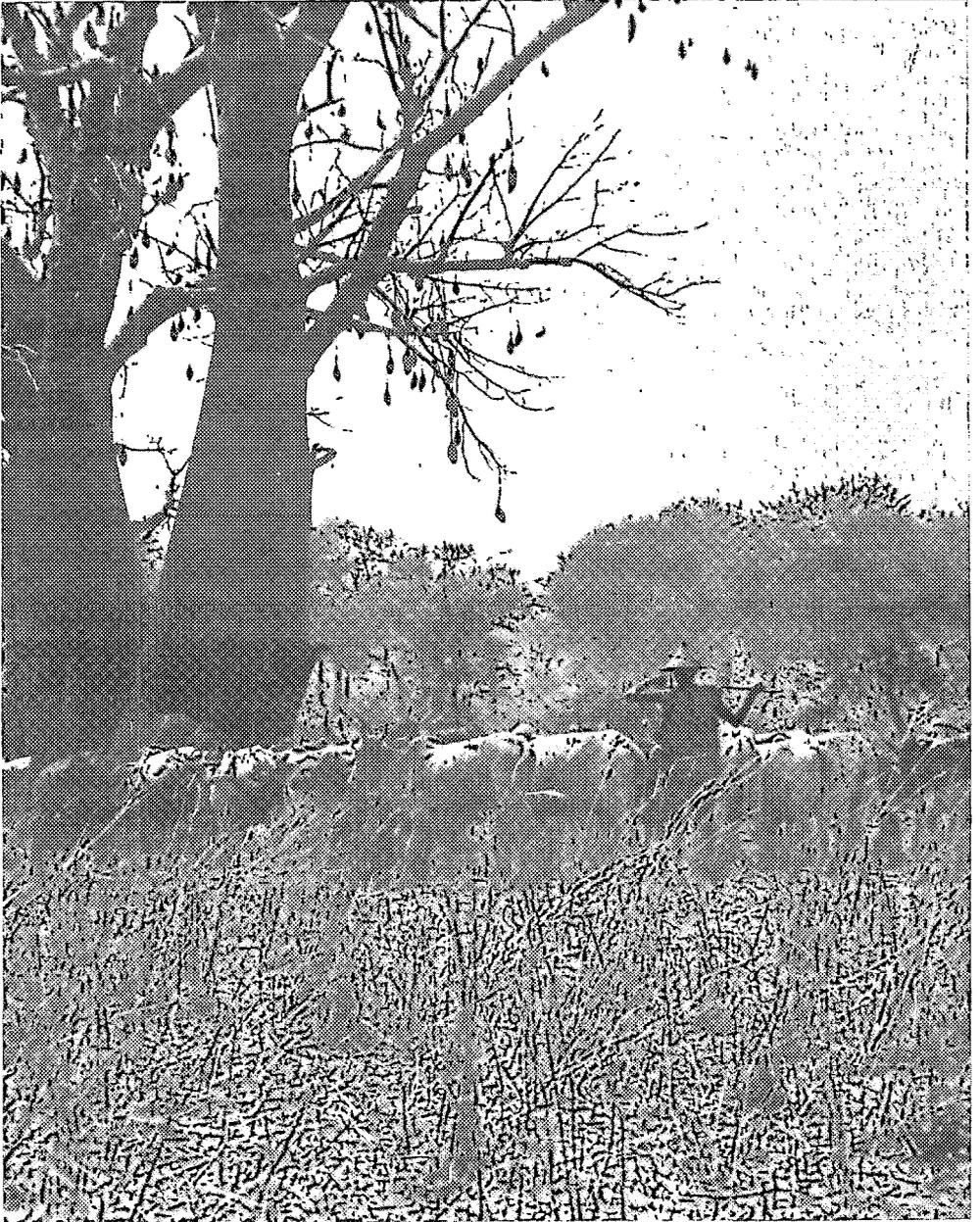


Photo 8. — Berger bobo-dioula à Kié.

Cliché auteur.

- (c) L'abandon de l'aire au sens strict n'est pas indispensable à la survie du troupeau à court ou moyen terme mais la transhumance relève d'un calcul plus ou moins conscient ou empirique des éleveurs pour éviter, ou ralentir à long terme, la dégradation des parcours de l'aire au sens strict.
- (d) L'abandon des parcours d'hivernage n'est pas indispensable à la survie du troupeau. Cependant, elle permet d'aborder en saison sèche des pâturages de bonne qualité mais inaccessibles en saison des pluies pour des raisons particulières : excès d'eau, parasites, trypanosomiase... Dans ce cas, elle ne serait pas un pis-aller, mais l'utilisation astucieuse d'un potentiel naturel inaccessible à d'autres époques.
- (e) La transhumance correspondrait à une phase d'attente et de tâtonnement avant une migration hors de l'aire due à une saturation de celle-ci ou à un excès de charge. Elle serait alors l'apprentissage d'un nouvel environnement facilitant le choix d'un lieu de migration.
- (f) La transhumance serait un déplacement libre « pour le plaisir » qui permettrait aux Peul de maintenir le contact avec ce qui reste de grandes brousses.

D'autres hypothèses sont possibles mais seraient sans intérêt ici. Il convient de discuter celles qui ont été faites à la lumière des faits. Il faut également les confronter pour voir si elles sont compatibles.

Deux remarques s'imposent d'abord. La liberté n'est pas mesurable. Si les Peul ont choisi de rechercher une amélioration de leur troupeau alors que son maintien était possible en restant sédentaire ; je ne pourrais pas le démontrer, mais simplement le déduire ou donner leur propre opinion. A plus forte raison s'ils transhument pour des raisons « esthétiques ».

Les connaissances en matière agrostologique ne sont pas suffisantes pour porter un jugement nuancé sur le rapport bétail/ressources au niveau saisonnier. L'expérimentation dans ce type d'élevage est théoriquement possible mais elle n'a pas encore été faite. On ne peut donc travailler qu'avec des données approximatives ou des évidences, sans compter que les cadres à l'intérieur desquels on raisonne sont conventionnels puisqu'il a été admis que le genre de vie est voulu.

## *Discussion*

**HYPOTHÈSE a :** Les nappes d'eau souterraines, notamment celle du Gondo, semblent être en équilibre stable. Il n'y a donc pas de contrainte absolue mais plutôt des réticences à creuser de nouveaux puits à très grande profondeur ou à entretenir les anciens. On a plus affaire dans ce domaine à un refus d'investir qu'à une malédiction naturelle. Au siècle précédent ce travail n'était pas le fait du Peul. Cela a valeur d'explication mais la situation, serait probablement différente si une solution basée sur la mobilité n'était pas possible.

**HYPOTHÈSE b :** Une dégradation à long terme du pâturage a été déjà constatée dans l'aire au sens strict malgré l'existence de la transhumance. Cela signifie que la mobilité de saison sèche a eu au moins pour effet de ralentir ou de rendre acceptable la dégradation de l'aire en l'étalant sur plusieurs générations. Cette dégradation laisse supposer que la charge annuelle est saturante. Comme la charge de saison sèche est nettement plus faible que celle de l'hivernage, il est presque évident que la sortie du bétail entre octobre et mai est un mécanisme indispensable à l'équilibre régional.

**HYPOTHÈSE c :** C'est en quelque sorte la même que la précédente mais elle revient à considérer que la transhumance relève d'une stratégie consciemment définie et mise en œuvre par l'ensemble des familles. Rien ne permet de retenir cet aspect des choses alors que tout laisse supposer une conception à la fois égalitaire et individualiste de l'exploitation du milieu. Aucun outil juridique ou politique n'existe qui permettrait d'organiser une telle stratégie en obligeant les individus à transhumer. Les ressources sont « à prendre » et non « à partager ». Une attitude collective de coopération en vue de ménager les potentialités n'est pas concevable. En ménageant le capital de tous, je ferais le jeu des ennemis du groupe. Le temps des guerriers n'est pas si lointain pour que ce genre d'attitude ne soit pas normal. La situation du groupe vis-à-vis de l'environnement est la résultante d'une concurrence individuelle. L'expérience et l'enquête permettant d'éliminer cette hypothèse. La transhumance n'a pas pour but de ménager un capital commun. Les Peul ne cherchent pas de solution d'ensemble au problème de la dégradation de leur environnement.

**HYPOTHÈSE d :** Elle n'est pas incompatible avec les faits présentés jusqu'ici. Au contraire, elle rendrait très facilement compte du succès zooteknique remporté par les Peul au début du siècle, dans les années 20 à 30 environ, au moment de leur changement d'état de nature.

**HYPOTHÈSE e :** Elle pourrait être éliminée si le genre de vie était resté identique. Dans ce cas, la relation « épuisement des ressources-migration » n'a pas besoin de la transhumance pour être mise en évidence. Comme le changement d'état a été à la fois imposé et rapide on ne peut pas se priver de ce type d'explication.

**HYPOTHÈSE f :** Présentée comme une possibilité d'explication en soi, une telle hypothèse porterait plutôt à sourire, surtout si on considère que l'homme n'est qu'un producteur. J'ai donné mon point de vue sur cette question et je n'y reviens pas. Même à la faveur d'une telle position, on peut fort bien admettre une double fonction de la transhumance : l'une à fondement zooteknique, l'autre à fondement esthétique. Les aïeules seraient alors des espaces mis au service du bétail mais en même temps un théâtre où se révélerait l'individu au contact des forces sauvages, laissant derrière lui — pour mieux y revenir — l'espace humanisé où se concrétiseraient les valeurs sociales. J'ai déjà évoqué cette possibilité à propos des nécessités du genre de vie transcendées. Paul RIESMAN (1974) la retient à propos des *Djelgobé*.

« La vache est un animal de la brousse et du *wuro* (village) en même temps (...).

« ... son intelligence consiste, de notre point de vue occidental, en deux capacités différentes ; d'un côté il y a un certain « bon sens » qui fait par exemple que la vache revient chaque soir au *wuro* de son maître, qu'elle beugle et court si elle sent la présence d'un fauve et que si une vache meurt, toutes les autres vachent beuglent jusqu'à l'arrivée du pâtre. D'un autre côté, l'intelligence de la vache consiste en sa haute capacité de sentir, de détecter le sens des changements dans le monde autour d'elle (...).

C'est cette intelligence de la vache qui la rend apte à jouer le rôle d'une sorte d'intermédiaire entre l'homme et la brousse dans la vie quotidienne peul (...).

La vache connaît également l'homme et la brousse. L'homme connaît également la brousse et la vache. La perpétuation de la personnalité peul passe par la pérenité du comportement de la vache dans une nature incontrôlée.

« Il semble (...) légitime de conclure que la société, en valorisant l'association de l'homme et de la vache, encourage ce rapport entre l'homme et l'inconnu » (RIESMAN, 1974).

C'est en ce sens que je parle d'esthétique. La brousse est un lieu d'action, alors que le village est un lieu de représentation dont les critères (le *pulaaku*, la façon d'être peul, la « foulantité » pourrait-on traduire) sont essentiellement assumés par les bergers pendant la transhumance puisque ce sont eux qui ont la responsabilité du bétail et que les critères du *pulaaku* privilégient la sympathie de l'homme et de la vache.

### ***La charge animale comme condition nécessaire à la transhumance d'aujourd'hui***

Avant de proposer une interprétation de la transhumance à partir des diverses hypothèses retenues, il faut argumenter celle qui paraît prédominante : la faible capacité de charge relative par les pâturages de saison des pluies en saison sèche.

L'ensemble des parcours de saison des pluies représente une superficie de 3 000 km<sup>2</sup> environ (carte 12). En tenant compte du nombre total d'animaux, bovins et petits ruminants, tous types de bétail confondus (peul, *rimaïbé* ou paysan), on obtient l'équivalent de 50 000 Unités de Bétail Tropical (chiffre probable) dans l'ensemble de l'aire au sens strict, soit une densité de 17 UBT au kilomètre carré ou encore — suivant l'habitude des techniciens — un peu moins de 6 ha par UBT. Une telle charge est saturante sur ce type de pâturages nord-soudaniens si on se réfère aux estimations des agrostologues tels que BOUDET (1975) ou TOUTAIN (1974) qui, dans une région plus méridionale comme celle de Léo (Haute-Volta), conclue à une charge annuelle normale de 10 ha par UBT sur *Loudetia togoensis* et cela dans l'optique d'une exploitation en *ranching* bien plus économe des potentialités que la divagation rayonnante qui est pratiquée ici.

Si la charge théorique annuelle est saturante, la charge réelle au cœur de la saison sèche l'est *a fortiori*. En effet, le fourrage vert doit être sous-utilisé en saison des pluies pour ménager un stock qui n'est utilisable qu'en petite partie en saison sèche pour des raisons que j'ai déjà exposées.

Bien sûr, la rigueur du diagnostic peut être atténuée si l'on tient compte de l'état du bétail qu'on souhaite garantir. L'estimation de l'agrostologue ou du zootechnicien pose comme condition la qualité du produit et la stabilité du pâturage. Il annule son projet si cette qualité et la conservation du potentiel ne peut être garanties. Le Peul doit vivre et a appris à s'accommoder d'un état du troupeau parfois médiocre. Dans ce cas, cela augmente le seuil de saturation estimé. Au Sahel, par exemple, certains éleveurs le fixent plus ou moins inconsciemment au niveau de la survie du bétail à court terme. En avril, les bêtes tombent alors sous leur propre poids et ne se relèvent qu'avec l'aide du berger. Souvent on se passe de lait en saison sèche, ce qui paraît aberrant aux vieux d'aujourd'hui mais est de plus en plus fréquent.

Par ailleurs, il faut bien considérer que conceptualiser l'ensemble des parcours de saison des pluies en « aire pastorale » est une opération commode et utile mais qui cache une partie de la réalité. Cela est apparu clairement lors de l'étude des migrations. Ce que j'ai appelé « migrations internes à l'aire actuelle » pourrait aussi bien, et même mieux, s'appeler « coalescence de deux aires distinctes » (celle de Dokuy et de Barani). Le mot « saturation » devient alors d'un usage délicat. Malgré ces quelques précautions que je dois à la prudence, il apparaît évident que le maintien de 50 000 UBT n'est pas possible toute l'année sur ce type de pâturage avec une charge théorique saturante. Si nos connaissances agrostologiques sont encore limitées, elles nous permettent malgré tout quelques jugements de bon sens.

De toute façon, le doute éventuel cesse dès qu'on considère l'effet du feu à court terme. J'ai estimé à 8/10<sup>e</sup> environ la superficie des parcours de saison des pluies qui brûlent régulièrement chaque année. La situation s'améliorera peut-être dans le Séno sur ce plan-là mais ce n'était pas encore le cas au moment de l'enquête. Or, sur les pâturages de type A et B, le feu ne laisse pratiquement rien d'utile de novembre-décembre à mai-juin. Il ne laisse pas grand chose sur C et D, car les regains d'*Andropogon gayanus* y sont faibles, voire inexistants. Même en retenant les chiffres variant de 3 à 6 ha par UBT sur pâturages nord-soudaniens (BOUDET, 1975) le feu — c'est une évidence — suffit à rendre la transhumance de saison sèche obligatoire. Je veux dire la sortie de l'aire et pas forcément la transhumance telle qu'elle a lieu effectivement.

Il y a là une condition nécessaire qui explique l'abandon partiel des parcours d'hivernage, mais non la nature et la localisation des aïances dont l'interprétation fait appel aux autres hypothèses ou parties d'hypothèses.

## *L'équilibre de l'espace pastoral annuel*

L'équilibre de l'espace annuel fait appel à toutes les hypothèses ou parties d'hypothèses retenues, en les hiérarchisant. Je les reprends dans l'ordre logique :

— Alléger l'aire en saison sèche est indispensable. Compte tenu de la capacité de charge du pâturage et — secondairement — d'un manque d'investissement dans l'hydraulique.

— Objectivement, la transhumance permet de ralentir la dégradation des parcours de l'aire au sens strict.

— La transhumance permet de rentabiliser des pâturages riches en saison sèche et inutilisables en hivernage (inondations et maladie). Elle a probablement permis d'accroître le troupeau à moindre coût et rapidement dans les années 20 à 30.

— La transhumance joue incontestablement un rôle d'apprentissage dans la prospection de milieux nouveaux. Elle constitue en quelque sorte l'école du berger et du bétail. Des transhumances individuelles et limitées dans le temps ont probablement joué un rôle important dans la prospection des zones d'immigration actuelles.

— La transhumance est également la source des valeurs morales et sociales où l'individu se réalise comme Peul par son courage à affronter l'inconnu et sa compétence à protéger le troupeau.

Si on admet que la transhumance est tout cela et que les plus gros effectifs de bétail et d'hommes passent la plus grande partie de leur temps dans les parcours de saison sèche, que c'est la jeunesse qui part en transhumance et que ce sont les anciens qui restent au village, l'aire au sens strict apparaît à la limite comme un espace social et historique, plateforme de contact où se définit un groupe vivant en exploitant trois types de régions différents : l'aire au sens strict, les aisances et les zones d'immigration.

## *Organisation de l'espace pastoral*

Normales pour des raisons à la fois structurelles et conjoncturelles dans les limites de besoins conventionnels, la migration et la transhumance déterminent avec l'aire de peuplement (qui correspond aux parcours d'hivernage) les trois éléments régionaux de l'espace pastoral. Tels qu'ils sont, ces trois éléments, ainsi que les flux qui les relie, composent un système, ouvert certes, mais organisé. L'espace migratoire réceptionne le croît que l'ensemble « aisance-aire au sens strict » ne peut supporter. Par ailleurs, les aisances réceptionnent en saison sèche l'excès de charge que l'aire ne peut contenir. Inversement, l'aire devenue inadaptée, compte tenu du nouvel état de nature, tant par sa localisation que par sa capacité de charge, accueille le bétail qui ne pourrait séjourner dans les vallées en saison des pluies. Elle représente par ailleurs un espace de référence pour les migrants comme pour les transhumants. C'est là que la cohésion du groupe est maintenue.

Aussi, la migration générale de l'espace pastoral obéit à une double tension, historique (désir d'être ensemble) et écologique (impossibilité de le faire dans le cadre de priorités plus importantes). Elle résulte d'une stratégie, alors que la transhumance est une tactique souple, dans le temps comme dans l'espace, qui atténue provisoirement l'insatisfaction

née de la tension écologico-historique qui résulte d'une contradiction assumée et vécue comme telle. Je dis bien provisoirement car les aisances sont remises en question à très court terme.

« L'année dernière (1975) nous avons remarqué que les animaux qui sont partis en transhumance vers Solenzo étaient moins beaux que ceux qui sont restés à Barani. Là-bas, ils sont devenus trop nombreux et les troupeaux augmentent de jour en jour, alors le pâturage ne suffit plus » (entretien).

La relation entre la stratégie migratoire et la transhumance annuelle peut être chiffrée dans une certaine mesure. Le tableau ci-dessous ventile les différentes familles suivant l'importance de leur transhumance annuelle et l'ancienneté de leur installation dans le village.

	<i>Longueur du circuit annuel (en km) (Peul uniquement)</i>					
	<i>0-30</i>	<i>30-90</i>	<i>90-150</i>	<i>150-210</i>	<i>plus de 210</i>	<i>%</i>
Familles installées depuis 15 ans et moins	9	41	14	32	4	100
Autres familles	37	17	17	19	10	100

La mise en œuvre d'une transhumance moins excessive va de pair avec une mobilité saisonnière moyenne plus grande. On migre à l'intérieur de l'aire pour mieux transhumer, non pour se dispenser de le faire.

En fait, celui qui peut se le permettre joue la carte de la mobilité sur les deux fronts et la technologie du Peul tend à coordonner au mieux les deux types de déplacement. Bien entendu, le système spatial ainsi mis en œuvre a besoin d'un environnement infiniment disponible.

## *Conclusions*

Mon propos initial était de décrire un espace organisé en fonction d'un type de comportement s'inscrivant dans un certain environnement. Chemin faisant, je me suis efforcé de démontrer que ce comportement n'est pas une résultante obligée mais l'effet d'une attitude historique voulue vis-à-vis de la nature. Les contraintes à l'intérieur desquelles j'ai raisonné sont celles de l'intellect. En ce sens elles sont assumées par le Peul. Le milieu physique doit servir de référence non pas en tant qu'ensemble hostile mais comme une richesse que le groupe a la possibilité de percevoir ou non, d'exploiter ou non, d'épuiser ou non, de modifier ou non, d'aliéner ou non, de contrôler ou d'animer et, dans ce dernier cas, de le faire d'une façon plutôt que d'une autre.

Les contraintes sont réelles du fait de l'existence d'autres groupes culturellement différents qui ont des visées directes ou indirectes sur tout ou partie des ressources jugées utiles par les Peul. Elles existent aussi en fonction de besoins conventionnels. La trypanosomiase, par exemple, est une contrainte dans la mesure où les Peul ne veulent pas du taurin tolérant cette maladie, etc.

La mobilité n'est pas l'effet d'une crise mais est impliquée par l'état de nature. Tout le monde constate un appauvrissement du pâturage et

la plupart des Peul admettent que cela est un effet de leur surexploitation mais il est significatif que personne ne récrimine contre autrui, ni les petits éleveurs contre les gros, ni les néophytes *rimaïbé* contre les Peul, ni ces derniers contre les anciens esclaves. Par contre, l'accès au bétail de certains paysans ou l'occupation du sol autour des mares par leurs champs est perçu comme une pollution du milieu. La concurrence du troupeau *dogon* par exemple est ressentie comme telle, à la différence de celle des troupeaux peul venus du Séno malien ou du Samo.

Cela dit, les limites de l'enquête apparaissent. Un certain nombre d'études particulières seraient très utiles (étude des filières migratoires et des zones d'immigration, étude de l'utilisation quotidienne des pâturages et de l'eau, de la productivité du troupeau, etc.). Si ces aspects ont été négligés c'est uniquement faute de temps et de moyens : on ne peut tout faire, d'autant plus que le cercle de Nouna n'est pour moi qu'une zone d'étude parmi d'autres. Je signale ces thèmes comme des recherches à poursuivre éventuellement par ceux qui s'intéresseraient au sort des pasteurs de l'ouest de la Haute-Volta.

Le lecteur qui voudrait connaître plus précisément la société des Peul du Boobola se reportera au travail de Cécile de ROUVILLE sur le canton de Barani, que j'ai eu l'occasion de citer abondamment.

## *Conclusion générale*



En attendant les résultats de l'ensemble de la recherche je ne peux que dégager un bilan provisoire qui devra orienter la réflexion future en fournissant des hypothèses plus fines que celles dont je disposais. De toute façon, ce travail sera dès à présent utile s'il peut contribuer à mieux faire comprendre les menaces qui pèsent sur certaines sociétés.

J'ai d'abord été tenté de poser le problème dans les termes suivants : un groupe installé pour des raisons mal connues dans un certain type d'environnement a mis au point une série de techniques en vue de rentabiliser au mieux l'espace disponible en recherchant la maîtrise des divers éléments du milieu en vue d'en tirer le meilleur profit possible face à une certaine somme de contraintes naturelles. Une telle attitude relève d'une idéologie qui fait de la nature le mal. L'homme, instrument de Dieu ou de la collectivité doit la transformer par le travail. La fabrication de la richesse conventionnelle issue de cette transformation est le signe de la réussite. Les valeurs sociales privilégient et exaltent les capacités à maîtriser la matière. La mort est une victoire de la nature.

Cela m'a conduit à des hypothèses absurdes et j'ai dû engager la réflexion en étant plus attentif à ce qui m'est apparu comme la vision peul des hommes et des choses.

La nature est la richesse. Cette richesse est utilisée directement en vue de la survie biologique du groupe et non pour la satisfaction de besoins croissants. Cette utilisation implique une technologie consommant relativement peu d'énergie. Il s'agit d'ajuster la pression du groupe au potentiel. Il n'est pas utile de stocker au-delà des nécessités de la survie. Les besoins restent stables. L'aire d'exploitation du groupe est très voisine de celle qu'il occupe effectivement mais s'inscrit dans un espace infini. Les valeurs sociales privilégient la cohésion du groupe et exaltent les valeurs propres à la survie face à d'autres sociétés, physiquement mais aussi culturellement.

L'état du pasteur peut alors être défini comme celui d'un homme dont le genre de vie est basé sur l'élevage extensif et non interventionniste, avec ce que cela implique d'autarcie, de mobilité saisonnière ou migratoire et de priorité accordée au troupeau, même si d'autres activités existent comme l'agriculture par exemple. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une histoire humaine de la nature : la stabilité d'un équilibre hommes-bétail-ressources est impossible sauf si les charges animales sont infimes et n'influencent pas la composition des pâturages. Le pasteur n'évolue donc pas dans un milieu originel mais bien dans un paysage modifié par lui à son corps défendant ou d'une façon neutre (feux de brousse par exemple) ou par d'autres sociétés cohabitantes ou l'ayant précédé sur place.

L'énergie investie l'est au service de la perpétuation de l'homme, pas de l'accumulation des biens. La préoccupation des Peul du Boobola n'est pas l'aliénation de la nature, c'est son animation. Leur projet n'est pas la possession de l'espace mais sa pénétration : « PETIT A PETIT ILS AVANCENT, PLUS ILS AVANCENT, PLUS ILS SONT BIEN. »

Congénies, Ouagadougou, 1976.

## *Remerciements*

Que tous les Peul du Boobola soient persuadés de ma gratitude pour leur compréhension, leur hospitalité et leur conception de la vie même qui a été un exemple pour moi. Que les grandes brousses soient toujours.

Sans la participation de la chefferie de Barani et de Dokuy, et l'amitié des *Bwa* de Labarani et de Néména, mon travail n'aurait pu avoir lieu.

L'Administration voltaïque s'est toujours montrée bienveillante vis-à-vis de ma recherche en la personne de Messieurs les Administrateurs de Nouna, Djibasso et Solenzo. Qu'elle soit remerciée.

Je ne cite pas de noms car je ne pourrais mentionner tous les amis que j'ai laissés au Boobola mais je voudrais que reste celui de mon cher compagnon de terrain, GAKOU Idrissa, de Barani, tué accidentellement sur la route de Bobo à l'issue de nos enquêtes. Tout le monde l'aimait de Kouka à Torokoto.

Qu'il repose en paix.

## Bibliographie

Les titres signalés ici concernent à la fois le Boobola, les Peul, le pastoralisme en Afrique et l'homme dans la nature. Le but n'est pas de présenter une liste exhaustive sur de tels thèmes mais d'esquisser une perspective pour une réflexion plus large sur la consommation de l'espace et la protection des potentialités à partir du cas du pays *bobo*. Les ouvrages utilisés dans le texte sont cités ici. Les flores de référence classiques ne sont pas mentionnées.

Certaines références sont incomplètes car je n'ai pu me procurer l'ouvrage original.

### *Le Boobola*

- ASECNA, non daté, Documents bruts ou publications épisodiques, Représentation en Haute-Volta, Service météorologique, Ouagadougou.
- BDPA, 1968, *Les possibilités de développement de la plaine voltaïque du Gondo*, Rapport préliminaire, Paris.
- BENOIT M., 1972, *La genèse d'un espace agricole mossi en pays bwa (Haute-Volta)*, in l'espace géographique n° 4, pp. 239-250, Doin, Paris.
- BENOIT M., 1973, *Le champ spatial mossi dans les pays du Voun-Hou et de la Volta Noire (cercle de Nouna, Haute-Volta)*, in Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines, vol. X, n° 1, pp. 115 à 137, Paris.
- BENOIT M., 1973, *Espaces agricoles mossi en pays bwa (Haute-Volta)*, 2 tomes, ORSTOM, Ouagadougou.
- BENOIT M., 1973, *Mutation agricole dans l'ouest de la Haute-Volta, Le cas de Daboura*, ORSTOM, Ouagadougou, à paraître dans les Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, Paris.

- BENOIT M., 1974, *Présentation des conclusions sur les « Espaces agraires mossi en pays bwa »*, Communication à la rencontre inter-centres de Ouagadougou organisée à l'intention des géographes ORSTOM de l'Afrique de l'ouest en février 1974, Actes de la rencontre, ORSTOM, Ouagadougou.
- BILLE J. C., 1969, *Etude agrostologique de la plaine du Gondo. Vallée du Sourou, Haute-Volta*, IEMVT, Maisons-Alfort.
- BITARD J. P. et FAFFA J. C., 1958, *DI, Monographie d'un village marka de la vallée du Sourou (Haute-Volta)*, ISHA, Bordeaux.
- BONI N., 1962, *Crépuscule des temps anciens (Chronique du Bwamu)*, Présence africaine, Paris.
- BOURRICAUD F. et LASSERRE G., 1957, *Vallée du Sourou, Etude de l'aménagement hydro-agricole*. Protocole de recherche en Sciences humaines, ISHA, Bordeaux.
- BOURRICAUD F. et LASSERRE G., 1959, *Aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou (Haute-Volta)*. Conclusions générales, ISHA, Bordeaux.
- BOUTILIER J. L., 1963, *Rapport sur les structures foncières en République de Haute-Volta*, Ministère de l'Economie Nationale de la République de Haute-Volta, Ouagadougou, ORSTOM, Paris.
- BRASSEUR G. et LE MOAL G., 1963, *Carte ethno-démographique de l'Afrique occidentale*, Feuilles nos 3 et 4, IFAN, Dakar.
- CAPRON J., 1973, *Communautés villageoises bwa. Mali-Haute-Volta*, Institut d'Ethnologie, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.
- CHALLIER A., 1973, *Ecologie de Glossina Palpalis gambiensis (Vanderplank 1949) en Savane d'Afrique occidentale*. Mémoires ORSTOM, n° 64, Paris.
- CHERON G., 1916, *Les Bobo-fing*, Annuaire et Mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.
- CIRE BA B., 1930, *Esquisses historique sur les Bobo*, (documentation CVRS), Ouagadougou.
- CREMER J., 1927, *Matériaux d'ethnographie et de linguistique soudanaises*, t. III et IV, Geuthner, Paris.
- CVRS, 1937, *Coutumier bobo-oulé*, (documentation CVRS, anonyme et inédit), Ouagadougou.
- DEFOSSEZ J. C., 1957, *Etude Géologique et Hydrogéologique de la plaine du Gondo*, SGPM.
- GNANKAMBARY B., 1965, *La révolte bobo de 1916 dans le cercle de Dédougou*, Ecole Nationale d'Administration, Ouagadougou.
- GREFFIER M. J., 1956, *Les Dogon de la plaine du Sèno bordant l'ouest de la partie nord de la vallée du Sourou*, Etude du Sourou, Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, Territoire de la Haute-Volta, Service des Travaux publics, Bandiagara.
- GUILLAUME M., 1958, *Rapport d'une mission d'étude de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou (Haute-Volta)*, Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris.
- HEYTE G., 1957-58, *Le pays bobo-oulé de la rive droite du Bani des cercles de San et de Tominian*, Travaux publics de la République soudanaise, Mission d'Etude et d'Aménagement du Niger, Etude de Géographie humaine, Bamako.
- IZART-HERITIER F. et IZARD M., 1958, *Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou*, ISHA, Bordeaux. Service de l'Hydraulique de Haute-Volta, Ouagadougou.
- IZARD-HERITIER F. et IZARD M., 1958, *Bouna, Monographie d'un village pana de la vallée du Sourou (Haute-Volta)*, ISHA, Bordeaux.
- JONQUET P., non daté, *Remarques sur les formations sédimentaires ouest-voltaïques*, BRGM, Haute-Volta.
- LE MOAL G., 1957, *Note sur les populations bobo*, Bulletin de l'IFAN, XIX, série B, 3-4, Dakar.
- LENEUF N., 1955, *Carte pédologique de la vallée du Sourou*, ORSTOM, Paris.
- LOBSTEIN P., 1959, *Rapport annuel du cercle de Nouna*, Archives du cercle de Nouna.
- LOBSTEIN P., 1959, *La transhumance des Peul de Barani*, Archives du cercle de Nouna.
- LOBSTEIN P., 1958, *Mouvement d'immigration des Mossi dans le cercle de Nouna*, Archives du cercle de Nouna.
- MATON G., 1967, *Note sur l'aménagement et la mise en valeur de la région du Sourou*, Ministère du Développement et du Tourisme, Haute-Volta.
- MATON G. et SADOUL, 1968, *Mise au point des études réalisées pour l'établissement du schéma directeur d'aménagement et du programme de mise en valeur agro-pastorale de la plaine du Gondo (Haute-Volta)*, Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères chargé de la Coopération, Paris.
- MORDANT J., 1969, *Etude zootechnique de la plaine du Gondo, Vallée du Sourou (Haute-Volta)*, IEMVT, Maisons-Alfort.

- OMS, 1964, *Rapport sur le projet de la vallée du Sourou, Haute-Volta*, Santé Publique et Habitat, Genève.
- ORSTOM, 1970, *Etude pédologique de la Haute-Volta*, carte au 1/500 000, Feuille Ouest-Nord, Dakar.
- PALAUSI G., 1959, *Contribution à l'étude géologique et hydro-géologique des formations primaires au Soudan méridional et en Haute-Volta*, Bulletin SGPM, n° 33.
- PEHAUT Y. et ROUMBA P., 1958, *Vallée du Sourou, Cartes ethniques et cartes des densités des cercles de Dédougou, Ouahigouya Yako, Nouna et Tougan, au 1/200 000*, ISHA, Bordeaux.
- QUEANT T. et DE ROUVILLE C., 1968, *Etudes humaines sur la région du Gondo-Sourou. Premiers résultats et perspectives de recherche*, CVRS, Ouagadougou.
- QUEANT T. et DE ROUVILLE C., 1969, *Agriculteurs et éleveurs de la région du Gondo-Sourou*, CVRS, Ouagadougou.
- ROLLAND G., 1957, *Vallée du Sourou, Etudes économiques et humaines. Enquête démographique et économique menée dans la vallée*, Ministère des Travaux publics, de l'Urbanisme et des Transports, Territoire de la Haute-Volta.
- SAUVEL C., 1969, *Inventaire des ressources en eaux souterraines du cercle de Nouna*, BRGM, Paris.
- SAVONNET G., non daté, *Carte ethno-démographique de la vallée du Sourou et des régions voisines, au 1/200 000*, IFAN, Ouagadougou.
- SAVONNET G., 1962, *Les régimes fonciers des populations du sud-ouest de la Haute-Volta (Bwa, Dagari, Wilé, Birifor, Lobi)*, IFAN, Ouagadougou, ORSTOM, Paris.
- SAVONNET G., 1968, *Cartes des densités de population. Atlas de Haute-Volta*, ORSTOM - CVRS, République de Haute-Volta, Ouagadougou.
- SEDES, 1973, *Projet de développement de l'élevage dans la zone d'élevage sédentaire du Mali*, t. I, Rapport de synthèse, Paris.
- SIDIBE M., 1927, *Contribution à l'étude de l'histoire et des coutumes indigènes de la région de Bobo-Dioulasso*, Documentation CVRS, Ouagadougou.
- SOGETHA, 1967, *Etudes agronomiques de la vallée du Sourou. Bilan des connaissances*, Paris.

#### *Les Peul*

- BA A. et DAGET J., 1962, *L'empire peul du Macina (1818-1853)*, Mouton, La Haye - Paris.
- BA A. et DIETERLEN G., 1961, *Koumen, texte initiatique des pasteurs peul*, Cahiers de l'Homme, Mouton, La Haye - Paris.
- BA A. et KESTELOOT L., 1968, *Kaïdara, récit initiatique peul*, Classiques africains, Julliard, Paris.
- BINGER Capt., 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, 1887-1889*. 2 volumes, Hachette, Paris.
- DE CROZALS M. J., 1899, *Les Foulbé, le nom et le domaine de la race*, Grenoble.
- DELAFOSSÉ M., 1912, *Haut Sénégal - Niger (Soudan français)*, 3 tomes, Larose, Paris.
- DIOP A. B., 1965, *Société toucouleur et migration*, IFAN, Université de Dakar, Dakar.
- DUPIRE M., 1962, *Peuls nomades*, Institut d'Ethnologie, Paris.
- DUPIRE M., 1970, *Organisation sociale des Peuls*, Plon, Paris.
- GALLAIS J., 1967, *Le Delta intérieur du Niger. Etude de géographie régionale*, Mémoires IFAN, n° 79, 2 tomes, Dakar.
- GALLAIS J., 1969, *Les peul en question*, in *Revue de psychologie des peuples*, n° 3, 3<sup>e</sup> trimestre.
- HOPEN C. F., 1958, *The pastoral fulbe family in Gwandu*, Oxford University Press, London.
- LY B., s.d., *L'honneur et les valeurs morales dans les sociétés Ouolof et Toucouleur du Sénégal : étude de sociologie*, thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Paris.
- RIESMAN P., 1974, *Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta, Essai d'anthropologie introspective*, Cahiers de l'Homme, nouvelle série, XIV, Mouton, La Haye - Paris.
- SEYDOU C., 1972, *Silamaka et Poullori, épopée peule du Mâssina*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en ethnologie, Sorbonne, Paris.
- STENNING D. J., 1959, *Savannah nomads*, Oxford University Press, London.

#### *Le pastoralisme en Afrique*

- ABEYWICKRAMA B. A., 1964, *Pre-industrial man in the tropical environment. Pastoralism*, 9<sup>e</sup> réunion technique, UICN, Morges.

- ADAM J. G., 1958, *Principales graminées naturelles fourragères de l'Afrique occidentale ayant un intérêt économique pour l'alimentation du bétail*, Notes africaines, Bulletin de l'IFAN, n° 80, Dakar.
- BARRAL H., 1967, *Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le nord-est de la Haute-Volta*. Cahiers Sciences humaines, vol. IV, n° 1, ORSTOM, Paris.
- BARRAL H., 1970, *Etude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le nord-ouest de l'Oudalan*, ORSTOM, Ouagadougou.
- BARRAL H., 1970, *Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao*, in Etudes rurales, n° 37, Mouton, La Haye - Paris.
- BARRAL H., 1973, *Les zones d'endodromie pastorale au Sahel voltaïque*, in programme d'hydraulique au Sahel voltaïque, SCET International, Paris.
- BARRAL H., 1974, *Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du nord de la Haute-Volta : les zones dites d'endodromie pastorale*, Communication au séminaire international sur le pastoralisme d'Alger.
- BARRAL H. et BENOIT M., 1976, *Nature et genre de vie au Sahel. (L'année 1973 dans le nord de la Haute-Volta)*, ORSTOM, Ouagadougou.
- BARTLETT H. H., 1956, *Fire, primitive agriculture and grazing in the tropics*, in Man's role in changing the face of the earth, University Chicago Press, Chicago.
- BENOIT M., 1974, *Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta*, ORSTOM, Ouagadougou, 82 pages, multigraphiées.
- BENOIT M., 1974, *Introduction à l'étude des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta*, Communication à la rencontre inter-centres de Ouagadougou organisée à l'intention des géographes ORSTOM de l'Afrique de l'Ouest, 9-16 février, Actes de la rencontre, ORSTOM, Ouagadougou.
- BENOIT M., 1976, *Ecologie du pastoralisme et aménagement (Haute-Volta)*, Communication au séminaire sur les méthodes de planification du développement rural organisé par le Ministère du Plan de Haute-Volta du 2 au 5 mars, à paraître dans les actes du séminaire, Ouagadougou.
- BOUDET G., 1975, *Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères*, IEMVT, Ministère de la Coopération, Paris.
- BREMAUD C. et PAGOT J., 1962, *Pâturages, nomadisme et transhumance en zone sahélienne*, Problèmes de la zone aride. Colloque UNESCO, Paris.
- DAVIES W. et SKIDMORE C. L., 1966, *Tropical pastures*. Faber and Faber, London.
- DERBAL Z., PAGOT J. et LAHORE J., 1959, *Etude des pâturages tropicaux de la zone soudanienne*, Vigot frères, Paris.
- DOUTRESSOULE G., 1958, *L'élevage au Soudan français*, Imbert, Alger.
- FAO, 1957, *Les bovins d'Afrique : types et races*, Rome.
- GULLIVER P. H., 1955, *The family herds (A study of two pastoral tribes in East Africa, the Jie and Turkana)*, Routledge and Kegan, London.
- KMOCH H. C., 1964, *L'amélioration des pâturages et de la production fourragère (Haute-Volta)*, FAO, Rome.
- LACROUX M. et TYC J., 1962, *Notes sur l'élevage et l'exploitation de ses produits dans le cadre du plan voltaïque de développement*, Ministère de la Coopération, Paris.
- MORDANT J., 1969, *Le potentiel zootechnique de la Haute-Volta*, Haute-Volta : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; France : Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, Ouagadougou - Paris.
- Service de l'Elevage de Haute-Volta, *Rapports annuels*, Ouagadougou.
- TILLIEN G., 1961, *Problèmes de l'économie animale en Haute-Volta*, Service de l'Elevage, Ouagadougou.
- TOUTAIN B., 1974, *Implantation d'un ranch d'embouche en Haute-Volta, Région de Léo*, IEMVT, Maisons-Alfort.
- VEYRET P., 1951, *Géographie de l'élevage*, Gallimard, Paris.

#### L'homme dans la nature

- ABLER R., ADAMS J. S. et GOULD P., 1971, *Spatial organization*, Prentice-Hall. Englewood Cliffs.
- AUBREVILLE A., 1949, *Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale*, Société d'Etudes de Géologie Maritime et Coloniale, Paris.
- BERRY B. J. L. et MARBLE F. D., 1968, *Spatial analysis*, Prentice-Hall. Englewood Cliffs.
- BOGNOUNOU O., 1971, *Haute-Volta, terre qui meurt*, in Carrefour africain du 4 décembre.
- BONNEFOUS E., 1970, *L'homme ou la nature*, Hachette, Paris.
- CHEVALIER A., 1950, *La décadence des sols et de la végétation en Afrique occidentale française et la protection de la nature*, Bois et forêts des tropiques, n° 16.
- CLOUD P. et coll., 1969, *Resources and man*, National Academy of Sciences, Freeman and Co, San Francisco.

- COMMONER B., 1969, *Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?* Seuil, Paris.
- DASMANN R. F., 1964, *African game ranching*, Pergamon press, Oxford.
- DIDEROT D., 1875, *De l'interprétation de la nature*, Œuvres, t. 2, Paris.
- DORST J., 1965, *Avant que nature meure*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- EHRlich P. et EHRlich A., 1970, *Population, ressources, environnement*. Freeman and Co, San Francisco (en français chez Fayard).
- FORDE C.D., 1934, *Habitat, economy and society : a geographical introduction to ethnology*, Methuen, London.
- FRASER DARLING F., 1976, *Les parcs nationaux, une question de survie*, in Parcs, vol. 1, n° 1, Washington.
- GUILLOTEAU J., 1958, *Le problème des feux de brousse et des brûlis dans la mise en valeur et la conservation des sols en Afrique au sud du Sahara*, in Terre et Vie.
- HARROY J. P., 1944, *Afrique, terre qui meurt*, Hayez et Office international de librairie, Bruxelles.
- HARVEY D., 1969, *Explanation in geography*, Arnold, London.
- HAW R. C., 1959, *The conservation of natural resources*. Faber and Faber, London.
- HEIM R., 1952, *Destruction et protection de la nature*, Colin, Paris.
- JULI M. H., 1965, *L'homme et la nature*, Hachette, Paris.
- KUHNHOLTZ-LORDAT G., 1938, *La terre incendiée*. Laboratoire de botanique, Ecole Nationale d'Agriculture, Montpellier.
- LIEUTAGUI P., 1972, *L'environnement végétal. Flore, végétation et civilisation*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- LUNGREN I. C., 1974, *Propositions pour le ranch de gibier de Nazinga*, AWHDA-ADEFA, Vancouver.
- MARSH G. P., 1864, *Man and Nature*, Sampson Low, Son and Marston, London.
- MATTHEWS, SMITH, COLDBERG et coll., 1971, *Man's impact on terrestrial and oceanic ecosystems*, MIT Press, Cambridge.
- MERCIER P., 1966, *Evolution des structures sociologiques face au développement*, Connaissances de l'Afrique, n° 17, Paris.
- MONOD Th., 1969, *Parts respectives de l'homme et des phénomènes naturels dans la dégradation du paysage et le déclin des civilisations à travers le monde méditerranéen lato sensu, avec les déserts ou semi-déserts adjacents, au cours des derniers millénaires*, UICN, 7<sup>e</sup> réunion technique, Athènes.
- MOSCOVICI S., 1968, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Nouvelle Bibliothèque Scientifique, Flammarion, Paris.
- OUEDRAOGO L. B., 1970, *Associationismes post-scolaires et pré-coopératifs au Yatenga (Haute-Volta)*, Bureau d'études coopératives et communautaires, Paris.
- PHILLIPS J., 1959, *Agriculture and ecology in Africa*, Faber and Faber, London.
- RITTER W., 1976, *Natural resources in developing countries*, in Natural resources and development, Vol. 1, Tabinger.
- SAHLINS M., 1974, *La première société d'abondance*, Tribune libre, in « Le Sauvage », n° 12, avril.
- SEBAG L., 1964, *Marxisme et structuralisme*, Colloque Sciences de l'Homme, n° 101, Payot, Paris.
- STEWART O. C., 1956, *Fire as the first great force employed by Man*, in Man's role in changing the face of the earth, Univ. Chicago Press, Chicago.
- TRIBE D., CURRY-LINDAHL K., PAGOT J., SOKOLOV Y. et SMITH F., 1970, *L'écologie animale, l'élevage et l'aménagement efficace de la faune sauvage et de son habitat*, in Utilisation et conservation de la Biosphère, UNESCO, Paris.
- UICN, 1964, *Neuvième réunion technique : l'écologie de l'homme dans le milieu tropical*, Nairobi.
- VOGT W., 1950, *La faim du monde*, Hachette, Paris.
- WILSON C. L., MATTHEWS W. H. and coll., 1970, *Man's impact on the global environment : assessment and recommendations for action*, MIT Press, Cambridge.

## Florule

- Acacia ataxacantha* D.C., Mimosaceae.  
*Acacia seyal* Del, Mimosaceae.  
*Adansonia digitata* L., Bombacaceae.  
*Andropogon amplexans* Nees, Gramineae.  
*Andropogon ascinodis* C.B.Cl., Gramineae.  
*Andropogon gayanus* Kunth, Gramineae.  
*Andropogon pseudapricus* Stapf, Gramineae.  
*Anogeissus leiocarpus* (D.C.), Guill., Coesalpinaceae.  
*Aristida adscensionis* L. et Perr., Gramineae.  
*Aristida kerstingii* Pilg., Gramineae.  
*Balanites aegyptiaca* (L.) Del., Zygophyllaceae.  
*Bombax costatum* Pellegr. et Vuillet, Bombacaceae.  
*Brachyachne obtusiflora* (Benth.)  
*Bulbostylis coleotrica* (Hochst. ex A. Rich.) C.B.Cl., Cyperaceae.  
*Combretum etessei* Aubrév., Combretaceae.  
*Combretum glutinosum* Perr. ex D.C., Combretaceae.  
*Combretum micranthum* G. Don, Combretaceae.  
*Ctenium elegans* Kunth, Gramineae.  
*Ctenium newtonii* Hack., Gramineae.  
*Cymbopogon giganteus* (Hochst.) Chiov., Gramineae.  
*Cymbopogon schoenanthus* (L.) Spreng, Gramineae.  
*Daniellia oliveri* (Rolfe) Hutch. et Dalz., Caesalpinaceae.  
*Diheteropogon hagerupii* Hitch., Gramineae.  
*Diospyros mespiliformis* Hochst. ex A. Rich, Ebenaceae.  
*Echinochloa pyramidalis* (Lam.) Hitch. et Chase., Gramineae.  
*Echinochloa stagnina* (Retz.) P de B., Gramineae.

*Elyonurus elegans* Kunth., Gramineae.  
*Ficus capensis* Thunb., Moraceae.  
*Gardenia erubescens* Stapf et Hutch., Rubiaceae.  
*Grewia flavescens* Juss., Tiliaceae.  
*Hyparrhenia rufa* (Nees) Stapf, Gramineae.  
*Lanea microcarpa* Engl. et Krausse, Anacardiaceae.  
*Loudetia hordeiformis* (Stapf) Hubb, Gramineae.  
*Loudetia togoensis* (Pilg.) Hubb., Gramineae.  
*Microchloa indica* (L.) P. de B., Gramineae.  
*Mitragina inermis* (Willd.) O. Kuntze, Rubiaceae.  
*Oryza longistaminata* A. Chev. et Rochr., Gramineae.  
*Parkia biglobosa* (Jacq.) Benth., Mimosaceae.  
*Paspalum orbiculare* Forst., Gramineae.  
*Pennisetum pedicellatum* Trin., Gramineae.  
*Pterocarpus lucens* Lepr. ex Guill. et Perr., Caesalpiniaceae.  
*Schoenefeldia gracilis* Kunth, Gramineae.  
*Setaria barbata* (Lam.) Kunth, Gramineae.  
*Sterculia setigera* Del., Sterculiaceae.  
*Tamarindus indica* L., Mimosaceae.  
*Terminalia avicennoides* Guill. et Perr., Combretaceae.  
*Terminalia laxiflora* Engl., Combretaceae.  
*Vetiveria nigriflora* (Benth.) Stapf, Gramineae.  
*Vitellaria paradoxa* Gaertn. f., Sapotaceae.  
*Vossia cuspidata* (Roxb.) Griff., Gramineae.  
*Ziziphus mauritica* Lam., Rhamnaceae.

### Liste des photographies

1. — Un <i>gallé</i> à Barani.....	20
2. — El Hadj Alpha SIDIBE .....	46
3. — La brousse du sud .....	70
4. — Campement de saison sèche à Koubé, près du Sourou .....	106
5. — Abreuvement à Wéressé .....	126
6. — Bétail dans le Sourou .....	144
7. — Sita et Assimi SIDIBE à Kié .....	166
8. — Berger <i>bobo-dioula</i> à Kié .....	178

### Liste des cartes

1. — Situation de la zone d'étude .....	8
2. — La pluviométrie annuelle moyenne dans l'ouest de la Haute-Volta .....	13
3. — Situation de la zone d'étude par rapport aux grandes zones agrostologiques de l'Ouest voltaïque .....	13
4. — Les genres de vie pastoraux dans l'Ouest voltaïque .....	14
5. — La sécheresse de 1972 dans l'Ouest voltaïque .....	14
6. — Noms des lieux de la zone d'étude cités dans le texte.....	26
7. — Zonage du cercle de Nouna suivant la situation des eaux souterraines .....	30
8. — Localisation des puits, peul ou non (d'après SAUREL, 1969)..	31
9. — L'eau de surface.....	32
10. — Zones agrostologiques homogènes .....	36
11. — La population du cercle de Nouna : effectifs villageois et répartition ethnique .....	56
12. — Localisation des troupeaux en août .....	94
13. — Localisation des troupeaux en janvier .....	96

14. — Localisation des troupeaux en avril .....	97
15. — Les flux de bétail en saison sèche .....	110
16. — Les migrations internes et immigrations depuis trente ans environ .....	122
17. — Les zones d'émigration .....	133
18. — Les zones d'immigration.....	134
19. — La dégradation des pâturages depuis trente ans environ....	168
20 à 30. — Synthèse très simplifiée des faits localisables.....	176-177

## *Table des matières*

Avant propos .....	7
Résumé et Summary .....	9
Préliminaire .....	11

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'ESTIMATION DES RESSOURCES PAR LES PEUL D'AUJOURD'HUI

1. Le genre de vie et le diagnostic sur la nature .....	19
— Le genre de vie .....	21
— Toutes les sociétés n'ont pas le même objectif vis-à-vis de la nature .....	22
2. L'eau .....	27
— Les conditions hydro-géologiques .....	28
— Les nappes phréatiques .....	29
— Zonage des potentialités en eau souterraine .....	30
— La carte des points d'eau de surface .....	33

3.	Les pâturages .....	34
—	Situation du Boobola par rapport aux grands domaines botaniques du pays .....	34
—	La carte des zones agrostologiques homogènes .....	35
—	Classification botanique des pâturages .....	37
—	Classification fonctionnelle des pâturages .....	40
—	Le couvert ligneux .....	42
—	L'incendie des pâturages .....	43
4.	Les variations saisonnières du temps .....	45
—	Situation climatique du Boobola .....	45
—	La saison des pluies .....	47
—	La température .....	48
5.	La maladie du sommeil .....	50
—	Le problème de la répartition de la glossine.....	50
—	La lutte contre la maladie.....	51
6.	Les paysanneries du Boobola et la disponibilité de l'espace ...	53
—	Les habitants du Boobola et de ses marges .....	54
—	La terre et le droit .....	57
—	L'utilisation agricole du sol .....	60
	Conclusions .....	63

## DEUXIÈME PARTIE

### LA NATURE INTERPRÉTÉE

1.	Variables de l'espace pastoral annuel .....	69
—	L'observation du genre de vie sur un an.....	69
—	L'unité d'observation et le plus petit espace fonctionnel....	71
	Les caractéristiques du groupe.....	72
—	L'utilisation des potentialités .....	74
	La charge animale .....	76
	La mobilité saisonnière .....	76
2.	La mobilité saisonnière des hommes et du bétail .....	79
—	Les divers aspects de la mobilité saisonnière .....	80
—	Les relations entre les variables de la mobilité saisonnière ...	80
3.	Aspects de la transhumance .....	82
—	Le cas des sédentaires .....	83
—	Les parcours des petits et moyens transhumants .....	86
—	Les parcours des grands transhumants .....	92
—	Les marginaux.....	99
—	Bilan comparé des troupeaux suivant la mobilité saisonnière	103
—	L'influence de la localisation des villages .....	104
4.	Les fondements de la mobilité saisonnière .....	107

— Homogénéité des parcours de saison des pluies .....	107
— Localisation et nature des aïances .....	111
Conclusions .....	113

### TROISIÈME PARTIE

#### LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

1. La migration des Peul .....	117
— La migration d'après les travaux de Cécile de Rouville ...	118
— La migration d'après les cahiers de recensement .....	119
— La migration d'après les archives administratives et le « rapport Lobstein » .....	120
— La migration d'après l'enquête .....	121
2. Constance de la migration : l'exemple des Peul du canton de Barani .....	124
3. Banalité historique de la migration .....	127
— Les Peul dans le Delta intérieur du Niger .....	127
— Le Macina au XIX <sup>e</sup> siècle .....	128
— L'histoire des Peul du Boobola .....	129
4. L'orientation des flux migratoires .....	131
— Les flux .....	131
— Les lieux d'immigration .....	132
5. La dynamique des parcours de saison sèche .....	135
Conclusion .....	139

### QUATRIÈME PARTIE

#### LA MOBILITÉ, ART DU PEUL

1. Le libre choix du genre de vie .....	144
— Nécessité d'une théorie .....	145
— La savane du Boobola est historiquement une terre de pay- sans .....	145
— Le pastoralisme n'est pas un genre de vie inéluctable au Boobola .....	146
— L'agriculture chez les Peul du Boobola .....	147
2. La migration comme corollaire du genre de vie .....	151
— Le pasteur et l'espace .....	151
— L'équilibre population-ressources .....	152
— La migration comme solution normale .....	153
3. La vie peul aujourd'hui ou le retour à la brousse .....	154
— Les Peul du Boobola au XIX <sup>e</sup> siècle .....	154

— Le fait colonial et les nouvelles conditions du retour à la nature .....	158
— Le nouveau diagnostic peul sur la nature .....	159
4. Dégradation des ressources estimées .....	164
— Illogisme écologique du site de la zone de peuplement peul ..	164
— Le problème du puits et le « manque » d'eau .....	165
— La dégradation des pâturages .....	167
5. Essai de chronologie .....	171
6. Stabilisation des limites de l'aire et migration à distance .....	174
7. Fonction de la transhumance .....	177
— Hypothèses .....	177
— Discussion .....	179
— La charge animale comme condition nécessaire à la transhumance d'aujourd'hui .....	181
— L'équilibre de l'espace pastoral annuel .....	182
8. Organisation de l'espace pastoral .....	184
Conclusions .....	186
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	189
REMERCIEMENTS .....	193
BIBLIOGRAPHIE .....	195
FLORULE .....	200
LISTE DES PHOTOGRAPHIES ET DES CARTES .....	202
TABLE DES MATIÈRES .....	205

*Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes, les pays qui en font partie et sur les problèmes posés par leur développement.*

#### **CAHIERS ORSTOM** (séries périodiques)

- **biologie**: études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale: agronomie, biologie et amélioration des plantes utiles, entomologie agricole, nématologie.
- **entomologie médicale et parasitologie**: systématique et biologie des arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire, parasitologie, épidémiologie des grandes endémies tropicales, méthodes de lutte contre les vecteurs et les nuisances.
- **géologie**: pétrologie et cycles des éléments (géochimie) - hydrogéologie - altération et érosion - sédimentologie - stratigraphie - orogénèse continentale - métallogénèse - paléogéographie - structure et évolution des fonds océaniques.
- **hydrologie**: études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes.
- **océanographie**: hydrologie, physico-chimie, hydrodynamique, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, niveaux de production, dynamique des stocks, prospection faunistique (Sud-ouest Pacifique, Canal de Mozambique et environs, Atlantique Tropical Est).
- **hydrobiologie**: physico-chimie, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, dynamique des stocks, action des insecticides sur la faune (Bassin Tchadien, Côte d'Ivoire).
- **pédologie**: problèmes soulevés par l'étude des sols: morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité.
- **sciences humaines**: études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques.

**MÉMOIRES ORSTOM**: consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (88 titres parus).

**ANNALES HYDROLOGIQUES**: depuis 1959, deux séries sont consacrées: l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

**FAUNE TROPICALE**: collection d'ouvrages principalement de systématique, pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (20 titres parus).

**INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES**: mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (40 titres parus).

**TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM**: cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (104 titres parus).

Les études en matière de géophysique (gravimétrie, sismologie, magnétisme...) sont publiées, ainsi que certaines données (magnétisme) dans des séries spéciales: **GÉOPHYSIQUE** et **OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES**.

**L'HOMME D'OUTRE-MER**: cette collection, exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, est réservée à des textes d'auteurs n'appartenant pas à l'ORSTOM, mais dont celui-ci assure la valeur scientifique (co-édition Berger-Levrault) (10 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THÉMATIQUES**, accompagnées de **NOTICES**, sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

**BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE** (périodicité mensuelle; ancienne dénomination jusqu'en 1970: Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XXVI<sup>e</sup> année).

**REVUE DE NÉMATOLOGIE** (périodicité semestrielle): cette revue accueille les travaux et les notes concernant les nématodes parasites des plantes, des insectes et les nématodes libres du sol (1<sup>re</sup> année de parution: 1978).

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

Direction générale

24, rue Bayard, 75008 PARIS

Service des Publications

70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY, FRANCE

---

**O.R.S.T.O.M. Éditeur**  
**Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1979**  
**ISBN 2-7099-0476-4**